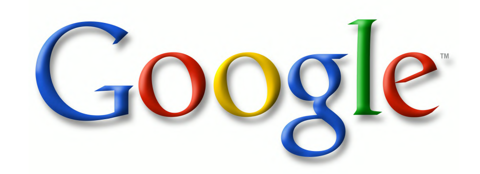
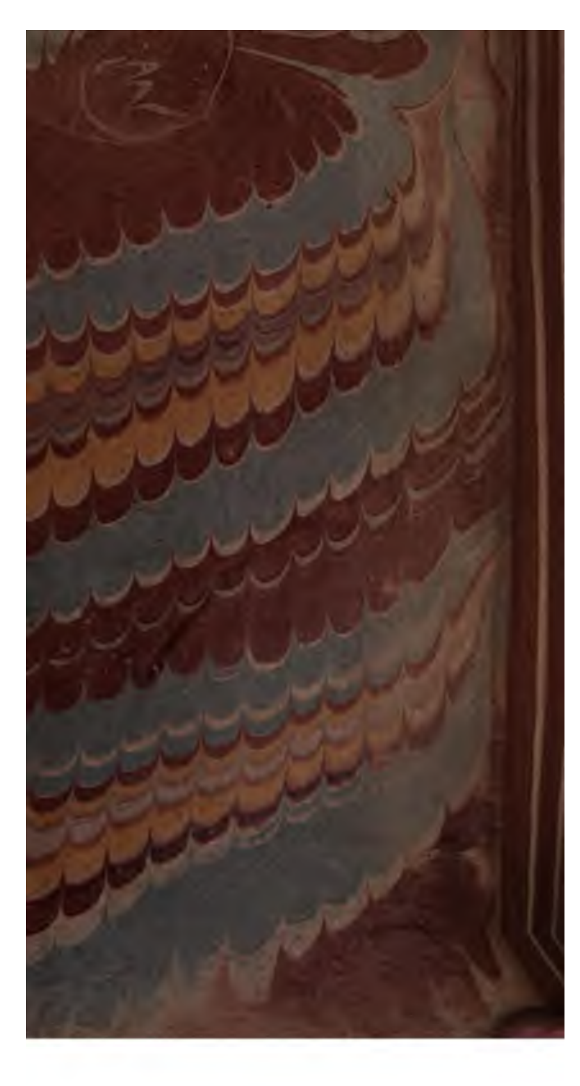








LE

JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR L'ANNÉE M. DCC. XLIV.

AVRIL.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LE JOURNAL DES SCAVANS

AVRIL. M. DCC. XLIV.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, année 1739. avec les Mémoires de Physique & de Mathématique, tirés des Registres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1743. *in-4°. pag.* 475. *planch. détach.* 21.

SECOND EXTRAIT.

LES Mémoires que nous avons reservés pour ce second Extrait, sont ceux qui regardent l'A-

ſtronomie, la Géométrie, &
Méchanique. Ceux qui appar
nent à l'Aſtronomie ſont au n
bre de huit, ſçavoir, deux d
Caſſini dont le premier a pour
jet la parallaxe du Soleil & d
Lune. Le ſecond eſt une Obſe
tion de l'éclipſe de Soleil d
Août 1739. Le troiſiéme eſt d
Clairaut ſur la parallaxe que p
vent avoir les Etoiles fixes.
quatriéme & le cinquiéme ſon
M. de Thury & roulent ſur des
ſervations Aſtronomiques que
Académicien a faites à Montp
lier, & ſur l'éclipſe de Lune
24 Janvier 1739. avec deux au
éclipſes de fixes par la Lune.
ſixiéme Mémoire contient une
ſervation d'éclipſe de Lune d
Septembre 1737. faite à Quito
M. Godin. Il s'agit dans le ſep
me des réfractions aſtronomiq
obſervées au Pérou par M. B
guer. Le huitiéme & le dernier
l'obſervation de l'éclipſe du So
du 4 Août 1739. par M. le Mon
le fils.

De ces huit Mémoires nous choisirons celui où il est parlé de la parallaxe des fixes. M. Clairaut avoit traité en 1737. l'aberration apparente des fixes, il examine dans ce Mémoire l'effet que produiroit la complication de l'aberration des fixes avec la parallaxe. Parmi les diverses espéces de parallaxes, il y en a deux connues de tout le monde & faciles à imaginer, l'une resulte de la grandeur du diamétre de la terre, l'autre dépend de celle du diamétre de l'orbite annuelle de la Terre sur l'écliptique; il est vrai que la premiere n'est sensible que pour Mars, encore est-il necessaire que cette Planéte soit dans son périgée; la seconde a été trouvée jusqu'à present entierement insensible pour les étoiles fixes, mais comme il est très-vraisemblable que toutes les distances des fixes sont fort inégales entre elles, & qu'on ne les a pas toutes examinées, il est à propos de considerer ce qui

s'ensuivroit, ou quel dérangen
apparent cette parallaxe, si
étoit réelle, produiroit dans
berration des fixes reconnuë
jourd'hui de tous les Astronoı
Lorsque nous rendîmes compte
Mémoires de l'année 1738, n
parlâmes de la méthode qu'a
ployé Monsieur Clairaut p
calculer l'aberration (il doit
roître bien-tôt des Tables à ce
jet.) Ce qu'on peut déduire de
avantageux de ce dernier Mém
c'est que la théorie de la paral
jointe à celle de l'aberration
découvrir si quelques fixes ont
parallaxe, car l'aberration
étant commune s'il y a quel
fixe qui s'éloigne des régles
ont été établies sur cette mati
& que ces differences soient c
qui dérivent de l'aberration &
la parallaxe, on concluera la
rallaxe & sa quantité, ce qui
mentera infiniment le mérite
morceau de M. Clairaut.

La Géométrie nous offre
Mémoires, le premier est d
Clairaut sur la détermination

métrique de la perpendiculaire à la méridienne. Le second est de M. Thury sur les operations géométriques faites en France en 1737 & 1738. Il s'agit dans le troisiéme de recherches générales sur le calcul intégral par M. Clairaut.

Nous parlerons des operations géométriques. Le public est assez informé des avantages que l'on doit retirer de cette description géométrique de la France. On avoit proposé en 1733 differentes méthodes pour décrire le paralléle de Paris, plusieurs difficultés se presenterent, & l'on abandonna cette description; M. Cassini se détermina à ne point tracer le paralléle de Paris, mais plûtôt sa tangente au point où ce paralléle coupe la méridienne de Paris, où, ce qui est la même chose, la perpendiculaire à cette méridienne. La partie occidentale de cette perpendiculaire fut achevée en 1733, & l'autre partie orientale fut terminée en 1734. L'année suivante, c'est-à-dire, en 1735 & 1736 on décrivit

une autre perpendiculaire à la méridienne de Paris ; mais plus vers le midi à la diſtance de 60000 toiſes prolongée vers l'Occident, & elle ſe terminoit aux Côtes méridionales de la Bretagne. Enfin en 1737 on ſe propoſa de décrire une nouvelle méridienne qui paſsât par Nantes & allât ſe terminer du côté du Septentrion à Cherbourg & du côté du Midi à Bayonne. M. Maraldi accompagna M. de Thuri dans ce Voyage & ces deux Meſſieurs travailloient de concert à cette operation.

Pendant que ces illuſtres Académiciens ſongeoient à cette détermination, ils n'oublierent pas de déterminer la ſituation & le contour des Côtes. Ils ont eu ſoin dans le cours de leurs operations de s'aſſurer de pluſieurs baſes qui ont été meſurées avec toute l'exactitude poſſible. Si par ces précautions l'on parvenoit à connoître exactement les Côtes de l'Océan, il n'étoit pas moins important de connoître celles de la Mer

Méditerranée, pour y parvenir l'on a décrit un second paralléle qui se termine du côté de l'Occident à Bayonne, & du côté de l'Orient à Antibes, qui donnera les limites de toute la partie méridionale de la France. S'il restoit à nos Académiciens quelques intervalles pendant lesquels leurs travaux étoient suspendus, ils s'occupoient à diverses recherches sur la Physique, & ils répéterent dans ce pays-là diverses expériencees sur la propagation du son, afin d'examiner si le son se transmettoit toûjours avec le même degré de vitesse dans les climats differens : il n'étoit pas inutile de voir si la mer, & les dispositions des lieux que le son avoit à parcourir n'accéléroit ou ne retardoit point sa propagation. Toutes ces observations n'ont servi qu'à confirmer que le son s'est transmis dans des tems proportionnels aux distances & que le son plus ou moins fort parcoure ainsi qu'au-

LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XLIV.

AVRIL.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

qui ait moins de 30 degrés : on r
mesurera une nouvelle base da
la plaine du Roussillon, & on
vérifiera par une nouvelle base
l'extrémité de l'arc Septemtriona
Avec tant de précaution, il est
présumer qu'on arrivera à une pr
cision qui fera cesser toute disp
te. Nos Académiciens nous ass
rent que la plus grande partie de
travail est bien avancée. Les m
mes Astronomes portent le
vûë encore plus loin, car out
ces observations, ils comptent e
faire une semblable à Bourges q
est situé à la latitude la plus avan
tageuse pour déterminer la diffe
rence de la latitude. On se propo
se encore de mesurer quelques de
grés en longitude sur un parallél
à l'aide de feux que l'on fera à l
plus grande distance possible ave
de la poudre à canon dont on ob
servera l'instant de l'inflammatio
avec des pendules bien réglées, &
la difference des tems donnera cel-
le des méridiens. On aura de cett

maniere le rapport de la mesure d'un degré du parallele à celui du méridien sous correspondant, ce sont autant de comparaisons par lesquelles on concluera avec plus d'exactitude la figure de la Terre dans tous les sens. Cette derniere méthode est une des moins sujettes à l'erreur.

La Méchanique nous offre trois Mémoires, il y en a deux de M. Camus & un de M. Pitot. Nous ferons l'abrégé de tous les trois.

On connoit le mérite de M. Camus dans la méchanique, & on sçait l'étude particuliere qu'il en a faite, il y a un nombre infini de machines, & l'on ne peut guéres en faire l'émmération : chacune a son avantage particulier qui dépend le plus souvent des lieux où l'on veut la placer, & des circonstances ausquelles il faut avoir égard. Quoique les machines les plus simples soient préferables, il faut cependant convenir que faute de connoître les meilleures pro-

portions de leurs parties, on n'en tire pas tout le ſervice qu'on devroit en eſperer. Les ſeaux, par exemple, dont on ſe ſert pour tirer l'eau des puits ne paroiſſent pas une machine bien composée, il y a néanmoins divers moyens de la mettre en uſage, & M. Camus s'eſt proposé de rechercher la meilleure maniere de s'en ſervir pour élever l'eau.

Lorſqu'un puits eſt d'une médiocre profondeur cumme de 15 ou 16 pieds on ſe ſert dans pluſieurs endroits de ce qu'on appelle une baſcule attachée fixement au haut d'une eſpéce de fourche, à l'une des extrémités de cette baſcule on met un poids égal à la moitié du ſeau quand il eſt plein, de cette maniere on éleve l'eau avec beaucoup de promptitude. Mais lorſqu'un puits a quelque profondeur il faut avoir recours à quelqu'autre machine, & on ſe ſert aſſez volontiers d'une poulie par deſſus laquelle on paſſe, comme l'on

ſçait, une corde qui ſoûtient ordinairement deux ſeaux, car ſi l'on n'employoit qu'un ſeau on perdroit beaucoup de tems, & dans le cas même où l'on ſe ſerviroit d'un ſeul ſeau, celui qui tire l'eau a à ſoûtenir le poids du ſeau & celui de l'eau qu'il contient & de toute la corde, ce qui fait un poids aſſez conſiderable dans le moment où le ſeau commence a monter, car en ſuppoſant un puits de 40 pieds, & la corde peſer 8 livres & le volume d'eau 24, le moteur où la puiſſance ſera chargée de trente-deux livres, ce qui ſeroit trop conſiderable pour agir continuement & pendant un certain tems. Mais il faut convenir que ce poids diminue à meſure que le ſeau s'éleve, de maniere que le ſeau parvenu au haut de la mardelle, la puiſſance ne ſoûtient plus en entier le volume d'eau contenu dans le ſeau, il en faut ſouſtraire toute la peſanteur de la corde. Il eſt facile d'appercevoir, même dans ce pre-

mier cas, que la puissance
inégalement, & ne fait pas
emploi égal pendant tout le t
qu'elle est en mouvement.

Il faut examiner pareillemen
qui arrive dans la circonstance
l'on se sert de deux seaux, ce
est fort en usage, d'autant p
qu'on perd par là moins de te
que dans la premiere supposit
d'un seul seau. Dans cette secon
hypothése on ne supporte point
poids du seau, puisqu'il est te
en équilibre par le poids de l'au
seau qui descend à mesure q
l'eau monte. La difference des r
sistances que la puissance qui ti
l'eau éprouve pendant le tems
l'action est de deux fois la pesa
teur de la portion de la corde q
s'éleve. Car à mesure que l'ea
monte de la hauteur d'une toise
on a non-seulement une toise
moins à supporter; mais il y
encore une toise de corde qui pes
ou agit en sens contraire, c'e
pourquoi l'action de la puissanc

diminue & soûtient deux toises de corde de moins à mesure que le seau s'éleve d'une toise. Ainsi supposant un puits de 40 pieds de profondeur & une corde dont une longueur de cinq pieds pese une livre; si l'on veut tirer 20 livres d'eau, on commencera par soûtenir 28 livres de poids, puisque la corde pesera 8 livres: or l'eau étant élevée de cinq pieds, la puissance ne soûtiendra plus que 26 livres, & par conséquent lorsque le seau arrivera à la mardelle la puissance ne soûtiendra plus que 12 livres, sçavoir 20 livres d'eau moins 8 li-'res de corde pour le poids de 40 ieds que le puits a de profondeur, ır ces 8 livres de corde contreba-ncent 8 livres d'eau. Par un sem-ıble raisonnement on voit qu'il 'st pas possible de se servir d'une ılie avec deux seaux pour un ts de 150 pieds de profondeur, 'que la force d'un homme éva-à 25 ou 28 ne pourra agir inuement en y ajoûtant le

poids de la corde , de plus on d
remarquer l'inégalité de l'acti
de la puiſſance au commenceme
& à la fin.

Le treuil qui eſt en grand uſa
pour tirer de l'eau facilite de bea
coup la puiſſance, mais il ne ſa
ve point l'inégalité de l'action, ſ
que l'on employe un ſeau , ſ
que l'on en employe deux. C
l'arbre du treuil étant cilindriq
la reſiſtance diminue à meſure q
l'eau monte , & l'eſſentiel eſt q
la puiſſance travaille égaleme
avec la force & la viteſſe dont el
eſt capable. Il eſt donc viſible q
la puiſſance ayant au commenc
ment moins de facilité , & la reſ
ſtance diminuant à meſure que
ſeau s'éleve, le problême conſiſ
à faire que la puiſſance ſoûtienn
toûjours le même poids , c'eſt-à
dire que les *momens* ſoient égau
Or le ſeul moyen eſt que quand l
poids de la corde ſera plus grand l
puiſſance agiſſe par un plus lon
bras du lévier , & par un plu

court à mesure que le seau s'éleve : mais si nous avons imaginé la puissance agir par differens bras de levier, ce n'a été que pour faire l'application de ce raisonnement au poids qu'il faut élever, & faire penser que les rayons du treuil auquel la corde & le seau sont suspendus doivent croître dans le rapport des poids qui restent à monter. De ce raisonnement on tire une équation qui donne la courbe du corps solide cherché & formé de ces differens rayons, sa figure est un conoïde ou une espéce de cone tronqué, semblable a la fusée des montres à qui l'on a donné aussi cette figure, pour remedier aux diverses inégalités du ressort, dont les tensions seroient sans cette fusée plus fortes au commencement qu'à la fin. Dans le conoïde que M. Camus supplée à la place du treuil, il détermine la longueur de l'axe, les deux rayons des deux bases qui le terminent, après quoi il imagine que l'on creuse tout le long de cette espéce de fusée une renure ou

canal capable de contenir la cor
afin qu'en le roulant exactem
dans ce canal le rayon de la co
se trouve dans le plan du conoïc

Dans la resolution de ce pr
blême nous n'avons supposé qu
seau à élever. Mais si l'on en n
deux , comme c'est l'usage ,
sent tout d'un coup & l'avanta
& le désavantage pour l'inégal
de la puissance motrice. Car
supposant que la corde ne se r
double pas sur l'essieu cilindriqu
le poids qui descend & celui qu'
éleve sont appliqués à des lévie
égaux , ainsi l'effort de la puissan
est égal à la difference des *momen*
C'est pourquoi les *momens* extrêm
de la manivelle sont entr'eux com
me le poids de l'eau, plus celui d
la corde & le poids de l'eau moi
celui de la corde , ou ce qui e
la même chose , ces rapports ex
trêmes different entr'eux de deu
fois la pesanteur de la corde. L
puissance agit donc trop inégal
ment. Pour remédier à cet incon

ent on peut redoubler la cor-
ar le cilindre en lui faisant fai-
plusieurs tours les uns sur les
autres. Mais la corde ne s'arrange
pas toûjours de maniere que chaque tour soit placé sur le tour inférieur, ou ce qui est la même chose, le second rang ne se place pas sur le premier; il vaut donc mieux partager le cilindre en deux parties par une rondelle, & la question se reduira à trouver quel rapport il doit y avoir entre le rayon de la bobine quand elle est vuide & le rayon de la bobine quand elle est remplie de corde, car il faut que ces deux rayons soient tels que la puissance qui meut le treuil éprouve la même résistance au commencement & à la fin de l'élevation de l'eau qu'on veut élever.

Il est à remarquer que cette précaution où cet avantage qui résulte de cette double bobine ne corrige pas encore toute l'inégalité des *momens* opposés, car si l'on y a

fait réflexion, la puissance agit bien au commencement & à la fin avec la même action, mais elle varie entre ces deux extrémités. Or pour éviter ce défaut, on donnera à l'arbre du treuil une figure d'un double conoïde,& cela par les mêmes raisons que nous avons rapportées lorsqu'il s'est agi de monter un seul seau. La recherche de ce double conoïde, son équation, la construction de son équation, la considération des diverses branches de la courbe sont de ces choses qu'un Géométre ne laisse point échapper lorsqu'il peut en saisir l'occasion, & que M. Camus a maniées avec beaucoup d'art à la fin de son Mémoire.

Dans le second Mémoire que nous presente le même Académicien. Il s'agit de la meilleure proportion des pompes & des parties qui les composent. Les parties essentielles d'un pompe sont le corps de pompe, le piston, & les soupapes. La position la plus avanta-

geuſe d'une ſoupape eſt d'être horizontale & de ſe fermer perpendiculairement de haut en bas. La qualité d'une bonne ſoupape conſiſte dans ſa grandeur, il n'eſt pas indifferent (ſelon M. Camus) d'augmenter ou de diminuer la grandeur d'une ſoupape, il y a, ſelon lui, un diamétre convenable & déterminé pour les ſoupapes lorſque celui de la pompe & la viteſſe du piſton eſt donnée, il prétend encore que l'épaiſſeur de la ſoupape doit avoir un rapport fixe & déterminé ſelon la charge & la colonne d'eau qu'on doit élever. L'uſage ordinaire eſt de donner à une ſoupape un diamétre égal à la moitié de celui du piſton. Or M. Camus prétend que cet uſage eſt mauvais, parce que ; dit il, deux pompes qui fourniſſent la même quantité d'eau dans un tems donné doivent avoir des ſoupapes de même diamétre pour être également bonnes, cependant, continue-t-il, deux pompes peuvent fournir la

même quantité d'eau dans un t
donné sans avoir le même diar
tre. Donc, dit-il, deux pompes p
vent avoir des soupapes de mê
diamétre sans avoir elles-mêr
des diamétres égaux. L'Auteur
Mémoire ne faisant point dép
dre les ouvertures des soupapes
diamétres des tuyaux, ou des c
de pompes est obligé de cherc
à déterminer les plus petits dia
tres qu'on peut donner aux p
pes pour les quantités d'eau qu
les doivent fournir; on fait a
ment l'application de ce raison
ment aux clapets qui ne sont
des espéces de soupapes; il
dans ce Mémoire quelques dét
qui dépendent d'une Géomé
toûjours très-fine & très-délica

M. Pitot qui s'est fort distin
par divers Mémoires qu'il no
donnés sur l'Hydraulique n
presente le troisiéme morceau
regarde la méchanique, il s'
pareillement de l'usage des p
pes. Ce Mémoire est une suite

Essai sur la Théorie des pompes que le même Auteur avoit commencé dès l'année 1735, & dans lequel il avoit déterminé le plus grand effet qu'on puisse esperer des pompes (le moteur étant donné). Dans celui-ci M. Pitot veut démontrer que les diamétres des ouvertures des soupapes & des tuyaux montans doivent être les plus grands qu'il soit possible & qu'une pompe sera la plus avantageuse lorsque ces diamétres seront égaux à celui du cercle de la base du piston. Il conclut encore que les soupapes doivent être les plus légéres qu'il soit possible, & que si leur poids pouvoit être égal à celui d'un pareil volume d'eau, elles seroient à cet égard les plus parfaites. Toutes ces propositions accompagnées du calcul algébrique qui convient à la matiere, & démontrées par M. Pitot ne paroîtront peut-être pas à quelques Lecteurs convenir en tout avec celles que M. Camus a déduites & que nous avons rapportées. Il est nécessaire

pour en ſentir la difference d'exa miner les élémens dont partent le Auteurs qui traitent ces matiere qui toutes tiennent à la Géomé trie d'un certain côté, mais encor plus à la Phyſique, & par conſé quent participe de cette incertitud dont la Géométrie ne peut tirer le Phyſico-Mathématiciens.

M. Pitot finit par refuter un propoſition qui ſe trouve inſeré dans l'Hydraulique de M. Bélido & dont nous avons eu occaſion d parler dans le tems que nous avon rendu compte de cet Ouvrage util par beaucoup de choſes qu'il contient.

Obſervations Météorologique faites à l'Obſervatoire Royal pendant l'année 1739.

La quantité de pluye tombée en 1739 à l'Obſervatoire a été de 19 pouces 1 ligne un 6me la pluye de ſix premiers mois a été de 8 pouce 11 lignes un 6me & celle des derniers a été de 10 pouces 2 lignes. On remarque que cette année a été la plus pluvieuſe depuis 1713.

Le plus grand froid de l'année

1739. a été dans le mois de Novembre depuis le 24 jusqu'au 28 par un tems serain & un petit vent d'Est & les Thermométres ont marqué la plus grande chaleur de l'été les 20, 21 & 22 Juillet.

Le Barométre a marqué la plus grande hauteur du mercure à 28 p. 3 l. & demi les 5, 6 & 7 Fevrier par un vent du Sud.

La déclinaison de l'aiguille aimantée a été pendant le mois de Décembre de 25 d. 30' au Nord-Ouest.

HISTOIRE GE'NE'RALE d'Espagne, traduite de l'Espagnol de Jean de Ferreras, enrichie de Notes Historiques & Critiques, de vignettes en taille douce, & de Cartes Géographiques. Par M. d'Hermilly. Tome III. pp. 582. non compris la Préface, la Table Chronologique & autres qui contiennent près de cent pages. A Paris, ruë Saint Jacques, chez Charles Osmont, Jacques Clousier, Louis-Etienne Ganeau. *1744. in-4°.*

MONSIEUR d'Hermilly a mis à la tête de ce Volume une longue Préface qui n'est autre chose qu'une sçavante Dissertation sur l'origine du Royaume de Navarre. Comme c'est un des points les plus difficiles de l'Histoire d'Espagne & sur lequel les Historiens tant Espagnols qu'étrangers, se sont le plus partagés : Le sçavant Traducteur a cru qu'il pouvoit d'autant moins se dispenser de l'éclaircir, que Ferreras, selon lui, ne l'a pas traité avec toute l'exactitude qui lui est ordinaire.

Il resulte des differentes recherches dans lesquelles M. d'Hermilly a été obligé d'entrer, & qu'il faut lire dans la Préface même, que loin de placer l'origine du Royaume de Navarre avec Mariana peu de tems après l'invasion de l'Espagne par les Sarrasins ou vers l'an 800 ou 825, comme ont fait Don Roderic Archevêque de Tolede, & le P. Petau, ou même depuis

l'an 830 jusqu'en 840 sous Inigo-Aressa Comte de Bigorre, que le P. d'Orléans dans ses révolutions d'Espagne regarde, après plusieurs Historiens, comme le premier Roi de la Navarre, qu'elle ne formoit point encore un Royaume en 857, quoiqu'elle fît déja un Etat particulier. Mais comme il paroît certain que pendant les 23 ans qui suivirent cette époque jusqu'à l'an 880 que mourut Don Garcie, ce Prince posséda la Souveraineté de la Navarre à titre de Roi: On ne peut douter, selon M. d'Hermilly, qu'on ne doive placer l'origine de ce Royaume dans cet intervalle. Ce même Don Garcie eut pour Successeur Don Fortun surnommé le Moine son fils aîné qui après un regne de 25 ans abdiqua la Couronne en faveur de Don Sanche son frere.

Après avoir ainsi fixé l'époque de l'établissement du Royaume de Navarre, le Traducteur reprend dans ce troisiéme Tome la quatrié-

me partie de l'Hiſtoire d'Eſpagne & la continue depuis le commencement du 10me ſiécle juſqu'à la fin du 12me. Nous nous contenterons, comme nous avons fait dans les Extraits que nous avons donnés des deux premiers Volumes, de remarquer ce que nous trouverons dans celui-ci de plus propre à faire connoître en général, & l'Ouvrage même de Don Ferreras, & les éclairciſſemens que M. d'Hermilly y a ajoûtés dans un grand nombre de notes qui accompagnent ſa Traduction.

Ainſi, quoique tous les Hiſtoriens modernes d'Eſpagne écrivent que ſous Don Troïla Roi de Léon, Prince inhumain & cruel, les Caſtillans irrités de ſes véxations, & de ce qu'il avoit fait mourir pluſieurs de leurs Comtes, ſecouerent le joug de ſa domination, & formerent vers l'an 924 une eſpéce de Republique ſous le gouvernement de deux Juges, dont le premier fut chargé de l'adminiſtration de la

Justice, & le second du commandement des armes, Don Ferreras montre tant par le silence des Historiens contemporains, que par d'autres preuves qui ne paroissent pas souffrir de replique, que cette prétenduë érection de la Castille en Republique, n'est qu'une chimere. Cependant, dit M. d'Hermilly dans la note qu'il a faite sur cet endroit, » Mariana accoûtumé » à recevoir toutes les Fables n'a » pas manqué d'inserer celle-ci » dans son Histoire d'Espagne. Il » ajoûte même, sans doute pour » mieux accréditer son recit, que » l'on voit encore à deux lieuës de » Medina de Pamar, dans une » petite ville appellée Béjudico, » une espéce de Siége ou Tribunal, » dont l'Ouvrage paroît fort an» cien, où l'on croit sur une vieille » Tradition, que les deux Juges » avoient coûtume de s'asseoir, » quand ils administroient la justi» ce, & publioient leurs Ordon» nances; mais l'on ne sera pas la

» duppe de tout ce raisonnement, » lorsqu'on lira les sages réfléxions » de Ferreras. « Le P. d'Orléans a cru néanmoins devoir suivre Mariana sur ce point.

Don Froila étant mort de la lépre, ce qui fut regardé comme une punition de sa tyrannie, Don Alphonse IV. son fils lui succeda; mais peu de tems après dégoûté des fatigues du gouvernement, il l'abdiqua en faveur de son frere Don Ramire II. & se retira dans le Monastere de Sahagum, où il prit l'habit religieux; soit qu'il s'ennuyât de ce genre de vie, ou qu'il cedât à la sollicitation de quelques Seigneurs du Pays qui le presserent de remonter sur le Trône dans l'esperance qu'ils y trouveroient plus d'accès que Ramire ne leur en donnoit, Don Alphonse voulut reprendre le Sceptre; mais son frere Prince courageux & qui dans ce tems-là même marchoit avec une armée formidable contre les Mahométans, la tourna contre

la Ville de Léon qui s'étoit déclarée pour Don Alphonse. Don Ramire l'y tint bloqué pendant deux ans, & ne laissa pas pendant cet intervalle de faire quelques conquêtes sur les Infidelles. La famine devint si grande dans la Ville de Léon, que les habitans forcerent Don Alphonse à se rendre & à se mettre à la merci de son frere. Ce Prince lui fit crever les yeux aussibien qu'à trois de ses cousins qui s'étoient revoltés contre lui dans les Asturies, & les condamna à passer leurs jours dans une étroite prison, cependant ayant appris qu'on les y traitoit avec beaucoup de rigueur, ils furent transferés par ses ordres à Ruiforco près de la Ville de Léon dans un Monastere qui fut bâti exprès; on y eut pour eux tous les égards dûs à leur naissance, & ils y finirent leur vie.

Don Ferreras termine la quatriéme partie de son Histoire par quelques réflexions sur les principales raisons qui après l'invasion des Sa-

rasins conserverent les restes de la Monarchie des Goths resserrée dans les montagnes des Asturies, & sur les évenemens qui mirent insensiblement le Roi Don Pélage & ses Successeurs en état de reprendre sur les Infidelles une grande partie des pays dont ils s'étoient emparés. 1°. Leur ambition fut ce qui commença, selon lui à affermir le nouveau Royaume des Asturies. Les Califes de Damas non contens d'avoir acquis la domination de l'Espagne, voulurent encore s'emparer de la France, & ordonnerent à leurs Gouverneurs d'y passer avec de nombreuses armées. Ceux-ci obéirent, & inonderent de Troupes l'Aquitaine jusqu'à Tours, & la Gaule Gothique jusqu'à Arles. Dans les batailles qu'ils furent obligés de soûtenir contre Eudes, Charles Martel, & Pepin, ils perdirent quantité de monde & toutes leurs forces. Trop occupés dans ce pays, & trop acharnés à y faire de nouvelles conquêtes, ils

ſe mirent hors d'état de rien entreprendre contre le nouveau Royaume des Chrétiens, dont ils faiſoient d'ailleurs peu de cas, & qui profitoit cependant de leur négligence pour jetter de profondes racines.

2°. Les guerres inteſtines que les Mahométans d'Eſpagne eurent entr'eux ; ces guerres furent ſuivies de l'établiſſement d'une nouvelle Monarchie dans la famille des Omniades qui ſe déclarerent indépendans des Abaſſides, Califes de Damas. De-là naquirent de grandes révolutions parmi les Infidelles, & dès lors ils ne furent plus en état de réunir leurs forces contre les Chrétiens.

3°. La revolte des Gouverneurs de Saragoſſe & d'Hueſca ayant attiré en Eſpagne les armes de Charlemagne, & celles de ſes Succeſſeurs qui firent pluſieurs conquêtes ſur les Mahométans, la neceſſité où ils ſe trouverent de reſiſter à des ennemis auſſi puiſſans

& auſſi formidables que les Rois de France, ne leur permit de ſonger qu'à ſe deffendre & non à détruire les Rois d'Aſturie.

Telles ſont en général les raiſons qui ſelon Don Ferreras dans les trois derniers ſiécles dont il vient de donner l'Hiſtoire, empêcherent l'entiere deſtruction de la puiſſance des Chrétiens dans l'Eſpagne, & qui concoururent avec les moyens que la Providence employa dans la ſuite pour procurer l'entier rétabliſſement de cette illuſtre Monarchie.

Un des moyens qui y contribuerent le plus dans l'onziéme ſiécle par lequel l'Auteur commence ſa 5me partie, fut d'un côté la diviſion qui ſe mit parmi les Infidelles qui n'ayant juſqu'alors obéi en Eſpagne qu'à un ſeul Souverain, en reconnurent dans la ſuite pluſieurs, dont les plus puiſſans furent ceux de Tolede, de Cordoüe, de Saragoſſe, & de Valence. De l'autre côté la réunion des Con-

ronnes de Castille & de Léon fut la tête de Don Ferdinand frere de Don Garcie Roi de Navarre. Cette réunion rendit ce Monarque très redoutable aux Mahométans ; mais Ferreras avoüe que depuis ce tems il ignore tout ce qui s'est passé chez eux par la suite, faute d'avoir trouvé quelques monumens qui ayent pû lui en donner connoissance.

Il observe sous l'année 1060 que plusieurs Historiens d'Espagne parmi lesquels on compte Mariana, rapportent que dans ce tems les Empereurs voulurent exiger que les Rois d'Espagne se reconnussent pour leurs feudataires & leur prêtassent foi & hommage ; qu'il y eut là-dessus une grande conference dans laquelle quelques-uns soûtinrent, qu'il falloit souscrire à cette demande ; mais que Rodrigue-Diaz de Vivar, que Mariana fait ici paroître sur la Scéne pour la premiere fois, fut d'un sentiment contraire, qui prévalut, &

lui attira de grands applaudiſſemens ; que ce généreux Eſpagnol ſi fameux par les faits romaneſques dont on a ſemé ſon Hiſtoire, fut député pour aller deffendre l'indépendance de l'Eſpagne contre les prétendus droits de l'Empire dans un Concile qui ſe tenoit alors en France, & que s'étant rendu à Toulouze, il s'en retourna couvert de gloire & avec l'approbation du Pape qui parut convaincu de la juſtice du refus que faiſoit l'Eſpagne de relever de l'Empire. » Telle eſt, *dit l'Hiſtorien*, » la ſubſtance de ce Conte, dont » les circonſtances ſont differentes » dans les Auteurs. Cette preten» tion eſt une pure fable, car je » n'en ai trouvé aucun veſtige ni » dans les Ecrivains d'Allemagne, » ni dans d'autres de ce tems; outre » que l'Hiſtoire de ce ſiécle juſqu'à » l'exaltation du Bienheureux Gre» goire VII ne permet point qu'on » la croye ; & que celle du Pontifi» cat de ce ſaint Pape, laiſſe enco-

» re moins de doute à ce sujet, par
» conséquent ce Conte ne mérite
» pas que je m'étende davantage
» pour en faire sentir la fausseté
» aux personnes versées dans l'Hi-
» stoire.

Il abandonne de même, dit-il plus bas, à la crédulité du Lecteur, la fidélité incorruptible que Don Diegue Ordoñez, & les fils d'Arias Gonçale témoignerent à la mémoire de Don Sanche Roi de Castille & de Léon qui périt malheureusement de la main d'un traître ; il traite ce qui en a été dit de contes de Chevalerie. » Quiconque, *ajoûte le Traducteur dans*
» *une note*, voudra en avoir une
» parfaite connoissance pourra les
» voir dans le Livre 9me de l'Histoi-
» re d'Espagne de Mariana, où ils
» sont détaillés fort au long, &
» dans le Pere d'Orléans qui les a
» aussi adoptés.

C'est ainsi que Ferreras s'explique au sujet d'un démêlé qui survint entre Gregoire VII & les Rois

Chrétiens d'Espagne, ce Pape entreprit de leur prouver qu'ils étoient feudataires du Siége Apostolique sous prétexte, qu'avant l'invasion des Sarasins toute l'Espagne relevoit du S. Siége, d'où il prétendoit que les Princes Chrétiens ne pouvoient y faire de conquête sans son ordre. Il leur citoit pour exemple le Comte Eblon de Roussillon, qui avoit obtenu cette permission sur la promesse, qu'il avoit faite de reconnoître tenir du Siége Apostolique tout le pays qu'il enleveroit aux Maures, & de payer pour cet effet au S. Siége un certain tribut dont on étoit convenu. Sur ces fondemens, il les exhortoit de ne point hésiter de se soûmettre à sa juste demande, & de payer aux Successeurs de S. Pierre une redevance, s'ils vouloient continuer leurs conquêtes.

» Il y a lieu de croire, *dit Ferreras*, que cette Lettre causa » beaucoup de surprise aux Rois » d'Espagne qui ne trouvoient

» point le S. Pontife aussi fondé
» dans ses prétentions qu'il se l'i-
» maginoit. En effet aucun Roi
» Goth depuis Recared le Catho-
» lique (parce que tous les pré-
» decesseurs de celui - ci étoient
» Ariens) jusqu'à Witiza & Don
» Roderic, n'avoit rendu l'Espa-
» gne tributaire du S. Siége, quoi-
» que quelques-uns d'entr'eux fus-
» sent très-devots à la Sainte Eglise
» Romaine ; & il n'est fait aucune
» mention de cette dépendance
» dans l'Histoire des Goths, ni dans
» l'Histoire Ecclesiastique de ce
» tems ; d'où il suit que le S. Pon-
» tife exigeoit un droit qui ne lui
» appartenoit pas ; je m'imagine,
» *continue t-il*, que cette idée lui
» fut suggerée par le Cardinal
» Hugues le Blanc, qui est très-dé-
» crié dans les Annales Ecclesiasti-
» ques, sans qu'il soit besoin de
» m'étendre davantage sur ce point,
» quoique le Cardinal Baronius y
» ait fort insisté faute de réfléxion.

Nous n'oublierons pas non plus

tend que Mariana, le Pere Charenton ſon Traducteur, le Pere Petau, l'Abbé de Vayrac, le Pere d'Orléans, & les Hiſtoriens de la nouvelle Hiſtoire de Languedoc ſe ſont ſouvent & conſiderablement trompés, liront avec plaiſir les notes que M. d'Hermilly a faites, ſur tous ces endroits. Mais la plûpart de ces notes qu'on peut regarder comme autant de Diſſertations, ne ſont pas ſuſceptibles d'Extrait; nous donnerons celui du Volume ſuivant dans le prochain Journal.



fors qu'il ne s'étend point à l'imitation de la plûpart des Historiens sur les actions du » Valeureux » glorieux Chevalier Rodrigue » Diaz de Vivar, appellé communément le Cid. Ce Héros mourut en 1099 à Valence qu'il avoit enlevé aux Mahométans, & dont il fut depuis le Souverain. » On ne » peut douter, *selon lui*, que les » exploits du Cid n'ayent été très-» nombreux, & très éclatans, mais » il avoüe qu'ils ont eu le malheur » d'être enveloppés de tant de » contes fabuleux qu'il n'est guéres » possible d'y distinguer le vrai du » faux.

Ce Volume qui va jusqu'à la fin du douziéme siécle, finit par le mariage de Doña Blanche Infante de Castille avec Louis VIII, Roi de France, alors Dauphin. Ceux qui voudront approfondir ce qui concerne les difficultés Chronologiques qui se presentent presque partout dans l'Histoire d'Espagne, & sur lesquelles M. d'Hermilly pré-

tres. Nous ne le ſuivrons pas dans l'expoſé qu'il fait des variations auſquelles ſon plan a été expoſé, mais nous ne croyons pas devoir omettre la priere qu'il fait aux curieux qui auroient dans leurs Bibliothéques quelques Ouvrages de M. Chirac qu'il n'a pû recouvrer, de les lui communiquer, ſoit en les adreſſant à M. Chicoyneau, premier Medecin du Roi, ou au Libraire qui débite le preſent Recueil. Les morceaux qui ont échappé aux recherches de l'Editeur ſont une Theſe de M. Chirac ſur la paſſion iliaque, une feuille volante ſur le foie, & trois Lettres du même contre M. Vieuſſens, au ſujet de l'extraction de l'acide du ſang, ſignées du nom de M. Chirac, ou de celui de Julien, ſous lequel il s'étoit déguiſé.

Cet avis eſt ſuivi d'une notice des morceaux qui compoſent le Recueil. Nous ne nous y arrêterons pas, étant dans le deſſein de les faire connoître en détail. Nous

remarquerons seulement qu'il est prouvé par l'Editeur que les prétenduës innovations reprochées à M. Silva dans le traitement de la petite vérole, parce qu'il y faisoit communément usage de l'émetique, & de la saignée, souvent réiterée, sont des crimes qui lui sont communs avec les Medecins les plus célebres, & les plus attachés à la doctrine d'Hippocrate.

La Préface est terminée par une Lettre de M. Chicoyneau à l'Editeur, où après des remercimens de l'interêt qu'il a pris à la gloire de M. Chirac, M. Chicoyneau remarque que son illustre beau pere avoit, long-tems même avant sa mort, abandonné le parti des Medecins Humoristes, pour prendre celui des Méchaniciens, & par la réfléxion de l'Editeur qu'il seroit aisé au Lecteur de substituer les principes de ces derniers à ceux des Humoristes emploiés dans tous les Ouvrages de M. Chirac.

La premiere piece du Recueil

eſt l'Eloge Hiſtorique de ce célébre Medecin, compoſé par M. de Fontenelle, & inſeré dans les Mémoires de l'Académie Roiale des Sciences.

Ce morceau étant ſuffiſamment connu, tant parce qu'il ſe trouve dans les Mémoires de cette Académie, que parce qu'il eſt compris dans les Œuvres de M. de Fontenelle, qui ſont entre les mains de tout le monde, nous paſſons tout d'un coup au ſecond.

La ſeconde piece eſt une Epitaphe Latine pour M. Chirac, compoſée par M. Medalon à preſent Docteur en Medecine. On peut voir dans la notice contenuë dans la Préface quelques anecdotes à ſon ſujet.

La troiſiéme eſt un abrégé de la vie de M. Silva, où l'on voit qu'il naquit à Bordeaux le 13 Janvier 1682; que ſon pere tira ſi avantageuſement parti des diſpoſitions naturelles de ſon fils, qu'à l'âge de dix-neuf ans il paſſa Docteur à Montpellier

Montpellier avec un applaudissement universel. M. Silva, à peine Docteur, vint apprendre la pratique à Paris, où il s'attacha à M. Helvetius, qui connoissant bientôt le mérite de son éleve, se fit un plaisir de le produire.

M. Silva connoissoit trop l'utilité qu'un Medecin peut retirer de la Chimie, de la Pharmacie, & de la matiere medicinale, pour se mettre dans la pratique sans en avoir acquis une connoissance suffisante. On voit que pendant qu'il demeuroit chez un Apoticaire, où il s'étoit mis à dessein, il fit un Ouvrage sur ces matieres, & ce qui lui donna occasion d'en composer un autre sur des matieres de Litterature.

L'Auteur de la vie nous apprend ensuite son attachement à la pratique de la Medecine, l'Histoire de son mariage, les succès qu'il eut lorsqu'il fit sa Licence a Paris, où il fut reçu Docteur en 1712. Ce fut peu de tems après que la santé

renduë par ses conseils à une Dame d'une naissance illustre, que les Medecins les plus célébres ne pouvoient soulager, mit M. Silva en une grande reputation, que la guerison inesperée de M. le Duc de Beauvilliers malade à Arras ne fit qu'assurer.

Elle étoit si bien établie en 1721. que M. le Duc d'Orléans le fit appeller aux Consultations qui furent faites pour la maladie dont le Roi étoit alors attaqué. Cet honneur lui valut un Brevet de 1500 livres de pension.

La petite vérole meurtriere de 1723 manqua de détruire ses esperances de fortune. On voulut s'en prendre à lui des cruautés de la maladie. Il fut obligé de faire son apologie, & c'est ce qui a produit le morceau dont nous rendrons compte après celui-ci. M. le Duc s'étoit trop bien trouvé des conseils de M. Silva pour en juger aussi désavantageusement. Loin de cela il le choisit pour son premier

Medecin, & plusieurs Brevets de pension attestent la confiance dont la maison de Condé l'a constamment honoré; confiance qui engagea M. le Duc à le faire nommer par le Roi en 1724 à la place de Medecin Consultant.

Mais sa reputation n'étoit point renfermée dans les bornes de la France. L'Electeur de Baviere le fit venir à Munich en 1726, & ce Prince, qui le garda assez long-tems auprès de sa personne, lui marqua sa satisfaction par les presens dont il le combla.

L'année suivante M. Silva mit au jour son Traité de l'usage des differentes sortes de saignées, dont on peut voir le sort dans la vie même. Il eut le bonheur en 1728 de contribuer au retablissement de la santé du Roi attaqué de la petite vérole, & de conserver à la France Monseigneur le Dauphin, malade en 1737; ce qui lui mérita des Lettres de noblesse dattées du mois de Fevrier 1738.

Les occupations de M. Silva l'écarterent des compagnies sçavantes, où il ne vouloit point servir de nombre, & il seroit mort sans participer aux honneurs litteraires, si l'Académie de Bordeaux ne l'eut adopté en qualité d'associé peu de tems avant sa mort arrivée au commencement de l'année 1742, dans la soixante & uniéme année de son âge.

La quatriéme Piece du Recueil est les Observations que M. Silva fit sur la petite vérole épidémique de 1723.

Il est difficile de donner un précis d'un Ouvrage qui n'est lui-même qu'un précis, puisqu'il ne contient que 60 pages. Nous allons pourtant essaier d'en donner une idée. Il commence par décrire la fievre qui précedoit & accompagnoit l'éruption, dont il fait cinq classes principales ; il distingue ensuite les petites véroles en plusieurs espéces relativement à la disposition & à la figure des boutons, ou

pustules; après quoi il parle des accidens qui accompagnent le cours de la maladie; puis il vient aux prognostics fondés sur ses observations. Il est plus aisé de tirer parti de ce qui concerne la cure.

M. Silva voïant qu'il y a dans la petite vérole inflammation de toute l'étenduë de la peau; qu'en consequence de l'embarras des glandes cutanées il y a suppression de la transpiration; qu'il y a hémorrhagies par le nez, délire, assoupissement, convulsions; qu'il sort plus de boutons à la tête que par-tout ailleurs; que ceux qui meurent de la petite vérole ont des engorgemens, ou même des épanchemens de sang, dans le cerveau & le cervelet; regarde la saignée, réiterée jusqu'à ce qu'on soit à l'abri de ces accidens, comme absolument indispensable. Ce remede procure d'ailleurs deux avantages, que l'éruption se fait plus aisément, & que la suppuration est moins orageuse.

Après un nombre suffisant de saignées & un lavage très-abondant, M. Silva a recours aux émetiques, seuls, ou mêlés aux purgatifs. Il faut lire dans l'Ouvrage les avantages de cette pratique, dont le moindre n'est pas d'évacuer les impuretés des premieres voies, qui pourroient produire dans le cours de la maladie des fievres étrangeres, dont la complication seroit funeste. Il a été jusqu'à réïterer ce remede de deux jours l'un dans les confluentes malignes, jusqu'à ce que la suppuration fût bien établie. Il expose les cas où il convient de donner à l'Ipecacuanha la préference sur les autres émetiques.

Nous ne pouvons le suivre dans le traitement de chacun des accidens qui ont caractérisé la petite vérole dont il fait l'Histoire: nous observerons seulement 1°. que dans le cas où la fievre double tierce se joignoit à celle qui est essentielle à la maladie, il ne balance pas, quand le malade a été suffi-

ſamment purgé, à placer aſſez de quinquina entre la fin d'un redoublement & le commencement de l'autre pour être ſur de prévenir le retour de l'accès. On trouvera dans l'Ouvrage les raiſons de cette pratique. Nous remarquerons en ſecond lieu que lorſque la fievre de ſuppuration étoit exceſſive, il feſoit ouvrir les puſtules avant leur parfaite maturité, n'en laiſſant que quelques-unes pour faire connoître plus particulierement l'état du malade. Ce procedé a toûjours diminué dès le jour même la fievre, & la chaleur.

M. Silva termine ſes Obſervations par de nouvelles réfléxions pour prouver que la ſaignée ne peut être reputée cauſe de la mort de ceux qui ont ſuccombé à la petite-vérole dont il parle, & fait voir que s'ils ſont morts après avoir été ſaignés, c'eſt qu'ils ne l'ont pas été ſuffiſamment, ou aſſez tôt, le dépôt étant fait lorſqu'on a emploié le remede.

Nous ne dirons rien du cinquiéme morceau, qui eſt une Diſſertation traduite du Latin de M. Jean Maurice Hengſtmann *de medicamentis Germaniæ indigenis Germanis ſufficientibus*, dont on trouvera l'Extrait dans notre Journal de l'année 1730; & nous paſſerons à la ſixiéme qui eſt la traduction d'une Théſe que M. Silva fit ſoûtenir en 1713 ſur la queſtion, *an ſeminis virilis aura cum ſanguine muliebri permiſcetur in conceptu ?*

L'Auteur commence par l'expoſition des ſignes de la conception, où l'on voit que toutes les parties du corps ſe reſſentent de ce changement d'état, ce que M. Silva attribue à l'épaiſſiſſement des liqueurs, prouvé par la ſaignée même; épaiſſiſſement qui n'eſt rien moins qu'inutile à la conception, puiſque les femmes dont le ſang eſt trop acre ne deviennent fécondes que quand ce deffaut a été corrigé, ou quand le bain a temperé la chaleur du ſang. Auſſi les fem-

mes des païs chauds ſont-elles moins fécondes.

Dans le ſecond Corollaire, M. Silva reprend en détail tous les ſignes qui annoncent la conception, & tous les accidens de la groſſeſſe, & fait voir qu'ils n'ont d'autre cauſe que l'épaiſſiſſement des liqueurs. Mais la fermentation du ſang vient-elle à ſe retablir, il ſe gonfle, les fibres de l'uterus ſe contractent, détachent les racines de l'arrierefaix, font manquer d'alimens à l'enfant, lequel par ſon agitation cauſe des douleurs qui determinent les eſprits à couler en plus grande abondance dans le diaphragme & les muſcles du bas ventre, qui preſſant l'uterus avancent l'accouchement, & le terminent.

L'épaiſſiſſement du ſang des femmes groſſes (Coroll. III.) eſt l'effet du mélange de l'eſprit ſéminal, qui ne peut être porté aux ovaires que par l'entremiſe des ſſeaux ſanguins ; ce que l'Au-

teur prouve par l'infertion des trompes dans l'uterus qui eft telle qu'elle eft couverte par une efpéce de valvule qui empêche le vent, & le ftilet, de paffer de l'uterus dans les trompes, quoiqu'ils paffent aifément des trompes dans l'uterus; par la fituation du pavillon de la trompe, qui eft éloignée de l'ovaire de deux travers de doigt, & dont les franges n'embraffent les ovaires que trois ou quatre jours après le congrès fecond; par l'épaiffeur des membranes des ovaires & des œufs mêmes, qui feroit obftacle à l'entrée de l'efprit féminal par les dehors; par l'obftruction, & la ligature artificielle, des trompes, qui n'eft point un obftacle à la fécondité; par l'obfervation que les femmes conçoivent plus aifément immédiatement après l'écoulement de leurs régles, & que celles qui n'en ont jamais eu deviennent rarement fécondes; parce que les femmes plus fenfibles au plaifir conjugal conçoivent plus aifément.

Il fait voir dans l'Ouvrage même de nouvelles preuves de sa proposition tirées de la disposition des parties génitales des quadrupedes ; des concrétions ou obstructions formées dans celles des femmes ; la maniere dont l'œuf est fécondé par l'esprit séminal ; & dans le dernier Corollaire d'autres preuves de son passage dans le sang.

La septiéme Piece n'étant qu'un abrégé de la Doctrine contenuë dans le Traité de M. Silva sur l'usage des differentes sortes de saignées, nous croions devoir renvoier les Lecteurs à l'Extrait que nous avons donné de cet Ouvrage dans le tems de sa nouveauté, & nous passerons à la Lettre de M. Chirac, pour lors Professeur à Montpellier, sur la Structure des Cheveux, imprimée originairement en 1688, & devenuë fort rare.

Ce qui donna à M. Chirac occasion de rechercher la structure des cheveux fut une Thése qu'on devoit soûtenir à Montpellier sur la

maladie nommée *Plica*, endemique en Pologne, & dont les principaux accidens sont que les cheveux se hérissent & s'entrelacent, & qu'il en sort du sang quand on les coupe ; accidens dont il seroit fort difficile de donner des raisons physiques, s'il étoit vrai, comme on le croioit autrefois, que les cheveux ne sont qu'un excrément, qui, moulé par les pores qui lui donnent passage, comme par une filiere, acquerent en passant la configuration qu'ont les cheveux & poils. Mais écoutons M. Chirac, & le prodige disparoîtra.

La racine de chaque poil est un petit oignon, ou capsule cartilagineuse, formé par des filamens tendineux de la surface interne de la peau qui se réunissent en un faisceau au bas de la capsule. Elle est tapissée en dedans d'une membrane glanduleuse qui laisse par le bas un espace assez considerable rempli de sang qui baigne la racine du poil, lequel tient par des filamens

au fond de la capsule. Le poil est creux par le bas, à la maniere des plumes, & son canon renferme une rangée de petites vésicules qui forment un fétu semblable à celui qu'on trouve dans les plumes. On trouve aussi des poils qui n'ont pas la partie inférieure du canon tronquée, sans cependant que le fétu leur manque; autre point de ressemblance avec les plumes. Si le fétu ne paroît point dans quelques sujets, c'est qu'il est rempli d'un suc transparent & gelatineux, semblable à celui qui se trouve dans les plumes des oiseaux: il n'est visible que quand il est rempli d'une liqueur sanguinolente, à moins qu'on ne le fasse sortir en comprimant le poil avec quelque instrument.

M. Chirac n'a point vû l'entrée des arteres dans le poil, mais il soupçonne qu'elles entrent par le bas de l'oignon, entremêlées avec les filamens qui vont en former la tige, & qu'elles s'étendent dans

le corps glanduleux dont le fétu tire ſon origine. Au reſte il pourroit ſe faire, ſelon lui, que le ſang ne ſe porteroit pas immédiatement des arteres à la tige du cheveu, mais que s'épanchant au fond du bulbe, ſa ſéroſité fût pompée par les racines du poil qui par leur prolongement en vont former la tige. Car les poils ſont un petit faiſceau de fibres; ce qui eſt prouvé clairement par la facilité qu'ils ont à être diviſés ſelon leur longueur. Ils reſſemblent à un brin de baleine.

Il eſt aiſé en conſéquence de cette ſtructure du poil d'expliquer les phénoménes que preſente la plica. Le relâchement de ſa tige, quelle qu'en ſoit la cauſe, donnera entrée dans le canon à des ſucs plus groſſiers que ceux qu'il admet dans l'état naturel, &, ſuivant que le relâchement ſera inégal dans les filets dont le poil eſt compoſé, il s'inſinuera d'un côté plus de liqueurs que dans l'autre, ce qui

fera courber chaque cheveu, & produira nécessairement l'entrelacement de la totalité. Le canon étant plus gonflé que de coûtume, & par conséquent plus roide, produira leur hérissement; & comme la dilatation du fétu peut devenir assez considerable pour donner passage à la partie rouge du sang, qui d'ailleurs paroît dissout dans cette maladie, il est aisé de concevoir qu'il se perdra si on vient à couper les cheveux assez près de la tête pour que le fétu soit atteint par les ciseaux; & même que si le fétu se prolonge jusqu'à l'extrémité du cheveu, elle répandra du sang quand on la coupera. On peut voir dans l'Ouvrage comment le fétu peut se prolonger si considerablement; car il ne nous est pas possible de suivre ces détails, fort abrégés dans l'Ouvrage même, & par conséquent peu susceptibles d'extrait. Il vaut mieux passer au neuviéme morceau, qui est la traduction d'une Thése de M. Chirac

ſoûtenuë en l'année 1693 ſur cette queſtion, *an Incubo ferrum rubiginoſum*. & fait le premier du ſecond Volume. Le but de l'Auteur eſt d'y prouver que la rouille de fer eſt le remede le plus propre à guerir le Cochemart.

Le cochemart, nommé par les Latins *Incubus*, par les Grecs *Ephiat'es*, & par d'autres *aſthme nocturne*, eſt un embarrasde la poitrine, & une difficulté de reſpirer qui attaque ceux qui dorment, ſurtout pendant la nuit, & eſt accompagné d'un rêve fatiguant qui peint à l'ame quelque choſe qui comprime la poitrine.

Pour trouver la cauſe de cette maladie, M. Chirac ſuppoſe ou prouve 1°. qu'il ne ſe fait aucune perception des corps, ſi elle n'eſt précedée d'un mouvement déterminé du cerveau; 2°. que ce mouvement eſt cauſé par les eſprits animaux; 3°. que les eſprits ne peuvent exciter dans l'ame l'idée des corps, ſi les corps n'ont ja-

mais affecté les ſens, & que la facilité qu'ont les fibres à recevoir un ébranlement pareil à celui qu'elles ont déja reçu eſt la cauſe de la mémoire; 4°. qu'on ne peut renouveller en ſanté l'impreſſion des objets qui produiſent la douleur.

M. Chirac conclud de-là que la douleur qui accompagne le cochemart à un fondement réel. Il fait voir enſuite par la voie de l'analyſe qu'il n'y a que l'abondance du ſang dont la circulation ſe trouve interceptée dans les poumons qui cauſe cette douleur; que cette interception eſt produite par une mauvaiſe digeſtion, accident beaucoup plus commun la nuit que le jour, par rapport à la langueur de toutes les fonctions; que l'ame doit attribuer le ſentiment qui ſe fait dans l'interieur des poumons aux parties exterieures de la poitrine, qu'elle connoît ſeules, parce que les nerfs pneumoniques touchent dans le cerveau ceux qui

vont à l'exterieur de la poitrine.

Cette doctrine l'oblige d'expliquer la maniere dont se font les sensations distinctes & confuses. Les premieres demandent que le nerf & chacun de ses filets soient continus depuis leurs racines jusqu'à leurs extrémités ; qu'ils aboutissent à un lieu déterminé du corps calleux ; que le mouvement des esprits soit doux & réglé ; que les nerfs soient suffisamment tendus ; & que l'objet ait assez de force pour faire refluer les esprits jusqu'à la racine des nerfs. Quelqu'une de ces conditions manquant, il n'y aura pas de sensation, ou elle se fera confusément.

Un autre point que l'Auteur est obligé d'éclaircir est le faux jugement de quelque chose qui comprime l'exterieur de la poitrine, lorsque ses poumons sont appesantis. C'est ce qui l'oblige d'expliquer la cause des rêves, & du sommeil. Ce dernier, étant tranquille, est l'effet de l'affaissement du cerveau causé

par la dissipation des esprits sans que rien n'altere le mouvement de ceux qui restent dans le corps calleux. Mais si la circulation vient à se déranger dans le cerveau par l'épaississement du sang ; si les racines des nerfs sont irritées par des sels ; si quelque reflux violent, de parties même éloignées, se fait sentir ; la tranquillité du mouvement des esprits est dérangée ; ils sont réfléchis de côté & d'autres, ils ébranlent differens filets de nerfs ; & , reveillant les idées qui sont attachées à leur ébranlement, il arrive des rêves, ou representations d'objets presque necessairement mal assortis, puisqu'il est presque impossible que l'ébranlement des differens filets ne se sente pas du desordre de sa cause.

M. Chirac explique dans la seconde Section les symptomes qui accompagnent le cochemart : il en donne dans la troisiéme le diagnostic & le prognostic. On voit que cette maladie devenuë habituelle

eſt ſouvent funeſte à l'ame & au corps. La quatriéme Section eſt emploiée à la cure du cochemart.

Le Lecteur ſe rappellera ſans doute que ſa cauſe eſt l'épaiſſiſſement du ſang, que M. Chirac attribue à un acide contenu dans l'eſtomac. En conſéquence il conſeille la ſaignée, ſeulement pour donner du jour aux vaiſſeaux, de crainte des ſuites que ſa raréfaction pourroit produire. Il faut paſſer enſuite aux purgatifs doux, ſeulement pour enlever le limon fermentatif qui eſt dans l'eſtomach, les acides émouſſant l'action des purgatifs; après quoi on vient aux apéritifs, inciſifs, & humectans, qui ouvrent le tiſſu trop ſerré & viſqueux du ſang & de la lymphe. Enfin on a recours aux abſorbans terreux, comme les teſtacés, les ïeux d'écreviſſes, le corail, les ſels fixes des plantes, mais ſur-tout les martiaux.

Dans le choix de ces derniers, l'Auteur, qui les donne dans l'in-

tention non seulement d'écharpir le sang, mais d'absorber ses acides, veut qu'on préfere les preparations qui ne sont point chargées d'acides ; & par cette raison il donne la préference aux fleurs martiales, formées par la sublimation du fer élevé par le sel volatil du sel ammoniac, & à la rouille de fer produite par le nitre de l'air, dont la volatilité, quoiqu'il soit acide, l'empêche de se fixer dans les pores du fer. Ces deux préparations ont encore un avantage, c'est que le fer y est assez divisé pour se tenir en dissolution dans les liqueurs, ce qui lui donne entrée dans la masse du sang ; mais comme le volatil des fleurs martiales pourroit dans les commencemens produire une raréfaction du sang qui ne seroit pas sans danger, M. Chirac conclud en faveur de la rouille.

Les deux morceaux suivans sont deux Ouvrages polémiques de M. Chirac contre M. Vieussens, à qui il conteste la découverte d'un pré-

tendu acide du ſang ; & le Recueil eſt terminé par trente-quatre Conſultations de Meſſieurs Chirac, Silva, & autres. Mais comme il n'eſt pas poſſible de donner dans un Extrait une idée de ces ſortes d'Ouvrages, nous renvoions les Lecteurs au Recueil même, nous contentant de remarquer qu'on y trouvera les Conſultations que Meſſieurs Chirac & Silva ont faites pour le feu Séréniſſime Electeur de Baviere.



L'ESPRIT DE FONTENELLE ou *Recueil de pensées tirées de ses Ouvrages*. A la Haye, chez *Pierre Gosse*. 1744. *in*-12. pag. 220. sans un *Discours* à la tête de 60 pages.

L'Auteur de ce Recueil rend compte du dessein de l'Ouvrage dans un Discours qu'il a mis à la tête. C'est ce Discours qui fera la matiere de notre Extrait. A l'égard de l'Ouvrage il n'en est pas susceptible. Les Œuvres de M. de Fontenelle sont d'ailleurs si connuës non-seulement en France mais dans tous les pays qui ne sont pas entierement barbares, que nous ne croions pas pouvoir mieux donner au Public l'idée des pensées qui composent ce Recueil qu'en disant qu'elles ont été tirées des Ouvrages de cet illustre Académicien. Tout ce que le Public peut desirer de plus c'est de sçavoir dans quel esprit ce Recueil a été fait, & quel

eſt l'ordre qu'on y a ſuivi, & c'eſt ſur quoi nous nous propoſons de le ſatisfaire en lui donnant un Extrait du Diſcours que l'Auteur a mis à la tête.

Il n'eſt que trop décidé, dit notre Auteur, que c'eſt le ſort des plus grands hommes, de ceux-mêmes qui ont atteint au plus haut point de reputation & de gloire, de ne pouvoir jamais parvenir à réunir tous les ſuffrages. Nous ajoûterons qu'on doit d'autant moins s'en flatter qu'on a un eſprit plus original, plus à ſoi, &, s'il eſt permis de parler ainſi, plus à part de celui des autres. Il ne faut donc pas s'étonner qu'un petit nombre de Critiques ſe ſoit mêlé à la foule des Admirateurs de M. de Fontenelle. Ce ſont ces Critiques qui ont donné lieu à l'Ouvrage dont il s'agit ici. Dans une converſation où l'Auteur ſe trouva ils chercherent à rabaiſſer la gloire de M. de Fontenelle, en faiſant une odieuſe comparaiſon de lui avec Seneque :

Je

Je dis odieuse, dit notre Auteur, à cause des circonstances: Seneque n'est pas encore si fort tombé de sa haute reputation, malgré ses défauts réels, qu'un Auteur ordinaire ne dût se trouver fort honoré qu'on le jugeât digne d'entrer en paralléle avec un Auteur d'un si grand mérite; mais notre illustre Académicien est bien en tout genre d'un ordre tout-à-fait supérieur, & ne le pas priser davantage, c'est le mettre étrangement au rabais. Aussi nos Critiques insistoient-ils avec une sorte de malignité sur les traits de ressemblance qu'il peut avoir avec le Philosophe Romain pour en conclurre une parité parfaite qui ne lui seroit pas avantageuse. La prétenduë décadence du goût dont, en attendant qu'ils en prouvassent la réalité, ils ne manquoient pas de lui faire un crime, étoit le trait du paralléle le plus décisif à leur avis: il n'étoit pas possible de s'y refuser. Pour le prouver ils citoient

à perte de vûë Quintilien & M. Rollin pour chacun des deux siécles & pour chacun des deux fameux Auteurs qu'ils mettoient en regard, & ils trouvoient à chaque pas des rapports admirables, & presqu'une exacte identité.

Notre Auteur ajoûte que ce qui paroissoit sur-tout déplaire à ces Critiques, c'étoit que l'on trouvât plus d'esprit dans les seuls Ouvrages de M. de Fontenelle, que l'on n'en trouve dans ceux de la plûpart des Auteurs ensemble. Montrer tant d'esprit n'étoit, selon eux, qu'une affectation de paroître en avoir. Aussi, à les entendre, M. de Fontenelle n'en avoit-il assez souvent qu'une apparence séduisante, sans presque aucune réalité; ce n'étoit que des fleurs légeres qui tomboient à la moindre secousse, que des bluettes sans lumiere & sans chaleur qui n'avoient qu'un éclat passager; enfin c'étoit moins que tout cela, ils prétendoient qu'il regnoit d'un bout à l'autre de ses

Ecrits un goût de pointes & d'Epigrammes, qui pouvoit d'abord ne pas déplaire, mais qui devenoit à la longue insupportable par leur trop grande multitude. On feroit un Recueil de ces Epigrammes, ajoûte l'un d'entr'eux ; & le Volume ne seroit pas des plus petits.

Notre Auteur dit qu'il ne put alors se contenir davantage ; il se chargea de faire ce Recueil de prétendues Epigrammes, & il soûtint que ce seroit un des Livres les plus graves & les plus respectables qui eussent encore paru. C'est de quoi l'exécution du projet met aujourd'hui le Public en état de juger. Qu'on examine en détail, dit notre Auteur, chacune des pensées qui composent ce Recueil, si elles ne sont que brillantes, si ce ne sont que de jolis panaches, des Concetti, des Epigrammes, je passe condamnation ; mais s'il se trouve que ce soit des pensées solides, des traits philosophiques, capables seuls de nourrir utilement

l'eſprit plus que des Volumes entiers, ne devons-nous pas ſçavoir un gré infini à M. de Fontenelle d'avoir répandu ſur le fond précieux de ſes Ouvrages cette riche parure qui en releve ſi heureuſement l'éclat.

Les Ouvrages de nos meilleurs Auteurs ont preſque tous une certaine uniformité qui certainement n'eſt point un défaut, mais dont le contraire pourroit bien n'en être point un non plus, & même être quelque choſe de préferable. C'eſt là le caractére général de tous ces Ouvrages. Ils ſont bien écrits, bien penſés, bien raiſonnés; mais on n'y trouve que très-rarement un certain je ne ſçais quoi de ſaillant, propre à frapper l'eſprit avec vivacité, & à l'attirer indépendamment des matieres mêmes dont il eſt queſtion. Ce qui y eſt dit eſt bien dit, & de la maniere dont il convient abſolument de le dire; mais ſi l'on n'y retient pas le fond des choſes que les Auteurs ont eu ex-

preſſément deſſein de traiter, on n'a plus rien à gagner, il n'y a plus rien du tout à retenir.

Il y a dans les Ouvrages de M. de Fontenelle quelque choſe de moins uni. Outre le fond des choſes qui y eſt d'une force & d'une beauté peu commune, on trouve encore je ne ſçais quel acceſſoire, peut être étranger à tout le reſte, & auquel véritablement on n'avoit pas droit de s'attendre; c'eſt un ſurcroît de richeſſe, une ſurabondance de biens dont on ſe trouve comblé au-delà de ſes eſperances. Notre Auteur compare dans un autre endroit les Ouvrages de cet illuſtre Académicien à un fleuve dont chaque flot apporte ſur les bords le précieux métal qu'il roule en une prodigieuſe quantité dans ſes eaux; maniere nouvelle dont il enrichit les heureux habitans de ſes rives, outre la boiſſon ſalutaireu'il leur procure, & la fertilité qu'il communique à leurs campagnes.

C'est M. Rollin, suivant notre Auteur, qui a donné le ton aux Critiques de M. de Fontenelle. Notre Auteur rapporte un morceau du Traité des Etudes, où M. Rollin applique aux graces du stile fleuri, par rapport aux beautés d'un stile plus solide & plus mâle, une remarque que Pline a faite sur les fleurs en les comparant aux arbres.
» La nature, *dit-il*, semble avoir
» voulu se joüer, & comme s'é-
» gayer, dans cette varieté de fleurs
» dont elle orne les champs & les
» Jardins, varieté incompréhensi-
» ble, & que nulle description ne
» peut exprimer, parce que la na-
» ture est bien plus habile à peindre
» que l'homme à parler. Mais
» comme elle ne produit les fleurs
» que pour le plaisir, aussi ne leur
» donne-t-elle souvent pour durée
» que le court espace d'un jour, au
» lieu que pour les arbres destinés
» à la nourriture de l'homme &
» aux usages de la vie, elle leur
» accorde plusieurs années, & quel-

» quefois des siecles entiers : sans
» doute pour nous avertir que ce
» qui est fort brillant passe bien
» vîte, & perd bien-tôt sa vivacité
» & son éclat. Il est aisé de faire
» l'application de cette pensée aux
» beautés du stile dont nous par-
» lons ici, ausquelles on sait que
» les Orateurs donnent ordinaire-
» ment le nom de fleurs. « Ne se-
roit-ce pas, dit notre Auteur, d'un
morceau tel que celui - ci qu'on
pourroit bien dire à juste titre que
les pensées n'y ont qu'une appa-
rence d'esprit, que ce ne sont que
de petites bluettes passageres, des
fleurs d'un jour, qui tombent au
moindre vent, & que c'en est en-
core le moindre défaut ? Que les
ennemis de M. de Fontenelle,
ajoûte - t - il plus bas, triomphe-
roient s'ils avoient quelque chose
de semblable à lui reprocher : car
combien tout cela est - il petit
& superficiel ! Quelle témerité
d'assigner la cause finale de la dif-
ferente durée des arbres & des

fleurs ? Quelle ignorance de la nature de croire que les fleurs ne ſoient qu'un badinage de preſqu'aucune utilité,& que la production des arbres ſoit quelque choſe de beaucoup plus important ? mais ſans elles que deviendroient donc les plantes & les arbres ? ces fleurs qui tombent au moindre ſoufle & à la plus petite ſecouſſe, privent par leur chûte l'arbre fruitier qu'elles embelliſſent, bien moins de ſon agrément que de toute l'utilité qu'on en pouvoit attendre. Enfin toutes les plantes ne ſont utiles que par les fleurs qui renferment les germes de leur fécondité, au lieu que celles-ci brillent d'une utilité propre qui ſurpaſſe de beaucoup l'éclat des vives couleurs dont elles décorent pour quelques jours la vûë de nos Jardins & de nos campagnes.

Telles ſont auſſi en un ſens les penſées dont les Ouvrages de M. de Fontenelle ſont, pour ainſi dire, tout émaillés ; ce ſont, ſi l'on

veut, des fleurs ; en effet elles joignent à l'agrément de leur éclat l'avantage de renfermer les germes des plus utiles productions, mais prendre les choses sous une *autre face*, au lieu de comparer de la sorte le fond des Ouvrages de notre illustre Académicien, embelli par une si grande multitude de pensées à une prairie parée de fleurs qui n'ont qu'une beauté passagere, point de vûë malignement choisi à dessein d'en rabbaisser le mérite, ne peut-on pas dire également, & avec beaucoup plus de vérité, que ce singulier assemblage retrace l'idée du majestueux spectacle que nous presente la vûe du ciel, dont l'azur est relevé avec un agrément infini par l'or étincellant des étoiles ?

Voilà, conclut notre Auteur, comme on peut donner aux mêmes choses des jours bien differens: c'est presque en quoi consiste le pur langage de la litterature lorsqu'elle n'est point affermie par le

ſecours d'une ſolide Philoſophie ; de petites parités légéres y décident de tout preſque ſouverainement ; elles y tiennent lieu de raiſons qu'on auroit plus de peine à trouver.

Mais la refutation la plus complette que notre Auteur ait cru poſſible d'oppoſer aux Critiques de M. de Fontenelle, c'eſt le Recueil dont il s'agit ici. Ce Livre eſt, dit-il, preſque double des *Maximes de la Rochefoucault* ; il eſt à peu de choſe près égal aux *Penſées de Paſcal*, quoiqu'elles ſoient d'un caractére fort different, & aux *Caracteres de la Bruyere*; cependant je ſuis perſuadé que ces trois Ouvrages fondus enſemble,& reduits par des Extraits rigides à ce qu'ils ont de plus excellent, ſeroient encore fort éloignés de ſurpaſſer le mérite de celui - ci. Combien de choſes communes, triviales même, ne trouve-t-on pas dans ces Ouvrages ; d'ailleurs d'un prix ineſtimable ; combien de choſes enfin,

qu'après les avoir lûës on ne se soucie en aucune maniere de retenir, & qu'on ne s'embarrasseroit pas trop de n'avoir pas rencontrées ? Il n'y a rien de pareil dans ce Recueil ; il n'y a peut-être pas une seule pensée qu'on ne doive être bien aise d'avoir vûë, & de se graver dans la mémoire : & si toutes ne sont pas d'une égale force, du moins au rebours de tous les autres Ouvrages, le plus grand nombre est de celles qui sont d'une beauté parfaite, par la solidité, la justesse, l'élegance, qui s'y remarquent tout à la fois.

Que les Critiques de M. de Fontenelle, ajoûte notre Auteur, nous montrent parmi cette multitude d'Auteurs excellens que notre siecle a produits un seul Ouvrage duquel il soit possible d'extraire une substance plus nourrissance & plus agréable : de quel Ouvrage en pourroit-on tirer un second qui soit lui-même d'un très-grand prix, en n'en séparant rien qui ne soit

propre à l'Auteur ; s'il y a des gens qui pretendent que cela même est un défaut, & notre Auteur dit à ce sujet qu'il est bien fâché que ce soit encore M. Rollin qui ait insinué quelque part une chose si déraisonnable. Cet illustre Ecrivain dit que *chez les bons Auteurs les pensées naissent toûjours si essentiellement du fond même de la matiere qu'ils ont à traiter, qu'elles paroissent en être inséparables, & qu'on ne voit pas comment les choses auroient pû se dire autrement; en sorte que chacun s'imagine qu'il auroit pû les dire de la même maniere.*

Autre chose est, dit notre Auteur, que les pensées naissent du fond de la matiere, & autre chose qu'elles en soient inséparables. La nature & l'art fournissent mille exemples d'ornemens, qui, quoique très-bien appropriés aux choses, en peuvent néanmoins être facilement séparés. Il faudroit donc que l'on fit voir que les ornemens que M. de Fontenelle a répandus dans

ses Ouvrages ne naissent pas le plus heureusement du monde des matieres qu'il traite.

Notre Auteur ajoûte que c'est une plaisante régle à proposer pour décider si dans un Auteur les choses sont bien ou mal dites que de les rapporter à la maniere dont on s'imagine qu'on les auroit pû dire. M. de Fontenelle est bien à plaindre, dit-il, si l'on ne juge qu'il a bien dit les choses, que quand on s'imaginera les pouvoir dire comme lui.

Le dernier retranchement des Critiques de M. de Fontenelle est de dire que son exemple a porté dans les Lettres un principe de corruption qui ne se fait déja même que trop sentir par un mauvais goût de pensées brillantes, & de tours ingénieux & recherchés, qui semblent vouloir prendre le dessus : la passion pour le bel esprit n'a jamais été si dominante, on veut de l'esprit par-tout, on court sans cesse après, &c. &c. c'est

de-là que naît la décadence qu'on voit dans les Lettres & qui va toûjours en augmentant. Mais eſt-il donc bien conſtaté, dit notre Auteur, que le goût ſoit dégeneré parmi nous, & que les choſes ſoient dans un état de décadence tel qu'on ſe plaît à le dépeindre par un effet de mauvaiſe humeur contre ſon ſiecle, ou par la vanité de lui paroître fort ſupérieur?

C'eſt ce dont notre Auteur ne convient pas, ou du moins il ſoûtient que notre ſiécle a regagné avantageuſement d'un côté ce qu'il peut avoir perdu d'un autre. Il avoüe que la Litterature eſt effectivement un peu tombée de nos jours; il n'y a pas de doute, ſelon lui, que l'érudition ne le ſoit beaucoup; mais ſi l'on étudie moins l'Antiquité, les Langues, l'Hiſtoire, l'étude de la nature y a, dit-il, gagné d'autant, les Mathématiques, la Phyſique, les Arts ont ſuccedé à des études où la mémoire a plus de part que le génie, & que

l'esprit même. On pense, on raisonne ; la maniere d'écrire s'en ressent : il s'y rencontre de plus fréquentes allusions aux principes & à la nature des choses. On y remarque un air plus réfléchi, &c. Notre Auteur accordera, dit-il, très-volontiers que M. de Fontenelle est bien coupable de tout ce desordre là. Combien n'y ont pas effectivement contribué & ses *Mondes*, & sa belle Préface de l'*Histoire de l'Académie*, & ses *Eloges*, qui en consacrant à l'immortalité tant de grands génies ont répandu par tout une vive émulation de les remplacer en marchant sur leurs traces ? Enfin notre Auteur finit par dire qu'il est tout à fait insoûtenable de rendre M. de Fontenelle garant des défauts qui ont pû glisser dans la maniere d'écrire de quelques-uns de ses admirateurs par une maladroite imitation d'un si beau modéle. J'aimerois autant, dit-il, qu'on lui sçût mauvais gré de ce que l'indiscrete ambition de

faire pour Newton & Leibnits cē qu'il a ſi ingénieuſement fait pour Deſcartes dans ſes *Mondes* a produit fort mal à propos *le Newtonianiſme pour les Dames*, & *la belle Volfienne*.

Les penſées qui compoſent ce Recueil n'ont été tirées que des ſix Volumes des Œuvres de M. de Fontenelle de l'Edition de 1742. Il y avoit encore, dit-il, une ample moiſſon à faire dans l'*Hiſtoire* & dans les *Mémoires de l'Académie*, & même juſques dans le *Traité des élémens de l'infini*, mais c'étoit un travail qui demandoit plus de tems que les occupations de l'Auteur ne lui en laiſſent. L'Auteur a diſtribué ce Recueil par Chapitres; en quoi il a eu moins deſſein, dit-il, de réunir à toute rigueur les penſées les plus homogénes, que de ſéparer celles qui ſont trop hétérogénes; telles, par exemple, qu'une penſée galante d'avec une penſée d'Anatomie ou de Botanique.

Notre Auteur finit ſon Diſcours

en avertissant le Lecteur peu instruit ; qu'il s'abuseroit étrangement s'il prétendoit juger de toute l'excellence & de toute la beauté du génie de M. de Fontenelle par ce Recueil de pensées, quelque excellent qu'il soit.

Pour en bien juger il faut remonter jusqu'aux Ouvrages mêmes, d'où elles ont été tirées. Il y faut chercher cette solidité, cette netteté, cette élegance, qualités les plus essentielles d'un Ecrivain ; & que de l'aveu de tout le monde le célébre Auteur possede au plus haut degré. On ne pourra se lasser d'y admirer cet art heureux qu'il a d'amener les choses, de les disposer, & de les enchaîner, de façon qu'il en resulte une force, une lumiere & un agrément nouveau: enfin avec quelle surprise n'y verra-t-on pas cette infinie varieté de connoissances, par lesquelles il se trouve à la fois citoyen de toutes les differentes Republiques de Sçavans, dont il sçait également &

parler le langage, & embellir les idées. Mais pour ne parler ici que des pensées ingénieuses & philosophiques, outre celles qui composent ce Recueil, combien n'en trouve-t-on pas encore dans ces admirables Ecrits où elles sont pour la plûpart si dépendantes de la matiere & des circonstances ausquelles elles sont liées qu'il n'a pas été possible de les en séparer ? Parmi celles mêmes qui ont pû en être détachées, y en a-t-il une seule qui n'y perde infiniment ? ce sont des pierres précieuses qui tirent de la monture qu'elles ont reçuës d'une main sçavante, & de la place où elle les a mises, une partie du lustre dont elles brillent à nos yeux. Hors de là il leur reste toûjours un prix & une valeur réelle, mais cette valeur n'est plus relevée que par un éclat beaucoup moins avantageux.

Voici les titres des differens Chapitres sous lesquels les pensées de ce Recueil ont été rangées.

Chap. I. *Pensees sur l'Homme.*

Chap. II. *Pensées sur le bonheur.*

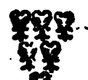
Chap. III. *Pensées sur des matieres de Litterature.*

Chap. IV. *Pensées sur differentes Sciences, la Philosophie, les Mathématiques, la Physique, la Botanique, l'Histoire, sur les Sciences en général. Parallèle de la Physique & de l'Histoire, le grand Œuvre des Sciences.*

Chap. V. *Pensées sur differens sujets, sur les loüanges, sur les Anciens, sur la vérité, sur la nature, sur les Systêmes, sur les Medecins, sur les Voyages. Parallèle de Descartes & de Newton. Fonctions du Magistrat de la Police. De l'autorité en matiere d'opinions.*

Chap. VI. *Pensées diverses.*

Chap. VII. *Pensées galantes.*



ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ ΛΟΓΓΙΝΟΥ ΠΕΡΙ ὝΨΟΥΣ ὙΠΟΜΝΗΜΑ.

DIONISII LONGINI de Sublimitate Commentarius, quem nova verſione donavit, notis illuſtravit & partim manuſcriptorum ope, partim conjectura emendavit (additis etiam omnibus ejuſdem Auctoris Fragmentis) Zacharias Pearce. Editio tertia. Londini ex Officina Jacobi & Richardi Tonſon & Johannis Watts. 1743.

C'eſt-à-dire : *Traité du Sublime de Denis Longin, accompagné d'une nouvelle Verſion Latine, de notes & de corrections faites en partie à l'aide des Manuſcrits & en partie ſur des conjectures par Zacharie Pearce, on y a joint auſſi tous les Fragmens de l'Auteur. Troiſiéme Edition.* A Londres, chez Jacques & Richard Tonſon & Jean Watts. 1743. *in*-8°. pag. 301. ſans les *Index*, la

Préface & la *Vie de Longin* de 35 pages.

IL paroît que l'Edition de M. Pearce a été bien goûtée du public, puiſqu'en vingt ans on en a renouvellé trois fois l'impreſſion. Elle a paru d'abord en 1724 & elle a été réimprimée en 1732 en une plus petite forme, mais avec des changemens & une augmentation de notes ; elle vient de reparoître pour la troiſiéme fois. Cet Ouvrage eſt dédié au Comte de Macclesfield Grand Chancelier d'Angleterre. Après l'Epître Dédicatoire on trouve une Préface où l'Editeur fait l'énumération & la critique des Editions qui ont précedé la ſienne.

François Robortell a été le premier Editeur de cet Ouvrage, & il l'a fait imprimer à Baſle en 1554. L'année ſuivante Paul-Manuce en fit une Edition ſur le manuſcrit de Beſſarion, & il crut qu'elle étoit la

premiere, ne ſçachant pas que Robortell l'avoit prévenu. François Portus en fit enſuite une nouvelle ſur celle de Manuce, & elle fut imprimée chez Criſpin en 1570.

La premiere Verſion Latine de cet Ouvrage eſt de Gabriel de Pétra Profeſſeur en Langue Grecque dans l'univerſité de Lauſanne, Langbænius & M. le Fevre l'ont depuis enrichi de ſçavantes notes. Quelque tems après eſt venu Tollius qui voyant que le Texte étoit encore défectueux en pluſieurs endroits s'appliqua à le corriger. Il conſulta de nouveau les manuſcrits, & lorſque les variantes lui manquerent, il ſuivit ſes propres conjectures & celles des autres Sçavans pour faire pluſieurs changemens neceſſaires dans le Texte. Comme l'ancienne verſion étoit remplie de fautes & qu'elle ſentoit la barbarie, il en fit une nouvelle très - élégante, il a de plus raſſemblé toutes les notes des Sçavans qui ont travaillé à éclaircir

Longin, & il en a ajoûté beaucoup de lui-même. Son Edition fut imprimée à Utrecht en 1694. M. Hudson trouva depuis que cette Edition de Tollius formoit un trop gros Volume par rapport à la petitesse de l'original. C'est ce qui l'engagea à l'abbréger. Tollius reforma la version dont le stile lui avoit paru trop allongé, & il retrancha toutes les notes qui ne montroient que de l'érudition sans être necessaires à l'intelligence du Texte, il ne conserva que les notes critiques, & cette Edition fut imprimée à Oxford en 1710 & elle fut réimprimée en 1718.

Après avoir rapporté suivant l'ordre des tems les differentes Editions du Traité de Longin, M. Pearce rend compte des raisons qui l'ont engagé à en faire une nouvelle, des sources où il a puisé, des secours dont il a été aidé, en un mot de tout ce qu'il a fait pour fasiliter l'intelligence de l'original. Il déclare qu'il a suivi con-

ſtamment le Texte de Paul-Manuce, excepté dans les endroits où il l'a trouvé different de celui des manuſcrits & de l'Edition de Robortell. Il remarque que les Editeurs qui l'ont précedé n'ont laiſſé tant de fautes dans le Texte, que pour avoir eu trop de confiance en l'Edition de Manuce. En effet la fidélité de cet Editeur devoit leur être ſuſpecte, parce qu'ayant déclaré dans ſa Préface qu'il avoit fait un grand nombre de corrections, il ne s'eſt pas mis en peine de les juſtifier par l'autorité des manuſcrits, & que d'ailleurs il n'a rendu aucun compte de ſes propres conjectures. De-là vient que ſon Texte eſt ſi different de celui des manuſcrits & de l'Edition de Robortell. Cette difference ſe remarque particulierement dans les paſſages cités par Longin. Comme les anciens n'avoient pas toûjours ſous la main les Livres dont ils vouloient faire uſage en écrivant, ils étoient obligés de citer de mémoire,

moire, & il leur arrivoit souvent de changer les mots de l'Auteur dont ils empruntoient quelque passage. On peut dire même que cette espéce d'inexactitude dans les citations est plus ordinaire dans l'Ouvrage de Longin que dans tout autre. M. P. a observé que dès que ce Rhéteur cite un passage composé de plus de trois ou quatre mots, il y fait toûjours quelques changemens, soit dans les mots, soit dans l'arrangement de la phrase. Or quoique Paul-Manuce fut extrêmement versé dans la lecture des anciens, il n'avoit cependant pas fait cette remarque. Au contraire persuadé que Longin avoit dû toûjours citer juste, il a regardé comme défectueux les endroits des manuscrits où les citations ne sont pas conformes au Texte des Editions que nous avons entre les mains. Il a cru rendre un service important à Longin en supprimant les Leçons des manuscrits & en rapportant les passages cités com-

me on les lit dans les Auteurs mêmes d'où ils ſont pris.

M. P. juſtifie par des exemples l'obſervation qu'il a faite ſur l'Edition de Paul-Manuce, il dit qu'il ne connoît pas le manuſcrit de Beſſarion, que cet Editeur dit avoir pris pour modéle, mais que ſi on entend ſous ce nom le manuſcrit que l'on garde dans la Bibliothéque de S. Marc à Veniſe, on ne pourra plus douter de la vérité de ce qu'il vient de dire touchant la hardieſſe & l'infidélité de Paul-Manuce, puiſque le manuſcrit de S. Marc eſt preſque en tout conforme aux autres manuſctits, & que la plûpart des Leçons en ſont toutes contraires à celles de l'Edition de Manuce.

M. P. a eu plus de reſpect pour l'autorité des manuſcrits, il les a toûjours pris pour guides dans ſes corrections, & s'il a été forcé de faire quelque changement dans le Texte ſans être autoriſé par les manuſcrits, il a eu ſoin d'en avertir

au bas de la page. Il a exposé les raisons sur lesquelles il fonde ses corrections, il a même conservé la Leçon qui avoit été reçûë jusqu'alors afin que l'on fût plus à portée par la comparaison de juger de la justesse & de la necessité de la correction.

Le Traité du Sublime a toûjours été regardé comme un Livre extrêmement propre à former le jugement & le goût de ceux qui s'appliquent aux Belles-Lettres. Aussi les Sçavans n'ont-ils épargné ni travaux ni recherches pour reparer le tort que le tems, l'ignorance ou l'inadvertance des Copistes avoit fait à ce bel Ouvrage. M. P. n'a pas jugé à propos de conserver toutes les notes des Editions précedentes. Il s'est contenté de choisir celles qui lui ont paru les plus utiles, & il a eu soin d'en faire honneur à leurs Auteurs, mais la plus grande partie des notes dont il a orné son Edition vient de son propre fonds. On ne se propose

communément en composant des notes que d'expliquer la pensée d'un Auteur ou de justifier des corrections faites dans le Texte. M. P. a porté plus loin ses vûës. Il examine & critique les Auteurs Latins de la même maniere que Longin a critiqué les Grecs. Il tire de Ciceron, de Virgile, & quelquefois même de l'Ecriture Sainte des exemples de chaque espece de sublime, il les compare avec ceux des Grecs proposés par Longin. & par là il met le Lecteur à portée de sentir dans les Auteurs Latins les vrayes beautés du style, ou les vices contraires au Sublime, il l'accoûtume à porter dans toutes ses lectures cet esprit de critique & de discernement qui fait le principal mérite d'un homme de Lettres & qui a fait tant d'honneur à Longin. Il ne faut que jetter les yeux sur les notes de M. P. pour reconnoître la justesse de son esprit & le goût qu'il a pour la belle Litterature. Elles sont claires, sensées &

énoncées avec précision, elles expriment en peu de mots tout ce que l'on desire de sçavoir pour l'intelligence de chaque passage.

En composant cet Ouvrage M. P. a consulté avec soin toutes les Editions qui ont précedé la sienne, & en les examinant avec attention il a eu le plaisir & la satisfaction de découvrir ce qui à donné occasion à presque toutes les fautes qui s'y trouvent. Il a démêlé ce qui a fait prendre le change aux Interprétes sur le sens de plusieurs passages de Longin. Il n'a pas négligé de lire la belle version Françoise de M. Despreaux, il lui donne les éloges qu'elle mérite par son élégance, mais il ne peut s'empêcher de dire qu'elle lui a paru s'écarter quelquefois du vrai sens de l'original. Lorsque les notes de M[rs] Dacier, Despreaux & Boivin lui ont semblé être de quelque utilité, il les a placées dans son Edition.

M. P. s'est vû dans l'obligation

de faire une nouvelle version Latine. Ce n'est pas que celle de Tollius soit destituée de tout mérite. Elle est ornée, élégante & nombreuse, mais c'est par là même qu'elle a déplu à notre Editeur. Tollius trop zélé imitateur du style de Ciceron a souvent noyé dans un grand nombre de paroles une pensée de Longin qui pouvoit être exprimée en deux mots. L'envie de remplir l'oreille de son Lecteur par de longues périodes a répandu tant d'obscurité sur certains endroits de sa version qu'on a plus de peine à entendre Tollius que Longin même. » Il faut, *dit M. P.*,
» qu'un Interprete s'oublie lui-
» même & qu'il ne songe qu'à être
» fidelle, que sa diction soit Latine,
» qu'il rende en peu de mots &
» avec clarté la pensée de l'Auteur
» Grec, & qu'il ne se mette nulle-
» ment en peine de plaire par l'é-
» légance de la diction. Qu'il sça-
» che que sa version n'est pas faite
» pour être lûe de suite, mais seu-

» lement pour être consultée sur le
» champ par ceux qui ignorent la
» force des mots Grecs. « Il est à
remarquer que M. P. ne parle ici
que des versions que l'on imprime
à côté du Texte Grec ; on doit
penser differemment de celles que
l'on imprime séparément & qui
sont écrites en Langue vulguaire.
Celles-ci doivent être élégantes &
plaire par les graces du style ; on
n'y cherche que le sens de l'Auteur, & on n'exige pas qu'elles
rendent mot pour mot les expressions du Texte original. La version
de M. Despreaux peut servir de
modéle en ce genre. Quoiqu'elle
suive pas à pas le Texte de Longin
elle marche cependant sans contrainte, elle a plûtôt l'air d'un Texte original que d'une version.

On peut dire avec vérité de l'Editeur qu'il a parfaitement rempli
en traduisant les devoirs qu'il s'est
prescrit lui-même, sa version est
litterale, elle rend le Grec mot
pour mot, sans être ni obscure ni

barbare. Lorſque pour lier la phraſe ou pour s'expliquer plus clairement le Traducteur a été obligé d'inſerer quelques mots qui ne ſont pas dans le Grec, il les a fait imprimer en lettres italiques, de façon que l'on peut ſentir dans la verſion même le tour d'eſprit de Longin, on y apperçoit la brieveté & l'énergie du ſtile didactique. Les termes abſtraits de la Grammaire, dont le ſens eſt difficile à ſaiſir pour ceux qui n'y ſont pas accoûtumés, y ſont rendus litteralement, & cependant d'une façon intelligible.

Il reſte à parler des manuſcrits que l'Editeur a conſultés. Ayant appris que M. Conrad-Samuel Schurtzfleiſch avoit pris avec beaucoup de ſoin les variantes d'un manuſcrit de Longin que l'on conſerve dans la Bibliothéque de Milan, & qui n'avoit encore été vû d'aucun Editeur, M. P. ſe les eſt procurées & en a fait uſage le premier en composant ſon Edition. Il

a lû aussi & examiné avec attention les variantes du manuscrit de la Bibliothéque d'Elie que M. Hudson a fait imprimer au bas de son Edition comme aussi celles des trois manuscrits du Vatican extraites par M. Zacagne, que l'on trouve à la fin de l'Edition de Tollius.

Mais le manuscrit qui lui a paru le plus important est celui de la Bibliothéque du Roi, M. Boivin lui donnoit six cens ans d'antiquité, & il le regardoit comme l'éxemplaire sur lequel tous les manuscrits qui existent presentement avoient été copiés. Ne pouvant le consulter par lui-même M. P. chargea une personne versée dans la Langue Grecque & accoûtumée à lire les manuscrits de le conferer avec une Edition & d'en tirer toutes les variantes. Il y a ceci de remarquable dans ce manuscrit, on n'y trouve point les titres des Sections, que l'on voit aujourd'hui dans *toutes les* Editions. La divi-

ſion même de l'Ouvrage par Sections n'y eſt marquée que par une main recente. On peut eſtimer par la forme de ce manuſcrit l'étenduë des lacunes qui ſe trouvent dans le Traité de Longin & déterminer à peu-près la perte que nous avons faite. Ce manuſcrit eſt compoſé de trente cahiers de huit feuillets chacun. Les vingt-trois premiers cahiers contiennent les problêmes d'Ariſtote & ils ſont complets. Les ſept derniers contiennent le Traité du Sublime de Longin & il n'y en a aucun à qui il ne manque quelque choſe. Ces ſept Cahiers, qui étant entiers doivent être compoſés de 56 feuilles, ſe trouvent aujourd'hui reduits à trente : on voit par là que l'on a perdu preſque la moitié de ce bel Ouvrage.

Au reſte, c'eſt ſur ce manuſcrit que M. P. fonde la plus grande partie de ſes corrections. Tollius ſe vantoit d'avoir eu en main une Edition de Longin où Voſſius de-

voit avoir marqué toutes les variantes de ce manuſcrit, mais comme il les rapporte tout autrement qu'elles ne ſont dans le manuſcrit, il eſt à préſumer que ces pretenduës variantes n'étoient autre choſe que les conjectures que Voſſius avoit hazardées & écrites ſur la marge de ſon Livre.

La Préface eſt ſuivie de la Vie de Longin & du Catalogue de ſes Ouvrages. Comme ce Catalogue n'ajoûte rien à celui de l'Edition de Tollius, & que la Vie de Longin écrite par M. P. ne contient aucune circonſtance qui n'ait déja été rapportée dans les Editions précédentes, nous croyons qu'il n'eſt pas néceſſaire d'entrer dans aucun détail ſur ces deux articles.

L'Editeur a joint au Traité du ſublime les Fragmens de Longin que l'on a recueillis tant dans les manuſcrits du Vatican & de la Bibliothéque du Roi que dans les Ecrits d'Euſebe & de Porphyre. Il a ſuivi dans cette partie de ſon Ou-

vrage l'Edition de M. Hudson qu'il a augmentée d'un Fragment tiré de la Préface de l'Edition d'Oxford. Il a corrigé la version en beaucoup d'endroits, & il a joint quelques notes de sa façon à celles de Mrs Tollius, Boivin & Hudson.

Le tout est terminé par un Index des mots & des phrases particulieres à Longin que l'Editeur a considerablement augmenté dans cette troisiéme impression. Rien n'est plus utile à ceux qui s'appliquent sérieusement à l'étude de la Langue Grecque, que ces sortes d'Index particulierement lorsqu'ils sont faits sur des Auteurs qui, comme Longin, écrivent purement leur Langue. Quand l'Edition de M. P. n'auroit pas d'autres avantages sur celles qui l'ont précedé, ce seul Index suffiroit pour déterminer un amateur de la Langue Grecque à lui donner la préference.

PENSÉES DE CICERON, *traduites pour servir à l'éducation de la Jeunesse: par M. l'Abbé d'Olivet.* in-12. pp. 405. A Paris, chez *Coignard & Guerin* freres, ruë S. Jacques. 1734.

MONSIEUR l'Abbé d'Olivet persuadé, comme le dit Ciceron, qu'on ne peut travailler plus utilement pour sa patrie qu'en travaillant à l'instruction des enfans, s'est proposé pour but de mettre entre leurs mains un Ouvrage, qui en les exerçant tout à la fois dans la Langue Françoise & dans la Langue Latine, leur présentât en même tems des maximes utiles & des principes capables de former un homme d'honneur.

Or soit qu'on considere les Ouvrages de Ciceron du côté de la Latinité, ou qu'on les regarde du côté de la morale, on peut dire qu'il n'est point d'Auteur dont les

penſées ſoient plus à la portée des enfans & plus proportionnées à leurs beſoins. Tout ce qui n'eſt point entierement développé, ni mis dans un très-grand jour, leur paroît obſcur & les rebutte ; c'eſt par cette raiſon qu'il a cru devoir préferer Ciceron à Senéque. Cet Auteur s'exprime trop laconiquement ; & quand même, dit M. l'Abbé d'Olivet, la clarté y ſeroit jointe à la brieveté, il y auroit à craindre que ce qu'on appelle ſentence, ne vint à paſſer trop vite pour fixer leur imagination volage.

» Il avoit d'ailleurs une bien plus » ample moiſſon à faire dans le » premier que dans le ſecond, car » comme l'a très-bien dit le Cardi- » nal du Perron, *il y a plus en deux* » *pages de Ciceron* qui penſe beau- » coup, & dont l'eſprit marche » toûjours, qu'en dix pages de Sené- » que, qui tourne ſans ceſſe autour » de la même penſée & revient » ſur ſes pas.

En ſuppoſant avec M. l'Abbé

d'Olivet que Ciceron perde beaucoup à être ainsi décousu, nous croyons que les enfans gagneront considerablement à l'avoir de la sorte; & nous ne craignons point d'ajoûter que les personnes même dont l'esprit est le plus formé, peuvent tirer de cette lecture autant de plaisir que d'utilité. D'ailleurs, comme le dit très-judicieusement le sçavant Académicien: » il est » question ici de tourner Ciceron » à notre profit, sans nous mettre » en peine de sa gloire; qui peut » aisément se passer de nous.« Une pareille délicatesse n'a pas empêché qu'on ne nous ait donné de tems en tems les pensées détachées de ce petit nombre de génies rares qui ont été la lumiere de leur siécle.

Quoique pour emprunter les termes de l'habile Traducteur, il ne doive pas être indifferent à un Académicien de contribuer à répandre notre Langue chez les étrangers, son principal dessein a

cependant été de rendre service à ceux qui à l'aide du Latin étudient le François. Mais en même tems il lui a paru que son travail pourroit être de quelque utilité dans nos Ecoles où par le secours du François, on étudie le Latin » au » lieu d'y faire voir des Traités en- » tiers qui demandent qu'on soit » versé dans les disputes du Porti- » que & du Lycée aujourd'hui peu » connuës, il ne seroit pas moins » avantageux pour le Disciple que » commode pour le maître de » s'attacher à des passages instruc- » tifs, & mis comme dans cet » Ouvrage à la portée de toutes » sortes d'esprits, ou par la Tra- » duction même, ou par de cour- » tes remarques. On enseigneroit » des choses en même tems que » des mots. On cultiveroit la rai- » son en même tems que la mé- » moire. A l'utilité on joindroit la » facilité.

Pendant les vacances ordinairement les enfans suivent leurs pa-

rens à la campagne, & c'est là, dit M. d'Olivet, qu'un Ouvrage dans le goût de celui-ci pourroit être d'un plus grand secours. Quel devoir plus sacré pour un pere, quelle obligation plus indispensable que d'instruire lui-même son fils. J'aime à me representer, continue t-il, un homme livré au public dans le cours de l'année, mais rendu à lui-même pendant l'Automne, tenant un Ciceron à la main, lisant avec son fils quelque beau trait de l'Antiquité & se plaisant à raisonner avec lui sur quelques-unes de ces pensées, moins en apparence par forme d'avis que par hazard. Ainsi, dit M. l'Abbé d'Olivet, « pénétre dans » une ame encore tendre le pré» cieux germe d'où éclora un jour » l'honnête homme, le grand » Homme, le bon Magistrat & le » bon citoyen. Toutes les leçons » du Précepteur le plus sçavant & » le plus appliqué ne valent pas » ce qu'un pere dit à propos, par-

» ce qu'un enfant ſçait, & il ne s'y » méprend point, que l'unique but » de ſon pere eſt de travailler à le » rendre heureux & digne de l'ê- » tre. Ce que la modeſtie de M. l'Abbé d'Olivet ne lui permet de dire en général que des Ouvrages de Ciceron & des Auteurs anciens, le public le dira ſans doute des penſées dont il eſt ici queſtion.

M. l'Abbé d'Olivet avertit néanmoins que quoique la morale de Ciceron puiſſe être regardée comme l'extrait de tout ce que les Payens ont penſé de plus judicieux & de plus ſolide, elle doit cependant être épurée & perfectionnée par la doctrine de l'Evangile, » mais auſſi en formant » l'homme d'honneur cette mora- » le diſpoſe un enfant à recevoir » & à conſerver dans ſon cœur les » préceptes de la Religion.... Aſſu- » rément, *dit-il*, les vertus de So- » crate ne peuvent nous ſuffire ; » mais commençons par les avoir. » Tout édifice qu'on bâtiroit ſans

» ce fondement ne sera pas de
» longue durée. Au lieu que dans
» l'homme sincérement vertueux,
» il est rare que la Religion perde
» ses droits, & plus rare encore,
» qu'après les avoir perdus, elle ne
» vienne pas tôt ou tard à les re-
» couvrer.

Comme cet Ouvrage n'est pas susceptible d'extrait, nous nous contenterons de placer ici le titre des articles sous lesquels M. l'Abbé d'Olivet a rassemblé les pensées de Ciceron. Ces articles sont au nombre de douze. Le premier roule sur la Religion, le second sur l'homme, le troisiéme sur la conscience, le quatriéme sur les passions, le cinquiéme sur la Sagesse, le sixiéme sur la probité, le septiéme sur l'éloquence, le huitiéme sur l'amitié, le neuviéme sur la vieillesse, le dixiéme sur la mort, le onziéme sur le songe de Scipion, le douziéme enfin contient des pensées diverses.

Nous en tirerons seulement

quelques penſées que nous preſenterons avec la traduction à côté. Peu de Traducteurs ſeroient en état de ſoûtenir un ſemblable parallele. On en jugera par ce pre-

TRADUCTION.

Eſt ce donc être homme, que d'attribuer, non à une cauſe intelligente ; mais au hazard les mouvemens du ciel ſi certains, le cours des Aſtres ſi régulier, toutes choſes ſi bien liées enſemble, ſi bien proportionnées, & conduites avec tant de raiſon, que notre raiſon s'y perd elle-même ? Quand nous voyons des machines qui ſe meuvent artificiellement, une ſphére, une Horloge & autres ſemblables ; nous ne doutons pas que l'eſprit n'ait eu part à ce travail. Douterons-nous que le monde ſoit dirigé, je ne dis pas ſimplement par une intelligence, mais par une excellente, par une divine intelligence, quand nous voyons le ciel ſe mou-

mier morceau qu'on trouvera dans l'article où il a recueilli les pensées qui ont rapport à la Divinité & à la Providence.

TEXTE LATIN.

Quis enim hunc hominem dixerit, qui cum tam certos cæli motus, tam ratos astrorum ordines, tamque omnia inter se connexa & apta viderit, neget in his ullam inesse rationem, eaque casu fieri dicat, quæ quanto consilio gerantur, nullo consilio assequi possumus? An cum machinatione quadam moveri aliquid videmus, ut sphæram, ut horas, ut alia permulta: non dubitemus quin illa opera sint rationis: cum autem impetum cæli admirabili cum celeritate moveri, vertique videamus, constantissimè conficientem vicissitudines anniversarias, cum summa salute, & conservatione rerum omnium: dubitamus quin ea non solum ratione fiant, sed etiam excellenti quadam

voir avec une prodigieuſe vîteſſe, & faire ſucceder annuellement l'une à l'autre les diverſes ſaiſons, qui vivifient, qui conſervent tout? car enfin il n'eſt plus beſoin ici de preuves recherchées, il n'y a qu'à examiner des yeux la beauté des choſes, dont nous rapportons l'établiſſement à une cauſe divine.

Nous rapportons d'autant plus volontiers la penſée ſuivante, qu'elle eſt accompagnée d'une note par laquelle on pourra juger de toutes

On ne peut concevoir Dieu que ſous l'idée d'un eſprit pur, ſans mélange, dégagé de toute matiere corruptible; qui connoît tout, qui meut tout, & qui a de lui-même un mouvement éternel.

» Pluſieurs modernes (dit M. » l'Abbé d'Olivet dans la note qui » regarde cet endroit) ont ſoûtenu » que la notion de *pur Eſprit* ne ſe » trouvoit pas dans les anciens; je » leur demanderois volontiers s'ils » *ont*, pour exprimer cette notion, » des

divinaque ratione ! Licet enim jam jam remota subtilitate disputandi oculis quodammodo contemplari pulchritudinem rerum earum, quas divina Providentia dicimus constitutas.

toutes les autres que M. l'Abbé d'Olivet a cru devoir mettre dans les endroits où il les a cru necessaires, pour rendre tout à la fois la lecture de ce Recueil plus facile & plus utile à la jeunesse.

Nec verò Deus ipse qui intelligitur à nobis, alio modo intelligi potest, nisi mens soluta quadam & libera, segregata ab omnis concretione mortali, omnia sentiens & movens, ipsaque predita motu sempiteno.

» des termes moins équivoques & » plus décisifs que ceux qu'ils li» sent ici.

On verra encore ici avec plaisir les deux pensées suivantes que nous empruntons de l'article 2me sur l'homme.

Quand on dit à l'homme, *connois-toi*, ce n'eſt pas ſeulement pour rabaiſſer ſon orgueil, c'eſt auſſi pour lui faire ſentir ce qu'il vaut.

Tout homme qui rentrera en lui-même y découvrira des traces de la Divinité & ſe regardant comme un Temple où les Dieux ont placé ſon image, il ne ſe permettra que des ſentimens, que des actions, qui répondent à la dignité de leur preſent. Un ſérieux examen de ce qu'il eſt, & de ce qu'il peut, lui fait comprendre de quels avantages la nature l'a pourvû, & combien de ſecours lui facilitent l'acquiſition de la Sageſſe. Venu au monde avec des notions générales, qui d'abord ne ſont que comme ébauchées, il voit qu'en ſuivant cette lumiere, guidé par la Sageſſe, il ſera homme de bien, & par conſéquent heureux.

A cette occaſion M. l'Abbé d'Olivet remarque dans une note, » qu'ici

Illud γνῶθι σεαυτὸν, *noli putare ad arrogantiam minuendam solum esse dictum, verum etiam ut bona nostra norimus.*

Qui se ipse norit, primum aliquid sentiet se habere divinum, ingeniumque in se suum, sicut simulachrum aliquid, dedicatum putabit, tantoque munere Deorum semper dignum aliquid & faciet & sentiet: & cum se ipse perspexerit, totumque tentarit, intelliget, quemadmodum à natura subornatus invitam venerit, quantaque instrumenta habeat ad obtinendam adipiscendamque sapientiam, quoniam principio rerum omnium quasi adumbratas intelligentias animo ac mente conceperit: quibus illustratus, sapientia duce, bonum virum, & ob eam ipsam causam cernatse beatum fore.

» qu'ici & par-tout ailleurs, Cice-
» ron tient pour certain, que les
» idées qui ont quelque rapport à
» la loi naturelle sont innées, c'est-
» à-dire nées dans nous, & avec
» nous.

Nous finirons par un morceau qui eſt extrait de l'article ſeptiéme où il s'agit de l'éloquence. Ciceron y demande pourquoi parmi ce qu'il y a de grands Hommes & d'eſprits ſuperieurs , on trouve qu'il y en a plus qui ont excellé dans tous les autres arts que dans celui de l'éloquence. Parcourez , dit-il , les autres genres où il faut du mérite , ceux même où il en faut

Vous ſçavez que celle des Sciences qui eſt regardée comme la ſource & la mere de toutes les autres , c'eſt la *Philoſophie* , ainſi que l'appellent les Grecs. Or il ne ſeroit pas aiſé de compter les Philoſophes qui ont brillé par l'étenduë , par la varieté , par la profondeur de leur ſçavoir , & qui loin de ſe borner à quelque objet détaché , ont embraſſé tout , ont raiſonné ſur tout. Quoique les Mathématiques ſoient un amas de connoiſſances abſtraites , & qui demandent une grande pénétration , tel a été pourtant le nombre

faût le plus, &. vous n'en trouverez point, où beaucoup de gens ne soient parvenus à se faire admirer: ensuite, après avoir montré que l'Italie & la Gréce ont eu un nombre considerable de grands Capitaines & de grands Hommes d'Etat contre un très-petit nombre d'excellens Orateurs, il continue ainsi:

Neque enim te fugit laudatarum artium omnium procreatricem quandam, & quasi parentem, eam, quam Φιλοσοφίαν *Græci vocant, ab hominibus doctissimis judicari; in qua difficile est enumerare, quot viri, quantâ scientiâ, quantâque in suis studiis varietate, & copia fuerint, qui non una aliqua in re separatim, elaborarint, sed omnia quæcumque essent, vel scientiæ pervestigatione vel differendi ratione comprehenderint. Quis ignorat, ii, qui Mathematici vocantur, quanta in obscuritate rerum & quam recon-*

des habiles Mathématiciens, qu'on diroit que personne n'ait voulu s'appliquer à cette Science, qu'il n'y ait réussi. Quelqu'un s'est-il bien mis dans l'esprit d'apprendre la Musique, ou d'acquerir cette sorte d'érudition qui est le partage des *Grammairiens*, qu'il n'en soit venu à bout, quoique la quantité des choses, qu'il faut sçavoir pour cela, soit presqu'infinies. Par ce mot de Grammairien, selon la remarque de M. l'Abbé d'Olivet, on entendoit autrefois un Sçavant qui possedoit tout ce qu'on entend aujourd'hui par le mot de *Belles-Lettres*.

Je crois pouvoir dire avec vérité que la Poësie est celui de tous les beaux arts, où l'on a le moins de chefs-d'œuvres : & cependant à examiner ce que Rome & la Gréce ont produit dans ce genre la même, où il est si rare d'exceller, on verra qu'il y a encore bien moins de bons Orateurs que de bons Poëtes.

dita in arte, & multiplici, subtilique versentur. Quo tamen in genere ita multi perfecti homines extiterunt, ut nemo ferè studuisse ei scientiæ vehementiùs videatur, quin, quod voluerit, consecutus sit. Quis Musicis, quis hoc studio Litterarum, quod profitentur ii, qui Grammatici vocantur, penitus se dedidit, quin omnem illarum artium penè infinitam vim, & materiam, scientia & cognitione comprehenderit?

Verè hoc mihi videor esse dicturus ex omnibus iis qui in harum artium studiis liberalissimis sint, doctrinisque versati, minimam copiam Poëtarum egregiorum extitisse, atque in hoc ipso numero, in quo per raro exoritur aliquis excellens, si diligenter, & ex nostrorum, & ex Græcorum copia comparare voles, multo tamen pauciores Oratores, quam Poëtæ boni reperientur.

Mais ce qui augmente encore ici la ſurpriſe, c'eſt que pour les autres Sciences, il faut chercher au loin, & creuſer profondement : au lieu que l'Orateur n'employe que des raiſons & des expreſſions, qui appartiennent à tout le monde. Tellement que ce qu'on admire le plus dans les autres Sciences, c'eſt ce qui eſt le moins à la portée des ignorans, & le moins intelligible. Qu'en matiere d'éloquece au contraire, le plus inſigne défaut eſt de ne pas parler comme les autres, & pour ſe faire entendre de tous.

En voilà aſſez pour faire ſentir combien cet Ouvrage peut être utile pour former tout à la fois l'eſprit & le cœur des enfans. On ne ſçauroit de trop bonne heure les prémunir contre les mauvais exemples qu'on leur met ſouvent devant les yeux ; mais ſur-tout contre ce mépris des bien-ſéances qui ne vient qu'après un long oubli des devoirs, & qui met com-

Quod hoc etiam mirabiliùs debet videri, quia cæterarum artium studia fere reconditis atque abditis è fontibus oriuntur: dicendi autem omnis ratio in medio posita, communi quodam in usu atque in hominum more & sermone vertatur: ut in cæteris id maximè excellat, quod longissime sit ab imperitorum intelligentia, sensuque disjunctum: in dicendo autem vitium vel maximum si à vulgari genere orationis atque à consuetudine communis sensus abhorrere.

me le sceau à la dépravation. On peut assurer avec l'Auteur que les mesures qu'on prendroit aujourd'hui pour détourner une contagion pareille, ne viendroit pas d'une terreur panique ni d'un zéle prématuré.



LA RELIGION CHRETIENNE éclairée des lumieres de l'intelligence, par le dogme & par la Prophetie. A Paris, ruë de la Harpe, chez la veuve *de la Tour*, aux trois Rois. 1744. *in*-12. 2 vol. le premier de 405, & le second de 266 pages.

LE premier Volume est précedé d'un discours préliminaire, dans lequel l'Auteur expose les principes qui doivent servir de fondement à l'Ouvrage. Ce Discours est partagé en trois Dissertations. Il établit dans la premiere que *toutes les démonstrations & toutes les preuves que l'on peut donner de la Vérité & de la Divinité de la Religion Chrétienne, ne militent qu'en faveur de la seule Eglise Catholique Romaine.* Comme son but est de convaincre » l'Hérétique & » l'impie de la liaison qui est entre » les Dogmes & les Mysteres que » l'Eglise professe, il espere que ce

» bel accord répandra sur toute la
» Religion les lumieres de l'intelli-
» gence ; il a donc cru pouvoir in-
» tituler cet Ouvrage, *la Religion*
» *Chrétienne éclairée des lumieres de*
» *l'intelligence par le Dogme.*

Dans la seconde Dissertation qui a pour but de démontrer *que la foi éleve la raison à l'intelligence divine.* L'Auteur montre quel est l'avantage qu'on peut tirer des Héréfies, & de quel usage peut être la Physique par rapport à la Religion.

Enfin dans la troisiéme, où il traite *de la Divinité des Saintes Ecritures*, *& des Clefs qui peuvent en ouvrir l'intelligence.* Il fait voir que ces Clefs sont premierement la foi, secondement la science & la pieté.

Ces Dissertations sont suivies d'un Traité sur la Divinité, Il commence par une Introduction dans laquelle on expose *les fausses & vrayes méthodes employées pour démontrer l'existence de Dieu & de ses perfections.*

Ce Traité qui remplit le reſte de ce Volume & le ſecond tout entier eſt diviſé en 7 Chapitres : il s'agit dans le premier de l'exiſtence & de l'unité du Souverain Etre. Dans le ſecond de l'Eternité & de la puiſſance divine. Dans le troiſiéme de Dieu conſideré comme le Créateur de toutes les choſes viſibles & inviſibles. Dans le quatriéme de la Sageſſe & des volontés divines. Dans le cinquiéme de la Science infinie, & de l'immenſité de l'Etre Suprême. Dans le ſixiéme de la manifeſtation des divines perfections par les œuvres de la Création, & par l'œuvre de la reparation. Dans le ſeptiéme & dernier du Culte qui eſt dû à la Divinité, & qui lui a été rendu dès les premiers tems du monde.

L'Auteur dans la vûë de preſſentir le public ſur une ſi grande entrepriſe, ne publie aujourd'hui que ces deux Volumes, il en promet une ſuite conſiderable, ſi le ſuccès répond à ſes eſperances. » Si divers

» Auteurs ont, *dit-il*, déja réussi
» dans le même dessein, les ré-
» ponses faites aux objections des
» Hérétiques & des impies n'ont
» pas épuisé tout ce qu'on peut
» dire pour l'intelligence & pour
» la deffense du Dogme. En tra-
» vaillant sur le même fonds, on
» ose se promettre d'en élever l'E-
» difice à la faveur de ce qu'on
» ajoûtera de nouveau aux dé-
» monstrations, & aux preuves
» déja données.

DISSERTATIONS SUR l'Histoire Ecclesiastique & Civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'Histoire de France. Ouvrage enrichi de figures en taille-douce. Par M. l'Abbé le Bœuf, Chanoine, & Sous-Chantre de l'Eglise d'Auxerre; in-12. Tom. II. A Paris, ruë S. Jacques, chez *Lambert* & *Durand*, Libraires, à la Sagesse & à Saint Landry. 1741.

Second Extrait de la Dissertation

sur l'état des Sciences en France depuis la mort du Roi Robert arrivée en 1031 jusqu'à celle de Philippe le Bel arrivée en 1314.

TRADUCTIONS.

On commença vers le regne de Louis VII. à faire beaucoup de Traductions en Langue vulgaire ; les Pays du Nord de la France furent ceux où les premiers Traducteurs parurent, sans doute parce que le Langage vulgaire s'y éloignoit davantage du Latin que dans les Pays méridionaux. Les Traductions faites en Normandie au XIme siécle consistoient en quelques Vies des Saints, qu'un Poëte mit en vers vulgaires. On voit dans quelques Bibliothéques de Paris des Traductions des Livres des Rois, du Livre de Job & des Dialogues de S. Gregoire qui paroissent aussi être de la fin du XIIme siécle ou du commencement

du XIIme. D'où M. l'Abbé le Beuf conclud que Genebrard s'est trompé quand il a écrit dans sa Chronique qu'aucun Livre n'avoit paru dans le Royaume en Langue Françoise avant le regne de Philippe Auguste. Un Comte de Guines fit faire au XIIme siécle un grand nombre de Traductions de toutes sortes de Livres, Landry *de Villanio*, un nommé Godefroy & Simon de Boulogne furent les Auteurs dont il se servit. La Traduction du Lapidaire de Marbode de Rennes est d'une antiquité si reculée qu'elle pourroit bien être de l'un de ces Auteurs.

au XIIIme siécle on fit beaucoup de Traductions en vers, de-là vinrent tous ces pieux Romans, toutes ces Vies des Saints que l'on qualifia du nom de Mysteres, on ne fut pas heureux dans le choix des Histoires que l'on traduisit, au lieu de s'attacher à des Histoires sérieuses, on traduisit les Fables de Turpin, un peu avant dans le

XIIIme siécle l'Histoire Sacrée fut traduite en prose par Guiard des Moulins Chanoine d'Aire en Artois, sur l'extrait qu'en avoit fait en Latin Pierre le Mangeur Doyen de Troyes. Un Jacobin nommé Laurent Confesseur du Roi Philippe le Hardi traduisit en 1279 les Epîtres & les Evangiles de tout le Missel, & ce Volume fut appellé *la Somme du Roi*. La Régle de S. Benoît fut aussi traduite vers le même tems pour la commodité des Freres Lays & des Religieuses. Henry de Gand célébre Ecrivain Flamand fit & presenta au Roi Philippe le Bel la Traduction du Livre *de Regimine Principum*. On ne fut pas long-tems sans s'appercevoir que les Traductions en Langue vulgaire produisoient plusieurs mauvais effets. Le Chapitre général des Dominiquains de l'an 1242 fit défense aux Confesseurs de Religieuses de traduire en François aucuns Sermons, aucunes Conferences, ni autres Ouvrages.

GRAMMAIRE.

Suivant M. l'Abbé le Beuf, la Grammaire ne fut cultivée que très-superficiellement durant les trois siécles qu'il examine, on se contentoit de l'élémentaire que rédigea Papias en 1053. On expliquoit aussi Hérodien, & Priscien que plusieurs Auteurs entreprirent de commenter, mais il paroît qu'on passoit fort légérement sur toutes les parties de la Grammaire. Le Latin de ces siécles en est une bonne preuve. On lit dans Matthieu Paris une des raisons pour lesquelles la Grammaire étoit alors si fort négligée, c'est que de toutes les études c'étoit celle qui étoit la moins lucrative.

POESIE.

Quoique les siécles précedens eussent été très-féconds en Poëtes, il paroît qu'il y en eut encore da-

vantage dans ceux dont nous parlons, & principalement dans le XIIme. Les uns s'exercerent ſur des ſujets pieux ou composerent des Eloges. D'autres écrivirent ſur des matieres indifferentes & purement hiſtoriques, d'autres enfin donnerent dans la Satyre, ou s'exercerent ſur des Fables & ſur des inventions de leurs eſprits. Il y eut des Tragédies & des Pieces Comiques, on vit des faiſeurs de Chanſons Latines ou de proſe rimée, des Compoſiteurs de vers héroïques, &c. La Poeſie ſe trouva employée par-tout, point d'inſcriptions qui ne fuſſent en vers, on en trouvoit ſur les ſceaux ou cachets, ſur les anneaux, ſur les vaſes ſacrés & prophanes, ſur le verre, ſur le cuivre, ſur l'airain, ſur les pavés, ſur les murs, dans les Cartulaires pour déſigner les biens des Egliſes, dans les Nécrologes & les Chroniques pour marquer le jour de la mort des bienfaiteurs. Les formules même de permiſſion pour

certaines fonctions étoient souvent en vers, aussi-bien que les Antiennes & les Répons du Breviaire. Les Auteurs de prose ne manquoient guéres de mettre des vers à la tête & à la fin de leurs Ouvrages. M. l'Abbé le Beuf parle de trois fameuses Satyres composées par des Moines, l'une sur la fin de l'onziéme siécle, un autre environ cent ans après. Et une troisiéme intitulée: *Speculum Stultorum.* Il remarque après du Boulay que Bernard de Cluny écrivit vers le même siécle une Satyre en vers hexamétres contre la Cour de Rome. M. l'Abbé le Beuf fait ensuite connoître quelques Poëtes des plus célébres de ces tems-là, tel que Fulcoius de Beauvais, Marbode de Rennes, Hildebert du Mans, Arnould Evêque de Lizieux, Gautier de Lisle, Alain aussi de Lisle, de Hauteville surnommé l'*Archithrenius*, parce qu'il gémit amérement dans ses Ouvrages sur la corruption de son siécle. Pierre de Ri-

ga Chanoine Regulier de S. Denis de Reims qui mit en vers une partie de la Bible. Gilles de Paris, Thomas Moine de Froimont. Tous ces Poëtes vécurent dans le douziéme siécle, & au jugement de notre Auteur, furent fort supérieurs aux Poëtes du treiziéme & même du quatorziéme siécle. Dans ce dernier siécle jusqu'à la mort de Philippe le Bel on ne peut citer qu'un Guillaume Forestier Moine du Mont Ste Cathérine qui fit en vers l'Eloge des premiers Abbés de ce Monastere. M. l'Abbé le Beuf avance & prouve que la rime s'étoit introduite dans les vers Latins long-tems avant que d'être employée dans les vers François, & que l'on faisoit des vers rimés Latins dès le VIIme ou VIIIme siécle. On avoit même pris tant de goût à la rime que l'on ne se contentoit pas de faire rimer les dernieres syllabes des vers Latins, on vouloit que les hémistiches rimassent aussi, on appella cette sorte de

vers *Leonins*, on fit auſſi des proſes rimées, d'abord pour les Egliſes, enſuite on en compoſa ſur des ſujets prophanes. M. l'Abbé le Beuf finit l'article de la Poëſie en faiſant voir que notre Poëſie en Langue vulgaire eſt d'une plus ancienne datte qu'on ne le croit communément, il cite pluſieurs Ouvrages en vers François compoſés long-tems avant la premiere Croiſade; il en conclut que Maiſtre Euſtache n'eſt pas le plus ancien Poëte François comme l'a écrit Fauchet.

DIALECTIQUE.

Les ſiécles d'ignorance n'ont pas été ceux où l'on ait moins aimé la diſpute. Comme il ne falloit pas faire de longues études pour être en état de pouſſer des argumens de pure Métaphyſique, les ſiécles dont il eſt ici queſtion fournirent des Dialecticiens en abondance. Leurs diſputes frivoles dégenere-

rent en animosités & en guerres très-vives, ils se partagerent en deux Sectes principales, dont l'une fut celle des Nominaux & l'autre celle des Reaux. Ces deux Sectes furent encore divisées chacune en differentes petites Sectes. La grande question qui les divisoit étoit de sçavoir si il y a réellement des universeaux dans la nature, ou bien s'ils n'existent que dans la pensée, & ne sont que de pures dénominations. Ces subtilités Scolastiques poussées à l'excès furent la principale occupation des Sçavans des douziéme, treiziéme & quatorziéme siécles. Ils infecterent de leurs questions abstraites & de leur jargon barbare toutes les autres Facultés, la Théologie sur-tout, & jusqu'à la Réthorique & à la Poësie même qui auroit dû se semble se preserver de cette contagion. Cette barbarie s'est perpétuée jusques & encore après la renaissance des Lettres.

RETHORIQUE.

Ce que nous avons dit d'après M. l'Abbé le Beuf de l'état de la Poësie en France au douziéme siécle, & aux deux suivans, doit nous faire juger de ce que c'étoit que la Réthorique de ces tems-là; on trouve il est vrai que dans quelques Ecoles on enseignoit Ciceron & Quintilien, mais on ne suivoit guéres les principes & les régles que ces Auteurs prescrivent. Les Ecrivains d'alors peuvent se partager en deux classes principales, les uns étoient plats, rampans & grossiers. Les autres qui se picquoient de bien écrire gâtoient leurs styles par des ornemens bizarres & de mauvais goût. On aimoit les pensées recherchées, les jeux de mots & les pointes, on affectoit de faire rimer les divers membres d'une période, & pour y parvenir on étoit souvent obscur & confus. Au reste la Poësie, la

Dialectique & la Réthorique formoient ce qu'on appelloit alors *Trivium*.

M. l'Abbé le Beuf traite ensuite du *Quadrivium* qui étoit un Cours d'Arithmétique, d'Astronomie, de Géométrie & de Musique, il parle de chacune de ces Sciences en particulier, il nomme ceux qui s'y sont le plus distingués, & fait connoître leurs differens Ouvrages. De ce que dit là-dessus notre sçavant Auteur, il resulte que les trois premieres de ces quatre sciences n'étoient pas totalement négligées, mais qu'on n'y étoit pas fort habile, on cultivoit sur-tout l'Astronomie par rapport au *Compot* ou *Comput* Ecclesiastique, & aussi par rapport à l'Astrologie Judiciaire qui étoit fort en vogue. M. l'Abbé le Beuf nous apprend qu'on connoissoit en France les chiffres arabes dès le dixiéme siécle, mais ils furent assez long tems sans être en usage, la Sphére de Jean de Sairbois, en

Latin (*) *de Sacro-Bosco* passe pour être le premier Ouvrage où on les ait employés, bien-tôt après on s'en servit assez fréquemment, & enfin ils devinrent d'un usage plus commun que les chifres Romains; notre Auteur observe encore que dans ces siécles d'ignorance on étoit déja fort curieux de la décoration des Livres & qu'il y avoit déja des gens qui se piquoient beaucoup plus d'avoir des Livres bien conditionnés que de s'en servir pour s'instruire, il en juge par des Traités de Géométrie manuscrits du tems de S. Louis qu'il a trouvé remplis de mignatures & de vignettes très-riches & dont toutes les figures sont en or.

On s'apperçoit avec plaisir à l'article qui regarde la Musique que l'Auteur en parle non-seulement en homme érudit, mais encore en grand Musicien : aussi-tôt, dit-il, que la nouvelle méthode de

(*) Il fut enterré chez les Mathurins de Paris en 1236.

Guy Aretin fut connuë & adoptée en France, les progrés de la Musique y devinrent plus ſenſibles, ce ne fut cependant guéres que vers la fin du onziéme ſiécle, que la méthode de noter le chant ſur une eſpéce d'échelle de quatre cordes commença à être employée. Vers le même tems quelques Monaſteres de Normandie commencerent à avoir des Orgues qui leur vinrent d'Angleterre. Cet Inſtrument y étoit fort commun, la facilité d'y avoir du plomb y faiſoit fabriquer des Orgues d'une groſſeur prodigieuſe. Baudri de Bourgeuil en avoit vû à Fecamp par leſquelles on réuniſſoit trois ſons enſemble, le grave, l'aigu & le moyen, mais pour un ſeul & même chant. Ce qui ne prouve point, ſuivant notre Auteur, que la Muſique à trois parties eût lieu alors; ce n'étoit, ſelon lui, qu'un même chant à l'octave & à la double octave.

Lorſque les Orgues furent devenuës plus communes on eſſaya ſur

cet

cet Inſtrument les accompagnemens à la tierce dont auparavant on n'avoit donné que de foibles échantillons dans les verſets des Graduels & des *Alleluia* de la Meſſe & des Répons des Vêpres. Le Poëte Alain de l'Iſle a fait de la Muſique de ſon tems une deſcription qui ne laiſſe aucun doute qu'on ne chanta alors à pluſieurs parties. Pluſieurs manuſcrits, qui paroiſſent du treiziéme ſiécle en donnent des régles. Après qu'on eut introduit les accompagnemens à la tierce, on ne tarda guéres de ſe ſervir de l'accord à la quinte, & dès l'an 1300 on voyoit pluſieurs pieces de chant notées à trois parties; M. l'Abbé le Beuf entre ici dans le détail de pluſieurs Ouvrages compoſés ſur la Muſique dans le onziéme, le douziéme, & le treiziéme ſiécles, il en porte ſon jugement en homme habile & verſé dans cet art.

Voici, par exemple, comme il

parle du Traité sur la Musique d'un certain Jerôme de Moravie qui étoit en reputation vers l'an 1260.
» Son Ouvrage fut trouvé si bon » par Pierre de Limoges qu'il le » légua à la Chapelle du Collége » de Sorbonne pour y rester enchaî- » né. L'Auteur y fit gloire d'omet- » tre tous les termes grecs & les » figures ; en quoi peut-être eut-il » tort, puisqu'il auroit dû plûtôt » les expliquer que les ensevelir » dans l'oubli. L'on apprend par » la Table de son Livre qu'il avoit » lû Boece sur la Musique. Il y » donne des régles pour la compo- » sition du pleinchant, pour celle » du déchant qui étoit la Musique » à parties, & il marque que dès » son tems il y avoit dans les Hor- » loges un nombre de cloches par » le moyen desquelles on formoit » des chansons. Ceci me rappelle les » miniatures que j'ai vûes du mê- » me siécle en differens manuscrits » ou parmi les differens instrumens » qui environnent un Musicien de

» ces tems-là, on le represente
» frappant sur quatre petites clo-
» ches avec un marteau dans cha-
» que main. Cela prouve claire-
» ment l'usage qu'on faisoit alors
» du Tétrachorde des Grecs, d'où
» est venu l'usage & le nom de car-
» rillon.

M. l'Abbé le Beuf fait ensuite l'énumération des principaux Compositeurs de Musique qui ont vécu durant les siécles dont il a à parler, ces Compositeurs ont été pour la plûpart des personnages fort illustres, plusieurs d'entr'eux même ont été ou Abbés ou Evêques. Notre Auteur ne parle jusqu'ici que de la Musique d'Eglise, il finit cet article par dire quelque chose des chants prophanes. » Quoique, *dit-*
» *il*, il y en ait eu de tems immémo-
» rial, nous ne voyons point qu'ils
» ayent été écrits avec la même
» méthode d'Arétin que dans le
» douziéme & le treiziéme siécle,
» & je n'en connois point de plus
» ancienne écriture du onziéme, &

» en caractères anterieurs à l'usage
» de l'Echelle, que ceux qui con-
» tiennent la Fête du Chantre
» qu'on solemnisoit à S. Martial de
» Limoges. On voit par de sem-
» blables chants notés au treizié-
» me siécle suivant la méthode d'A-
» retin qu'ils n'étoient guéres mé-
» lodieux, ou qu'on laissoit bien
» des agrémens à suppléer au
» Chantres, c'est beaucoup s'ils
» approchoient de ceux du Psau-
» tier de Marot. Toutes les Chan-
» sons Françoises de ces tems-là
» n'étoient que comme du chant
» Gregorien, & pour marque de
» cela il y en a qui sont notées du
» septiéme mode qui est le plus
» ingrat de tous les modes pour le
» doux & pour le tendre & qui
» n'a que la gravité en partage.
» Fauchet n'a produit aucun Au-
» teur de Chansons en Langue
» vulgaire plus ancien que Thi-
» baut Comte de Champagne.
» Cependant Gautier de Coincy
» Moine de S. Médard, qui vivoit

» sous le regne de Philippe Au-
» guste & sous celui de Louis VIII.
» avoit composé un grand nombre
» de Chansons qui se trouvent en-
» core dans quelques Bibliothé-
» ques de Paris & qui méritoient
» bien d'être citées non-seulement
» à cause de leur antiquité, mais
» aussi à cause de leur agrément.

La suite de cet extrait se trouvera dans le Journal prochain.

LATINI SERMONIS Exemplaria è Scriptoribus probatissimis, &c. Lutetiæ Parisiorum, apud Fratres Guerin, viâ Jacobæâ, sub Signo S. Thomæ Aquinalis, 1744.

C'est-à-dire : *Modeles de la plus pure Latinité, tirés des meilleurs Auteurs.* A Paris, chez les *Freres Guerin*, ruë S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin, 1744. 4. vol. *in*-12.

DEPUIS un siécle on a beaucoup travaillé pour aider les jeunes gens dans leurs études, &

pour leur applanir les difficultés qui s'y rencontrent ; on a ſur-tout extrêmement multiplié les méthodes pour apprendre les Langues & en particulier le Latin. Cependant perſonne juſqu'ici n'avoit penſé à ce que vient d'exécuter l'Auteur du Livre que nous annonçons. Il y a long-tems que l'on s'eſt apperçû que les Livres qui nous reſtent de l'ancienne Rome n'étoient pas pour la plus grande partie fort à la portée des enfans. Ces anciens Ouvrages ſont ſouvent ou trop longs, ou traitent de matieres trop ſérieuſes, & qui ſurpaſſent de beaucoup les forces de l'eſprit & les connoiſſances des enfans. On a cherché à remedier à ces inconvéniens, les uns ont cru bien faire de compoſer eux-mêmes en Latin des Diſcours dont le ſujet, & le tour des phraſes fuſſent proportionnés à la capacité de leurs Ecoliers. Mais eſt-il bien poſſible de puiſer le vrai goût de la Langue Latine ailleurs que dans les bons

Auteurs Latins ; presenter d'autres modéles aux enfans n'est-ce pas leur faire perdre leur tems, & même les détourner du bon chemin. D'autres conservant scrupuleusement tous les mots dont se servent les anciens Auteurs Latins se sont avisés d'en changer l'arrangement, & de ramener les phrases latines à notre construction Françoise. Mais l'expérience a fait voir que des enfans exercés pendant des années entieres dans cette espéce de Latin factice, & barbare n'acqueroient aucune connoissance de la vraye Langue Latine, & que si ensuite on leur mettoit en main un Auteur Classique, quelque facile qu'il fût, ils ne pouvoient l'entendre, & que c'étoit pour eux un nouveau pays, une nouvelle Langue. Ces raisons ont fait naître l'idée à Monsieur Ch. de choisir dans les meilleurs Auteurs tant de prose que de vers, ce qu'il a cru de plus propre à faciliter aux Ecoliers l'intelligence de la Langue Latine. Il a observé de

disposer ses extraits de sorte que l'Etudiant passa de degré en degré du plus aisé au plus difficile. Partout il a conservé le Texte dans toute sa pureté, & s'est mis autant qu'il a pû à la portée des enfans en choisissant des choses qu'ils pussent entendre, & ausquelles ils pussent prendre plaisir; il a eu soin encore de choisir des endroits où se trouvent en plus grand nombre les régles de Grammaire qu'il est important d'inculquer davantage aux Ecoliers, & qu'on ne reverroit que de loin à loin si l'on vouloit expliquer de suite le Livre entier, il s'est aussi proposé de conserver certains tours dont il n'est pas possible de bien sentir la juste valeur si ce n'est dans la place qui leur est naturelle; lorsqu'il a fallu ajoûter quelques mots pour réunir les circonstances d'un fait on n'en n'a pas employé d'autres que ceux de l'Auteur même, & pour en avertir on les a renfermés entre des crochets ou parenthéses.

Le premier Volume de prose contient dans la premiere Partie des extraits d'*Eutrope*, d'*Aurelius-Victor*, de *Cornelius-Népos*, de *Justin* de *César*, de *Quint-Curse*, & de *Saluste*.

La seconde Partie est composée d'extraits de *Florus*, de *Velleïus-Paterculus*, de *Tite-Live*, de *Tacite*, de *Valere-Maxime*, & de *Ciceron*; ces deux premieres Parties forment le premier Recueil des Auteurs de prose.

Le premier Volume des Extraits des Poetes est aussi partagé en deux Parties, la premiere est tirée de *Plaute* & de *Terence*, la seconde de *Phédre*, d'*Ovide*, de *Virgile*, & d'*Horace*.

A l'égard des Comédies de Plaute & de Terence, mais sur-tout de Plaute, il a fallu non seulement retrancher des vers & des Scénes, mais même des Actes entiers, parce que souvent le sujet de la Piece est de nature à ne pouvoir être expliqué dans une Ecole. Les jeu-

» nes gens, *dit M. Ch* sont pus
» portés à rire qu'à examiner avec
» attention la conduite d'une Co-
» médie, lors donc qu'en rappro-
» chant quelques Scénes des plus
» agréables & des plus gayes il en
» a resulté un petit interêt avec
» un dénouement tel quel, nous
» n'en avons pas cherché d'avan-
» tage.

Ces extraits n'étant point confondus les uns dans les autres, chacun aura la facilité de les disposer comme il le jugera plus à propos pour l'avancemenment de ses Ecoliers. Chaque partie est accompagnée d'un petit Vocabulaire qui suffit pour mettre un enfant en état d'essayer d'expliquer seul & sans le secours du Maître. Il consiste à donner en François la signification des mots les moins communs, & à fixer celle de plusieurs autres mots qui ont differens sens. Dans ces Vocabulaires, on ne doit point s'attendre à trouver toutes les significations des mots, on n'y

trouvera que celles qui ont rapport aux differens morceaux de ce Recueil.

On a inseré encore dans ces Vocabulaires le précis de la Vie des Auteurs dont on a fait des extraits, & dans le Vocabulaire qui est à la suite des Poëtes on a donné une courte exposition de l'intrigue de chacune des Comédies de Plaute ou Terence dont on a fait usage dans ce Recueil.



NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

ON a donné ici depuis peu un Recueil de » diverses Fables » dessinées & gravées en tailles-» douces sur de beau papier royal, » par le Sieur George Fossati Ar-» chitecte civile, *in*-4°. Tome I. Ce Volume contient trente planches enluminées, avec des Inscriptions Italiennes Françoises tirées des Auteurs les plus accredités.

Le vingt-neuvième Volume *della Raccolta di opuscoli scientifici e Filologici* paroît depuis peu chez Simon Occhi. 1744. *in*-12.

Etienne Monti & N. N. Compagno, Imprimeur-Libraire de cette Ville ont publié une nouvelle Edition des *Œuvres de Torquato Tasso*, accompagnée de toutes les Pieces

qui ont été faites pour & contre la Jerusalem délivrée de cet Auteur. 1743. *in*-4°. 12 vol.

DE LUCQUES.

Le Tome quinziéme des Annales Ecclesiastiques du Cardinal Baronius, avec la Critique du Pere Antoine Pagi & des remarques de l'Editeur; vient de paroître chez Léonard Venturini. Ce Volume va depuis 864 jusqu'à l'année 932. *fol.* 1744.

DE PADOUE.

On travaille actuellement ici à donner une nouvelle Edition de l'Ouvrage du Pape Benoît XIV. intitulé: *De Servorum Dei Beatificatione, & Beatorum Canonizatione.* On marque que cette Edition sera plus correcte que celle que nous avons; qu'on y fait des additions considerables; & qu'à l'égard de l'impression & du papier qu'on y employe, on n'épargne

rien pour la rendre aussi parfaite qu'il est possible. Cette Edition se fait au Seminaire.

Voici les titres de deux Ouvrages que Jean Carnino, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a imprimés & publiés depuis quelques tems :

Joannes Antonius Vulpius de utilitate Poëtices ; adduntur in calce Orationes tres pro Litteris humanioribus adversus earum contemptores, ab ipso habitæ in Gymnasio Patavino. Patavii. 1743. *in-8°.*

Marci Antonii, Joannis Antonii, & Gabrielis Flaminiorum Foro-Corneliensium Carmina. Patavii. 1743. *in-8°.*

DE PALERME.

M. François Testa Chanoine de l'Eglise de Palerme, & Vicaire général de l'Archevêque, a donné une nouvelle Edition du Recueil des Loix, Statuts, Coûtumes, & Usages du Royaume de Sicile sous

le titre suivant : *Capitula Regni Sicili quæ ad hodiernam diem lata sunt, adnotationibus illustrata. Panormi, excudebat Angelus Felicella in-fol.* Cette Edition, qui forme deux Volumes dont le premier parut en 1741. & le second a été publié tout recemment, est belle ; & outre qu'elle est accompagnée d'observations, elle est encore enrichie d'un grand nombre de figures gravées en cuivre, qui representent suivant l'ordre chronologique tous les Rois de Sicile.

Le même Auteur avoit donné quelque tems auparavant un autre Ouvrage touchant les Droits de son Chapitre pendant la vacance du Siege Archiepiscopal, sous ce titre : *De Jure Capituli Majoris Ecclesiæ Panormitanæ conferendi sede vacante vivandas, & alia beneficia, quæ ad Archiepiscopi collationem pertinent juxta consuetudinem 68. hujus Urbis, &c.* Panormi, ex Typographiâ Regalis Collegii Borbonici Nobilium RR. PP. Teatini,

apud Antonium Gramignani. 1736. *in-folio.*

DE FLORENCE.

On a publié ici tout nouvellement un Programme, par lequel on donne avis au public, qu'on va dessiner & graver en cuivre les peintures qui sont sur le platfond de la Gallerie Royale de cette Ville. Chacune de ces peintures sera gravée sur une planche d'environ trois pieds de largeur & d'un peu plus de deux pieds de hauteur. On y employe les meilleurs Graveurs d'Italie, & le plus beau papier royal. A chaque planche on joindra une explication historique du sujet qu'elle represente. La premiere partie qui est actuellement sous la presse, sera achevée dans le courant du mois de Juillet. On n'en tirera que cent cinquante exemplaires. Le prix sera de deux Sequins par exemplaire pour les Souscripteurs, & de

trois pour les autres. On n'en délivrera à ces derniers que quand l'Ouvrage sera entierement achevé.

Mrs les Abbés Laurent Tosi, & Antoine-Marie Vannucchi, deux Sçavans de cette Ville, travaillent actuellement à recueillir ce qu'on trouve épars dans divers Auteurs pour & contre la Philosophie de M. Newton. Ils en donneront incessamment un Volume qui sera comme l'Essai de leur dessein, & du plan de cet Ouvrage. Ce premier Volume contiendra en Italien divers Opuscules, dont quelques-uns n'ont point encore été imprimés, avec des remarques au bas des pages. Ce Recueil sera *in*-8°.

ALLEMAGNE.

DE NUREMBERG.

Il paroît ici un Ouvrage dans lequel l'Auteur a recueilli avec soin & avec étendue tout ce que

les monumens anciens, tant écrits imprimés qu'Inſcriptions & Médailles, nous ont appris des Gaulois tranſplantés dans l'Aſie ſous le nom de Galates. Il a pour titre : *Marci Gottliebi Wernſdorffii Fac. Philoſ. in Academiâ Wittembergenſi aſſeſſoris, de Republicâ Galatarum Liber ſingularis, in quo, cum Gentis origo, ſtatus Regiminis, mores & res geſtæ fide Scriptorum, & Numiſmatum antiquorum exponuntur, tum Galatiæ regio deſcribitur; adjecta ejuſdem Tabula Geographica, cum Indice locupletiſſimo.* Norimbergæ, ſumptibus Joh. Jacobi Cremeri. 1743. *in*-4°. de 340 pag. ſans y comprendre la Préface ni la Table. Ces recherches ſont diviſées en ſix Chapitres, qui répondent à pareil nombre de queſtions compriſes dans le ſujet que l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres propoſa pour le prix de l'année 1740. Voici les queſtions dont l'Académie propoſoit l'examen : » quelles étoient les

» Nations Gauloises qui s'établi-
» rent dans l'Asie mineure sous le
» nom de Galates ? en quel tems
» elles y passerent ? Quelle étoit
» l'étenduë du Pays qu'elles y oc-
» cuperent ? Leurs mœurs & leur
» Langue ? La forme de leur gou-
» vernement ? Et en quel tems ces
» Galates cesserent d'avoir des
» chefs de leur Nation, & de for-
» mer un état indépendant.

On a publié en cette Ville il y a déja quelque tems un Ouvrage curieux de Philologie, dont l'objet consiste à faire voir l'unité ou l'harmonie & l'union de toutes les Langues anciennes & modernes de la terre habitée. Comme le titre de ce Livre explique le plan & la méthode de l'Auteur ; le voici en entier : *Synopsis universæ Philologiæ, in qua miranda unitas & harmonia Linguarum totius orbis terrarum occulta è Litterarum, Syllabarum, vocumque natura & recessibus eruitur ; cum Grammatica Linguarum Orientalium harmonica, synopticè*

tractata; nec non descriptione orbis terrarum quo ad Linguarum situm & propagationem, mappisque Geographico-polyglottis: in gloriam Linguarum conditoris usumque tam exegeticum, quam Scholasticum, quo Linguæ à studiosâ juventute breviori negotio disci, emphasésque vocum uberiori messe colligi possent, adornata à Godofredo Henselio Scholæ A. C. apud Hirschb Rectore. Norimbergæ, in Commissis, apud Heredes Homanianos. 1741. 8°. Ce Volume contient quatre Cartes, où sont representées la dispersion & la propagation des Langues sur la terre, & plusieurs autres planches où sont gravés les divers caracteres & les figures qui ont été employés pour exprimer les Langues.

DE LEIPSICK.

On a donné ici depuis peu une nouvelle Edition du Dictionnaire de la Langue Hébraïque de Gusset

intitulée : *Jacobi Gussetii Bloesensis, Theologiæ, Philologiæ, & Hellenismi, in Academiâ Groningensi olim Professoris, Lexicon Linguæ Hebraïcæ, in quo præcipua opera impenditur primario significatui vocum, phrasiumque accurata investigatione definiendo, homonymiis & interpretationibus vagis, ancipitibus arbitrariis eliminandis; locis insignibus S. S. Scripturæ explanandis; parallelis Vet. & Nov. Testamenti tum peculiari discussione, tum collatione mutua, firmandis ac vindicandis. Editio secunda priori auctior & correctior.* Lipsiæ, sumptibus Wolfgangi Deer. 1743. *in*-4°. L'Editeur a inséré dans le corps de l'Ouvrage aux endroits convenables les additions que l'Auteur avoit mises à la fin, ainsi que les notes marginales qu'il avoit écrites depuis sur son exemplaire. Il a corrigé beaucoup de fautes qui s'étoient glissées dans l'Edition de 1702, il a fait graver en cuivre & placer à la fin de la nouvelle Edition toutes les figures

qui étoient répanduës çà & là dans la premiere, & il a traduit & ajoûté en Langue Allemande les endroits que l'Auteur avoit éclaircis par des expressions ou par des phrases Françoises.

L'Editeur donnera séparément ses remarques & ses additions particulieres, soit afin que le Volume de la nouvelle Edition ne fût pas d'une grosseur excessive, soit afin que ceux qui ont déja la premiere pussent se passer de la seconde, en se procurant l'Ouvrage de l'Editeur.

Gottfridi Olearii S. Theol. in Academ. Lipsiensi Professoris observationes Sacræ ad Evangelium Matthæi cum privilegio S. R. M. Polon. & Elect. Sax. Lipsiæ. Sumptibus Gotthilff. Theophilus Georg. I. 1743. *in*-4°. pag. 776. sans la Préface ni les Tables. Ces observations dont on donne ici une nouvelle Edition, sont autant de Dissertations sur un grand nombre de sujets de l'Evangile de S. Matthieu,

ſuivant l'ordre des Chapitres, que l'Auteur examine en Critique & en Philologue. Il y ajoûte une démonſtration de la Réſurrection de JESUS-CHRIST, dont voici le titre: *Demonſtratio Apoſtolica Reſurrectionis* JESU-CHRISTI, *ex I. Cor. xv.* 3. *& ſeq. illuſtrandis Evangeliſtarum ea de re Hiſtoriæ inſerviens.*

On trouve chez Jean-Chretien Martin, Imprimeur-Libraire de cette Ville, une Hiſtoire ſuivie du Méclebourg depuis le tems de Tacite juſqu'après la paix de Weſtphalie, contenuë en huit Livres ſous le titre ſuivant: *Rerum Meclburgicarum Libri octo, quibus, poſt brevem antiqui Provinciæ ſub Vandalis ſtatus expoſitionem, ea, quæ ſub Divo Carolo Magno, ac ejus ſucceſſoribus, domi foriſque uſque ad obitum Adolphi Friderici primi Ducis Meclburgici, geſta ſunt; præterea origo, ſtatus, & forma Sereniſſimæ Familiæ Meclburgicæ, ejuſque ditiones, jura ſublimia, territorialia, decora, Regalia, &c.*

tam ex Historia antiqua, quam recentiori, ex pactis hereditariis Serenissimorum Ducum inter se, & cum Ordinibus, ex jure Saxonico vetere, statutis & ordinationibus Provinciæ, &c. Summa qua fieri potuit fide recensentur & illustrantur à Matthia Johanne Beehr Equite Megleburgico. Ex Msto edidit, & Præfationem de ratione, qua Germani merita sua in studium Historicum in posterum amplificare possunt, vitamque Auctoris præmisit Joannes Erhardus Kappius Eloquentiæ in Academiâ Lipsiensi Professor. 1741. *in-folio.*

On a publié ici il y a déja quelque tems le premier Volume de la continuation du Recueil de Pieces de Litterature intitulé ; *Miscellanea Lipsiensia nova, ad incrementum Scientiarum ab iis qui sunt in colligendis Eruditorum novis actis occupati, per partes publicata. Lipsiæ apud Joannem Fridericum Gleditschium*, 1743. *in*-8°. Cet Ouvrage périodique interrompu depuis

depuis 1717, a été repris en Avril 1742, & M. Menkenius qui en prend soin, promet qu'il en donnera tous les trois mois douze feuilles qui formeront chaque année un Volume de quarante-huit feuilles d'impression. L'objet de ce travail, ce sont des Dissertations sur la Théologie, sur quelques points de critique & de Philologie, & principalement sur divers endroits difficiles de l'Ecriture Sainte.

DE RATISBONNE.

Il paroît ici depuis peu un troisiéme Volume de la Collection des Ecrivains de l'Histoire d'Autriche intitulé : *Scriptores rerum Austriacarum veteres ac genuini; Tomus tertius, quo Ottocari Horneckii Chronicon Austriacum Rhythmicum ab excessu Friderici II. Imperatoris, hoc est ab anno Christi 1250 ad annum usque 1309 perductum, continetur; ac potissimum Rudolphi I.*

Alberti I. Imperatorum Romanorum Friderici I. Pulchri Auſtriaci, geſta, res etiam Styriacæ, Carintiacæ, Bohemicæ, Hungaricæ, Bavaricæ, Saliſburgenſes, aliarumque Nationum enarrantur, nunc primùm è Cod. Mſc. Bibliothecæ partim Auguſtiſſimæ Vindobonenſis, partim celeberrimi Monaſterii Admontenſis Ord. S. Benedicti in Styria, in lucem publicam vindicatum. Accedit Gloſſarium, quo Germanicæ voces obſcuriores ac obſoletæ in hujus auctoris opere occurrentes, explanantur. Edidit R. D. P. Pez Auſtriacus Ypſenſis, antiquiſſimi & exempti Monaſterii Mellicenſis Ord. S. Benedicti in Auſtria inferiore Profeſſus & Bibliothecarius. Ratiſbonæ, apud Emericum felicem Baderum Bibliopolam. 1743. *fol.*

ANGLETERRE.

D'EDINBOURG.

Les Ruddimans viennent de

publier la seconde partie du cinquiéme Tome des *Essais de Medecine de la Societé d'Edimbourg*, avec une Table pour les cinq Tomes entiers. 1744.

On va imprimer ici par Souscription le Livre d'un Avocat sous le titre suivant : *Theoretico-practicus legum delectus*, *&c.* c'est-à-dire : *Choix Théoretique & Pratique des Loix tirées du Digeste & du Code, dans lequel on expose les fondemens du Droit Romain, les Controverses les plus fameuses, & les questions principales du Barreau.* On y a ajoûté diverses observations rangées méthodiquement sur le Droit Canon, sur les Statuts, les Coûtumes, & les Droits tant de l'Ecosse que des autres Pays où le Droit Romain est encore d'une grande autorité. Cet Ouvrage contiendra environ cinquante feuilles d'impression *in-8°.* le prix de la Souscription est de dix Shillings dont on payera la moitié en souscrivant & l'autre moitié en

retirant les exemplaires. Ceux qui auront souscrit pour six exemplaires en auront un septiéme gratuitement.

DE LONDRES.

Philippe Changuion, Libraire dans le Strand, vient de publier les *Memoires du Comte de Guiche concernans les Provinces Unies des Pays-Bas & servans de Supplément & de confirmation à ceux d'Aubery du Maurier & du Comte d'Estrades.* 1744. *in*-12. Ces Mémoires vont depuis 1665 jusqu'en 1672. La Préface qui est à la tête porte qu'ils ont été imprimés sur un Manuscrit acheté à l'inventaire des Livres de feu M. d'Angervilliers, Sécrétaire d'Etat & Ministre au département de la guerre, que ce Livre n'avoit point encore paru, & que le P. de Montfaucon n'en a point parlé dans sa Bibliothéque de Manuscrits, ni le P. le Long dans son Catalogue des Ecrivains

de l'Histoire de France, ni M. l'Abbé Lenglet du Frenoy dans sa Méthode pour étudier l'Histoire.

Jean Brindley, Libraire de S. A. R. M. le Prince de Galles dans New-bond-Street, qui a imprimé par Souscription Horace, Virgile, Terence, Juvenal & Perse, comme il l'avoit annoncé par un Programme du 25 Novembre dernier V. S. & que nous l'avons marqué dans les Nouvelles du Journal de Decembre, vient de publier un Programme semblable, par lequel il donne avis qu'il achéve d'imprimer & qu'il débitera aussi par Souscription les Auteurs Classiques suivans, sçavoir, les Commentaires de César en deux vol. Saluste, 1 vol. & Cornelius-Népos, 1 vol. Le papier est très-beau, les caractères neufs & parfaitement semblables au papier & aux caractéres de l'Horace, du Virgile, &c. Les conditions sont les mêmes. Le prix de la Souscription est de dix Shillings pour les

quatre nouveaux Volumes ; on en payera la moitié en souscrivant & le reste en retirant les exemplaires. Ceux qui souscriront pour six exemplaires en auront un septiéme gratuitement. Ces Auteurs seront prêts à être délivrés dans le courant du mois de Mai de cette année. On trouvera des Souscriptions chez J. Brindley, & chez les principaux Libraires de la Ville & des Provinces.

Outre les huit Volumes dont nous avons annoncé la Souscription, le même Libraire en promet encore quatre autres qu'il a preparés, & qu'il mettra incessamment sous la presse, sçavoir, Ovide en 3 vol. & Catulle, Tibulle & Properce en 1 vol.

Osborne, Millar, Chapelle & Dodley Libraires de cette Ville, ont publié depuis peu une nouvelle Traduction Angloise des *Essais de Litterature & de Morale de M. l'Abbé Trublet* 1744. *in* 8°.

On débite ici actuellement le

troisiéme Tome de l'Ouvrage intitulé: *The Annals of Europe for the year.* 1741. c'est-à-dire: *Annales de l'Europe pour l'année* 1741. » Contenant une Relation exacte » & méthodique de tous les éve- » nemens remarquables qui sont » arrivés durant le cours de cette » année dans la Grande Bretagne, » & dans les Pays étrangers; avec » les Traités & autres Ecrits pu- » blics rapportés en substance, un » précis des brochures interessan- » tes; les déliberations & les actes » du Parlement; l'élection de Ma- » gistrats de Londres, & les affai- » res du commerce, &c. 1744. » *in*-8°.

On continue à débiter chaque semaine par souscription un nouvel Ouvrage de Geographie sous ce titre: *A compleat Systeme of Geography*, &c. c'est-a-dire: *Systême complet de Géographie*; » ou Des- » cription de tous les Pays, Isles » Cités, Ports, Lacs & Rivieres. » du monde connu; la situation,

» l'étenduë, les productions, le
» climat & le terroir de plusieurs
» Empires ; leur manufactures &
» leur commerce ; leurs mœurs,
» leur Religion, leur coûtume,
» les principales Villes & la distan-
» ce qui est entr'elles. Cet Ouvrage qui comprend en quelque sorte l'Histoire tant ancienne que moderne du monde entier, contiendra au moins deux cens feuilles d'impression *in-fol.* & soixante-dix Cartes. Les Libraires qui ont entrepris de le publier, en distribuent tous les Samedis un cahier de quatre feuilles couvert d'un papier bleu pour le prix de six sols, & quatre cartes brochées & couvertes de même, pour un Shilling. Cette Souscription est ouverte depuis le mois de Fevrier dernier.

Il paroît ici depuis peu une Traduction Angloise des *Elemens de la Philosophie naturelle composés principalement pour l'usage des Etudians des Universités par Pierre Van Musschembroek*, Docteur en Mede-

cine & Professeur en Mathématique & en Philosophie dans l'Université de Leide. M. Colson Membre de la Societé Royale, & Professeur en Mathématique dans l'Université de Cambridge, qui a donné cette Traduction, y a joint des remarques qui ajoûtent encore un nouveau mérite à l'Ouvrage déja fort estimé. 1744. *in*-4°. 2 vol.

On trouve chez G. Darres & Claud. Dubosc Libraires de cette Ville, la nouvelle Edition que M. Mettaire a donnée des Apophthegmes de Plutarque, avec ce titre : Πλουτάρχου Ἀποφθέγματα Βασιλέων καὶ στρατηγῶν, &c. *Plutarchi Apophthegmata Regum & Imperatorum; Apophthegmata Laconica; aliqua Lacedemoniorum instituta; Apophthegmata Lacænarum.* 1742. *in*-4°. L'Editeur a revû le Texte Grec sur celui de l'Edition de Henry Etienne. Il a employé la version Latine de H. Etienne en quelques endroits, en d'autres celles de Xilander, & quelquefois celle de

Raphael Regius. Il a recueilli & mis à la fin du Livre les remarques de H. Etienne, de Xilander & de quelques autres Auteurs.

Cooper vient de publier le Commentaire de M. Warburton de l'Essai de M. Pope sur l'homme. Ce nouvel Ouvrage est intitulé : *The Essay on man, and Essay on Criticism, With Commentary and notes of M. Warburton.* C'est-à-dire : *Essai sur l'Homme & Essai sur la Critique, avec le Commentaire & les remarques de M. Warburton.* 1744. *in* 8°.

Il paroît une Critique de quelques opinions singulieres que M. Warburton a avancées dans son Traité de la Mission de Moïse. Elle est intitulée: *An Examination of the, &c.* C'est-à-dire : *Examen de la seconde proposition de M. Warburton dans sa démonstration projettée de la divine Mission de Moïse ; ou la foi de l'ancienne Eglise Juive, touchant la doctrine d'un état futur, est prouvée & défenduë contre les ob-*

tions de cet Auteur; à quoi on a ajoûté un *Appendix* contenant des réfléxions sur le commandement fait à Abraham d'offrir son fils Isaac en sacrifice. 1744. *in*-8°.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Cérémonies & Coûtumes Religieuses de tous les Peuples du Monde, representées par des figures dessinées de la main de Bernard Picard & autres. Avec une explication historique & quelques Dissertations curieuses, Tome septiéme, seconde partie, qui contient plusieurs Dissertations de Messieurs les Abbés Bannier & le Mascrier, sur des matieres qui ont quelque rapport aux Cérémonies Religieuses; & *Tome huitiéme qui contient un parallele Historique des Cérémonies Réligieuses de tous les Peuples anciens & modernes, & la description de divers usages singuliers prétendus religieux*, ou qui ont

quelque rapport à la Religion, 1743. *in-folio*.

Il paroît ici il y a déja quelque tems une nouvelle Edition de Pétrone intitulée: *Titi Petronii Arbitri Satyricôn quæ supersunt, cum integris Doctorum virorum Commentariis, & Notis Nicolai Heinsii & Guilielmi Goesii, antea ineditis, quibus additæ Peyratii, & auctiores Bourdelotii ac Reinesii notæ: adjiciuntur Jani Dousæ Præcidanea, D. Jos. Ant. Gonsali de Salas commenta, variæ Dissertationes & Præfationes, quarum Index post Præfationem exhibetur, curante Petro Burmanno, cujus accedunt curæ secundæ Editio altera*. Amstelæmi, apud Jansonio-Waesbergios. 1743. *in-4°*. 2 vol. M. Caspar Burmann, fils de l'Editeur, nous apprend dans sa Préface que cette seconde Edition, la plus belle & la plus ample qui ait été donnée des Œuvres de Pétrone, étoit achevée, & qu'il y en avoit même déja quelques feuilles imprimées, lorsque le cé-

lébre Burmann mourut; qu'on fût obligé d'abandonner le soin de l'impression, & de la correction des épreuves à une personne qui l'a fort négligée, qui y a laissé beaucoup de fautes, & qui y a même fait des changemens & quelques additions de son chef; M. Caspar Burmann s'est cru obligé de reparer autant qu'il étoit en son pouvoir, ces défauts & par sa Préface, & par un *Errata*.

DE LA HAYE.

P. Gosse vient de publier un *Examen d'un Livre intitulé : la Métaphysique de Newton, ou parallèle des sentimens de Newton & de Leibnitz, par M. de Voltaire, composé en Allemand par M. L. M. Kahle, & traduit en François par M. de Gautier-saint-Blancard.* 1744. *in*-8°.

La premiere partie du second Tome de *la Sainte Bible, ou du Vieux & du Nouveau Testament,*

avec un Commentaire Litteral, composé de notes choisies & tirées de divers Auteurs Anglois, paroît depuis quelque tems chez Pierre Paupie, Imprimeur - Libraire de cette Ville. Ce second Volume contient l'Exode ou le second Livre de Moïse, avec un Avertissement, une Table des mesures, des monnoyes, & des poids qui étoient anciennement en usage parmi les Hébreux, une Préface, une Table Chronologique de l'Exode, avec la Carte du Voyage des Israëlites dans le Desert. 1743. *in*-4°.

On trouve chez Jean Néaulme l'*Histoire de l'Empereur Charles VI. de glorieuse mémoire, contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en Europe depuis sa naissance jusqu'à sa mort, tirée des Mémoires & autres pieces authentiques, manuscrites & autres, desquelles on a puisé des Anecdotes très curieuses, & qui n'avoient point encore paru.* Par le Sr P. A. la Lande. 1743. *in*-12. 6. vol.

FRANCE.

DE PARIS.

Charles-Antoine Jombert, Libraire, Quai des Augustins, débite le Recueil des Opuscules de M. Newton intitulé : *Isaaci Newtoni Equitis Aurati Opuscula Mathematica, Philosophica & Philologica; accessit Commentariolus de Vita Auctoris. Lauzannæ, veneunt, Parisiis apud Carolum-Antonium Jombert, &c.* 1744. *in*-4°. 3 *vol.* M. Castillioné, qui est l'Editeur de ce Recueil, y a rassemblé avec soin les diverses piéces qui la composent ; il a traduit en Latin celles qui n'avoient paru qu'en Anglois ; il y a joint 64 figures gravées en cuivre, assorties à tout l'Ouvrage, avec la Table necessaire. Il a mis au commencement une Préface & la Vie de M. Newton.

Ce Recueil a été imprimé à Lauzanne chez Marc-Michel Bousquet.

Didot, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or, vient de mettre en vente un Livre qu'on

peut regarder comme la ſuite de la Vie de Ciceron publiée chez le même Libraire l'année derniere, & qui eſt de la même main; en voici le titre : *Lettres de Ciceron à Brutus & de Brutus à Ciceron; avec une Préface critique, des notes, & diverſes Pieces choiſies, pour ſervir de Supplément à l'Hiſtoire de la Vie & au caractere de Ciceron.* 1744. *in*-12.

Voici les titres de quelques Ouvrages qu'on trouve chez le même Libraire :

» Diſſertation ſur l'exiſtence de » Dieu, où l'on démontre cette » vérité par l'Hiſtoire Univerſelle » de la premiere antiquité du mon» de, par la refutation du Syſtê» me d'Epicure & de Spinoſa; par » les caracteres de Divinité qui ſe » remarquent dans la Religion des » Juifs, & dans l'établiſſement du » Chriſtianiſme. Nouvelle Edition, » augmentée de la Révélation des » Livres Sacrés. Par M. Jacquelot. » *in*-12. 3 vol.

» Œuvres de Pieté de S. Ephrem,

» Diacre d'Edesse & Docteur de
» l'Eglise. *in*-12. 2 vol.
» Histoire de la Conquête du
» Mexique, & de la nouvelle Es-
» pagne, par Fernand Cortez, tra-
» duite de l'Espagnol de Dom An-
» toine de Solis, par l'Auteur du
» Triumvirat. *in*-12. 2 vol.
» Œuvres de J. B. Rousseau,
» nouvelle Edition, corrigée, &
» augmentée d'un grand nombre
» de Pieces qui n'ont point encore
» paru. *in*-12 4 vol.
» Histoire Critique de l'établis-
» sement de la Monarchie Fran-
» çoise dans les Gaules, par M.
» l'Abbé du Bos de l'Académie
» Françoise. Seconde Edition *in*-4°.
» 2 vol.
» Sermons & Homélies sur les
» Mysteres de N. S. par M. l'Abbé
» Jerôme de Paris. *in*-12.
» Les Mysteres de la Vierge, &
» les Panégyriques des Saints, par
» le même. *in*-12. 2 vol.
» Histoire & Description de la
» nouvelle France, connue sous le
» nom de Canada, avec des figu-

» res & des Cartes Géographiques,
» par le P. de Charlevoix Jesuite.
» *in*-12. & *in*-4°.

» Histoire Sainte des deux Al-
» lianees, &c. avec des réfléxions
» sur chaque Livre de l'Ancien &
» du Nouveau Testament, & un
» Supplément qui conduit l'His-
» toire des Machabées jusqu'à la
» Naissance de Jesus-Christ. Par
» M. de S. Aubin, Bibliothécaire
» de Sorbonne. *in*-12. 7 vol.

Institutiones Philosophiæ Scholasticæ faciles & breves, sive Elementa Philosophiæ Paris. apud Gabrielem - Franciscum Quillau. 1744. *in*-12.

On trouve chez Pierre - Jean Mariette, Imprimeur - Libraire, ruë Saint Jacques, aux Colonnes d'Hercules, l'*Histoire des Guerres & des Négociations qui précederent le Traité de Westphalie sous le regne de Louis XIII. & le Ministere du Cardinal de Richelieu & du Cardinal Mazarin, composée sur les Mémoires du Comte d'Avaux, Ambassadeur du Roi très-Chrétien dans*

les Cours du Nord, en Allemagne & en Hollande, & Plénipotentiaire au Traité de Munster : & l'Histoire du Traité de Westphalie, ou des Négociations qui se firent à Munster & à Osnabrug, pour établir la paix entre toutes les Puissances de l'Europe, composée principalement sur les Mémoires de la Cour & des Plénipotentiaires de France. Par le Pere Bougeant de la Compagnie de Jesus. 1744. *in*-4°. 3 vol.

Ce même Ouvrage se débite aussi en six vol. *in*-12.

M. d'Alembert de l'Académie Royale des Sciences vient de donner au public le *Traité de l'équilibre & du mouvement des fluides, pour servir de suite à son Traité de la Dynamique.* Chez David l'aîné, Libraire, ruë Saint Jacques, à la Plume d'or. 1744. *in*-4°.

On vient de publier ici le Recueil des Réglemens pour les Libraires & Imprimeurs de Paris sous le titre de *Code de la Librairie & Imprimerie de Paris ; ou Conference du Réglement arrêté au Conseil*

d'Etat du Roi le 28 Fevrier 1723. & rendu commun pour tout le Royaume, par Arrêt du Conseil d'Etat du 25 Mars 1744. avec les anciennes Ordonnances, Edits, Déclarations, Arrêts, Réglemens, & Jugemens rendus au sujet de la Librairie & Imprimerie de Paris 1332 jusqu'à present. Au dépens de la Communauté. 1744. *in*-12. Le Sr Saugrain, qui est à la tête, & Membre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & qui a eu, pour ainsi dire, sous la main tous leurs titres & leurs priviléges, étoit plus à portée qu'aucun autre de donner cet Ouvrage. Il y a recueilli avec soin toutes les Pieces qui regardent l'exercice de cette double profession, & à l'aide de la conférence qu'il en a faite avec le Réglement de 1723. Il les remet toutes sous les yeux, & par là il fournit les moyens d'en suivre les dispositions dans le besoin. Ce Recueil n'est pas moins necessaire pour les Provinces du Royaume, sur-tout pour les Villes qui n'ont

pas de Réglemens particuliers, & qui ne peuvent rien faire de plus sage à cet égard, que de se conformer aux Régles qu'elles trouveront dans cette compilation. Ce Code est précedé d'une Table des titres & des Articles du Réglement qui est la base de la Conference ; on y voit d'un coup d'œil ce qui en fait l'objet. Il est pareillement suivi d'une Table alphabétique des matieres, qui ne peut manquer d'être d'un grand secours par son étenduë & par sa méthode.

Il paroît depuis peu une nouvelle & belle Edition des *Métamorphoses d'Ovide*, par M. du Ryer, ornée de 132 figures, *in*-12. 4 vol. On en trouve des exemplaires chez Gissey, ruë de la vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé. 1744.

Le même vient de rémprimer l'*Art de parler Allemand*, Ouvrage très-utile à tous les François qui veulent apprendre l'Allemand & à tous les Allemands qui veulent apprendre le François; par le Sieur Léopold, Interpréte du Roi, &

Professeur des Langues Allemande, Françoise, Italienne & Espagnole, 1744. *in*-12. 2 vol.

Il a mis aussi en vente une nouvelle Edition des *Lettres de S. Jerôme*, traduites en François sur l'Edition Latine des Bénédictins, avec des Maximes morales & des Remarques sur les endroits difficiles; par Dom Guillaume Roussel, Religieux de la même Congregation de S. Maur. 1744. *in*-12. 4 vol.

AVIS sur l'Ouvrage intitulé: *Dissertations & Consultations* de Medecine, &c. dont l'Extrait est dans le present Journal, *pag. 623.*

DEPUIS que l'Impression du Journal de ce mois est commencée, l'Auteur de ce Livre a reconnu, que sur la foi de Mémoires infidéles, il étoit tombé dans une erreur qu'il se fait un devoir de reparer; on l'avoit assuré que c'étoit M. Silva qui en qualité de dernier opinant, avoit conseillé la saignée du pied qui sauva la vie au Roi malade en 1721; mais il a

appris depuis que ce fait n'étoit ni vrai ni même possible, parce qu'il est certain d'un côté, que ce fut M. Helvetius premier Medecin de la Reine qui ouvrit cet avis, & de l'autre, que M. Silva ne pouvoit pas l'ouvrir, puisqu'il n'étoit pas present à la consultation, n'ayant été appellé qu'à celle du lendemain, lors de laquelle la vie du Roi étoit en sûreté, & il étoit même sans fievre, ce qui engagea M. Silva à opiner le premier pour la purgation, & tous les autres Consultans furent du même avis; il est donc bien juste de restituer en entier à M. Helvetius l'honneur que des personnes mal instruites avoient voulu faire à M. Silva d'un évenement qui a été si salutaire à la France, & l'Auteur du Livre dont il s'agit, très-fâché d'avoir été trompé sur ce fait, ne sçauroit trop se hâter de reconnoître publiquement une faute entierement involontaire; c'est un devoir essentiel qu'on ne remplit jamais avec plus de satisfaction, que lorsqu'on

s'en acquite à l'égard de personnes aussi universellement estimées, & aussi dignes de l'être, que celui à qui on rend ici la justice qui lui est dûe.

TABLE
DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal d'Avril, 1744.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. XLIV.

MAY.



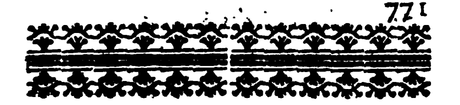
A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.





LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MAY. M. DCC. XLIV.

NOUVEL ABRÉGÉ Chronologique de l'Histoire de France, contenant les évènemens de notre Histoire, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV. les Guerres, les Batailles, les Siéges, les Traitez de paix, nos Loix principales, les Edits importans, & quelques Conciles; avec un mot qui en explique l'occasion: enfin, quelques-uns des évenemens les plus marquez de l'Histoire de

l'Europe. On trouve auſſi les Femmes de nos Rois, leurs enfans, &c. les Princes contemporains, les Miniſtres, les Guerriers, les Magiſtrats, les Sçavans & Illuſtres, rangez par colonnes, avec la date de leur mort. A Paris, de l'Imprimerie de *Prault* pere, Quai de Gêvres. 1744. vol. *in*-8°. de 417. pag. ſans l'Avertiſſement qui en contient VIII.

NOUS avions déja pluſieurs *Abrégez de l'Hiſtoire de France.* Dix colonnes *in-folio* de la *Bibliothéque Hiſtorique* du Pere le Long ſuffiſent à peine, pour contenir les ſimples titres des Ouvrages de ce genre, qui ont été publiez juſqu'à preſent. Celui dont nous allons rendre compte, ſi l'on en conſidère le plan, la forme, l'exécution, n'a preſque rien de commun avec tous ces Recueils, connus ſous les noms de *Faſtes*, *de Journaux*, d'*Abrégez* & de

Sommaires, qui ne renferment, pour la plûpart, que *des dates de Naissances*, *de Mariages*, *de Batailles*, *de Morts*; & dont l'utilité se borne à exercer la mémoire des enfans, ou à soulager celle des personnes plus instruites; en apprenant aux premiers, en rappellant aux seconds, un certain nombre de faits choisis, disposez suivant l'ordre des années.

I. Le plan du *nouvel Abrégé Chronologique* embrasse un champ beaucoup plus étendu. Tandis qu'il sera utile à ceux qui ne le consulteront que pour les dates des événemens, des Conciles, des Traitez, des Ordonnances; d'autres y trouveront les époques des accroissemens successifs de la Monarchie, & des divers changemens arrivez dans la forme du Gouvernement; l'indication des maximes fondamentales du Royaume, & des vraies sources de notre Droit-Public, soit Ecclesiastique, soit Politique, soit Civil; l'origine des

usages qui sont propres à notre Nation ; l'établissement & le progrès des grandes Dignitez de l'Etat ; l'institution des différens Tribunaux de la Justice ; la suite des premiers Magistrats ; les noms des Ministres, des Guerriers, des Sçavans qui ont illustré notre pays.

C'est ce que l'Auteur annonce dans son titre & dans sa Préface ; ou plûtôt, c'est le jugement que porteront de son Ouvrage ceux qui l'auront lû avec attention. Ils sentiront, à chaque page, que les recherches de l'Historien ont été dirigées par les vûës du Magistrat & de l'homme d'Etat. Nous conviendrons néanmoins que, pour démêler & pour saisir tant d'objets, rassemblez, quoique sans confusion, dans un si court espace, il faut être familiarisé avec ces mêmes vûës ; & avoir déja des notions qui manquent au commun des Lecteurs. Le connoisseur distingue dans un raccourci mille traits, que

la multitude n'apperçoit pas. Aussi, ne craindrons-nous point de dire que, plus on sera versé dans la science de notre Histoire, plus on remarquera dans celui-ci, de choses intéressantes & curieuses, qui échapperont aux personnes médiocrement éclairées.

II. Pour ce qui regarde la forme de l'Ouvrage, voici l'ordre que l'Auteur s'est prescrit. Nous ne sçaurions mieux faire que d'emprunter ses propres termes.

» La Ire Race, *dit-il*, n'a pû » être traitée comme les deux au- » tres ; attendu l'usage où étoient » alors les Rois de partager leur » succession entre leurs enfans. Et » pour porter quelque lumiere » dans ce point de notre Histoire, » on a rangé par colonnes les Rois » des différentes parties de la Fran- » ce ; afin que l'on pût apperce- » voir à la fois tous ceux qui rè- » gnoient dans le même tems. « Il est inutile d'avertir que cette disposition par colonnes sert beau-

coup à éclaircir l'Hiſtoire de la Ire Race ; où la pluralité des Rois répand une obſcurité, dans laquelle Mézerai s'eſt perdu ; & que le P. Daniel, aidé de la Critique d'Adrien Valois, a eu la gloire de diſſiper preſque entierement.

» L'ordre eſt différent, *continue* » *l'Auteur*, par rapport aux deux » autres Races. Au *folio verſo*, on » trouve une première colonne, où » eſt la date de l'avénement du » Roi à la Couronne, celle de ſa » naiſſance, de ſon Sacre, &c. Une » ſeconde colonne, qui remplit le » reſte de la page, contient par » années, autant qu'il a été poſſi- » ble, les événemens de ce regne. » La page *folio recto*, qui regarde » cette première, eſt diviſée en qua- » tre colonnes : la première con- » tient les femmes ; la ſeconde les » enfans, leurs alliances, les bran- » ches qu'ils ont faites, les enfans » naturels, &c. La troiſiéme la » mort du Roi, ſon âge, la durée » de ſon regne, le lieu de ſa ſépul-

» ture, &c. La quatriéme les Prin-
» ces contemporains. Le revers de
» cette page continue les événemens
» de ce regne ; & la page du *folio*
» *recto*, qui lui est opposée, con-
» tient encore quatre colonnes ;
» sçavoir, celle des Ministres, cel-
» le des Guerriers, celle des Ma-
» gistrats, & celle des Sçavans &
» Illustres.

Telle est la méchanique générale de l'Ouvrage.

III. Il ne nous seroit pas également aisé de le faire connoître par son côté le plus important ; c'est-à-dire, par rapport aux remarques de toute espèce, dont il est rempli. Si nous osions hazarder d'en donner une idée, d'après l'impression que nous avons reçûë en le lisant ; nous dirions que ceux qui voudront désormais faire une étude profonde de l'Histoire de France, pourroient le regarder comme une préparation infiniment utile à leur entreprise. Les indications sommaires qu'il contient, touchant les

points essentiels de nos Antiquitez, de notre Gouvernement, de notre Police, seroient pour eux autant d'instructions préliminaires; autant d'avertissemens de ce qui doit être l'objet de leur attention & de leurs recherches, dans la lecture des originaux.

Quelque genre d'étude que l'on choisisse; rien, peut être, ne seroit plus nécessaire, que d'avoir en commençant, une Table générale, soit *des matieres qui doivent faire le sujet principal des remarques*, *soit des difficultez* qui méritent le plus d'être éclaircies. C'est ainsi que pensoit & s'exprimoit le P. Mabillon. Lorsque ce sçavant Religieux traça pour ses confreres ce beau plan d'*Etudes Monastiques* (*a*), qui excita contre lui le zele d'un illustre Solitaire (*b*), dont il réfuta l'Ecrit avec autant de modestie que d'érudition; il n'oublia

(a) *Traité des Etudes Monastiques.*

(b) M. l'Abbé de la Trappe (Rancé).

pas d'y joindre une *Liste* (c) *des principales difficultez qui se rencontrent dans la lecture des Conciles, des Peres, & de l'Histoire Ecclesiastique, par ordre de siecles.*

Un petit nombre d'observations prises au hazard, en parcourant le *nouvel Abrégé Chronologique*, sera la preuve que nous n'avançons rien de trop.

Dès la premiere page, trois lignes nous donnent tout ce qu'il importe de sçavoir sur l'établissement des François dans les Gaules, jusqu'à l'an 428. Si notre Histoire remonte plus haut que Clovis, c'est au regne de ce Prince, qu'elle commence à être appuyée sur des monumens plus certains. Déja l'autorité s'accroît; quelques Ecrivains ont cru entrevoir l'origine du *Droit de Régale*, dans un Concile tenu à Orléans l'année même de sa mort (en 511). Dès l'an 548 Théodebert son petit-fils prenoit

(c) Etudes Monastiques, pag. 373. & 405.

fur fes monnoies le titre de *Dominus Noster*, qui avoit été jufques-là réſervé aux Empereurs.

Les Maires du Palais paroiſſent pour la premiere fois, ſous le règne de Clotaire II. De Grands Maîtres de la Maiſon des Rois (les Maires, dans leur inſtitution, n'étoient rien de plus,) ils devinrent leurs Miniſtres, les Généraux de leurs armées, les dépoſitaires de l'autorité Souveraine, Souverains eux-mêmes (pag. 32.) Sous le même Clotaire, on voit en 616, la premiere mention des *Parlemens*, nommez *Placita*, d'où nous eſt venu le mot de *Plaids*. C'eſt de ce Roi qu'eſt deſcendue, par Charibert, ſon ſecond fils, une longue ſuite de Princes, ignorez durant tant de ſiécles, dont la poſtérité s'eſt perpétuée juſqu'à Louis d'Armagnac Duc de Nemours, tué à la bataille de Cerignoles en 1503. Cette curieuſe remarque, que l'Auteur emprunte du ſçavant Hiſtorien du Languedoc, ſe trouve ſous l'an 630.

Celles qui remplissent la page 32, & qui terminent l'Histoire de la premiere Race, ne sont pas d'une moindre importance. On y voit que les Rois conféroient les Evêchez, *à l'exclusion du peuple & du Clergé*. On y apprend à quel titre les Princesses filles & les femmes des Rois possédoient, les unes ce qui leur étoit échu dans la succession de leur père, les autres ce qui leur avoit été constitué en dot.

Une Loi, aussi ancienne que la Monarchie, excluoit les filles de la succession au Royaume. Deux mots de la page 33, fixent la vraie origine de cette Loi, dont le vulgaire cherche inutilement le Texte, dans le *Code Salique* : elle n'est écrite que *dans le cœur des François*; mais elle est consacrée par la pratique de tous les tems.

Au mépris d'une autre Loi, non moins inviolable, & dont l'époque n'est pas plus connue, l'ordre de la succession est troublé. De fréquentes Minoritez sembloient avoir accoû-

tumé la Nation à n'être plus gouvernée par ses Rois : elle en fut plus disposée à favoriser l'usurpation de Pepin. Childéric dernier Roi de la Race Mérovingienne, est déposé vers l'an 750 ; & son fils Thiéri rélégué dans un Monastère, se voit déchu du droit que lui donnoit sa naissance. Cependant l'usurpateur rend lui-même un témoignage solemnel à ce droit sacré. Il avoit cherché d'abord à imposer aux peuples, en s'appuyant, non de l'autorité, mais du suffrage d'un Pape : bien-tôt après, il demande à un autre Pape l'absolution du *parjure*, dont il s'étoit rendu coupable envers son Roi légitime, (pag. 31. 36.). Les Ecrivains qui ont soûtenu que la Couronne avoit été héréditaire dans la premiere Race, n'ont point employé de preuve plus concluante que celle-ci. L'Auteur épargne à ses Lecteurs toutes les discussions qu'elle suppose, & leur en donne le résultat.

'Le Droit héréditaire subsiste, sous la Race Carlovingienne; qui introduit, d'ailleurs, quelques changemens, dans la forme du Gouvernement. Les assemblées de la Nation ne se tiennent plus au mois de Mars; elles commencent, dès le tems de Pepin, à se tenir au mois de Mai (p. 38.). On les trouve appellées, tantôt *Synodus*, tantôt *Placitum*; *parce que le concours des deux ordres de l'Etat, pour traiter également des choses Ecclesiastiques & séculières, les rendoit*, dit l'Auteur, *& des Conciles & des Parlemens*. Là, sont rédigées ces délibérations, qui sont connues sous le nom de *Capitulaires*. (pag. 69. 70.).

Les Conciles n'en étoient pas moins fréquens. Clovis & ses Successeurs s'étoient maintenus dans le droit de les convoquer: droit, qui paroissoit alors tellement attaché à leur dignité; que les Maires du Palais en joüirent, comme de toutes les autres prérogatives de la Sou-

veraineté, qu'ils avoient usurpée. Quelques Rois de la seconde Race souffrirent que les Ministres des Papes y donnassent atteinte : on vit des Légats assembler des Conciles Nationaux, indépendamment des Souverains. (Ibid.).

Charlemagne, l'un de nos plus grands Rois, &, sans contredit, le plus puissant, joint au titre de Roi des François, ceux de Protecteur du S. Siége, de Roi d'Italie & de Patrice de Rome, en 774 ; de restaurateur des Lettres, en 780 ; d'Empereur, en 800. Le titre de *Patrice* n'étoit pas nouveau pour nos Rois : Clovis l'avoit reçu en 510, de l'Empereur Anastase. Le titre de *Protecteur des Lettres* ne leur est pas plus étranger : la suite nous en offre plusieurs, qui ne le méritèrent pas moins que Charlemagne. L'activité infatigable de ce Prince & la rapidité de ses conquêtes tiennent du prodige: son règne est un tissu d'événemens merveilleux, & la source d'où nos

premiers Romanciers ont tiré le fond de leurs fictions. Il y avoit peu de chose à y ajoûter, pour les rendre fabuleux. De son tems, il se formoit du Latin corrompu & du Franc, une nouvelle Langue, qu'on nomma *Romance* : elle devint, à la place du Latin, la Langue vulgaire de la France : de son nom est venu celui de *Roman*, que portèrent d'abord tous les Ouvrages écrits en cette Langue, & qui est resté aux seuls Ouvrages de pure fiction (p. 71).

Louis, fils de Charlemagne, Prince timide, foible, superstitieux, quoique sçavant pour le neuviéme siécle, est célèbre par ses Capitulaires, & plus encore par ses malheurs domestiques. Le surnom de *Pius* qui lui a été donné par les contemporains, & que l'on a traduit par *Débonnaire*, est-il un reproche ? est-il un éloge? Pasquier a cru résoudre le problême : (p. 51.) mais l'Auteur nous avertit, dans sa Préface, d'être en garde contre l'explication de Pasquier.

Trois obſervations ſingulières commencent la dernière page du règne de Louis. 1°. Parmi les Capitulaires de ce Prince, on lit un Règlement qui aſſujétit les Monaſtères aux contributions qu'exigent les beſoins de l'Etat. 2°. Il rendit au Clergé la liberté des Elections, & ſe réſerva ſeulement le droit de les confirmer. 3°. Il ſouffrit que les Papes priſſent poſſeſſion du Souverain Pontificat, ſans attendre ſa confirmation. L'Auteur avoit obſervé, ſous l'an 774, d'après un paſſage précieux de la Chronique d'Albéric, qu'Adrien I. accorda, dans un Concile, à Charlemagne, le droit d'ordonner de l'élection du Pape & de la confirmer. Il obſerve, dans la ſuite, » que le Clergé de Rome fut » déclaré en 1120, *avoir ſeul le* » *droit d'élire les Papes, ſans le con*» *ſentement ni la confirmation de* » *l'Empereur.* « (p. 94).

La mort de Louis le Débonnaire, arrivée en 840, livre le Royau-

me à tous les désordres, qui naissent du concours des dissensions intestines & des guerres étrangères. Ainsi, se préparoit de loin la grande révolution, qui devoit donner à la France une nouvelle suite de Rois, issus d'ayeux que l'on ne voit dans l'Histoire, qu'auprès du Trône pour en être les appuis, ou assis sur le Trône même.

Vers l'an 863, suivant l'Auteur, (on pourroit remonter plus haut de quelques années) paroît, pour la première fois, Robert *le Fort* : son origine se perd dans la nuit des tems : il n'est connu que par ses exploits & par le titre de *Duc de France*. De lui sont nez deux fils, Eudes & Robert II. tous deux successivement élûs Rois, l'un en 888. l'autre en 922. Robert II. est pere d'Hugues *le Grand*, Comte de Paris, qui refuse la Couronne, & la met sur la tête de son beau-frere Raoul. Hugues-Capet, fils d'Hugues le Grand, reçoit en 987. le prix des services que ses peres

avoient rendus à l'Etat. En vain Charles, Duc de la Basse Lorraine, fils de Louis d'Outremer & oncle de Louis V. dernier Roi Carlovingien, réclame les droits de sa naissance : Hugues est élû Roi, du consentement des Seigneurs assemblez à Noyon. (depuis la pag. 54. jusqu'à la pag. 74.).

Ici commence la troisiéme Race, & avec elle, *le tems des grandes Polices*, comme s'exprime l'Auteur, après Mézerai. (p. 73.) *C'est, en effet*, ajoûte-t-il, *sous la troisiéme Race que nos Rois ont recouvré l'autorité, qui étoit presque anéantie sous la fin de la seconde.* (p. 73.). » Un » nouveau genre de possession, *dit-* » *il*, s'étoit établi sous le nom de » Fief. Les Ducs ou Gouverneurs » des Provinces, les Comtes ou » Gouverneurs des Villes, les Of- » ficiers d'un ordre inférieur, pro- » fitant de l'affoiblissement de l'au- » torité Royale, avoient rendu hé- » réditaires dans leur Maison, des » titres que jusques-là ils n'avoient

» possedez qu'à vie ; & ayant usur-
» pé également les Terres & la Ju-
» stice, ils s'étoient érigez eux-
» mêmes en Seigneurs propriétai-
» res des lieux, dont ils n'étoient
» que les Magistrats, soit militai-
» res, soit civils, soit tous les
» deux ensemble. Par-là, fut intro-
» duit dans l'Etat un nouveau gen-
» re d'autorité, auquel on donna
» le nom de Suzeraineté. « (p. 69.)

Bien-tôt les fiefs se multipliè-
rent : des Provinces, des Villes,
des Terres, ce titre se communi-
qua aux Charges & aux Offices.
Celui du *Grand Sénéchal*, qui
avoit succédé au *Comte du Palais*,
comme celui-ci avoit remplacé le
Maire, étoit possédé Féodalement,
par les Comtes d'Anjou, descen-
dus de Géoffroi Grisegonelle. En-
fin, *le Royaume fut tenu comme un
grand Fief*. Les *Pairs* de France,
dont l'Auteur rapporte l'institu-
tion au tems d'Hugues Capet, en
furent les premiers Vassaux : ils
eurent aussi leur Cour des *Pairs*,

qui avoient leurs Vassaux, comme les premiers; & ceux-ci s'en procurèrent de même, en sous-inféodant les Domaines qu'ils démembroient de leurs possessions. Un hommage simple, car l'hommage-lige ne fut connu qu'en 1137 (p. 95.) lioit à leurs Seigneurs Suzerains, tous ces Vassaux de differens ordres. Le Roi lui-même étoit assujéti à l'hommage, pour les terres qui relevoient de ses sujets. Philippe I. ayant acquis la Vicomté de Bourges, avoüa la tenir du Comte de Sancerre: & cet abus subsista jusqu'au tems de Philippe le Bel, qui convertit l'hommage en indemnité. (p. 88.) L'hommage imposoit à tous les Vassaux les mêmes obligations: la principale étoit de servir le Seigneur dans ses guerres; obligation si étroite, qu'ils devoient, en certains cas, le suivre contre le Roi même. (69.).

Ce dernier trait achève de montrer à quel point la Majesté Royale étoit avilie. Louis VI songea, le

premier, à la venger; en travaillant à retirer l'autorité des mains de ceux qui l'avoient usurpée. Il y parvint, soit par l'établissement des *Communes*, soit par l'affranchissement des Serfs, soit en diminuant la trop grande puissance des Justices Seigneuriales. Le détail où l'Auteur est entré sur ce dernier article, mérite d'être lû dans l'Ouvrage même. (p. 95.).

Son opinion sur l'*origine de la Noblesse* (sujet si intéressant & toûjours traité avec si peu d'exactitude) se trouve indiquée dans ce qu'il a dit du *Droit Féodal*. Puisque les Fiefs n'étoient tenus qu'à condition du service militaire, ainsi que nous l'avons dit, après lui; & que d'ailleurs les Nobles étoient seuls admis à la milice; il s'ensuit que les seuls Nobles pouvoient posséder des Fiefs. Par-là, se trouve résoluë la question, tant de fois agitée, sur le principe de la Noblesse en France. On ne doit plus demander si elle vient originaire-

ment de la profeſſion des armes, ou de la poſſeſſion des Seigneuries: ce ſont deux ſources, qui ſe confondent en une. Philippe le Bel, ou le IVme du nom, en ouvrit de nouvelles, dans la ſuite des tems. D'une part, il multiplia les annobliſſemens par lettres, (129.) dont les exemples avoient été juſqu'à lui extrêmement rares : d'autre part, il permit aux Roturiers de poſſéder des Fiefs, achetez à prix d'argent; (ibid.) d'où il arriva que ce qui étoit auparavant le caractère diſtinctif de la Nobleſſe, dégénéra en un vil moyen de l'acquerir. Juſqu'alors, la naiſſance ſeule avoit fait le *Noble*; il fut permis de le devenir.

Nous nous ſommes permis de paraphraſer ici le Texte, dans la vûë de faire mieux ſentir avec quelle attention cet Ouvrage doit être lû; ſi l'on veut y découvrir tous les tréſors cachez qu'il renferme. L'Auteur ſe contente ſouvent de jetter, comme au hazard, le germe

me d'une dissertation, même d'un Traité complet, sur quelque point important ou curieux; & laisse à ses Lecteurs la satisfaction de le développer. Il n'y a point de feuillet, qui ne contienne quelque particularité remarquable, dont chacune seroit digne d'un Commentaire.

Philippe, pere de Louis le Gros, est le premier de nos Rois, qui pour autoriser ses Chartes & ses Lettres, les ait fait souscrire par ses grands Officiers. (88). Au commencement, le *Sénéchal* étoit le premier de tous : (77.) après l'extinction de cet office en 1191; celui de *Connétable*, qui étoit connu dès 1060, devint le premier (85).

Albéric Clément est le premier *Maréchal de France que l'on connoisse* : c'est du moins, en sa personne, & vers l'an 1191, que cette Charge commença d'être militaire : (105) elle fut amovible, jusqu'au règne de Philippe de Valois. Ce Prince écrivant à Bernard

Sire de Moreuil, lui marque *qu'en lui ôtant l'Office de Maréchal*, pour le faire Gouverneur de son fils aîné Jean, Duc de Normandie, il ne lui fait aucun préjudice en son honneur & en ses biens. (145). Jusqu'à Louis XII, il n'y eut à la fois que deux Maréchaux de France : François I. en ajoûta deux autres : le nombre a cessé depuis d'en être fixe (207). Henri II. est le premier de nos Rois qui ait honoré les Maréchaux de France du titre de *Cousin*. (225). Ces faits sont répandus dans le corps de l'Ouvrage, & placez sous les années auxquelles ils appartiennent.

Si l'on veut se donner la peine de rapprocher de même les divers endroits qui concernent la Charge de *Secrétaire d'Etat* ; il sera aisé de s'en former une Histoire abrégée. On peut la commencer au regne de Philippe le Bel. Entre les *Notaires ou Secrétaires*, qui exerçoient leurs fonctions à la Cour,

ſous l'autorité du Chancelier, Philippe en diſtingua quelques-uns qu'il attacha plus immédiatement à ſa perſonne : il les nomma *Clercs du Secret* ; & ordonna en 1309 qu'il y en auroit toûjours trois auprès de lui, ayant ſous eux vingt-ſept *Clercs* ou *Notaires*. Un Regiſtre de la *Chambre des Comptes* nous apprend qu'on leur donnoit en 1343, le titre de *Secrétaires des Finances*. En 1413, Charles VI. voulant empêcher que les Offices de *Secretaires des Finances* ne ſe multipliaſſent, ordonna que nul n'en pourroit exercer les fonctions qu'il n'eût auparavant été reçu dans celui de *Notaire* : ce qui paroît ſubſiſter encore aujourd'hui; puiſque les *Sécr taires d'Etat*, doivent être pourvûs d'une Charge de *Secrétaire du Roi*. Le titre de *Secrétaire des Finances* a ſubſiſté juſqu'en 1559 ; que M. de l'Aubeſpine, l'un des Ambaſſadeurs du Roi pour le Traite de Catteau - Cambreſis, y ayant été qualifié *Secré-*

taire d'Etat, ce dernier a prévalu. (pag. 221.) Mais ce n'eſt que depuis Charles IX, que les *Secrétaires d'Etat* ont ſigné pour le Roi. (239).

Nous ne finirions pas, ſi nous nous laiſſions entraîner par tous les objets qui peuvent piquer la curioſité du Lecteur. Il peut, ce ſemble, décider préſentement, ſi l'Auteur étoit fondé à dire, dans ſa Préface, qu'on s'appercevroit que ſon Livre *devoit être le fruit d'un plus grand travail*; & ſi nous-mêmes nous avons eu raiſon d'annoncer que cet *Abrégé* étoit bien différent de tous les *Recueils* du même genre, qui ont été imprimez juſqu'ici. Nous ajoûterons que, malgré la petiteſſe du Volume, il contient des éclairciſſemens, qui manquent dans les Hiſtoires les plus étenduës; quelques-uns même que l'on chercheroit en vain, par-tout ailleurs. On y trouve, par exemple, une ſuite complète des *Procureurs & Avocats Géné-*

raux, nommez d'abord, *Procureurs & Avocats* du Roi, que personne n'avoit encore publiée. Mais nous nous arrêterons à deux remarques plus importantes.

1°. Aucun de nos Ecrivans ne nous a donné une idée aussi nette du fameux Traité de Bretigni, conclu en 1360, entre Charles Régent du Royaume, qui regna depuis sous le nom de Charles V, & les Députez d'Edouard Roi d'Angleterre. Si l'on en croit l'Historien Rapin Thoyras, Charles étant monté sur le Trône, manqua de bonne foi, viola le Traité, & fut le seul auteur de la rupture, qui ralluma la guerre entre les deux Couronnes. Six ou sept lignes, qui renferment la substance d'un long Mémoire, détruisent cette fausse imputation. L'Auteur fait voir que Charles ne s'étoit engagé à renoncer à la Souveraineté de la Guyenne, qu'autant qu'Edouard de son côté renonceroit à ses prétentions à la Couronne de France, à la

Normandie, &c. & que le Roi d'Angleterre n'ayant point rempli la condition qui avoit été expressément stipulée ; l'obligation contractée sous cette condition, n'avoit pas dû subsister. (p. 152).

2°. C'est l'opinion commune de tous nos Ecrivains, & le Pere Daniel l'a suivie ; qu'après la mort de François II. la Régence fut déférée à Catherine de Médicis. L'Auteur nous apprend (p. 230) que Charles IX, alors âgé d'environ dix ans, *supplia* la Reine sa mere, *de prendre en main l'administration du Royaume*, comme principale Ministre, *avec le sage Conseil & avis du Roi de Navarre*, qui n'eut pas non plus le titre de *Régent*. C'est le premier exemple que notre Histoire nous fournisse, d'une Minorité sans Régence, & d'un Roi Mineur, nommant lui-même ses Ministres. (*d*).

Nous n'avons point parlé des

(d) Mém. de Condé in-4°. Tom. II. pag. 212.

Portraits de plusieurs de nos Rois, & de quelques-uns de leurs Ministres, dont cet Ouvrage est enrichi. De pareils morceaux ne doivent être ni divisez, ni abrégez : c'est de l'assemblage de tous les traits, & de leur juste proportion, que résulte la ressemblance qu'on y cherche. Nous ne pouvons que les indiquer ; en avertissant, qu'ils deviennent plus fréquens, comme aussi les détails historiques deviennent plus étendus, à mesure que nous approchons de notre tems. » Les faits qui sont le plus près de » nous, *dit l'Auteur*, nous inté» ressent davantage, & l'on en » peut tirer plus d'utilité ; parce » que les exemples sont plus sem» blables à nos usages & à nos » mœurs. On ne sera donc pas » surpris que, suivant cette propor» tion, nous ayons donné tant » d'étenduë aux règnes de Louis » XIII. & de Louis XIV. « Ces deux règnes, en effet, remplissent au moins le tiers du Volume.

Il ne seroit pas étonnant que dans le nombre presque infini de dates & de noms propres, dont cet Ouvrage est chargé, il se fût glissé quelques fautes. Nous en avons remarqué quelques-unes; mais qui, pour la plûpart, tombent sur des faits si connus, qu'elles ne peuvent induire en erreur; & qu'on sent bien qu'elles ne doivent être imputées qu'à des méprises de Copistes ou d'Imprimeurs.

On lit à la page 21. Chilperic.... est mis à mort par son ordre, *lisez* par l'ordre de son oncle.

On lit à la page 54. Robert le Fort.... Trisayeul de Hugues Capet, *il faut lire*: Bisayeul; *conformément à la page* 74. *où on lit*: Hugues-Capet, arriere petit-fils de Robert.

On lit à la page 192. André Paléologue.... ceda tous ses droits sur l'Empire de Constantinople au Roi Charles VIII. cette Donation fut faite à Rome en presence du Car-

dinal de Guise, *lisez* du Cardinal de Gurce (Raimond Péraud, Evêque de Gurce en Allemagne, & Cardinal).

On lit à la page 193. Que les Présidens en titre d'Office du Grand-Conseil furent supprimés en 1740, *lisez* en 1738.

On lit à la page 234. sous l'année 1563. Edit de Pacification....... (en faveur des Huguenots) ce fut le premier Edit par lequel l'exercice de leur Religion leur fut permis, *effacez toute cette phrase qui devoit être placée après l'Edit de Janvier de* 1562.

On lit à la page 302. Sous l'an 1640. Naissance de Gaston frere de Louis XIV. *lisez* Naissance de Philippe.

On lit à la page 311. Louis XIV meurt âgé de 77 ans, moins 18 jours, *il faut lire*: moins cinq jours; ainsi qu'il résulte des deux dates de la Naissance & de la mort de ce Prince, pag. 310 & 311.

On lit page 312. Sous l'année

1645. le Vicomte de Turenne mérita le Bâton de Maréchal de France à 24 ans, *lisez* , à 32 ans [il étoit né en 1611].

On lit à la page 345 que la Reine Anne d'Autriche étoit fille de Philippe IV *au lieu de Philippe III.* *comme il est dit à la page* 271, & sœur de Charles II ; *il faut effacer ces derniers mots qui se retrouvent à la page* 311. *après le nom de* Marie Thérése d'Autriche.



INTRODUCTIO IN NOTITIAM rerum naturalium & arte factarum, quarum in communi vita, sed præcipuè in Medicina usus est, exponens materiam Medicam, seu Historiam simplicium, Medicamenta composita, eorumque componendorum rationes, & therapeuticas remediorum classes, una cum terminis apud Botanicas, Chemicos, & Pharmacopæos vulgò receptis. Per alphabeti ordinem digessit JOANNES-CHRISTOPHORUS RIEGER Riesenburgo Prussus. Hagæ-Comitum, apud Petrum Gosse, Bibliopolam, 1743.

C'est-à-dire; *Introduction à la connoissance des productions de la Nature & de l'Art, qu'on emploie dans l'usage ordinaire de la vie, & sur-tout en Medecine, où l'on trouve la matiere médicinale, ou l'Histoire des Médicamens simples, les compositions, & la ma-*

niere de les faire, la distribution des médicamens suivant leurs vertus, & les termes & dénominations d'usage chez les Botanistes, les Chimistes, & les Pharmaciens; rangée par ordre alphabétique par JEAN-CHRISTOPHE RIEGER *de Riesembourg en Prusse* A la Haie, chez *Gosse*, Libraire, *& se trouve à Paris, chez* Coustelier, *Quai des Augustins.* 2. *vol.* in-4°. *divisés chacun en deux Parties, dont le premier qui contient la lettre* A, *est de* 1102 *pp. & le second qui contient les lettres* B *&* C *est de* 1230.

ON ne sçauroit trop cultiver la Physique, dit l'Auteur dans sa Préface. Il n'y a point de Science plus utile à la vie. Il seroit à souhaiter que tous ceux qui cultivent quelque art fussent Physiciens, pourvû cependant qu'on étudiât la nature dans elle-même, & non dans les Systêmes; autre-

-ment on risqueroit de multiplier les erreurs au lieu de les détruire. On ne doit même regarder comme certaines que les proprietés que les sens nous ont découvertes dans chaque corps en particulier. Qui ne seroit persuadé, par exemple, que l'esprit de vin, cette liqueur si combustible, prendroit feu en tombant sur un fer rouge? Qui ne croiroit que l'huile étherée de térébenthine, cette huile si inflammable, s'allumeroit en y laissant tomber un charbon ardent? l'expérience en ces articles est pourtant contraire au raisonnement, tout judicieux qu'il paroît.

La vraie Physique est la connoissance de chaque corps en particulier. Mais comment l'acquerir? La plûpart des Artisans ne connoissent que la méchanique de leur Art, & les Artistes font mystere de la Théorie. Il n'y a donc que les expériences qui puissent mettre à découvert les proprietés des corps.

Ce raisonnement conduit naturellement l'Auteur à faire l'éloge des Souverains qui ont fondé des Académies pour perfectionner la Physique, ou la connoissance de l'Histoire naturelle. Nous ne le suivrons pas dans le détail qu'il fait de ces sçavantes Compagnies, à la gloire desquelles il associe les Compagnies particulieres, comme les Medecins de Copenhague, de Berlin, &c. les Auteurs particuliers qui ont fait des compilations dans ce genre, & même ceux qui ont écrit seulement des Lettres sur la même matiere, comme on en voit dans l'*India Litterata* de Valentini.

Si l'observation est si necessaire pour perfectionner la Physique en général, combien ne l'est-elle pas encore plus quand il s'agit d'emploier les corps naturels, à retablir la santé, ou entretenir la vie des hommes ? C'est avec raison que Sanctorius a dit qu'un Medecin étoit un Artiste judicieux; & que

M. Rieger ajoûte qu'il ne lui est pas permis de rien emploier dont il ne soit pas sûr. Il est vrai qu'il n'y a gueres de corps dans la nature dont il ne soit parlé dans quelque Ouvrage de Medecin. Mais combien de détails faux, ou du moins suspects! Combien la crédulité & la superstition n'y ont-elles pas fait couler d'inepties, & de faussetés?

Ces réfléxions avoient fait naître à l'Auteur le dessein de composer un Traité sur les erreurs communes concernant l'Histoire naturelle; mais l'étendue immense de cet Ouvrage l'a épouvanté, & il a trouvé qu'il seroit beaucoup plus court de réunir en un corps les vérités constantes. Il s'est donc mis à rassembler, & à lire, tous les Auteurs qui ont écrit sur l'Histoire naturelle d'après leurs experiences & observations. Ces connoissances augmentées par les expériences que l'Auteur a faites par maniere de recréations, par celle qu'il a acquise dans l'Histoire naturelle, la Chimie, & la Phar-

marcie, dans le tems que la Czarine lui confia dans tous ses Etats l'inspection sur tout ce qui avoit rapport à la Medecine, la comparaison des Ouvrages des anciens Naturalistes avec ceux des moderdernes, ont produit l'Ouvrage qu'il offre aujourd'hui au Public. Il ne se flatte point qu'il n'y aura rien à desirer. Peut-on tout lire? & d'ailleurs une étude qui, comme celle de l'Histoire Naturelle, se perfectionne tous les jours, n'ôte-t-elle point l'esperance de donner jamais rien de parfait dans ce genre?

L'Auteur donne au terme de *productions de la Nature* plus d'étendue qu'on ne fait communément. Car il ne suit pas la division ordinaire en trois regnes, minéral, végétal, animal; il distingue les corps en terrestres, aquatiques, & aëriens; ce qui fait que son plan comprend tout ce qui est contenu dans ces trois élemens, sans en exclure l'air, le feu, &c. Quant à ce que l'Auteur nomme *produc-*

tions de l'Art, il entend principalement les compositions des médicamens, dont il rapporte les vertus & l'usage, comme il le fait pour les médicamens simples. Les médicamens composés qui tirent leur nom de quelque médicament simple, se trouvent dans l'article de ce dernier, & ceux qui ont une dénomination étrangere se trouvent dans des articles à part; quant aux parties de l'homme emploiées pour les usages médicinaux, il faut les chercher par le nom de la partie. L'Auteur à chaque article rapporte le nom Grec, François, Anglois, & Allemand.

L'explication qu'il donne des vertus des mixtes n'est point déduite de la configuration des molécules dont ils sont composés. Cette connoissance est plus curieuse qu'utile. Or l'étude de la Physique ne peut avoir que deux objets raisonnables, celui d'élever l'ame à la connoissance de l'Auteur de la Nature par la considération des

merveilles qu'il y a répanduës avec tant de profusion ; & la Physique, considerée sous ce point de vûë, a produit une quantité de Traités également curieux & utiles. Le second objet est l'utilité qu'on peut retirer des corps dont la nature est composée ; & c'est celui que l'Auteur s'est proposé.

Quant à *la distribution* des médicamens *par classes suivant leurs vertus*, il n'est question que de chercher dans le Dictionnaire la dénomination de quelqu'une de ces vertus, & l'on trouvera dans cet article tous les remedes qui lui appartiennent : ainsi en cherchant le mot *Abstergentia*, qui revient à notre mot *déterssifs*, on trouvera tous les remedes qui sont doüés de cette qualité, & les doses ausquelles on les donne ordinairement.

On y trouvera de même les remedes appellés spécifiques, soit pour certaines parties du corps, comme les céphaliques, stomachi-

ques, &c. ou pour certaines maladies, comme les fébrifuges, anti-épileptiques, &c.

L'Auteur a fait encore entrer dans son Dictionnaire les poids & mesures anciennes & modernes, les proprietés particulieres des corps, comme d'être acides, alcalins, amers, &c. l'usage des corps pour servir à la nourriture, les differentes espéces d'alimens, de boissons, & même les choses qui sont connuës sous le nom de non naturelles, comme le bain, la friction, &c. & les découvertes qui peuvent favoriser les progrès des Arts méchaniques; enfin les termes emploiés par les Botanistes, Chimistes, & Pharmaciens, avec les termes techniques, & leur explication.

Le stile de l'Auteur est fort simple. Ses articles sont souvent composés de passages extraits mot pour mot des Auteurs, afin qu'on ne lui reproche pas de leur faire tenir un langage different du leur. Ra-

rement il porte un jugement ſur leur doctrine, à moins que la comparaiſon des expériences, ou obſervations, ne lui ait donné des lumieres nouvelles ; mais quand il s'écarte du ſentiment de quelqu'un, c'eſt toûjours avec les ménagemens qui caracteriſent le galant homme.

Telle eſt l'idée que l'Auteur donne de ſon Ouvrage dans la Préface qu'il a miſe à la tête. Elle eſt ſuivie d'une longue Liſte alphabétique des Auteurs & Traités qu'il a cités. Chacun de ces articles commence par l'abregé des noms & titres auquel l'Auteur s'eſt aſſujetti dans tout le cours de l'Ouvrage, & contient l'Edition que l'Auteur a ſuivie. Dans ſes citations il a pouſſé l'exactitude juſqu'à citer la page.

Il nous reſte, pour mettre le Lecteur entierement au fait, de lui donner l'extrait de quelques articles de differens genres.

ABSTERGENTIA, vel *detergentia*,

ἀποκλύζοντα, ῥυπτικὰ, Gal. *déterſifs*, Angl. *abſtergent or abſterſives medicines*, Germ. *Reinigende - mittel*. Les déterſifs ſont des remedes qui font ſortir les liqueurs viſqueuſes, & les ſolides à demi corrompus, des parties auſquelles ces corps ſont attachés, ſans bleſſer ces parties. La vertu de ces remedes vient de ce qu'ils ſont en même tems reſolutifs, & capables de ſe mêler avec les ſubſtances aqueuſes, ce qui fait qu'on leur donne auſſi le nom de délaians. Les déterſifs ſont tous les remedes délaians, reſolutifs, ſavoneux, lixiviels fixes, & ceux où entrent le miel & le vinaigre. Ceux qui ſont tirés du regne végétal ſont les capillaires, l'aigremoine, le pied de lion, le beccabunga, la paſquerette des prés, la betoine, la bourrache, &c. les gommes ammoniaque, galbanum, &c. Ces remedes s'emploient exterieurement & interieurement; dans les obſtructions conſiderables, les ulceres gluans & ſales; les

blessures, dont le fond est sale, ou contient des chairs spongieuses qui empêchent la génération d'un pouls loüable, & la consolidation; dans les abscès ouverts du poumon, les aphthes, les inquietudes, la suppuration de la petite vérole. On se sert sur-tout pour l'usage interieur de l'eau d'orge édulcorée avec quelque sirop. Lorsqu'il s'agit de déterger des plaies, ulceres, ou fistules, circonstances où les déterfifs se nomment aussi *mondificatifs*, on emploie utilement à l'exterieur des digestifs un peu forts & acres, qui contiennent quelque chose de savoneux, & d'aromatique, comme l'aloës, le miel, la térébenthine. C'est ainsi qu'en ajoûtant un peu de myrrhe à l'onguent basilicon, qui est un fort bon digestif, on en fait un bon déterfif. Les déterfifs exterieurs les plus forts sont les déficcatifs chirurgiques, dont il est parlé sous ce mot.

Après ces détails, que nous

avons fort accourcis. M. Rieger donne des exemples de compositions déterſives, & parle d'après Fr. Hoffmann de l'eſſence mondificative pour les ulceres, d'une compoſition déterſive de M. Boerhaave, de deux autres du même pour les fiſtules, des trochiſques déterſifs de Paſion, des pilules déterſives de Corteſius, de l'onguent modificatif de Stahl, propre, après les preparations convenables, pour les efflorefcences de la peau, celles ſur-tout qui ſont ſéches & cauſent de grandes démangeaiſons, ſoit en l'appliquant ſur l'endroit malade, ſoit en en frottant de tems à autre les jointures des mains & des bras.

Nous ferons ſuivre un exemple de la maniere dont l'Auteur a traité les trois regnes, & nous allons commencer par le mineral.

ÆRUGO ſeu *Æruca*; *viride æris*; *æs viride*; *flos æris*; *viride griſeum æris*; ἰὸς nempe χαλκοῦ, id eſt *flos æris*; Gal. *verdet*, *vert de gris*,

Angl. *verdegreaſe*; German. *Grün-ſpan*, *Kupfer-Grün*, *Kupfer-Roſt*. Ce n'eſt proprement qu'une efflo-reſcence verte qui ſe fait ſur le cui-vre diſſout par un acide, de la mê-me maniere que la rouille s'engen-dre ſur le fer. M. Rieger après avoir remarqué que le cuivre ſe diſſout par tous les acides, ce qui donne pluſieurs moiens de faire le verd de gris, donne le procedé qu'on ſuit pour ſa confection à Montpellier. Cette preparation diſſoute dans le vinaigre diſtillé, ſe philtre par le papier gris, & éva-porée aux trois quarts donne la teinture de cuivre, *tinctura æris*, qui ſert à animer, reſſerrer, deſ-ſeicher, mondifier, les ulceres hu-mides, coulans, lâches, ſanieux, virulens. On trouve enſuite la ma-niere de preparer l'huile cauſtique de verd de gris, l'uſage du même compoſé pour la peinture, & la teinture, pour les remedes corro-ſifs qu'on applique aux hommes & aux quadrupédes, & ſur-tout quand

quand il faut manger le cal des fiſtules. On prévient le Lecteur qu'on n'en fait gueres uſage interieurement, parce qu'il eſt trop acre, & que c'eſt un purgatif & émetique très-violent; bien que quelques-uns s'en ſervent avec ſuccès contre les maladies vénériennes. L'Auteur paſſe enſuite à la maniere de preparer les criſtaux de verd de gris, l'eſprit de verd de gris qu'on en tire, le même eſprit composé, autrement nommé eſprit aſthmatique de Michaël, qu'on donne depuis dix juſqu'à trente gouttes dans des eaux pectorales, quand il eſt queſtion d'inciſer, & de deſobſtruer; & finit par l'uſage des criſtaux de verd de gris pour la peinture, & pour la Chirurgie, lorſqu'il s'agit de mondifier les ulceres.

Nous ne dirons rien d'une autre eſpece de verd de gris naturel, nommée *Ærugo nativa*; Gal. *verdet naturel*, *verd de montagne*, *verd de Hongrie*; Germ. *Berggrün*,

Steine-grün, Schieter-grün, Kupfer-grün; pour donner l'analyse de l'article du cuivre, dont le precedent n'est qu'une partie que l'ordre alphabetique a obligé de transposer.

ÆS quod etiam *cuprum*, & *venus* dicitur; *χαλκὸς*; Gal. *airain*, *cuivre*; Angl. *copper*; German. *kupfer*.

Cet article est divisé en douze paragraphes. Le premier contient la description du cuivre, appellé Venus par les Chimistes, parce que les Anciens se sont imaginés que ce métal recevoit, & concentroit les influences de cette Planete. Les Chimistes ont surnommé leur Venus la *Luxurieuse*, parce qu'elle se laisse entamer par les sels de toute espece.

Le second paragraphe parle des endroits d'où se tire le cuivre. Le meilleur venoit autrefois de l'Isle de Chypre, ce qui lui a fait, à ce qu'on croit, donner le nom de *cuprum*, il se trouve aujourd'hui en abondance dans la Suede, la Hon-

grie, la Siberie, l'Allemagne, la Norwege, toûjours si adherent à sa mine, qu'il faut lui faire souffrir le feu quatorze fois, avant de l'avoir pur. La mine de cuivre est de bien des sortes. Il y en a de tout pur; il se trouve dans des marcassites de plusieurs couleurs, seul, ou mêlé avec d'autres métaux, & sur-tout avec l'argent, dont on trouve quelquefois un ou deux marcs sur un cent de cuivre. Il y en a au Japon, & à la Chine; mais ce dernier est fort aigre. Le meilleur des Chinois nommé *Tintenague*, qu'on apporte rarement en Europe, entre, dit-on, dans la composition du *Tambac*. Il en vient aussi du Perou, qui est le meilleur de tous quand il a été bien purifié.

Le cuivre (§. III.) demande beaucoup de preparations avant qu'il soit pur. On peut les voir dans l'Auteur. Il n'y a que celui qu'on tire des eaux vitrioliques cuivreuses par le moien du fer qu'on y fait tremper, qu'on peut emploier

ſans aucune purification. On peut voir dans le même §. ce que c'eſt que le cuivre *de Roſette*, & la *bronze*. La litharge eſt une écume de cuivre, conſiſtante principalement en plomb, qui, ſuivant ſa couleur jaune, ou blanchâtre, ſe nomme *litharge* d'or, ou d'argent.

Le cuivre (§. IV.) eſt composé d'une terre rouge vitrifiable, & d'une ſubſtance huileuſe & inflammable, que le feu des fourneaux conſume ; puiſque le cuivre eſt d'autant plus aigre, qu'il a ſouffert une plus longue fuſion. Il reprend aiſément le phlogiſtique du charbon qui le touche. Ainſi les coupelles ſont les inſtrumens les plus propres à ſa vitrification. Sa limaille ſoufflée à la chandelle donne une flamme verte, & bleuâtre. Son ame, ſuivant Kunckel, qu'on appelle auſſi ſon feu, eſt jaune ou rouge.

Une leſſive de ſel commun, d'alun, & de tartre (§. V.) diſſout très-bien le cuivre, & fournit une

maniere d'éprouver les mines de ce métal par voie humide, en les reduisant en poudre, & les fesant bouillir dans cette lessive. Le cuivre a moins d'affinité avec l'esprit de nitre, ou l'eau forte, à qui il donne une teinture verte, que n'en a le fer. Aussi ce dernier le précipite-t-il, ou du moins le cuivre dissout s'y attache-t-il, de maniere à faire croire que le fer a été changé en cuivre. C'est par un procedé analogue que se font les prétenduës transmutations du premier de ces métaux en ce dernier, dont on voit des exemples dans une source cuivreuse de Hongrie. On y met tremper des morceaux de fer, & au bout de quelque tems, on les retire changés en cuivre, parce que l'esprit vitriolique que ces eaux contiennent corrodant continuellement le fer, précipite les parties cuivreuses qu'elles tiennent en dissolution dans la place de celles qui se détachent du fer. A ces observations l'Auteur en joint plu-

ſieurs autres ſur la maniere de blanchir le cuivre, & de le jaunir; ſur le tambac, le métal de prince, l'airain de Corinthe, & la bronze. On peut le conſulter ſur ces ſujets, comme ſur un procedé curieux pour donner au cuivre la couleur de l'or, & qui eſt décrit dans le §. VI.

On trouve dans le paragraphe ſuivant ce que c'eſt que la chaux de venus; ſon ſaffran, ſimple, & preparé; ſes criſtaux, ou vitriols; ſa fleur; ſon feu; ſon mercure, qui eſt un mercure courant qu'on extrait du cuivre; ſon mercure diaphoretique, d'uſage dans les maladies vénériennes; ſon huile, qui ſuivant Juncker, change l'argent en or, ſinon avec profit, du moins bien réellement; mais dont cet Artiſte n'a pas donné la maniere de ſe ſervir; le regule de venus; ſon eſprit, appellé autrement *acetum eſurinum*; ſon ſouffre, ſi vanté par les Alchimiſtes, mais qui ne s'en ſépare pas ſi aiſément, & qui

n'a pas dans un si haut degré qu'ils le pretendent, la vertu de teindre l'argent en or, si l'on en croit Juncker ; & auquel on attribue de grandes vertus pour operer des cures magnetiques.

Le paragraphe VIII. traite des teintures de Venus, liqueurs colorées de vert, ou de bleu, que produit la solution du cuivre. Telle est la teinture smaragdine de Basile ; la teinture bleuë de venus décrite dans la Chimie de Boerhaave, utile contre l'épilepsie des enfans produite par le relâchement des fibres, & les vers ; la teinture alcaline de venus, décrite par le même Auteur, qui est un diuretique puissant, dont l'operation est très-prompte, qui ouvre, divise, échauffe, & guerit quelquefois l'hydropisie en excitant un flux d'urine très-abondant ; la teinture célébre en Hollande sous le nom d'Helvetius, teinture bleuë, bonne contre l'épilepsie des enfans, la suppression des régles, l'atrophie,

les vers ; une autre de couleur verte décrite dans le Dispensaire de Brandebourg; une teinture bleuë, mal à propos nommée *teinture de lune*, parce qu'on la prepare avec l'argent, mais dont la couleur & les vertus viennent du cuivre qui y est allié ; les teintures de Merret, dont l'une est bleuë, & l'autre d'un beau vert de mer. Le paragraphe finit par des experiences curieuses sur la prodigieuse divisibilité du cuivre, sur l'effet de l'air sur ses teintures, qui produit leur couleur ; sur les changemens de couleur & de consistence qui arrivent aux teintures de cuivre, lorsqu'on y mêle differentes liqueurs.

Il est parlé dans le §. IX. du vitriol naturel & factice de venus, du verre de venus, & du cuivre brûlé ou chaux de venus, appellé par les Latins *æs ustum*, & par les Allemands *Gebrannt-kupfer*. On trouve differentes manieres de faire cette preparation, qui doit être rouge, & donner une couleur de

cinnabre, quand elle est reduite en poudre. Celle qui est noire est trop brûlée. La meilleure chaux de venus se tiroit autrefois de la Ville de Memphis, puis de Chypre. On en fait en Espagne, qui peche pour être trop noire, & dont on se sert pour donner cette couleur aux cheveux. La chaux de cuivre sert à souder, aux cémentations, à exalter la couleur de l'or, à teindre les verres. On l'emploïoit autrefois interieurement pour faire vomir, resserrer, desseicher; exterieurement pour mondifier les ulceres, & les cicatriser, corriger les vices des ieux, & empêcher les excroissances des chairs. On ne l'emploie plus aujourd'hui que dans les maladies externes, seule, ou mêlée aux onguens mondificatifs & déterfifs. Elle mange très-bien les bords calleux des fistules.

Le cuivre en general (§. X.) est dangereux pour l'usage interieur, par son acreté, sa vertu corrosive, & son éméticité. Aussi devient-il

un poiſon, quand il n'eſt pas emploié avec beaucoup de précautions,& ſur-tout quand il eſt marié avec les acides. Il y a mille exemples des mauvais effets produits par les uſtenciles de cuiſine mal étamés. Cependant, ſuivant Leſmery, pourvû que l'eau bouille toûjours dans un vaiſſeau de cuivre, fût cependant vingt-quatre heures, elle n'en contractera aucune mauvaiſe qualité. On ne doit l'emploier pour les maladies des ïeux que lorſqu'on a beſoin d'acres & de déſiccatifs. Proſper Alpin rapporte qu'une infuſion cuivreuſe a gueri de vieilles obſtructions à la rate & au foie, qui avoient été rebelles à tous autres remedes. Un grain de vitriol de venus purgera, & fera vomir, avec inquietudes & oppreſſions, l'homme le plus vigoureux ; mais délaié dans vingt onces d'eau, dont on donnera tous les jours une once, il fait des merveilles dans les maladies chroniques, ſans cauſer de vomiſſement.

Outre les uſages du cuivre dans la vie civile qui ont été précedemment rapportés, l'Auteur comprend les ſuivans dans le XIme & dernier §. Il ſert à faire divers uſtenciles & inſtrumens, des chordes de Muſique, des planches pour graver. On l'allie à l'or & à l'argent monnoiés; il entre dans la compoſition des caractères d'Imprimerie, dans les cloches, ſtatues, & autres ouvrages de bronze, dans le potin, mélange de plomb & de cuivre, ou de cuivre & de laiton; on le file pour en faire des galons; on le dore, on l'argente; il ſert aux verriers à colorer les verres, aux eſſaieurs à purifier l'argent de l'étain, aux cémentations pour exalter la couleur de l'or trop pâle. Le fond des ſalieres d'argent qu'on met ſur les tables, devient noir; ce qui prouve que le cuivre diſſout par le ſel a pénétré l'argent; & cette pénétration en change une petite partie en or; ce qui n'eſt pas inconnu aux

Orfévres intelligens.

Voici un exemple tiré du regne animal.

Cranium, ſeu *calva*, *calvaria*; κράνιον, quod cerebrum integat quaſi κράνος galea; Gal. *crâne*; Angl. *Skull*; Germ. *Hirn-ſchale*, *Hirn ſchedel*.

Le crâne eſt trop connu pour nous arrêter à ſa deſcription. On a attribué de grandes vertus à celui de l'homme. De l'eau ſimple bue dans un crâne, guérit, dit-on, l'épilepſie. Il en eſt de même ſi on le porte en amulette. Sa vertu, ſuivant Sala, vient de la condenſation qu'il cauſe aux eſprits trop vifs qui irritent le cerveau; ſuivant Leſmery, du ſel volatil qu'il contient. Mais il y a d'autres habiles Medecins qui ne le regardent que comme un abſorbent qui n'a point de privilége ſur les autres os des hommes, ou même des quadrupedes. D'autres enfin le dépouillent de toutes vertus, & l'abandonnent aux Anthropophages.

Quoiqu'il en soit il faut toûjours avoir soin de n'en emploier que provenant d'un homme bien sain ; de peur de causer une maladie en voulant donner la santé.

Les préparations de crâne humain put sont sa solution ; sa calcination ; sa préparation simple, qui n'est autre que sa réduction en poudre ; sa calcination philosophique, ou sans feu ; son magistere, qui se prepare de plusieurs manieres ; son extrait, ou sa teinture ; son magistere, ou esprit reduit en essence ; son huile distillée, son esprit, & son sel volatil. Toutes ces préparations sont fort estimées pour l'épilepsie & les convulsions, par les Auteurs qui les ont imaginées. Borrichius vante extrêmement l'huile, & le sel volatil, d'après ses expériences, & celles de Sennert.

Le crâne n'a pas été regardé seulement comme un remede par lui-même ; on lui a fait communiquer sa vertu salutaire à la mousse qui

croit quelquefois dessus. On la nomme *usnea* seu *muscus*, aut *flos cranii humani*, Gal. *Usnée*, ou *mousse de crâne humain*, Germ. *Moosss von-Menschen hirn-schaleu.* Elle est de deux espéces ; l'une ressemble à la mousse qui naît sur les pierres, l'autre à celle que les Botanistes nomment *Lichen saxatilis.* On préfere cette derniere qu'on regarde comme spécifique contre l'épilepsie, les maladies de la tête, les hémorrhagies, les dysenteries, prise interieurement, ou appliquée exterieurement, seule ou mêlée avec d'autres remedes, & même en amulete. Elle arrête les hémorrhagies en la tenant seulement dans la main, au rapport de Boyle. Des Auteurs veulent qu'on la ramasse sous certains aspects des Astres, d'autres qu'elle soit cruë sur le crâne d'un pendu ; d'autres estiment autant celle qui naît sur celui d'un roué. On peut voir chez nôtre Auteur à quoi on attribue les vertus de cette

, & combien elles paroiſ-
ıſpectes à d'autres. Il y en a
a regardent uniquement com-
un aſtringent, mais qui ajoû-
.nt que la Medecine en connoît
de bien plus efficaces. On peut lui ſubſtituer la mouſſe qui naît ſur les thuiles, & l'Auteur rapporte le moien d'en faire végetter ſur le crâne d'un pendu.

Nous finirons cet extrait par ce que M. Rieger dit du CHAMEDRYS. Il en dinſtingue trois eſpeces, dont il nomme la premiere *Chamadris minor, repens*, B. *Chamadrys vulgo vera exiſtimata*; *Quercula*; *Triſſago*, vel *Trixago*; χαμαίδρυς, αμαίρο-ψ, χαμάιδρο-ψ; Gal. *Germandrée, Chenette, petit cheſne*; Angl. *Common Germander*; Germ. *Gamander lein, Klein Batengel, Erd-Weirauch.* Il donne ſa deſcription en Botaniſte, puis ſes vertus d'après Diſcoride, qui dit que la décoction de cette plante fraîche eſt bonne en boiſſon pour la toux, la dureté de la rate, la difficulté d'uri-

ner, les hydropiſies commençantes, les ſuppreſſions des régles, l'accouchement difficile, les poiſons des Serpens appliquée exterieurement & priſe interieurement, les vieux ulcéres qu'elle mondifie en la mêlant avec le miel, pour les broüillards des ïeux en les en frottant avec de l'huile. Elle eſt donc, dit M. Rieger, irritante, déterſive, reſolutive; & c'eſt avec raiſon qu'on la compte parmi les aperitifs, diaphoretiques, & antiſcorbutiques doux. Tournefort la regarde comme aromatique, fébrifuge, ſtomachique, aperitive, diaphoretique. On en conſeille ſurtout l'uſage contre la goûte & le rhumatiſme. Hoffmann la regarde comme apéritive, & bonne contre l'ictere & l'hydropiſie. Alpinus dit qu'on vante beaucoup en Egypte les vertus de cette plante contre la fievre intermittente. On en donne un gros en décoction ou en poudre, une heure avant l'accès. Il n'eſt pas le ſeul Auteur qui ex-

alte sa qualité fébrifuge. Ruel dit que les Toscans la mangent en salade pour se préserver de la peste; Ray, qu'on en fait grand usage en Angleterre dans les suppressions des régles, & douleurs de l'uterus; Tournefort en recommande l'infusion à froid dans le vin blanc le matin à jeun dans les cachéxies des filles. On a emploïé la même décoction contre les écrouelles, au rapport de Ray. On l'emploie à l'exterieur contre les ulceres courans, les douleurs d'hémorrhoïdes, la galle & la démangeaison, pour desseicher les catarrhes. Theophraste dit que sa graine fait sortir la bile, & fortifie la vûë. Sa racine est diuretique, selon Ettmuller. On en fait une eau distillée; un extrait, une conserve, & un sirop, dont on peut voir les usages & les doses dans l'Auteur.

Il nous paroît que ces differens exemples suffisent pour mettre le Lecteur en état de porter son jugement sur l'Ouvrage de M.

Rieger. Il n'y a point d'apparence qu'il lui ſoit défavorable.

DISSERTATION SUR LA Conquête de la Bourgogne par les fils de Clovis Premier, & ſur les accroiſſemens que reçut le Royaume de Soiſſons ſous Clotaire premier. A quoi l'on a joint des recherches ſur la confirmation que Juſtinien donna aux Rois Francs de la ceſſion, que leur avoient fait les Oſtrogoths ; & ſur quelques autres points de l'Hiſtoire du grand Clovis : Ouvrage qui a remporté le premier prix au jugement de l'Académie de Soiſſons en 1743. *Par M. l'Abbé* FENEL, *Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Sens.* A Paris, chez *Chaubert*, à l'entrée du Quai des Auguſtins, 1744. *in*-12. pag. 107.

E plan de cette Diſſertation eſt de répondre de ſuite aux questions propoſées dans le amme de l'Académie Fran- de Soiſſons.

Premiere Question. *La Conquête de la Bourgogne entreprise en 532. par Childebert & par Clotaire fut-elle achevée dans la même année, & partagée seulement par ces deux Rois ? Ou ne le fut elle qu'en 534. par les mêmes Rois aidés des forces de Théodebert leur neveu, & si ce dernier partagea ces dépouilles avec ses oncles.*

Seconde Question. *Si cette guerre de Clotaire & de Childebert contre la Bourgogne ne fut terminée qu'en 534. quelles en furent les actions & les circonstances principales depuis 532 ?*

Troisiéme Question. *Quels étoient ceux que Gregoire de Tours appelle* Leudes, *& qui deffendirent le jeune Théodebert contre les intrigues & les efforts de Childebert & de Clotaire ?*

Quatriéme Question. *Quelles Provinces, Cités ou Places furent ajoûtées successivement au Royaume de Soissons & en quelles années, 1°. par la conquête de la Thuringe. 2°.*

Par le partage du Royaume d'Orléans 3°. Par la Conquête de la Bourgogne. 4°. Par la Cession des Ostrogoths. 5°. Par la mort de Théodebalde Roi d'Austrasie. 6°. Quelle étoit l'étenduë du Royaume de Soissons ou de Clotaire lorsqu'il eut réuni en sa personne tout l'Empire François ?

Cinquiéme Question. *La Cession faite aux Rois François par l'Empereur Justinien doit-elle s'entendre de toutes les Gaules ou simplement de la Provence, qui leur avoit été cedée par les Ostrogoths ?*

Pour resoudre la premiere question, M. l'Abbé Fenel rapporte deux passages, l'un de Marius Evêque d'Avanches, & l'autre de Gregoire de Tours, les deux plus anciens Auteurs qui ayent parlé de la Conquête de la Bourgogne. Ces deux Ecrivains ne sont d'accord en apparence ni sur l'année que cette Conquête fut faite, ni sur la personne des Rois qui l'entreprireut. Gregoire de Tours

dit que les Rois Childebert & Clotaire ayant résolu de s'empa-parer de la Bourgogne inviterent leur frere Théoderic à se joindre à eux, que celui-ci refusa de prendre part à cette expédition, mais que ses sujets ayant désaprouvé ce refus, il les appaisa en leur proposant de reprendre l'Auvergne que Childebert lui avoit enlevé pendant qu'il étoit occupé à faire la guerre en Thuringe. Gregoire raconte ensuite comment les deux Rois Clotaire & Childebert entrerent dans la Bourgogne, assiégerent Autun, chasserent le Roi Godemar, & se rendirent maîtres de tout le Royaume. Cet Historien ne date ni le commencement ni la fin de cette expédition, mais la circonstance de la guerre d'Auvergne qu'il a rapportée au même tems, a donné lieu à d'habiles Chronologistes d'en fixer le commencement à l'année 532.

Marius au contraire place cet évenement dans l'année 534, & il

dit que les deux Rois Clotaire & Childebert furent aidés des forces de Théodebert leur neveu, & que ces trois Princes partagerent entr'eux le Royaume de Bourgogne.

M. F. concilie les témoignages de ces deux Auteurs, en disant que Gregoire de Tours n'a parlé en détail que du commencement de cette guerre, & qu'il y a joint en deux mots seulement l'issuë qu'elle a euë, sans en détailler les circonstances & sans en marquer le tems, au lieu que Marius n'a raconté que la fin & la suite de cette guerre, sçavoir le partage de la Bourgogne entre Clotaire, Childebert, & Théodebert.

Et afin que l'on ne croye pas que cette conciliation soit sans fondement, M. F. fait observer la brieveté & le peu d'exactitude avec laquelle Marius & Gregoire racontent les faits les plus remarquables: il rapporte quelques circonstances arrivées pendant le cours de cette expédition, que l'un & l'autre de

ces Historiens ont également passé sous silence. Ni Marius, ni Grégoire de Tours ne disent pas que Théodéric, qui d'abord avoit refusé d'entrer dans cette guerre, changea de sentiment peu de tems après & joignit ses forces à celles de ses freres & mourut avant la fin de cette expédition: deux circonstances importantes que des Historiens exacts n'auroient point omises. M. F. les a tirées d'une Lettre du Recueil de Cassiodore; on y voit que les Goths d'Italie liés d'intérêts avec les Bourguignons dans la guerre que ceux-ci soûtenoient contre les Francs, se réjoüissoient de la mort du Roi Théodéric comme d'un évenement très-heureux. Or cette Lettre a dû être écrite avant la chûte totale du Royaume de Bourgogne.

Il résulte de tous ces monumens °. que la guerre contre la Bourogne fut entreprise en 532 par hildebert & Clotaire sans le seurs de Théoderic leur frere,

2°. Que ce frere ſe joignit enſuite avec eux dans cette guerre, & qu'il mourut avant que la Bourgogne fût entierement reduite.

3°. Que ce Royaume fut partagé entre les deux freres Childebert & Clotaire & leur neveu Théodebert.

On ne peut pas déterminer au juſte quelles furent les portions de ce Royaume qui tomberent en partage à Clotaire & à Childebert. Mais on voit par les ſouſcriptions d'un Concile tenu en Auvergne en 535 que Théodebert en eut la partie qui confinoit à l'Italie & notamment le Diocéſe de Vindoniſſa.

Il nous reſte ſi peu de monumens de ce qui s'eſt paſſé ſous le regne des enfans de Clovis, & les Hiſtoriens de ces tems-là s'expliquent avec tant de brieveté & en termes ſi obſcurs, que nous ne devons pas eſperer de grands éclairciſſemens ſur les circonſtances de la conquête de la Bourgogne

gne qui font le ſujet de la ſeconde partie de cette Diſſertation.

Pour montrer en quoi conſiſtoit cette conquête, M. F. a tâché de fixer l'étenduë du Royaume de Bourgogne avant qu'il fût envahi par les Francs, & pour y parvenir il a employé l'unique moyen qui puiſſe nous conduire aujourd'hui à ces ſortes de découvertes, à ſçavoir les ſouſcriptions des Conciles. C'étoit une coûtume conſtante & régulierement obſervée dans ces tems-là, que les Evêques n'alloient point aux Conciles aſſemblés dans les Etats des Rois voiſins ſans des raiſons particulieres, que l'on avoit ſoin de marquer très-exactement. Ils n'aſſiſtoient qu'à ceux que leurs Souverains permettoient qu'on aſſemblât dans leurs propres Etats. Or on trouve dans les Souſcriptions du Concile d'Epaone tenu en 517 les noms de vingt-cinq Evêques qui gouvernoient les Egliſes ſuivantes, ſçavoir, Vienne, Lyon, Châlon ſur Saone; Vaiſon,

Valence, Sisteron, Grenoble, Besançon, Langres, Autun, Martigny, Embrun, Monstier en Tarantaise, Geneve, Windisch, Die, Carpentras, Gap, Orange, Saint Paul-trois-Châteaux, Cavaillon, Viviers, Apt, Nion & Avignon. Il faut joindre à ces Villes Avanches, Augst, Belley, & Macon, qui étant plus proches du centre du Royaume de Bourgogne que quelques-unes de celles que nous venons de nommer ont dû par conséquent y être comprises.

Telle étoit l'étenduë du Royaume de Bourgogne en 517. Mais il ne demeura pas long tems dans ce même état, le Concile d'Arles tenu en 524 montre que les Ostrogoths en avoient dès lors conquis plusieurs Villes. En effet on voit assister à ce Concile par la permission de Théodoric Roi d'Italie quatre Evêques qui avoient souscrit au Concile d'Epaone, c'étoient ceux de S. Paul-trois-Châteaux, Carpentras, Cavaillon, & Apt,

Excepté ces Diocéſes & quelques autres Villes ſituées à l'entour d'Avignon tout l'ancien Royaume de Bourgogne étoit ſous la domination du Roi Godemar lorſque les Rois des Francs vinrent l'attaquer en 532. Les Souſcriptions des Evêques de Vienne, d'Autun & d'Augſt au Concile aſſemblé à Orléans en 533 nous font connoître que les Francs avoient déja ſubjugué ces Villes & nous montrent en même tems juſqu'où les vainqueurs avoient dès lors porté leurs conquêtes.

Mais le monument dont M. F. a fait le plus d'uſage & qui contient le plus de circonſtances touchant cette guerre, c'eſt la Lettre de Caſſiodore, dont nous avons déja fait mention. Elle a été écrite ſous le regne d'Athalaric fils de Théodoric Roi d'Italie & ſous la Régence d'Amalaſonthe ſa mere peu de tems après la mort de Théodéric fils du grand Clovis. Elle nous apprend que les Goths profi-

terent de l'Invaſion des Francs pour redemander au Roi Godemar certaines terres qu'ils prétendoient leur appartenir, & que ſur le refus de ce Prince ils lui firent la guerre & pénétrerent bien avant dans ſon pays. Les Bourguignons attaqués des deux côtés par de puiſſans ennemis prirent le parti de ſe reconnoître *feudataires* & dépendans des Goths à condition que ceux-ci leur rendroient ce qu'ils leur avoient pris, & qu'ils les aideroient à repouſſer les Francs. Les Goths accepterent cette propoſition & d'ennemis qu'ils étoient des Bourguignons ils devinrent leurs protecteurs. Ayant joint leurs armes enſemble ils ſuſpendirent pendant quelque tems la rapidité des victoires des Francs : ils preſenterent le combat dans des circonſtances qui leur étoient avantageuſes, mais les Francs ne voulurent pas l'accepter. Ceux-ci agirent en cette occaſion avec plus de prudence que leur naturel &

leur maniere de faire la guerre ne sembloient le comporter ; aussi retirerent ils bien-tôt après le fruit de leur prudence, car ayant sçu prendre leur avantage ils battirent l'armée des alliés & soûmirent la Bourgogne sans retour malgré les efforts que firent les Goths pour la deffendre.

Voilà tous les évenemens de cette guerre que M. F. a pû découvrir dans les Auteurs contemporains. En faisant usage de la Lettre de Cassiodore il en a cité les propres termes pour mettre le Lecteur à portée de juger de l'exactitude de son interprétation. Il a de plus rapporté la traduction qu'en a faite M. l'Abbé du Bos dans son Histoire critique de la Monarchie Françoise. Il montre avec quelle liberté ce sçavant Abbé avoit coûtume de traduire, & combien il s'est éloigné en cet endroit du vrai sens de l'original. Comme le stile de Cassiodore ressemble à celui de tous les Ecrivains

de ſon ſiécle, c'eſt-à dire qu'il eſt recherché, précieux, entortillé, & obſcur, il eſt néceſſaire en l'expliquant d'y ſuppléer beaucoup de choſes, » ce qui n'a pas peu ſervi, » *dit notre Auteur*, à M. l'Abbé du » Bos pour y trouver tout ce qui lui » étoit néceſſaire afin d'établir ſon » Syſtême.

M. F. explique enſuite ce que l'on doit entendre par les *Leudes*, qui défendirent Théodebert contre les intrigues & les efforts des Rois Clotaire & Childebert. Il obſerve que par tout où Gregoire de Tours employe le mot de *Leudes*, il veut déſigner des hommes d'une grande naiſſance, en un mot les plus grands Seigneurs de l'Etat. Ce terme ſe trouve ſynonime avec celui de *fidéles* dans l'Edit du Roi Clotaire ſecond qui eſt à la fin du cinquiéme Concile de Paris, & ces deux termes joints enſemble ſignifient des *Feudataires* (1), c'eſt-

(1) On ne ſçait ſi l'Auteur auroit de quoi juſtifier l'emploi qu'il fait des ter-

à-dire, » des gens qui tenoient en » Fief de la Couronne des biens à » la charge d'un certain service en» vers leur Roi & leur légitime » Seigneur. « On donnoit aussi le nom de *Leudes* aux Ministres d'Etat & aux Ambassadeurs par la raison qu'on les choisissoit communément parmi les principaux Feudataires de la Couronne. Frédegaire met les Leudes en parallele avec les Evêques dont on sçait que la puissance étoit excessive sous la premiere Race de nos Rois, & il les confond avec ceux que l'on appelloit *Proceres*, il dit qu'ils étoient particulierement obligés au service militaire, & que leur premier devoir étoit de défendre l'Etat contre ses ennemis, & contre les rebelles qui en vouloient troubler le repos.

» Tous ces témoignages réunis » font voir, *dit M F.*, que l'illus» tre Jerôme Bignon a eu raison de

mes de Feudataires & de Fief en parlant d'un tems si reculé.

» décider, que par les *Leudes* nos
» Rois entendoient leurs Vaſſaux
» immédiats, qui ne relevoient
» que d'eux ſeuls. Il faut néan-
» moins convenir que dans quel-
» ques occaſions ce nom a été
» donné à tous les ſujets en géné-
» ral, & qu'on s'en eſt même ſer-
» vi pour diſtinguer les Laïques
» d'avec les Prêtres, mais il eſt ra-
» re de le trouver dans ces deux
» dernieres acceptions, & d'ail-
» leurs il n'eſt pas douteux que
» dans le paſſage de Grégoire de
» Tours, dont il s'agit dans la
» queſtion preſente il ne ſignifie
» les Vaſſaux immédiats du Roi.

M. F. ne s'arrête point à chercher l'étymologie de ce mot dans les Langues du Nord, il remarque ſeulement que l'uſage s'en eſt perdu peu à peu, & qu'inſenſiblement celui de *Fidéles* a pris ſa place.

Pour bien traiter la quatriéme queſtion il faudroit entreprendre d'expliquer ce qui a toûjours été

regardé comme le point le plus difficile de l'Histoire de France, c'est-à-dire, les partages qui se firent successivement du Domaine François en plusieurs Royaumes sous la premiere Race de nos Rois & marquer exactement les bornes de chacun de ces Royaumes; mais le défaut de monumens rend cette entreprise si impraticable que tous les Sçavans qui l'ont tentée, l'ont bien-tôt après abandonnée. M. F. déclare que s'il entreprend de traiter cette question c'est moins dans l'esperance de la résoudre que pour satisfaire à l'obligation qu'il a contractée en commençant cet Ouvrage.

Avant d'entrer dans le détail des accroissemens que reçut successivement le Royaume de Soissons, il fait quelques observations propres à éclaircir cette matiere très-obscure par elle même. Il remarque 1°. que quoiqu'il y eut une régle de succession établie parmi les Rois Francs, cette régle étoit

néanmoins à tout moment violée par la cupidité des Princes & par le peu d'égard qu'ils avoient pour un droit que le tems n'avoit pas suffisamment affermi.

2°. Il observe que les trésors, amassés par les Rois Francs faisoient une portion considerable de leur succession, qu'ils étoient même regardés comme des immeubles & des biens de la Couronne, qu'il n'étoit pas permis d'aliener ; que les Rois Francs faisoient entrer dans leurs partages les vases précieux, l'or & l'argent monnoyé, &c. en équivalent des terres, en sorte que celui qui avoit beaucoup de terres, avoit peu, ou n'avoit point du tout de part aux trésors *& vice versâ.*

Cette remarque leve une des plus grandes difficultés que l'on apperçoive dans les partages de ces Princes. Gregoire de Tours dit formellement qu'on faisoit leurs parts égales, *æqua lance, æquabilitate habita.* Cependant à bien

considerer les territoires assignés à chacun d'eux il est évident qu'ils n'étoient rien moins qu'égaux.

Ces observations faites, M. F. passe aux questions proposées par l'Académie, & il examine d'abord ce que le Royaume de Soissons acquit en particulier par la conquête de la Thuringe.

L'Histoire nous apprend bien, que Clotaire aida son frere Théodéric dans cette conquête, mais elle ne dit pas que ces Princes ayent fait entr'eux aucun partage du pays conquis. Il y a apparence qu'ils établirent un Prince tributaire pour gouverner la Thuringe, & qu'ils se contenterent d'en emporter beaucoup de butin. On trouva parmi les captives la Princesse Radegonde. Clotaire en devint éperdument amoureux. M. F. fondé sur la Vie de Ste Radegonde par Fortunat, présume que Théodéric, Prince très-rusé & très-attentif à ses interêts, fit bien valoir à cet amant la cession qu'il lui fit de cette Princesse.

A l'égard de ce qui revint à Clotaire de la ſucceſſion de Clodomir Roi d'Orléans, de la conquête de la Bourgogne, & de la ceſſion faite par les Oſtrogoths, nous renvoyons le Lecteur curieux de s'en inſtruire à la Diſſertation même. Comme les Hiſtoriens ne ſont entrés dans aucun détail ſur ces partages, M. F. a été obligé de recourir aux conjectures, aux Souſcriptions des Conciles & à la méthode que les Mathématiciens appellent des excluſions (2).

On connoît plus clairement les augmentations que reçut le Royaume de Clotaire par la mort de ſon petit neveu Théodebalde. Tous les anciens Auteurs s'accordent à dire que Clotaire recueillit ſeul cette grande ſucceſſion. Chil-

(2) Il explique ce terme par cet exemple: ſi on pouvoit s'aſſurer de tout ce que Childebert a recueilli de la ſucceſſion de Clodomir, on pourroit conclurre que tout le reſte vint au pouvoir de Clotaire.

debert ne survécut pas long-tems à Théodebert, sa mort rendit Clotaire seul Souverain de tout ce que les Francs avoient conquis depuis environ 70 ou 80 ans.

Cet Empire comprenoit généralement tout ce que les Romains appelloient les Gaules, c'est-à-dire ce qui est entre le Rhein, les Alpes, les Pyrenées, l'Océan & la Méditerranée, à l'exception de la Septimanie dont les Wisigoths d'Espagne conservoient la Souveraineté. Outre cela les Francs étoient maîtres de leur ancienne patrie, & ils tiroient des tributs de differens peuples de la Germanie. Si on desire de connoître d'une maniere plus précise quelle étoit la portion de la Germanie, qui obéissoit aux Rois Francs, on peut consulter la Dissertation même. M. F. y discute sçavamment tout ce qui a rapport à cette question.

Il nous reste un mot à dire sur la Cession faite aux Rois François par l'Empereur Justinien. M. l'Abbé

Fenel prétend que le passage de Procope, où il est parlé de cette Cession ne doit pas s'entendre des Gaules entieres, mais seulement de la Provence qui est la partie des Gaules que les Ostrogoths avoient cedée aux Francs. Il combat le sentiment de M. l'Abbé du Bos qui veut que cette Cession comprenne généralement toutes les Gaules. Il donne dans cette partie de sa Dissertation comme dans tout le reste des preuves du discernement & de la justesse de son esprit.

On trouve dans le même Volume une autre Dissertation sur le même sujet par Monsieur Gouye de Longuemare, Greffier de la Prévôté de l'Hôtel, qui a remporté le second prix proposé par l'Académie Françoise de Soissons en 1743. Un court Avertissement qui est à la tête du Livre rend raison de ces deux prix distribués en une même année; il dit que l'Académie n'ayant point donné de prix en 1742 & que s'étant trouvé

en 1743. deux Dissertations, qui ont paru chacune mériter d'être couronnées, M. le Duc de Fitsjames, Evêque de Soissons, a bien voulu donner une nouvelle preuve de sa libéralité envers les Gens de Lettres en faisant distribuer deux prix.

Comme cette Dissertation est peu differente quant au fond de celle dont nous venons de rendre compte, nous n'en donnerons point d'extrait. Nous remarquerons seulement que l'Auteur est d'un sentiment contraire à celui de M. F. sur la signification du mot *Leudes*. Il prétend que dans le passage de Gregoire Tours ce mot signifie tous les Sujets du Roi Théodebert, & qu'il n'a point eu d'autre acception dans le commencement de la Monarchie, & que ce ne fut, selon lui, que longtems aprés, que l'on en fit l'application aux seuls Barons & aux Nobles François.

Le public est averti, que s'étant glissé plusieurs fautes d'impression dans l'une & l'autre de ces Disser-

tations, on a imprimé un *Errata* pour chacune, que l'on trouvera chez *Chaubert*.

JOHANNIS BERNOULLI Opera omnia in quatuor Tomos distributa.

C'est-à-dire : *Tous les Ouvrages de Jean Bernoulli, partagés en quatre Volumes* in-4°. *Ils se vendent à Lausanes, à Genêve, & à Paris, chez* Ch. Jombert, David, &c.

L'On a renfermé dans la Collection des Ouvrages de M. Jean Bernoulli tout ce qui avoit déja paru dans les Actes de Leipsic, dans les Journaux des Sçavans; plusieurs morceaux ont été tirés des Mémoires de l'Académie des Sciences, quelques-uns des mélanges de la Societé de Berlin, & un assez grand nombre avoit vû le jour dans les Mémoires de Péterſbourg; car notre Auteur est Membre de toutes ces Académies. On y a ajoûté diverses Pieces qui n'avoient point été imprimées, & entr'autres des Leçons sur le cal-

cul intégral que l'Editeur appelle : *Lectiones Parisiis olim in usum nobilissimi Marchionis Hospitalii conscriptæ* ; ces Leçons étoient depuis long-tems entre les mains de quelques personnes, mais elles n'avoient point encore paru. On a aussi rassemblé plusieurs Pieces, ausquelles on donne le titre de *juvenilia Bernoulli*. *Lector autem in his Bernoulli juvenem agnoscet*. De pareils Essais ne sont guéres communs dans la jeunesse, & ils annonçent les grands Hommes qui paroissent communément de bonne heure. On verra que ces jeux ou ces divertissemens ausquels M. B. s'occupoit dans sa jeunesse peuvent encore faire l'occupation de ceux qui voudront être versés dans l'étude des Mathématiques. Quelques Lecteurs auroient peut-être souhaité qu'on eut rangé les divers morceaux que ces Volumes contiennent, de maniere que les matieres eussent eu entr'elles quelque rapport & eussent été éclaircies l'une par l'autre, mais outre

que l'exécution en auroit été très-difficile, c'eſt que l'Auteur a ſouvent repris & quitté le même ſujet qu'il avoit embraſſé ; il y étoit comme forcé par les frequentes diſputes qui ſe ſont élevées au commencement de ce ſiécle, & à la fin du dernier : rien n'étoit alors plus commum que de voir des Sçavans ſe défier & ſe propoſer une eſpéce de cartel. On a vû même l'interêt quelquefois s'en mêler, & l'on attachoit une ſomme d'argent à la ſolution d'un problême, mais ordinairement c'étoit la gloire qui étoit le partage du vainqueur, d'autant plus flatteuſe qu'elle n'étoit dûë qu'à lui ſeul & que le hazard n'y avoit point de part. Le public gagnoit toûjours à ces combats litteraires, parce qu'il en profitoit. Au reſte les Editeurs ont jugé à propos de ranger ces divers morceaux ſuivant le tems qu'ils ont été compoſés & ils ont préferé l'ordre chronologique à celui des matieres.

D'un autre côté si ces matieres étoient peu susceptibles d'arrangement & d'une espéce de liaison, on verra ce que notre sçavant Géométre étoit capable de produire lors même qu'il étoit encore fort jeune & on pourra le comparer avec ce qu'il nous a donné dans un âge plus avancé. N'est-ce pas examiner les progrès d'une science que de connoître ceux d'un homme qui l'a beaucoup perfectionnée.

On pourroit même dire qu'il y a un avantage à avoir suivi l'ordre des tems ; on a par ce moyen l'Histoire de la Géométrie du tems où les plus belles méthodes ont été données par Messieurs Newton & Leibnitz, & ausquelles Messieurs Bernoulli ont eu tant de part que s'ils n'ont pas été les inventeurs, on peut dire qu'il suffisoit qu'ils entendissent parler d'un calcul pour le pénétrer & se le rendre familier.

Le premier Volume de cet Ouvrage contient tout ce que l'Au-

teur a écrit ou fait imprimer depuis les années 1690 jusqu'à 1713, le second comprend differentes Pieces depuis l'année 1714 jusques en 1726, le troisiéme Tome renferme ce que M. Bernoulli a donné au public depuis 1727 jusqu'aujourd'hui. Enfin on a recueilli dans le quatriéme & dernier Volume plusieurs morceaux qui sont annoncés ici sous le nom d'*Anecdotes*, c'est-à-dire, pieces qui n'ont point encore paru.

Cet excellent Ouvrage est dédié à Ch. *Fréderic* Roi de Prusse; l'Epître Dédicatoire est des freres Marc & Michel Bousquet. Nous trouvons à la suite une Lettre de l'Auteur adressée aux Editeurs par laquelle il paroît qu'il n'a eu d'autre part à cette Edition que de consentir à l'impression, il semble même que s'il en avoit été le conducteur, il auroit retravaillé quelques morceaux avant que de les faire imprimer.

Il nous faut avertir, pour mettre

les Lecteurs au fait, que les Editeurs ont joint plusieurs Pieces des Auteurs ausquels M. Bernoulli adressoit ses réponses, & en même tems celles qu'on lui faisoit; l'on n'a rapporté que celles qui étoient absolument nécessaires, parce que les Volumes seroient devenus trop gros, & l'on seroit tombé dans un inconvénient peut-être plus grand que celui de l'obscurité qu'on vouloit éviter. On trouve ici quelques Dissertations particulieres écrites en François; on s'est déterminé à les laisser dans la Langue dans laquelle M. Bernoulli a écrit; quoique la Langue Françoise soit presque devenuë universelle dans toute l'Europe, cependant la Latine l'est encore davantage pour les Sçavans, ainsi les Editeurs ont abandonné le dessein de traduire en François le grand nombre des Pieces qui sont ici en Latin. Il seroit à souhaiter pour le progrès des Sciences qu'on eut conservé exactement cet usage, les gens de

Lettres ſeroient exemts d'apprendre tant de Langues vivantes.

Il eſt aiſé de voir que c'eſt une entrepriſe pour un Journaliſte que de rendre compte au public d'un Ouvrage auſſi conſiderable que celui-ci, mais on apperçoit en même tems que ce détail doit intereſſer tous les Géométres d'un ordre ſupérieur, puiſqu'ils comptent avec raiſon M. Bernoulli comme un de leurs plus grands Maîtres.

La famille de Meſſieurs Bernoulli ſi illuſtre par les grands Mathématiciens qu'elle a fournis depuis plus de 60 ans tire ſon origine d'Anvers, elle occupoit dès le 16me ſiécle les Charges de Maires & d'Echevins eſpéce de Magiſtrature qui n'eſt accordée qu'à une probité exacte & reconnuë par le ſuffrage unanime des concitoyens; ſource de la vraye nobleſſe ſi l'amour de la juſtice & de l'équité obtiennent le premier rang. Les troubles de Religion très-fréquens dans ces tems obligerent cette famille à quitter ſa patrie, & par la

suite un des descendans qui fut le pere de nos célébres Géométres, fixa sa demeure à Bâle où il est mort assesseur à la Chambre des Comptes. Il laissa trois garçons. Les deux puînés *Jacques* & *Jean* sont ceux qui se sont distingués dans les Mathématiques, ils ont un neveu nommé *Nicolas*, qui s'y est rendu fort célébre, & dont il est fait mention dans ce Recueil. Il est actuellement Professeur en Droit. Jacques, dont nous parlerons souvent à cause des Lettres fréquentes qu'il adressoit à son frere Jean est mort en 1705 Professeur de Mathématiques à Bâle. Celui-ci n'a point laissé d'enfans qui se soient appliqués aux Sciences dans lesquelles leur pere avoit brillé; mais Jean a semblé communiquer le génie qu'il avoit pour les Mathématiques à sa famille, il a eu trois garçons tous trois célébres. L'aîné est mort Professeur à Péterſbourg. Nous avons souvent été témoin de sa facilité pour re-

ſoudre une queſtion de Géométrie. Les deux derniers, Daniel & Jean, ſe ſont fait connoître par d'excellentes Pieces qui ont remporté le prix à l'Académie des Sciences. Ils ont en ce point imité leur pere. Daniel eſt Profeſſeur en Botanique & en Anatomie, & Jean occupe une Chaire d'Eloquence ; car il ſemble que Meſſieurs Bernoulli ne peuvent ſe renfermer dans une ſeule Science.

Jean Bernoulli, ainſi que Jacques, furent choiſis par l'Académie des Sciences en 1699 pour aſſociés étrangers, & ils le furent tous deux, de celles de Berlin en 1701 : c'étoit M. Leibnits qui étoit le Directeur de cette Académie que l'Electeur de Brandebourg avoit établie. Il a toûjours régné une vive émulation entre ces deux freres, les mêmes goûts, les mêmes études, & la même facilité ne pouvoient que contribuer à augmenter cette paſſion qu'ils avoient l'un & l'autre pour les Mathématiques ;

Mathématiques. En 1684 la Géométrie changea tout d'un coup de face, & quoiqu'elle eut été déja bien brillante par les découvertes que l'illustre Descartes avoit faites, & l'ordre qu'il avoit mis dans l'Algébre; on étoit cependant resté à calculer les grandeurs finies. Enfin si Descartes avoit commencé où les anciens avoient fini, & s'étoit si fort élevé au-dessus d'eux; on l'imita, & on le laissa, si on peut le dire d'un tel homme, de beaucoup en arriere.

Ce fut dans cette année 1684 qu'on vit paroître des premiers Essais sur le calcul differentiel & proposés par M. Leibnits; ce qui en avoit été donné alors par Newton, un des inventeurs, n'étoit pas encore connu. Ces Essais attacherent, animerent Messieurs Bernoulli, les deux freres s'associerent pour travailler de concert, ils se com-

communiquerent leurs lumieres réciproquement pour développer ce qu'on leur proposoit, mais sous un air de mystére. La France ne vint à joüir de ces découvertes que quelques années après, & les pays étrangers étoient en possession de certaines connoissances qu'ils nous avoient peut-être enlevées, parce qu'ils avoient sçû mieux que nous puiser chez les Descartes & les Fermat. Enfin nous ignorions l'usage du calcul differentiel lorsque M. le Marquis de l'Hôpital qui se fait honneur dans sa Préface d'avoir profité des lumieres de Messieurs Bernoulli, donna en 1696 le fameux Ouvrage intitulé *les infinimens petits*, & ce qui n'avoit été qu'un rayon de lumiere pour quelques-uns devint une clarté, un jour parfait pour tous les Géométres. Il nous falloit mettre notre Lecteur au fait de ce dont il entendra parler si souvent. Entrons en matiere.

Le 1[er] morceau qui s'offre à nous dans ce Recueil est une Dissertation sur l'effervescence & la fermentation. Par cette effervescence nous n'entendons pas celle que produit cette passion qui cause tant de ravages dans l'ame & la fait sortir de cette égalité si desirable. Nous voulons parler de celle qui occasionne à un corps un mouvement plus fort que celui qui étoit apperçu auparavant. Voici comme M. B. définit l'effervescence dont il s'agit. *Irregularis & intestinus partium corporis mixti motus, solito intensior, nonnunquam cum, nonnunquam sine caloris sensu perceptibilis.* Au sens de la définition le corps qui doit fermenter doit être mixte, car, selon l'Auteur, la fermentation est le mouvement d'un corps, or un corps simple ne pouvant se donner le mouvement à lui-même, doit être uni à quelqu'autre qui lui en communique. Or quelle espéce de mé-

lange peut-on faire. Prenons les choſes dans leur état le plus ſimple, & imitons la méthode des Méchaniciens qui ne commencent pas par examiner la roideur des cordes ni leurs peſanteurs, pour eſtimer la force des corps mis en mouvement, ils en font abſtraction. La fermentation ou l'effervescence qui ne differe que du plus ou du moins ſe diſtingue en trois eſpéces, 1°. le mélange peut ſe faire ou de deux liquides, 2°. d'un liquide & d'un ſolide, 3°. de deux ſolides.

La Chimie n'étant pas auſſi parfaite dans le tems dont il s'agit qu'elle l'eſt actuellement. M. B. a été obligé de refuter ce qu'on appelle antipathie & ſympathie, & autres qualités occultes encore ſatisfaiſantes pour quelques-uns. On n'étoit pas alors bien perſuadé que ces mots ne duſſent pas être accompagnés d'un ſens & d'idées réelles, c'étoit un mérite de les ſçavoir employer à propos. M.

Bernoulli les heurte de front, il ne laiſſe qu'à l'ame ces qualités de haine & d'amour, il n'épargne pas davantage ces termes peut-être encore trop révérés chez les Chimiſtes, tels ſont ceux d'alkali & d'acide, mots, dit-il, qui ne ſignifient rien, & qui ont ſans doute retardé les progrès de cette Science, parce qu'on étoit ſatisfait lorſqu'on les avoit appris, ſans que le raiſonnement eut fait un pas en avant.

Voici les principes que notre Auteur adopte & qu'on pourroit appeller des *Poſtulata*, car chaque Science a les ſiens, quoique d'un genre different de celui où lés Géométres les employent; auſſi y a-t-il diverſes eſpéces de démonſtrations. On prend donc comme reçu de tous les Phyſiciens que l'air eſt très fluide, qu'il eſt doüé d'une force élaſtique, que l'air comprimé fait un effort violent pour s'étendre & occuper un plus grand eſpace; il n'eſt pas moins certain

que l'air contenu dans une liqueur cherche à s'évaporer & à s'élever en haut ſous la forme de bulle. On admet que dans chaque corps, ainſi que dans ſes plus petites parties, il y a un air renfermé & comprimé; enfin que la chaleur eſt excitée par le mouvement des parties. On ſuppoſe encore que les corps qui doivent produire l'inflammation ſont de figures differentes, par exemple, que les particules d'un corps qu'on nommera *agent* eſt une eſpéce de tetraédre ſemblable à un coin, & que celles d'un autre contre lequel le premier fera ſon action, à cauſe de quoi il ſera nommé *patient*, ſeront compoſées de pluſieurs angles ſolides, preſentant leurs pointes alternativement à peu-près comme les dents d'une roüe: ſi l'on veut donc attacher quelque idée à ce mot *acide* ce ſera ici celui qu'on a appellé *agent*, & l'alkali ſera celui qui a été nommé *le patient*.

Faiſons preſentement l'applica-

tion des suppositions de l'Auteur pour concevoir comment peut se former la fermentation par la mixtion de deux liquides, dont les parties ont par elles-mêmes un mouvement dont il ne s'agit pas ici d'assigner la cause. Imaginons un de ces tetraédres presentant sa pointe comme une espéce de coin, & cherchant à entrer dans les dents, ou parties intermédiaires du corps *patient*, l'entrée doit en être facile par la structure de l'un & de l'autre corps: ce dernier ne pourra resister à l'effort, il sera obligé de ceder, ou plûtôt de se rompre par l'intime introduction de l'un dans l'autre. Mais l'air que ce corps renferme suivant la disposition sortira de cette espéce de prison, & fera une explosion à cause de la compression où il étoit tenu. Par sa légéreté il s'élevera en bulle de maniere qu'on appercevra une fumée; en sorte qu'on pourra même éprouver un sentiment de chaleur, puisque le mouvement vio-

lent peut en être la cause productrice. Ce dernier effet n'en est pas cependant inséparable, car si le liquide ne contenoit que de seuls alkalis, où qu'ils y dominassent, il n'y auroit peut-être point d'ébullition; car il faut toûjours une assez grande quantité d'acides pour procurer une fermentation violente.

Il arrive rarement, après une premiere effervescence qu'une seconde succede, toutes les parties alkalines doivent être rompuës, brisées, & par cette rupture avoir donné issuë à l'air, s'il en étoit autrement c'est que toutes les parties n'auroient pas été totalement émoussées.

Venons presentement au second genre de fermentation celui d'un liquide & d'un solide, & tâchons d'en développer la cause. Il est évident que le principe du mouvement est dans le liquide, pui que l'autre corps est mû, poussé, soulevé. Or par l'intime pénétration des parties & à l'aide des mêmes

suppositions, on fera les mêmes raisonnemens que dans le premier cas.

Celui qui souffre le plus de difficulté est le mélange de deux solides; comment concevoir la fermentation de deux corps qui par eux-mêmes n'ont point de mouvement, qui ne sont doüés d'aucune force interne, dont toutes les parties sont dans un repos parfait. Car celle qu'on appelle *force d'inertie* n'est pas une puissance motrice. Il est nécessaire cependant que les parties se broyent & se réduisent dans la plus petite poussiere de maniere que les unes soient mêlées dans les autres; quel sera donc ici le corps que nous avons nommé l'*agent*. Ayons recours aux mêmes loix méchaniques, cherchons hors du corps une cause qu'il ne contient pas, & attribuons le principe du mouvement à des corps étrangers; n'est-il pas aisé d'appercevoir que l'air environnant, pénétre tous les corps, qui lui sont

exposés, les experiences de Physique ne nous prouvent-elles pas que les particules d'air qui en contiennent d'autres, & sans doute favorables à la fermentation, s'insinue à travers les parties solides, en faut-il davantage pour commencer à écarter, puis rompre, briser, broyer, & ensuite dissoudre ; ne sera-ce pas là le corps acide qui procure la fermentation, la preuve devient complette lorsqu'on voit qu'après quelque tems il n'y a plus de bouillonnement lorsque le corps étranger est dissipé. Tout alors reste dans une parfaite tranquillité.

Mais, dira quelqu'un, les suppositions de M. Bernoulli sont purement gratuites : qui a démontré que les acides & les alkalis ont les figures qu'il leur assigne, que l'air a une aussi grande élasticité que celle qu'il lui attribue. Notre Auteur a voulu sans doute prévenir cette objection, lorsqu'il a dit qu'il étoit permis d'imiter les Astronomes, à qui on n'a jamais re-

fusé de faire des hypothéses pour expliquer les mouvemens célestes, quoique la nature soit fort éloignée de les suivre. Mais il y a plus, on peut appuyer ces mêmes suppositions d'expériences; ne juge-t-on pas par le goût que les acides & les alkalis doivent avoir une figure à peu-près semblable à celle que l'Auteur leur a donnée, & le ressort de l'air n'est-il pas assez prouvé par divers effets. Rien ne repugne donc au Systême de l'Auteur.

M. B. a fait quelques applications de ses principes à des cas particuliers; par exemple, il nous explique l'effet surprenant de la poudre à canon; il regarde le feu comme contenant des parties acides qui sont dans un mouvement perpétuel, & qui s'introduisent comme autant de petits coins dans les parties alkalines de la poudre. Par cette pénétration elles sont rompuës avec d'autant plus de violence que l'air est renfermé dans

des parois fort étroites.

Les précipitations chimiques sont un corollaire de l'Hypothése de notre Auteur: il suppose que la matiere qui vient à se précipiter est remplie d'air, qu'elle nage dans la liqueur où elle est submergée, & que par la grande fermentation, il arrive que l'air se dissipe & se porte en enhaut, le corps qu'on peut regarder comme solide étant donc plus pesant que la liqueur, est obligé de se précipiter; ce sont les parties alkalines qui se précipitent: s'il arrive qu'il ne se fasse point de précipitation, c'est que les parties propres à la fermentation sont totalement brisées & sont devenuës si déliées que leur volume, eu égard à leur masse, ne leur permet pas de tomber à cause de leur trop grande légereté.

Ces mêmes raisons nous fournissent encore l'explication du changement de couleur dans la fermentation & la précipitation qui en

résulte. Ne sçait-on pas que la difference de la figure, de la situation & de la texture produisent diverses couleurs.

Nous continuerons l'extrait de cet excellent Recueil en faisant l'énumération de toutes les Pieces, & en parlant avec quelque étendue de celles qui nous paroîtront les plus essentielles.



HISTOIRE DU TRAITE' DE Westphalie, ou des Négociations qui se firent à Munster & à Osnabrug pour établir la paix entre toutes les Puissances de l'Europe, composée principalement sur les Mémoires de la Cour & des Plénipotentiaires de France, par le P. Bougeant de la Compagnie de Jesus. in-12. 4. vol. Tom. I. pag. 506. Tom. II. pag. 493. Tom. III. pag. 457. Tom. IV. pag. 510. A Paris, chez *P. J. Mariette*, ruë Saint Jacques, aux Colonnes d'Hercule. 1744.

CETTE Histoire est une suite de celle que le même Auteur publia en 1727 sous le titre d'*Histoire des Guerres & des Négociations qui précéderent le Traité de Westphalie sous le Regne de Louis XIII. & le Ministére du Cardinal de Richelieu & du Cardinal Mazarin.* Quoique cet Ouvrage ait été très-bien reçu du public, & qu'il soit

compté parmi les meilleurs qui ayent paru en ce genre, on n'en a cependant fait aucune mention dans nos Journaux. Mais comme il est necessaire de le connoître, pour lire non-seulement avec plaisir, mais même avec fruit celui que nous annonçons aujourd'hui ; nous ne pouvons nous dispenser d'en parler, & de donner du moins une idée des guerres & des Négociations qui précéderent le Traité de Westphalie; Traité d'autant plus fameux qu'il a toûjours été comme la base de ceux qui ont été faits depuis, & qu'il changea, pour ainsi dire, la face d'une grande partie de l'Europe.

Pour mettre dans tout son jour un négociation si importante, le P. Bougeant s'est cru obligé de remonter dans les deux premiers Volumes de cette Histoire, jusqu'aux premieres causes de la guerre, qui avoit armé les Puissances les plus redoutables de l'Europe les unes contre les au-

tres ; & de ſuivre l'origine & le progrès de cette funeſte diviſion, juſqu'au moment que la négociation commença.

» L'Héréſie, *dit-il*, avoit allu-
» mé le flambeau de la guerre,
» mais bien-tôt l'interêt politique
» prévalut ſur celui de la Religion,
» & l'on vit les Proteſtans s'unir
» aux Catholiques & les Catholi-
» ques combattre ſous les enſei-
» gnes des Proteſtans. La Suéde
» vouloit ſe faire un établiſſement
» en Allemagne ; l'Eſpagne rede-
» mandoit les Provinces que la re-
» volution des Pays-Bas avoit
» ſouſtraites à ſa domination ; la
» France vouloit mettre des bornes
» à l'énorme puiſſance de la Mai-
» ſon d'Autriche & augmenter la
» ſienne ; enfin les Provinces & les
» chefs d'Allemagne cherchoient à
» profiter d'une circonſtance ſi fa-
» vorable pour ſoûtenir & pour
» étendre les droits de la liberté
» Germanique.

L'Auteur montre comment l'a-

gitation que l'Héréſie de Luther cauſa dans l'Allemagne, ſe communiqua à tous les Etats qui l'environnoient ; par quelle ſuite d'évenemens, de ce centre de l'Europe, le feu de la guerre pénétra juſqu'aux extrémités ; avec quelle promptitude on vit en même tems toutes les puiſſances armées pour ſe ſecourir, ou pour ſe détruire mutuellement. Il développe avec netteté les interêts qui les faiſoient agir, entre dans le détail le plus exact des Traités & des Négociations par leſquelles les differens partis eſſayerent plûtôt de ſe ſurprendre reciproquement que de ſe réunir de bonne foi, juſqu'à ce qu'enfin ſe trouvant preſque tous épuiſés par une ſi cruelle guerre, l'interêt particulier les contraignit à concourir au bien général, & à envoyer enfin des Plénipotentiaires à Munſter & à Oſnabrug, pour travailler ſolidement à une paix durable.

Auſſi à meſure que le P. Bou-

geant approche de ce terme, c'eſt à-dire vers la fin du premier Volume de ſon Hiſtoire, les négociations deviennent la principale matiere de ſon Ouvrage. Ce qu'il en dit eſt d'autant plus intereſſant, qu'il a travaillé d'après les Mémoires du Comte d'Avaux qui lui furent communiqués par feu M. le Préſident de Même.

Pour nous faire mieux connoître cet illuſtre Négociateur, qui joüe un ſi grand Rôle dans toute la ſuite de cette Hiſtoire, il nous en donne le portrait, & il en uſe de même lorſqu'il introduit ſur la Scéne quelque perſonnage diſtingué. Ces morceaux qui ſont travaillés avec autant de ſoin que de génie, font un des principaux ornemens de l'Ouvrage.

Il avertit cependant que » rien
» n'eſt ſi incertain que les jugemens
» que l'on fonde ſur ces ſortes de
» portraits. Les Hiſtoriens, *dit-il*,
» en embelliſſent ſouvent leurs Ou-
» vrages aux dépens de la vérité.

» On est sur-tout presque sûr de se » tromper, lorsqu'on s'en rappor- » te à des Auteurs étrangers, ra- » rement assez instruits, & plus » rarement encore assez exempts » de partialité & de jalousie de na- » tion. « Aussi pretend-il avec rai- son que le simple récit des négocia- tions du Comte d'Avaux, le fera mieux connoître que toutes les couleurs dont il auroit pû embellir son portrait.

Depuis que ce Comte, malgré les intrigues des Impériaux, fut venu à bout de conclurre pour trois ans un nouveau Traité d'al- liance qui fut signé le 6 Mars 1638 entre la France & la Suède; les premiers redouterent tellement son habileté qu'ils firent, mais in- utilement, les plus grands efforts pour le faire exclurre des négocia- tions entamées à Hambourg. Les Ministres de la plûpart des Princes qui étoient en guerre s'y trou- voient alors assemblés pour tra- vailler aux préliminaires de la paix

en conséquence d'un projet formé dès l'an 1637 par le Pape, le Roi de Danemarc, & les Vénitiens. On étoit convenu que les Plénipotentiaires des Puissances Catholiques se rendroient à Cologne, & ceux des Etats Protestans à Lubec. Mais la difficulté que faisoit l'Espagne d'accorder aux Hollandois des Saufs-conduits où leurs Ministres fussent qualifiés d'Ambassadeurs des Etats généraux des Provinces des Pays-Bas, engagea la France, qui ne croyoit pas qu'il fut de son interêt de commencer à traiter avant leur arrivée, d'empêcher qu'on n'assignât un jour pour l'ouverture des Congrés de Lubec & de Cologne, comme l'Empereur, le Roi de Danemarc, & la Reine de Suéde le desiroient.

La forme des Sauf-conduits que demandoient les differentes Puissances qui devoient entrer dans ce Traité, fut une longue source de contestations qu'il faut lire dans l'Ouvrage même. Elles furent

d'autant plus longues que l'Empereur n'incidentoit sur ce point que dans la vûë de lasser la patience des Suédois, afin de les engager à traiter séparément avec lui, sans que la France fût comprise dans leur Traité.

Mais au fonds, comme notre Historien le remarque, les négociations qui se faisoient, & les mouvemens que toutes les parties se donnoient de part & d'autre pour s'unir plus étroitement, ou pour diviser leurs ennemis, marquoient beaucoup moins de disposition à la paix que d'inclination à continuer la guerre. Elle étoit en effet également vive dans toutes les parties de l'Europe.

La supériorité que prirent les armes de la France, sur-tout en Allemagne depuis la mort du Duc de Weimar; le soulevement de la Catalogne, la révolution de Portugal, & plusieurs autres évenemens que le P. Bougeant raconte, comme étant nécessairement liés à

ſon ſujet, mirent la Maiſon d'Autriche dans la néceſſité de deſirer ſincérement la paix. L'Empereur ſe rendit moins difficile ſur l'article des Sauf-conduits, & la France affecta de vouloir ſeconder les bonnes intentions de ce Prince; mais au fonds il s'en falloit beaucoup que le Cardinal de Richelieu pensât à terminer la guerre. Il n'étoit pas de ſon interêt que le Royaume fut tranquille dans un tems, où le Roi dégoûté de ce Miniſtre, ſembloit ſouhaiter d'en être défait. La paix auroit achevé ſa diſgrace en le rendant moins néceſſaire.

Cependant, comme la Ville de Lubec étant toute Proteſtante, le Légat du Pape n'auroit pû y faire les fonctions de Médiateur, & que d'ailleurs la Maiſon d'Autriche pouvoit profiter de l'éloignement où cette Ville étoit de Cologne pour diviſer la France de ſes alliés, il fut arrêté que les conférences pour la paix, au lieu de ſe tenir dans

ces deux Villes, se tiendroient à Osnabrug pour les Puissances Protestantes, & à Munster pour les ordres de l'Empire & les autres Etats Catholiques. Les François auroient souhaité qu'on n'eût fait qu'une seule assemblée, mais les Suédois s'y opposerent constamment; & une de leurs principales raisons étoit qu'ils ne vouloient point ceder le pas aux Ambassadeurs François, & à plusieurs autres qui croyoient avoir droit de le prendre sur eux. Il ne restoit plus que l'article des Saufconduits à régler, & à fixer le jour de l'ouverture des conférences; mais ces deux points furent une source de contestations d'autant plus difficiles à terminer, qu'elles étoient formées avec une égale affectation par les deux parties.

La France enflée de la prosperité de ses armes, & conduite par le Cardinal de Richelieu, qui voyant la santé du Roi s'affoiblir de plus en plus, s'imaginoit que la continuation de la guerre pouvoit seule

lui frayer le chemin à la Régence du Royaume , songeoit beaucoup plus aux moyens d'éloigner la paix qu'à l'avancer. La Maison d'Autriche étoit dans de semblables dispositions : elle se flattoit que la mort de Louis XIII. qui ne paroissoit pas éloignée, causeroit dans le Royaume quelque grande révolution dont elle pourroit profiter. Le Roi d'Espagne vouloit avant que d'entrer en négociation , reconquerir du moins une partie des Domaines qu'il avoit perdus. Ainsi toute l'habileté des Négociateurs des differens partis , ne tendoit qu'à montrer un zéle apparent pour la conclusion du Traité , & à faire en même tems tous leurs efforts pour l'éloigner ; mais de maniere que tout ce que ces retardemens avoient d'odieux tombât sur leurs adversaires.

C'est ce que le P. Bougeant développe avec étenduë dans le recit des négociations qui se firent à Hambourg sous la médiation du Roi

Roi de Danemarck entre le Comte d'Avaux, Salvius Ambaſſadeur de Suéde, & le Baron de Lutzau Envoyé de l'Empereur pour la conclufion du Traité préliminaire, où il étoit queſtion de régler tout ce qui regardoit les conférences qui devoient ſe tenir à Oſnabrug & à Munſter.

Ce Traité fut enfin ſigné dans cette Ville le 25 Décembre de l'année 1641 après cinq ou ſix ans de négociations & de longueurs affectées. Il portoit que les conférences s'ouvriroient le 25 Mars de l'année ſuivante. Il y fut arrêté » que la » France traiteroit à Munſter & » la Suéde à Oſnabrug, & que » chacune des deux Couronnes au- » roit un réſident dans la Ville, » où l'autre auroit ſes Plénipoten- » tiaires, afin de ſe communiquer » mutuellement leurs réſolutions; » que les deux Traités ne ſeroient » regardés que comme un ſeul, que » l'un ne ſeroit cenſé terminé que » conjointement avec l'autre, &

» que l'une des deux Couronnes » ne se tiendroit satisfaite, que lorsque » l'autre auroit reçu une égale » satisfaction.

C'est ainsi que ce Traité préliminaire parut finir, car il étoit encore fort éloigné de sa fin, ainsi que le Comte d'Avaux l'avoit prévu. En effet, dit notre Historien, » au lieu que les Ministres em- » ployent ordinairement leur ha- » bileté à écarter les difficultés qui » retardent la conclusion des Trai- » tés, ils se servirent dans celui-ci » de toute leur adresse pour en fai- » re naître sans cesse de nouvelles.

Comme les Suédois avoient seuls agi de bonne foi dans cette négociation, ils furent aussi les seuls qui s'applaudirent sincerement du succès. Ils s'ennuyoient de plus en plus de la guerre, & le mauvais état de leur armée depuis la mort du Général Banier leur faisoit desirer la paix. Quoique le Comte d'Avaux entraîné par les circonstances, eut été forcé d'aller

[redacted]

un peu plus vîte dans cette affaire qu'il ne l'eût souhaité, la Cour de France approuva & loüa fort sa conduite. La droiture & la vivacité avec lesquelles il avoit paru agir persuaderent à toute l'Europe que la France vouloit sincérement la paix, dissiperent les ombrages des alliés, & firent cesser les reproches & les invectives dont la Maison d'Autriche accabloit le Roi & ses Ministres. Il n'en fut pas de même de l'Empereur; il fut très-mécontent que le Baron de Lutzau se fût si fort pressé de conclurre le Traité. Il revoqua ce Ministre & le Comte d'Auversberg qui fut nommé pour le remplacer, ne fut pas plûtôt arrivé à Hambourg, qu'il déclara que Lutzau avoit passé ses pouvoirs, & que l'Empereur ne pouvoit consentir à ratifier ce Traité. Ce refus donna lieu à de nouvelles négociations; le Comte d'Avaux prévoyant qu'elles seroient longues, laissa M. de S. Romain à Hambourg

pour les entretenir, & obtint la permiſſion de revenir à Paris.

Le P. Bougeant reprend ici la ſuite des évenemens de la guerre, qui continuoit toûjours avec vigueur. Ces évenemens entrent d'autant plus naturellement dans l'Hiſtoire du Traité préliminaire de la paix de Munſter, que ce fut principalement aux victoires des alliés qu'on fut redevable de la concluſion de cette grande affaire.

La Maiſon d'Autriche conſternée des pertes continuelles qu'elle faiſoit, & déſabuſée des eſperances qu'elle avoit formées ſur une prochaine révolution dont elle s'étoit flattée à la mort du Cardinal de Richelieu, voyant que la Cour agiſſoit toûjours ſur le même plan, envoya enfin la ratification du Traité de Hambourg. » Négocia-» tion pénible & ennuyeuſe, *dit le* » *P. Bougeant*, & d'autant plus » déſagréable à ceux qui en furent » chargés, que toutes les conteſta-» tions n'y furent ſouvent que des

» chicanes puériles, & ne roulè-
» rent que sur des termes & des
» formalités, avec peu de gloire
» pour les uns & pour les autres;
» parce que la gloire des Négocia-
» teurs se mesure ordinairement
» par les avantages solides qu'ils
» procurent à leurs Princes. Quoi-
qu'il en soit, la publication de ce
Traité fit un extrême plaisir à tous
les peuples, qui crurent enfin tou-
cher au moment heureux, qui de-
voit mettre fin à la cruelle guerre,
qui désoloit l'Europe depuis tant
d'années.

La mort de Louis XIII. qui arri-
va peu de tems après la ratification
de ce Traité, & qui fut suivie du
gain de la bataille de Rocroy, n'ap-
porta aucun changement au Trai-
té de Hambourg. La Reine Ré-
gente le confirma & nomma pour
Plénipotentiaires le Comte d'A-
vaux qu'elle fit en même tems Sur-
intendant des Finances, & M. de
Servien Conseiller & Sécrétaire
d'Etat, qui avoit exercé ces deux

Charges ſous le Cardinal de Richelieu. Mais quelque habiles que fuſſent ces deux Miniſtres, la Reine ſoit pour éloigner de la Cour un Prince dont elle appréhendoit l'eſprit inquiet, ſoit pour donner plus d'autorité à l'Ambaſſade, nomma pour en être Chef le Duc de Longueville, & l'obligea malgré ſes repugnances à accepter cet emploi.

Les autres Cours de l'Europe intereſſées au Traité, déſignerent auſſi leurs Plénipotentiaires. Ceux de l'Empereur, qui étoient le Comte de Naſſau & le Docteur Volmar à deſſein de faire valoir le zéle de leur maître pour la paix auprès des Etats de l'Empire, furent les premiers à ſe rendre à Munſter, quoiqu'ils n'y arriverent qu'au mois d'Août de l'Année 1643, c'eſt-à-dire un mois aprés le terme fixé pour l'ouverture des conferences. Mais les autres ſe preſſerent d'autant moins de ſuivre l'exemple des Imperiaux, qu'on ſçavoit que ceux-ci

n'avoient pas encore reçu de Vienne leurs instructions. Comme c'étoit sur tout aux Médiateurs à se rendre les premiers, ceux que le Roi de Danemarck avoit nommés pour cet emploi, arriverent de bonne heure à Osnabrug, & longtems avant que l'Ambassadeur de Venise & le Nonce du Pape parussent à Munster. Les Plénipotentiaires d'Espagne affecterent aussi beaucoup de diligence par le même principe que les Imperiaux; mais il parut bien dans la suite que le Roi d'Espagne ne les avoit fait partir si-tôt que pour en imposer & faire croire qu'il souhaitoit la paix; car ces prétendus Plénipotentiaires n'avoient ni pouvoirs ni instructions. Enfin Salvius nommé Plénipotentiaire de Suéde, conjointement avec le Comte d'Oxienstiern fils du célébre Chancelier, ayant avis que les Plénipotentiaires de France étoient partis de Paris, arriva à Osnabrug, où le Baron de Rorté qui depuis long-

tems étoit le Résident de France en Suéde, se rendit aussi avec la même qualité, & il assura que les Plénipotentiaires de France seroient à Munster le premier Janvier 1644.

Mais l'ordre qu'ils reçurent de passer d'abord par la Haye & de s'y joindre à M. de la Thuillerie, pour y renouveller le Traité d'alliance avec la République d'Hollande, les empêcha de tenir cette parole. Le Cardinal Mazarin que la Régente avoit rendu dépositaire de toute l'Autorité Royale, vouloit conformément au projet du Cardinal de Richelieu, engager les Etats Généraux à seconder de tous leurs efforts les demandes de la France dans le Traité de Paix, comme la France consentoit elle-même à soûtenir toutes leurs prétentions aussi-bien que celles de la Suéde & des autres ennemis de la Maison d'Autriche.

Ce renouvellement d'alliance ayant été enfin conclu, mais après

de grandes difficultés dont le détail eſt très-intereſſant, les deux Plénipotentiaires François arriverent à Munſter au mois de Mars de l'année 1644. & deux jours après le Seigneur Chigi fit auſſi ſon entrée dans cette Ville, pour y faire les fonctions de Médiateur avec la qualité de Nonce du Saint Siége, en attendant la venuë d'un Légat, dont le choix n'étoit pas encore réglé. Les Conferences furent auſſi-tôt ouvertes, & la négociation commença. Nous en rendrons compte en donnant dans le Journal prochain l'Extrait des quatre Volumes que nous venons d'annoncer.



AD CLARISSIMUM VIRUM Claudium Bosium Regiæ Parisiensis Academiæ bonarum Litterarum anteà Secretarium, nunc Directorem Epistola Angeli-Mariæ Sanctæ Ecclesiæ Romanæ, Cardinalis Quirini Bibliothecarii Apostolici & Episcopi Brixiensis.

C'est-à-dire : *Lettre de Son Eminence Monseigneur le Cardinal Quirini, Evêque de Brescia, & Bibliothécaire du Vatican à M. de Bose, ci-devant Secretaire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & aujourd'hui Directeur de la même Académie.* in-4°. de 27 pages.

MONSIEUR le Cardinal Querini parvenu au comble des honneurs cultive toûjours les Lettres, & continue à mériter ses dignités comme s'il ne les avoit pas encore obtenuës. L'Académie Royale des Inscriptions l'ayant

nommé à une place d'Académicien honoraire étranger, il n'étoit point obligé de partager les travaux de cette Compagnie, cependant il s'occupe des mêmes recherches, & il a bien voulu rendre compte de ses occupations à l'Académie dont il est Membre. C'est dans cette vuë qu'il a écrit à M. de Bose la Lettre dont nous allons parler.

Après avoir remercié M. de Bose de l'Extrait qu'il a fait d'une Lettre précédente écrite par M. le Cardinal Querini, Extrait inseré dans le Journal d'Aoust 1743. Son Eminence dit que depuis quelques mois qu'elle est à Rome, elle a pris soin de faire continuer l'Edition des Ouvrages de Saint Ephrem; qu'elle a déja presenté au Pape le quatriéme & le cinquiéme Tome, & que tout est prêt pour l'Edition du sixiéme qui sera le dernier. Nous avons déja rendu compte de l'importance & de la difficulté de cette nouvelle Edition. M. Cardinal Querini ajoûte dans

ſa Lettre qu'après s'être appliqué à l'Edition des Ouvrages de Saint Ephrem, il a fait faire une Collection des Lettres du Cardinal Polus. La ſingularité du caractére de ce Cardinal, l'élevation de ſon eſprit, les Relations qu'il avoit avec d'illuſtres Perſonnages, les circonſtances critiques dans leſquelles il a vécu ſous le regne de Henri VIII. Roi de la Grande Bretagne, ſont ſans doute autant de raiſons pour deſirer de connoître ces Lettres. Nous n'en avions que la troiſiéme ou quatriéme partie recueillie par Schanatus, & le reſte alloit être reduit en pouſſiere dans la Bibliothéque du Vatican.

M. le Cardinal Querini dit qu'après avoir employé tous ſes ſoins à faire une Collection complette des Lettres du Cardinal Polus, il a déja fait mettre ſous la Preſſe la premiere partie du 1er Volume qui contiendra quelques préliminaires, ſçavoir une Vie du Cardinal Polus traduite en Latin de l'Italien de

Louis Beccatelli, differentes Préfaces d'un Ouvrage sur l'unité de l'Eglise, & enfin une Lettre Apologetique au Parlement d'Angleterre. La seconde partie de ce Volume contiendra les actions remarquables du Cardinal Polus depuis 1519 jusqu'en 1539. La troisiéme partie sera composée des Lettres écrites ou reçuës par ce Cardinal pendant 20 ans avec des notes; le premier Volume sera suivi de deux autres.

M. le Cardinal Querini se propose de faire voir que tout ce que le célébre M. Burnet a écrit du Cardinal Polus est absolument faux. Voilà ce que Son Eminence annonce en général à M. de Bose, & ce qu'elle explique d'une maniere plus détaillée dans une Lettre du mois de Mars dernier addressée au Superieur général de la Congregation de S. Maur. Par cette Lettre on voit que M. le Cardinal Querini s'engage à prouver contre M. Burnet, 1°. que le Car-

dinal Polus quittant l'Angleterre pour la premiere fois à dix-neuf ans, ne vint point en France, mais qu'il alla en Italie où il resta cinq années.

2°. Qu'on impute faussement au Cardinal Polus d'avoir eu part au Schisme d'Angleterre & d'avoir donné sa voix en faveur du Roi dans l'assemblée qui lui défera la qualité de Chef Suprême de l'Eglise Anglicane. Qui croira, dit M. le Cardinal Querini, que le Cardinal Polus qui presenta son Ouvrage à Henri VIII. depuis cette assemblée eut osé écrire & tonner contre ce Prince; une foule d'Hérétiques qui écrivirent contre le Cardinal auroient-ils manqué de retorquer contre lui-même l'accusation qu'il formoit contr'eux, & de lui rappeller le suffrage qu'il auroit donné, si véritablement il avoit été au nombre de ceux qui défererent au Roi la qualité de Chef de l'Eglise d'Angleterre.

Henri VIII. auroit-il eu besoin

de lui demander ensuite son sentiment sur cette nouvelle qualité, & supposé que le sentiment du Cardinal eût été favorable au Roi, le Roi n'en eut il pas fait une mention authentique.

M. le Cardinal Querini prétend faire voir dans M. Burnet une contradiction manifeste. M. Burnet commence par convenir que l'on ignore absolument dans quelle forme s'assembloit le Clergé d'Angleterre avant sa prétenduë reformation. Et il finit par dire que dans le tems anterieur à cette prétenduë reformation, le Clergé s'assembloit dans une certaine forme.

En relevant cette contradiction, M. le Cardinal Querini prétend détruire l'unique fondement sur lequel M. Burnet a supposé que le Cardinal Polus avoit assisté comme Doyen d'Exeter à l'assemblée qui défera au Roi la qualité de Chef de l'Eglise Anglicane.

Le Cardinal Polus (ajoûte le

Cardinal Querini) a soûtenu dans son Ouvrage qu'il avoit refusé en presence du Roi de souscrire à sa nouvelle dignité, & il a déclaré qu'il n'avoit point été dans l'assemblée où l'on a déferé à Henri le titre d'honneur dont il s'agit. Si cependant il y avoit été & qu'il eût nié le fait, les Héretiques qui ont écrit contre lui avec tant d'ardeur, auroient-ils manqué à lui en faire les reproches les plus vifs.

M. le Cardinal Querini annonce qu'il prouvera les faits avancés par le Cardinal Polus, & qu'il trouve ses preuves dans les témoignages de Duthitius & de Beccatelli contemporains du Cardinal Polus, & dans les Lettres de Polus même au Roi Edoüard & au Parlement d'Angleterre. Le Cardinal Polus parlant par ces Lettres à Edoüard & à toute la Nation produit pour témoins de ce qu'il dit le frere d'Edoüard même, le Duc de Northfolc, le Docteur Fox & donne ainsi aux faits qu'il expose toute

l'authorité possible en pareille matiere.

M. le Cardinal Querini fait un détail interessant des differens autres genres de preuves qu'il compte employer contre M. Burnet, & qu'il avoit annoncés en général dans la Lettre à M. de Boze. Cette Lettre nous apprend que le Pape a pressé Son Eminence d'achever son entreprise au sujet du Cardinal Polus ; ce qui donne occasion au Cardinal Querini de faire l'éloge du S. Pere.

Malgré les soins infinis attachés au Souverain Pontificat, Benoît XIV, dit Son Eminence, vient d'augmenter les Ouvrages qu'il avoit composés il y a longtems sur la Béatification & la Canonisation des Saints, Ouvrages estimés par les Hérétiques même.

D'ailleurs une connoissance profonde & immense des Auteurs Sacrés n'empêche point le S. Pere d'avoir un goût exquis pour les Belles - Lettres, & de conserver

dans sa mémoire les plus beaux endroits des Auteurs Profanes.

Son Eminence finit sa Lettre par rappeller ses liaisons avec Monseigneur le Chancellier.

C'est avec un plaisir extrême, dit M. le Cardinal Querini, que je me souviens des conversations que j'ai euës avec Mgñr le Chancellier de France, je n'ai point oublié que la premiere fois que j'allai à Frênes, ce grand Homme étant alors Procureur Général, je lui dis : » me » voici dans le Château où l'on » forge les foudres contre le Vati- » can, & qu'il me répondit : par- » donnez-moi, ce sont les boucliers » contre les foudres du Vatican » que l'on forge dans cette Mai- » son.

Cette Lettre est du 20 *Décembre*, 1743.



ESSAI SUR LES HIEROGLYPHES des Egyptiens, où l'on voit l'origine & le progrès du Langage & de l'Ecriture, l'antiquité des Sciences en Egypte & l'origine du Culte des Animaux. Traduit de l'Anglois de M. Warburthon, avec des Observations sur l'antiquité des Hieroglyphes scientifiques & des Remarques sur la Chronologie & sur la première Ecriture des Chinois. A Paris, chez *Hippolyte Louis Guerin*, ruë Saint Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à Saint Thomas d'Aquin, 1744. 2. vol. *in*-12. pag. 675.

ON trouve à la tête du Livre un Avertissement du Traducteur, dans lequel il dit, que cet Essai sur les Hieroglyphes n'est qu'une Section d'un Ouvrage plus considerable de M. Warburthon, intitulé : *la Mission Divine de Moïse* Comme cette Section pouvoit aisément se détacher & former un

Ouvrage à part, le Traducteur s'est exercé à la rendre en François en attendant qu'il puisse traduire l'Ouvrage tout entier & le donner au public.

Le but principal de l'Auteur est de prouver par les Hieroglyphes l'antiquité des Egyptiens & de détruire la fausse idée que le P. Kircher s'est formée sur l'invention & la destination de l'Ecriture Hieroglyphique. Ce sçavant Jesuite établit dans son *Theatrum Hieroglyphicum* comme une vérité constante, que les Prêtres Egyptiens n'ont inventé les Hieroglyphes que pour cacher leur Science au vulgaire. Il pose pour principe que la doctrine des Egyptiens renfermée dans les Hieroglyphes & gravée sur les Pyramides, les Obélisques & les autres monumens ne roule que sur les idées que les Prêtres Egyptiens avoient de la Divinité, des Anges, des Démons, & des autres puissances qui président au gouvernement du monde.

Cette opinion n'est pas particuliere au P. Kircher, c'est celle de tous les anciens Auteurs, & elle a été suivie presque par tous les modernes. M. W. entreprend de la refuter, & il croit qu'il est d'autant plus important d'en montrer la fausseté, qu'elle est plus généralement répandue & qu'elle jette une grande obscurité sur cette partie de l'ancienne Litterature. Il se propose donc de montrer que les Hieroglyphes sont une des plus anciennes méthodes que les hommes ayent imaginé, soit pour communiquer leurs pensées aux personnes éloignées d'eux, soit pour les transmettre à la posterité, que si l'Ecriture Hieroglyphique a servi à voiler les connoissances de la Philosophie & les mysteres de la Théologie Egyptienne, ce n'est que bien long-tems après son invention qu'elle a été employée à cet usage. Il fait voir aussi que les caractéres hieroglyphiques sculptés sur la pierre ne contiennent

pour l'ordinaire rien moins que ce que le P. Kircher a prétendu devoir y être exprimé.

Pour nous instruire plus amplement du dessein de l'Auteur, le Traducteur rapporte dans son Avertissement un passage extrait de l'Ouvrage sur la Mission Divine de Moïse, où M. W. déclare qu'il n'auroit pas donné tant d'étenduë à ce Traité sur les Hieroglyphes, s'il eut uniquement voulu s'en servir comme d'une preuve pour établir la grande antiquité des Egyptiens ; mais qu'il a porté plus loin ses vûës. » Cet Ouvrage, *dit-il*, » facilitera l'intelligence de l'an- » cien Langage des Orientaux sur » lequel l'écriture hieroglyphique » a tant influé & en fera connoître » le génie & l'énergie. Ce prélimi- » naire, *ajoûte-t-il*, convient à » l'examen que j'ai entrepris de la » Religion & de la forme du Gou- » vernement des Juifs. Enfin l'Auteur a pour but de lever les obstacles qui ont empêché jusqu'ici d'a-

voir une notion exacte de la Litterature Egyptienne & qui viennent de l'erreur générale touchant l'origine, l'usage, & les diverses espéces d'écritures hieroglyphiques. Et si la route qu'il trace ne conduit pas les amateurs de l'Antiquité à la parfaite intelligence de l'ancienne sagesse des Egyptiens, elle les menera du moins à un terme aussi important, qui sera de mieux comprendre celle des Grecs.

L'Ouvrage est orné de plusieurs monumens d'écriture hieroglyphique gravés sur six planches dont l'explication se trouve au commencement du Livre après la Table des Sommaires. Il est accompagné de notes où l'Auteur explique plus au long ce qu'il n'a fait que toucher légérement dans le Texte. Le Traducteur en a ajoûté un petit nombre de sa façon sur les endroits où il les a cru nécessaires, & il a eu soin de les marquer par le mot *addition*, afin qu'on ne les confondît pas avec celles de l'Auteur.

Ce Traité est divisé en trois parties. La premiere est employée à rechercher l'origine & les progrès de l'écriture. M. W. s'est attaché dans cette recherche à suivre l'analogie qu'il a cru voir entre les differentes espéces d'écriture, il détermine leur antiquité relative par leur degré de simplicité & le plus ou moins d'art, qui les accompagne. La premiere façon d'écrire a dû être, selon lui, la plus simple & celle qui se presente le plus naturellement à l'esprit. Suivant ce principe il croit que la premiere écriture consistoit à dessiner les images des choses dont on vouloit conserver la mémoire. S'agissoit-il d'exprimer l'idée d'un homme ou d'un cheval? on traçoit la forme de l'un & de l'autre, en sorte que l'écriture dans son commencement n'étoit qu'une simple peinture. M. W. trouve chez les Méxicains une preuve de son opinion. La façon d'écrire de cette Nation, au rapport de Careri-Ge-
melli

melli & du P. Acosta Jesuite étoit de représenter les choses corporelles par leurs propres figures & d'employer des caractéres *significatifs* pour les choses qui n'ont point de corps. On conserve à la Bibliothéque du Roi un monument de cette écriture, qu'un Méxicain a composé & qu'il a expliqué lui-même en sa Langue après que les Espagnols lui eurent appris les Lettres ; & la premiere planche du Livre contient un morceau de cette écriture, dont on peut voir l'explication dans les notes.

L'écriture est toûjours demeurée dans cet état de simplicité chez les Méxicains. Cette Nation grossiere & peu propre à la culture des arts n'a rien imaginé pour la perfectionner. Mais il n'en a pas été de même des Nations plus ingénieuses. Elles sentirent bien tôt les inconvéniens de cette méthode. Le tems considerable qu'il falloit employer à tracer les figures, & l'énorme grosseur des Volumes que

cette peinture produiſoit les porterent d'abord à chercher des méthodes plus abrégées. La plus célébre de toutes eſt celle que les Egyptiens ont inventée, à laquelle on a donné le nom d'*Hieroglyphes*. M. W. la regarde comme la ſeconde eſpéce d'écriture qui ait été en uſage parmi les hommes. Elle conſerva une grande reſſemblance avec la premiere, elle étoit une peinture comme l'écriture Méxicaine, mais au lieu de peindre les objets mêmes, elle peignoit des figures & des marques qui caracteriſoient ces objets, de maniere qu'elle étoit peinture & caractére tout enſemble.

M. W. obſerve qu'il y avoit trois façons d'écrire avec les caractéres hieroglyphes, & il conjecture par le plus ou moins d'art de chaque méthode qu'elles n'ont été trouvées que par degré & en trois tems differens.

La premiere méthode conſiſtoit à employer la principale circonſ-

tance d'un sujet pour tenir lieu du tout. Ainsi pour representer une bataille, les Egyptiens peignoient deux mains dont l'une tenoit un arc, & l'autre un bouclier, s'il s'agissoit d'exprimer un siége, ils peignoient une échelle à escalader.

Il y avoit un peu plus d'art dans la seconde méthode, elle consistoit à substituer l'instrument réel ou métaphorique de la chose à la chose même. C'est ainsi qu'un oeil & un sceptre representoient un Monarque, & un vaisseau avec un pilote le Gouverneur de l'Univers.

La troisiéme méthode montroit encore plus d'art. Elle consistoit à faire qu'une chose tînt la place d'une autre & la representât par des traits de ressemblance vrais ou imaginaires, tirés soit des observations de la nature, soit des traditions superstitieuses des Egyptiens. Aussi l'univers étoit representé par un serpent roulé en forme de cercle & les taches du serpent dési-

gnoient les étoiles. Une perſonne initiée aux Myſteres & par conſéquent obligée au ſecret étoit repreſentée par une ſauterelle, parce que l'on croyoit que cet inſecte n'avoit point de bouche. M. W. appuye cette diſtinction de méthodes par pluſieurs autres exemples d'hieroglyphes qu'il a tirés d'Horus Apollo, des Stromates de S. Clément d'Alexandrie, de Plutarque & de Jamblique.

Mais afin que l'on ne croye pas qu'il n'a été fondé que ſur l'analogie de la choſe pour dire que les hieroglyphes ſont un rafinement d'une écriture en peinture uſitée auparavant chez les Egyptiens & ſemblable à celle des Américains, il montre que c'eſt un fait atteſté par l'Hiſtoire ancienne, il cite un paſſage du Fragment de Sanchoniaton, où il eſt dit » que le Dieu » Taautus ayant imité l'art d'écri- » re en peinture d'Ouranus traça » les portraits des Dieux Chronus » & Dagon & deſſina les Caracté-

» res Sacrés, qui formoient les » élémens de cette sorte d'écriture. Il paroît par ce passage qu'Ouranus avoit fait usage d'une sorte d'écriture en peinture que Taautus perfectionna. Ce Taautus ou Thot est le Mercure Egyptien auquel on a attribué l'invention de l'écriture. Or l'écriture perfectionnée par Taautus telle que Sanchoniaton la décrit ne differe pas des hieroglyphes dont nous avons parlé, & celle dont il dit, qu'Ouranus s'étoit servi ressemble à la simple peinture qui étoit en usage chez les Américains.

M. W. conclut de tout ce qu'il vient de dire sur les hieroglyphes, qu'il est évident que cette espéce d'écriture ayant été destinée à conserver la mémoire des actions & des pensées des hommes, elle n'a pas été inventée dans la vûë d'en faire un secret, comme on l'a cru jusqu'à present, qu'au contraire c'est la nécessité qui l'a fait imaginer pour l'usage du peuple.

L'obſcurité qui reſultoit du petit nombre de caractéres hieroglyphiques jointe aux autres inconvéniens inſéparables de l'écriture en peinture a produit un troiſiéme changement dans cet art, dont nous trouvons un modéle chez les Chinois. Cette Nation a retranché dans ſon écriture la peinture des images, & elle n'a conſervé que les marques caractériſtiques & abbrégées de l'ancienne écriture, qu'elle a multipliées juſqu'à un nombre prodigieux. Chaque idée a ſa marque diſtincte dans l'écriture Chinoiſe, ce qui fait qu'elle continue aujourd'hui d'être commune aux Nations voiſines de la Chine, quoiqu'elles parlent des Langues differentes, comme l'étoit le caractére univerſel de l'écriture en peinture.

La figure des caractéres Chinois quelque déguiſée qu'elle ſoit preſentement découvre néanmoins l'origine qu'ils tirent de la peinture & des figures, comme on peut

le voir en jettant les yeux sur la Table que le P. Kircher nous en a donnée, & quand l'inspection de ces caractéres ne nous en convaincroit pas, nous en sommes assurés par le témoignage unanime des Auteurs qui ont le mieux traité des arts & des mœurs des Chinois. Ils nous apprennent comment l'écriture dont ce peuple se sert aujourd'hui provenant d'un hieroglyphe plus ancien, dérive de la premiere méthode de peindre les idées humaines. M. W. rapporte en ces endroits tout ce que le Pere Kircher, le P. le Comte, le Pere du Halde racontent de l'ancienne écriture des Chinois, & pour donner une preuve sensible de ce qu'il avance, il a fait graver plusieurs caractéres Chinois, où l'on reconnoît les vestiges de l'ancienne écriture en peinture.

Voilà l'Histoire générale de l'écriture conduite par une gradation simple, depuis l'état de la peinture jusqu'à l'état de la

lettre. Des caractéres Chinois aux lettres alphabétiques il n'y a qu'un pas à faire. Si nous en croyons M. W. & l'invention admirable de l'alphabet n'a été occasionnée que par le grand embarras, que causoit le nombre prodigieux des Caractéres. Comme chaque chose demandoit son caractére particulier, le nombre s'en est tellement multiplié que l'on en compte aujourd'hui plus de 80000 dans l'écriture Chinoise. Le peu de commerce que la Nation Chinoise a eu de tout tems avec les autres peuples, son génie peu inventif & l'attachement qu'elle a toûjours eu pour les anciennes coûtumes & en particulier pour les caractéres de son écriture l'ont empêchée de trouver le secret d'abréger ces marques par le moyen des lettres alphabétiques. C'est à l'ancienne Monarchie des Egyptiens si bien policée & si favorable aux arts & à l'industrie, que l'on a l'obligation d'avoir suivi la peinture dans

tous ses progrès & d'avoir fait l'admirable découverte de l'alphabet. M. W. ne doute pas que lorsque l'on inventa les lettres, on les composa des plus fameux caractères qui étoient alors en usage, il en apporte pour preuve la forme & le nom que les lettres conservent encore aujourd'hui dans les Alphabets de diverses Nations. L'Alphabet Ethiopien, par exemple, tient encore des Hieroglyphes, comme l'assure M. Fourmont, que M. W. appelle le plus habile des modernes. Et les mots qui dans les Langues anciennes servent à signifier les lettres ou l'écriture en lettres montrent encore que la figure des lettres provient des Hieroglyphes. Ainsi les mots σημεῖα & σήματα veulent également dire images des choses naturelles & marques ou caractères artificiels; & γράφω signifie peindre & écrire.

Après avoir suivi l'écriture dans ses divers changemens, & après

avoir montré que c'eſt la nature & la neceſſité & non pas le choix & l'art qui ont produit les diverſes eſpeces d'écritures hieroglyphiques. M. W. examine l'origine & les progrès de l'art de la parole. Son deſſein eſt de comparer l'invention & les progrès de l'un & de l'autre de ces arts, & de répandre par cette comparaiſon un plus grand jour ſur tout ſon Syſtême. Il ſuppoſe que le Langage a été d'abord extrêmement groſſier, ſtérile & équivoque, & que les hommes ſe trouvant dans l'embarras à chaque nouvelle idée & à chaque cas extraordinaire pour ſe faire entendre les uns aux autres, la nature les porta à ſuppléer au défaut d'expreſſions par des ſignes convenables & par des actions; il rapporte differens exemples de ce langage mêlé de paroles & d'actions qu'il a tirés de l'Ecriture Sainte & des Auteurs Prophanes. Il compare la maniere d'exprimer les penſées par des actions avec celle de les

conserver par la peinture, & il fait voir qu'il y a un accord parfait entr'elles. Il ajoûte que lorsque le Langage vint à être cultivé, cette façon grossiere de s'énoncer par action s'adoucit & se polit sous la forme d'Apologue & de Fable. Celui qui avoit à parler ou à persuader quelque chose, racontoit une histoire *familiere* qu'il avoit inventée, dans laquelle il entremêloit des circonstances propres à faire pleinement connoître & goûter ce qu'il avoit en vûë; le Langage étoit alors encore trop borné & les esprits trop peu façonnés pour se servir uniquement du raisonnement abstrait & du tour direct. Telle est l'origine de l'apologue, genre de discours qui répond à tous égards à l'écriture hiéroglyphique, l'un & l'autre étant le symbole d'une chose differente que l'on sous entend.

Mais quand le Langage fut devenu un art, l'Apologue se reduisit à une similitude. On chercha par-

là à rendre le diſcours plus concis & plus court. En effet comme dans la ſimilitude le ſujet eſt toûjours preſent, il n'eſt plus neceſſaire de faire les applications qu'exige l'Apologue. M. W. pourſuit ſa comparaiſon, & il dit que la ſimilitude répond aux marques ou caractéres de l'écriture Chinoiſe & que comme ces marques ont produit la méthode abbrégée des lettres alphabétiques, de même auſſi pour rendre le diſcours plus coulant & plus élégant, la ſimilitude a produit la métaphore qui n'eſt autre choſe qu'une ſimilitude en petit.

De tous les rapports qu'il a remarqués entre les progrès de la parole & de l'écriture, il en conclut que l'une & l'autre n'ont été trouvées que par néceſſité, & que par conſéquent rien n'eſt moins fondé que l'opinion des anciens & des modernes, qui ont penſé que les Egyptiens n'ont inventé les Hieroglyphes que pour cacher leur ſcience & la rendre myſte-

rieuse; cependant comme il est certain que cette Nation s'en est servi à la fin pour cet usage, M. W. examine dans la seconde partie de sa Dissertation comment il est arrivé qu'une méthode d'écrire extrêmement simple dans son principe, a été changée en une autre très-composée & très-difficile.

Pour mieux faire entendre comment ce changement s'est fait, l'Auteur rappelle tout ce qu'il a déja dit touchant la distinction & l'usage des differentes especes d'hieroglyphes. Outre les hieroglyphes propres & symboliques qui consistoient en des marques ou caractéres qui tenoient lieu des choses & non des mots, il distingue d'après Porphyre & Clément d'Alexandrie deux autres espéces d'écritures en usage chez les Egyptiens, sçavoir, l'Epistolique ainsi appellée parce qu'on ne s'en servoit que dans les affaires civiles, & l'Hierogrammatique qui n'étoit d'usage que dans les choses de la

Religion. Ces deux dernieres écritures tenoient lieu de mots & étoient formées avec les lettres d'un Alphabet. Après cette idée générale des differentes écritures Egyptiennes, il explique l'uſage de chacune en particulier. L'Hieroglyphe propre étoit employé à faire connoître nuement & ſimplement les loix, les réglemens, les uſages publics & l'Hiſtoire. Nous en avons une preuve dans les Obéliſques, les ſeuls monumens qui nous reſtent de l'ancienne Sageſſe Egyptienne. Celui de Rameſſés aujourd'hui placé devant l'Egliſe de S. Jean de Latran à Rome, qui fut conſtruit anciennement pour orner la Ville d'Héliopolis, eſt plein de caractéres hieroglyphiques. Ammien-Marcellin nous a conſervé une partie de la Traduction qui en avoit été faite en Grec par Hermapion, & elle nous apprend que l'Ecriture de cet Obeliſque ne contenoit autre choſe qu'un panégyrique de Rameſſés &

une Histoire de ses conquêtes. Hérodote, Diodore, Strabon, Proclus, Tacite & Pline nous donnent la même idée des Inscriptions des Obélisques & des Pyramides, mais tous ces témoignages & ces autorités n'ont pas été capables de faire changer de sentiment au Pere Kircher. Ce sçavant homme trop attaché à ses opinions, a mieux aimé traiter d'imposteurs les plus graves Auteurs de l'Antiquité que de renoncer à la gloire dont il s'étoit flatté de découvrir dans les monumens anciens la profonde sagesse des Egyptiens.

L'Hieroglyphe symbolique doit sa naissance à la difficulté d'exprimer les idées abstraites de la Philosophie. Les spéculations les plus sublimes ne pouvoient être rendues par des caractéres ordinaires, il a donc fallu en emprunter des qualités des choses naturelles les plus cachées, il a fallu même en composer de l'assemblage de differentes choses, qui réunies ensemble formoient

comme des eſpéces d'énigmes. Cette écriture fut employée au ſecret, & elle y étoit extrêmement propre par l'élégance & la hardieſſe de ſes figures recherchées & peu à la portée du vulgaire.

On deſſina d'abord avec exactitude les animaux, les plantes & les autres figures qui entroient dans la compoſition des ſymboles hieroglyphiques, mais on ſe relâcha bien-tôt ſur ce point, & il arriva de ce relâchement une alteration qui forma une autre eſpéce d'écriture. Lorſque l'étude de la Philoſophie qui avoit occaſionné l'écriture ſymbolique eut porté les Sçavans de l'Egypte à écrire beaucoup & ſur divers ſujets, ce deſſein exact multipliant trop les Volumes & prenant trop de tems leur parut ennuyeux. Ils ſe formerent donc inſenſiblement un autre caractére, que l'on peut appeller l'*écriture courante* des Hieroglyphes. Il reſſembloit aux caractéres Chinois, & après avoir été formé d'abord

du seul contour de chaque figure, il devint à la longue une sorte de *marque*. Or l'usage de ces *marques* produisit avec le tems un effet singulier, & cependant naturel, qui fut de diminuer beaucoup de l'attention que l'on donnoit au symbole & de la fixer à la chose signifiée. Par ce moyen l'étude de l'écriture symbolique se trouva fort abbrégée, n'y ayant alors presque autre chose à faire qu'à se rappeller le *pouvoir* de la marque symbolique, au lieu qu'auparavant il falloit être instruit des proprietés de la chose; en un mot cela reduisit cette sorte d'écriture à l'état où est presentement celle des Chinois.

Ce caractére courant est proprement celui que les anciens ont appellé *Hierographique*: c'est lui qui occasionna, comme nous l'avons déja dit, l'invention de l'Alphabet ou de l'écriture Epistolique, pour parler le langage de Porphyre & de Clément d'Alexandrie. Il ne faut pas oublier que tous les anciens

conviennent qu'elle a été trouvée par le Sécrétaire d'un Roi d'Egypte, cette circonstance ne nous aidera pas peu à découvrir les causes de son origine. Voici comment M. W. l'expose.

» Toutes les espéces d'écritures » hieroglyphiques, quand il falloit » s'en servir dans les affaires publi» ques pour envoyer les ordres du » Roi aux Généraux d'armées & » aux Gouverneurs des Provinces » éloignées, étoient sujettes à l'in» convenient inévitable d'être im» parfaitement & obscurément en» tenduës. Je crois donc que no» tre Sécrétaire, en y cherchant » un remede, inventa un Alpha» bet, dont il fit servir les lettres à » exprimer des mots & non des » choses. Par ce moyen on évitoit » tous les inconvéniens si préjudi» ciables dans ces occasions, & » l'Ecrivain rendoit ses instructions » avec la plus grande clarté & la » plus grande précision. Cette mé» thode eut encore cet avantage,

» que comme le Gouvernement
» chercha sans doute à tenir l'in-
» vention secrette, les *Lettres d'E-*
» *tat* furent pendant du tems por-
» tées avec toute la sureté de nos
» chiffres modernes. C'est ainsi
» que l'écriture en lettres appro-
» priée d'abord à un pareil usage
» eut le nom d'Epistolique. Du
» moins je n'imagine pas qu'on
» puisse donner une meilleure rai-
» son de cette dénomination.

» Le Lecteur voit par-là, *ajoû-*
» *te M. W.*, que l'opinion com-
» mune, qui veut que ce soit (*)
» la premiere écriture hieroglyphi-
que & non pas la premiere écritu-

(*) Il paroît que le Traducteur n'a pas bien rendu la pensée de M. W. en cet endroit. Nous n'avons pas le Texte original entre les mains pour vérifier notre conjecture, mais nous croyons que M. W. a voulu dire, que l'*opinion commune qui veut que ce soit* l'écriture hieroglyphique, & non pas l'écriture en lettres qui ait été la premiere inventée pour le secret, est opposée à la vérité, &c.

» ture en lettres qui ait été inven-
» tée pour le ſecret, eſt préciſé-
» ment oppoſée à la vérité, ce qui
» n'empêche pas que dans la ſuite
» elles n'ayent changé naturelle-
» ment leur uſage. Les lettres ſont
» devenuës l'écriture commune, &
» les hieroglyphes une écriture ſe-
» crette & myſterieuſe.

» Cet Alphabet, que l'on peut
» appeller *politique* occaſionna
» bien-tôt l'invention d'un Alpha-
» bet ſacré, car les Prêtres Egyp-
» tiens ayant part au Gouverne-
» ment, connurent ſans doute de
» bonne heure le ſecret de cet Al-
» phabet, & étant alors plongés
» dans l'étude de la Philoſophie &
» dans des ſpéculations profondes,
» ils s'en ſervirent pour cacher
» leurs doctrines. Mais les divers
» uſages auſquels cet Alphabet ſe
» trouva employé dans le civil ne
» permirent pas long tems d'être
» un ſecret, & quand il fut connu
» les Prêtres en inventerent un au-
» tre pour eux. L'experience de ſon

» utilité jointe à la nécessité de
» trouver une méthode qui exprimât
» avec précision leurs idées
» abstraites, ne souffrit pas qu'ils
» demeurassent davantage sans un
» Alphabet qui leur fût propre,
» on l'a appellé *Hierogrammatique*
» à cause de ceux qui l'ont inventé
» & de l'usage auquel ils l'ont
» approprié.

La distinction de l'Alphabet sacré & vulgaire en usage chez les Egyptiens est fondée sur le témoignage formel d'Hérodote. M. W. observe que quoique l'on eût trouvé les lettres alphabétiques, on ne discontinua pas pour cela de faire usage des Hieroglyphes, qu'on s'en servit même long-tems après, particulierement sur les monumens de pierre, & que c'est pour cette raison que nous n'en trouvons aucun qui soit inscrit avec d'autres caractéres. Ce n'est pas cependant que les lettres ne soient extrêmement anciennes, la preuve de leur grande antiquité est

que l'on en a attribué l'invention aux Dieux à qui les anciens n'ont jamais attribué l'invention d'aucune chose dont l'origine leur étoit connuë.

Il résulte de ce qui a été dit que les Prêtres Egyptiens avoient plusieurs manieres de tenir leurs connoissances cachées, & cependant de les transmettre à la posterité, ils avoient entr'autres celle des symboles hieroglyphiques & celle d'un Alphabet sacré, & nous voyons comment il est arrivé que ce qui devoit son origine à la necessité a été dans la suite du tems employé au secret & a été cultivé pour l'ornement.

Comme le but de tout ce discours sur l'origine, l'usage & la nature de l'écriture hieroglyphique est particulierement d'en tirer une preuve de la grande antiquité des Sciences en Egypte M. W. resume dans la 3[me] partie de cet Ouvrage tout ce qu'il a dit dans les précedentes pour prouver cette antiquité.

Voici en peu de mots comment il raisonne.

» Les Sciences que les Sages de » la Grèce allerent anciennement » étudier en Egypte pour en faire » part à leur propre pays étoient » toutes contenuës dans les Hiéro- » glyphes suivant le témoignage » unanime des Auteurs. Or l'écri- » ture hiéroglyphique a été inven- » tée & ensuite perfectionnée par » les Egyptiens comme un moïen » propre à transmettre leur pro- » fonde sagesse long-tems avant » qu'ils eussent découvert les let- » tres alphabétiques, & cepen- » dant les lettres sont si anciennes » que quelques personnes se sont » laissées aller à croire qu'elles » étoient anterieures aux Hiero- » glyphes. Donc, &c.

Il prouve encore sa proposition par un autre argument tiré de l'Oneirocritie, c'est-à-dire de l'interprétation des songes, qui étoit en usage chez les Egyptiens, dès la plus haute antiquité. Il raisonne

ainsi. » Les Onecrocritiques ont
» emprunté des symboles hiero-
» glyphiques leur art de déchifrer
» & d'interpréter les songes. Cela
» n'a pû arriver qu'après que les
» Hieroglyphes furent devenus
» sacrés, c'est-à-dire, *le véhicule*
» *mysterieux de la Théologie* des
» Egyptiens, car les Hieroglyphes
» n'auroient pas eu *auparavant*
» une autorité assez grande pour
» engager à admettre de pareilles
» interprétations .... lorsque les
» Hieroglyphes devinrent sacrés,
» les Egyptiens étoient très - sça-
» vans. Or les Hieroglyphes
» étoient déja devenus sacrés du
» tems de Joseph, comme on le
» voit par l'usage qui subsistoit
» alors d'interpréter les songes re-
» lativement à ces symboles. Donc
» la Science des Egyptiens est de
» la plus haute antiquité.

Enfin il apporte pour derniere preuve de son sentiment le culte des Animaux, dont il prouve que les Hieroglyphes ont été la vraye source

source. Voici son raisonnement.
» Tout le monde convient que les
» Hieroglyphes appellés symboli-
» ques renfermoient l'ancienne
» Science des Egyptiens. Les pro-
» prietés les moins connuës des
» êtres employées dans ces Hiero-
» glyphes furent cause, comme
» nous l'avons observé qu'ils vin-
» rent à être la *marque* d'autres
» idées, soit idées de substances,
» soit idées de modes, & il est
» clair que ces *adaptations* analo-
» giques sont une preuve que les
» Egyptiens cultivoient les con-
» noissances physiques. Ces mêmes
» Hieroglyphes, disons-nous, ont
» été la source du culte des ani-
» maux en Egypte. Or le culte des
» animaux subsistoit du tems de
» Moyse, comme il est évident
» par le Livre de l'Exode. Donc les
» Sciences en Egypte sont aussi
» anciennes que nous l'avons dit.

Il prouve la premiere partie de sa proposition par plusieurs raisons qu'il seroit trop long de rap-

porter ici. Il refute ensuite six opinions differentes sur l'origine du culte des animaux. Cette discussion est si étendue qu'elle ne peut pas trouver place dans cet Extrait, nous renvoyons au Livre même le Lecteur curieux de s'en instruire.

Il regne une si belle analogie dans le Systême de M. W. & toutes ses parties tiennent les unes aux autres par un lien si naturel, qu'on est porté à croire que l'origine & les progrès de l'écriture & du Langage ont été tels qu'il les a décrits.

Le public doit avoir bien de l'obligation au Traducteur de lui avoir fait connoître un Ouvrage si curieux, mais il auroit été à souhaiter pour rendre la lecture de sa Traduction plus agréable qu'il ne se fût pas si fort attaché à rendre mot à mot le Texte Anglois.

L'Ouvrage dont nous venons de rendre compte est contenu tout entier dans le premier Volume. On trouvera dans le second des observations de l'Editeur sur l'antiqui-

té des Hieroglyphes scientifiques & des Remarques de M. Freret sur la Chronologie Chinoise avec les sentimens de M. Bianchini sur les Obélisques. Quelques-unes de ces pieces contiennent des opinions contraires à celles de M. W. L'Editeur a jugé à propos de les joindre à l'Essai sur les Hieroglyphes afin que le Lecteur fût mieux en état de porter son jugement sur cet Ouvrage.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

ON débite ici presentement la Harangue que le P. Mamachi Professeur de Philosophie prononça à l'ouverture de son Echole, à la fin de l'année derniere; elle est intitulée : *Patris Thomæ Mariæ Mamachii Chii Ordinis Prædicatorum in Collegio Urbano de Propaganda fide Philosophiæ Lectoris Oratio de ratione tractandæ Philoso-*

phiæ designatis Orthodoxæ Religionis Propagatoribus, habita in eodem Collegio, &c. Romæ, 1744. Cette Harangue qui est dédiée au Pape, roule sur la maniere d'enseigner la Philosophie à ceux qu'on destine pour les Missions étrangeres. L'Auteur y fait voir la necessité où ils sont de posseder parfaitement cette Science, ainsi que les Mathématiques, soit pour exposer la Doctrine des Chrétiens, soit pour la défendre contre ses ennemis.

DE FLORENCE.

Il paroît une Lettre du P. Loddi Dominicain, dans laquelle il combat l'opinion que M. Brocchi a embrassée dans son Histoire de la Vie des Saints de Florence, touchant la généalogie de S. Antonin Archevêque de la même Ville; elle a pour titre: *Risposta del P. Lettore fra Stephano Maria Loddi de Predicatori a un amico suo in ordine alla genealogia di S. Antonino Arcivescovo di Firenze da lui gia data alla luce.* In Firenze, 1744. *in-4°.*

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Jean & Paul Knapton, Imprimeurs - Libraires dans Ludgate-Street, impriment & débitent actuellement par Souſcription la continuation de l'Hiſtoire d'Angleterre de M. Rapin de Thoyras, en Anglois, depuis la révolution arrivée en 1688 juſqu'à l'avenement du Roi Georges II; à quoi on ajoûtera un ample Sommaire ou Epitome de toute cette Hiſtoire, depuis la deſcente de Jules-Céſar en Angleterre juſqu'à la mort de Georges I. Par M. Tindal M. A, &c. Cet Ouvrage qu'on imprime *in-fol.* & *in-8°.* eſt orné des eſtampes des Rois, des Reines, & de pluſieurs grands Perſonnages, gravées par M. Houbraken, & par d'autres habiles Maîtres, avec des Cartes, des Médailles & d'autres tailles-douces. On en débite chaque Semaine un cahier de quatre feuilles pour ſix ſols. Les eſtampes gravées par M. Houbraken ſont payées

ſur le pied de ſix ſols chacune; les Cartes & les autres tailles-douces en coûtent trois. Ce débit eſt ouvert du premier Samedi de Mai de cette année & continuera juſqu'à ce que l'Ouvrage ſoit achevé.

L'Hiſtoire entiere de cet Auteur traduite en Anglois, ſe débite auſſi chez les mêmes Libraires avec les eſtampes, les Cartes Geographiques, & les autres ornemens qui l'accompagnent.

Il a paru en cette Ville depuis quelque tems des Ouvrages ſur la Religion, dont voici les titres.

1°. *The Reſurrection of Jeſus Conſidered in anſwer to the trial of the witneſſes &c.* c'eſt-à-dire: *La Réſurrection de* JESUS-CHRIST *conſidérée, pour répondre à l'examen des Témoins, par un Philoſophe Moral.* 1744. *in* 8°.

2°. *The Evidence of the Reſurrection cleared from the exceptions of the moral Philoſopher &c* c'eſt-à-dire: *l'Evidence de la Reſurrection éclaircie contre les objections ou*

les réponses de l'Auteur du Philosophe Moral. 1744. *in*-8°.

3°. *The Evidence of the Resurrection of Jesus Vindicated*, *&c.* c'est-à dire : *l'Evidence des preuves de la Resurrection de* J. C. *défenduë contre les Chicannes d'un Philosophe Moral, proposée en forme de réponse à l'examen des Témoins* ; » où l'on » découvre les bévûës & les fautes » de ce Traité, & où l'on démon- » tre que tous les raisonnemens sur » lesquels il appuye son opinion, » sont frivoles & défectueux. » 1744. *in*-8°.

4°. *The Witnesses of the Resurrection of Christ reexamined*, *and their testimony Shewn to be entirely consistent*, *&c.* c'est-à-dire : *Les Témoins de la Resurrection de* JESUS-CHRIST *entendus de nouveau* ; *& on démontre que leurs témoignages s'accordent parfaitement entr'eux*, *&c.* 1744. *in*-8°.

On trouve chez Thomas Osborne, & J. Robinson, Imprimeurs-Libraires de cette Ville, di-

verses Pieces fugitives intitulées : *Harleian Miscellany : Or the Collection*, *&c.* c'est-à dire : *Recueil de morceaux de Litterature & de Mémoires, rares, curieux & interessans qui ont été trouvés dans la Bibliothéque du feu Comte d'Oxford, avec des Remarques Historiques, Critiques & Politiques* 1744.

Th. Osborne a encore imprimé & débite presentement pour le prix d'une guinée un autre Ouvrage intitulé : *Carribeana, containing Letters and Dissertations, together With Poetical Essais, &c.* c'est-à dire : *Recueil de Pieses de Litterature contenant des Lettres, des Dissertations, & des Essais de Poësie composés* par divers Auteurs en differentes occasions, rassemblés en deux Volumes *in*-4°. dans lesquels sont compris plusieurs papiers qui regardent le commerce, les Loix & les Réglemens qui ont été faits pour les Colonies Angloises destinées pour les Manufactures de Sucre, particuliere-

ment dans l'Isle des Barbades ; à quoi l'on a joint beaucoup de choses touchant le caractere de quelques Personnages distingués qui sont morts, & d'autres pieces qui n'ont pas encore vû le jour.

Le même Libraire imprime aussi en cinq Volumes pour le prix d'une guinée onze schellings six sols, un autre Ouvrage qui traite généralement de tous les travaux qu'il est necessaire de faire à la campagne pour la culture des terres, il est intitulé : *The modern Husbandman, &c.* c'est-à-dire : *Le nouveau fermier parfait, ou le moyen de tirer le meilleur parti qu'il est possible d'une Ferme, &c.* Par Guillaume Ellis. 1744. *in* 4°.

Jean Nourse, Imprimeur-Libraire, à l'Agneau, près du Temple-Bar, a publié depuis peu un Recueil de *Lettres, Négotiations & Pieces Secrettes, pour servir à l'Histoire des Provinces-Unies & de la Guerre presente, & de suite ou de confirmation aux Lettres de S. E. M.*

Van Hoey Ambaſſadeur de L. H. P. à la Cour de France, leſquelles ont été publiées chez Nourſe dans le courant de l'année derniere. Ce nouveau Recueil eſt donné comme une ſeconde Edition de celui qui parut l'année derniere en deux Volumes *in-8°*. & qui a été annoncé dans les Nouvelles du Journal du Mois d'Octobre 1743. ſous le titre de *Recueil de Pieces ſecrettes & intereſſantes tirées des Regiſtres des Etats Généraux d'Hollande, &c.* Mais il eſt accompagné de pluſieurs Pieces nouvelles & de remarques. 1744. *in-8°*.

A new improuvement in the art of making the true volatile ſpirit of Sulphur, c'eſt-à-dire: *Nouvelle Méthode pour faire l'eſprit de ſouffre, ſi ſimple, ſi aiſée, & à ſi bon marché, que toute perſonne, ſans même ſçavoir la Chimie, pourra faire la preparation de cet excellent remede pour ſon uſage particulier.* Par Monſieur Ephraim Rinhold-Sechl; à Londres, chez J. Robin-

ſon, au Lion d'or, dans Ludgate-Street. *in*-8°. 1744.

An Enquiry into the exility of the veſſels in a human body, *&c.*. c'eſt-à-dire : *Recherches ſur la petiteſſe des vaiſſeaux du corps humain, où l'on prouve qu'il n'y a pas deux corps humains qui ſe reſſemblent parfaitement.* Par M. Clifton Wintringham de la Societé de Londres : à Londres, chez Thomas Oſborne, dans Gray's Inn. *in*-8°. 1743.

Siris : A chain of Philoſophical Reflexions and inquiries concerning the virtues of tar Water, *&c.* c'eſt-à-dire : *Recherches ſur les vertus de l'eau de goudron*, *& pluſieurs autres ſujets liés enſemble.* Par M. Georges Berkeley, Evêque de Cloyne, Auteur du *petit Philoſophe*, ſeconde Edition, revûë, & corrigée par l'Auteur : à Londres, chez W. Innys & C. Hitels, dans Pater-noſter-Row, & C. Davis, dans Holbourn. *in*-8°. 1744.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

On a omis de marquer dans le Journal du mois de Mars dernier à l'article des Nouvelles de la Haye, que l'Ouvrage qui y est annoncé sous le titre de *Recherches Philosophiques sur la necessité de s'assurer par soi-même de la vérité, &c.* est de M. de S. Hyacinthe, connu depuis long-tems dans la Republique des Lettres par d'excellens Ouvrages. Son nom ne peut que prévenir favorablement le public pour ce Traité de Philosophie.

DE LEYDE.

Il paroît depuis peu une troisiéme Edition des Elémens de Philosophie de M. 'sGravesande sous ce titre : *G. J. 'sGravesande Philosophiæ Newtonianæ institutiones in usus Academicos, Editio tertia auctior. Leidæ, apud Joh. Arn. Langerak, Joh. & Herm. Verbeek Bibl. 1744. in-8°. 2 vol.* M. Allamant,

qui étoit intime ami de M. 'sGravesande, a pris soin de cette Edition; il l'a rectifiée en plusieurs endroits, & augmentée considérablement. Il n'a rien négligé pour faire cet abrégé avec toute la fidélité & l'exactitude possibles. A l'égard des corrections & des additions qu'il y a faites, il les a puisées dans les manuscrits mêmes de l'Auteur; & la liaison particuliere qu'il a euë avec cet habile Philosophe, l'a mis à portée de sçavoir mieux qu'aucun autre, ce qu'il vouloit faire entrer dans sa nouvelle Edition des Elémens de Philosophie, & de suivre religieusement ses principes & son esprit.

FRANCE.

DE SOISSONS.

» L'Académie de Soissons ayant
» jugé à propos de varier les sujets
» des prix qu'elle annonce pour
» chaque année, donnera alterna-

» tivement un ſujet d'Eloquence,
» & un ſujet tiré de l'Hiſtoire.

» Dans l'aſſemblée publique
» qu'elle tiendra le 26 Avril 1745
» elle délivrera le prix qui ſera une
» Médaille d'or de la valeur de 300
» liv. donnée par Monſeigneur le
» Duc de Fits-james, Pair de Fran-
» ce, Evêque de Soiſſons, elle pro-
» poſe pour ſujet d'Eloquence *l'in-*
» *utilité de la diſpute pour ramener*
» *les hommes à l'unité d'opinions.*

» Et pour donner plus de facili-
» té & de loiſir aux Auteurs qui
» travailleront ſur l'Hiſtoire, elle
» propoſe pour ſujet de la Diſſer-
» tation de 1746:

» *De fixer l'Epoque du commen-*
» *cement & de la fin du regne de*
» *chacun des derniers Rois de la pre-*
» *miere Race, tant ſur le Royaume*
» *de Bourgogne & de Neuſtrie, ou*
» *ſur celui d'Auſtraſie, que ſur tou-*
» *te la Monarchie, à commencer*
» *après la mort de Dagobert I que*
» *l'on ſuppoſe être arrivée l'an 638.*
» *juſqu'à l'élection & couronnement*

» *de Pepin Chef de la seconde Race.*

» Comme le but de cette Dissertation est de procurer de nouvelles découvertes ou de nouveaux éclaircissemens sur cette partie de la Chronologie de notre Histoire, qui n'a commencé à être développée que depuis un certain nombre d'années ; les Auteurs sont priés lorsqu'ils suivront une opinion généralement reçuë, ou déja discutée par d'autres, sans avoir rien de nouveau à donner de leur part, d'abréger leurs preuves, ou de renvoier aux Auteurs qui les ont déja mises au jour, afin de ne pas donner trop d'étenduë aux Dissertations.

» Ceux qui enverront des Dissertations Latines, auront soin de mettre en marge les noms François des personnes, ou des lieux dont ils feront mention.

» Le Discours d'Eloquence sera d'une demie heure ou trois quarts d'heure de lecture au plus, & la Dissertation Historique, d'u-

» ne heure ou une heure & demie
» au plus.

» On adreſſera à M. de Beyne,
» Préſident au Préſidial de Soiſſons
» & Sécrétaire perpétuel de l'Aca-
» démie, les Ouvrages deſtinés au
» concours, port franc & avant le
» premier Fevrier, ſans quoi ils
» ne ſeront pas retirés.

» Ils ſeront écrits liſiblement &
» ſans abbréviations, les Auteurs
» ne mettront point leurs noms
» au bas, mais ſeulement une ſen-
» tence; ils indiqueront une adreſ-
» ſe à laquelle M. le Sécrétaire
» puiſſe leur faire tenir ſon récé-
» piſſé.

» On les prie de prendre les
» meſures neceſſaires pour n'être
» point connus juſqu'au jour de la
» déciſion, de ne point ſigner les
» Lettres qu'ils pourroient écrire à
» M. le Sécrétaire, ou à tout autre
» Académicien, les avertiſſant que
» s'ils ſont découverts par leur
» faute, ils ſeront exclus du con-
» cours.

» L'Auteur qui aura remporté
» le prix d'Eloquence viendra
» le recevoir dans la Séance pu-
» blique du 26 Avril 1745, sinon
» il enverra à une personne con-
» nuë sa procuration, pour être
» remise à M. le Sécretaire avec le
» récepissé de l'Ouvrage.

» M. Gouye de Longuemarre,
» Greffier de la Prévôté de l'Hôtel,
» est Auteur de la Dissertation à
» laquelle a été adjugé le prix de
» 1744. Elle s'imprime actuelle-
» ment chez *Chaubert*, Libraire à
» Paris, Quai des Augustins, à la
» Renommée & à la Prudence.

» Comme l'Académie fait im-
» primer tous les ans l'Ouvrage
» qui remporte le prix, elle exi-
» ge des Auteurs qu'ils ne les fas-
» sent point imprimer de leur côté
» que six années révoluës après la
» date de l'impression que l'Aca-
» démie en aura fait faire.

DE PARIS.

On trouve chez Briasson, Libraire, ruë S. Jacques, le Catalo-

gue d'une Bibliothéque de Livres très rares ; l'on a mis plusieurs remarques curieuses sur les Editions de ces Livres. Cette Bibliothéque est à vendre à Basle. Voici le titre de ce Catalogue : *Bibliotheca selectissima, sive Catalogus Librorum in omni genere Scientiarum rarissimorum, quos maximis sumptibus summoque studio ac curâ per plurimos annos collegit, nunc verò venum exponit Samuel Engel ex Rep. Helv. Bernensi Biblioth Primarius, qui & huncce Catalogum ordine alphabetico concinnavit simul ac notis perpetuis illustravit* 1743. *in* - 8°. Cette Bibliothéque se vendra en gros ou en détail avant le mois d'Octobre 1744.

Le 7me & le 8me Volume de la Collection des Œuvres de M. Bossuet Evêque de Meaux paroissent depuis peu chez le Mercier, la Veuve Alix, Barois fils, & Boudet, Libraires de cette Ville. 1744. *fol* Le 7me Volume contient les Ecrits que M. Bossuet a donnés à l'occasion

des disputes qui se sont élevées au sujet du Livre des *Maximes des Saints*. La politique tirée des propres paroles de l'Ecriture Sainte, & son Traité sur la Comédie. Le 8me comprend le Discours sur l'Histoire Universelle, une Lettre au Pape Innocent XI. avec la réponse, les Oraisons Funébres, le Discours que M. Bossuet prononça, lorsqu'il fut reçû à l'Académie Françoise.

P. G. le Mercier Libraire, rue S. Jacques, au Livre d'or, vient de publier un Commentaire sur les Pseaumes de la Pénitence, sous ce titre : *Explanatio in Septem Psalmos Pœnitentiales, cum versione Gallica*. 1744. *in*-8°. Cette explication qui est Litterale & Morale en même tems, a été donnée comme un Essai pour sonder le goût du public, si elle est reçûe favorablement, l'Auteur continuera son travail sur tous les Pseaumes.

Il paroît chez le Clerc au Palais,

& Prault fils, à la descente du Pont-Neuf, une nouvelle Edition, revûë, corrigée & augmentée du *Mémorial de Paris & de ses environs à l'usage des Voyageurs*, par M. l'Abbé Antonini. 1744. *in*-12.

Description du Ventilateur par le moyen duquel on peut facilement renouveller, & en grande quantité, l'air des mines, des prisons, des Hôpitaux, des Maisons de force & des Vaisseaux; où l'on fait voir son utilité, pour préserver toute sorte de grains d'humidité & de corruption, pour les garantir des calendres, soit dans les greniers, soit dans les Vaisseaux, & pour conserver plusieurs autres marchandises; comme aussi pour secher le bled, la Dréche, le houblon, la poudre à canon, &c. Ouvrage lû à la Societé Royale en 1741, par M. Hales Docteur en Théologie, & de la Societé Royale; & traduit de l'Anglois par M. Demours Docteur en Medecine. Chez Charles-Nicolas Poirion, ruë S. Jacques, à

[redacted]

l'Empereur, 1744. *in*-8°.

Charles-Jean-Bapt. Delespine & Jean-Thomas Herissant, Libraires, rue S. Jacques, viennent de publier un Programme raisonné pour annoncer au public qu'ils ont mis sous la Presse l'*Histoire d'Allemagne avant & depuis l'établissement de l'Empire jusqu'à l'Empereur à present regnant; par le P. Barre Chanoine Regulier de la Congregation de France, en dix Volumes in 4°. proposés par souscription.* L'Auteur, après avoir fait une étude particuliere pendant près de vingt années, comme il le dit lui-même, de tous les Monumens Historiques qui regardent l'Allemagne, & de tous les Auteurs qui en ont écrit, a entrepris d'en composer une Histoire suivie depuis la premiere origine des differens peuples qui ont formé le Corps Germanique jusqu'à notre tems. Par-tout il joint l'Histoire Ecclesiastique, & les Généalogies des Maisons les plus illustres, à l'Histoire Civile & Militaire. Il rapporte les Erections

des Evêchés, & leurs priviléges; les établissemens des Universités & des Académies; l'Histoire du Collége Electoral, & celle des Principautés particulieres. Il a mis au commencement une Dissertation préliminaire contenant un examen critique & impartial des Auteurs & des monumens dont il a fait usage. A l'égard des faits & des points importans qui se sont rencontrés dans le cours de la narration, & qui demandoient plus de discussion, il les éclaircit ou par des remarques critiques ou par des Dissertations. Outre le frontispice, les plans de batailles, les vignettes, & les autres tailles-douces, dont cette Histoire sera ornée; on y trouvera trois Cartes Géographiques enluminées; la premiere pour la Germanie, telle qu'elle étoit sous les Romains; la seconde la representera sous Charle-Magne, & la troisiéme representera l'Allemagne moderne.

Cette Histoire formera dix vol. *in-4°*. chacun d'environ 750 pages,

imprimés sur du papier & en caractères aussi beaux que ceux du Programme, & parfaitement semblables. Le prix de la Souscription est, pour le petit papier, de 72 liv. payables, la moitié en souscrivant, & l'autre en retirant les exemplaires ; & pour le grand papier, de 120 liv. qu'on payera pareillement en deux payemens égaux. Cette Souscription sera ouverte jusqu'au dernier de Décembre de cette année. Les Libraires avertissent que l'Ouvrage sera en état d'être délivré en 1746, & que le premier payement de la Souscription sera perdu pour les Souscripteurs, s'ils ne retirent pas leurs exemplaires, six mois après la publication. Ceux qui n'auront pas souscrit payeront l'exemplaire en petit papier 120 l. relié, & 170 liv. en grand papier aussi relié.

Gabriel Martin, Libraire, ruë S. Jacques, à l'Etoile, débite actuellement le *Catalogue des Livres de feu M. Danty d'Isnard Medecin, ancien Professeur Royal des Plantes au Jardin du Roi, & de l'Académie*

Royale des Sciences, dont la vente se fera en détail le Lundi 20 Juillet 1744 & jours suivans, en la maison où il est décedé, rue du Paon, Quartier S. Victor. On suivra exactement l'ordre des Listes qui seront distribuées chaque Semaine.

TABLE
DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Mai, 1744.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SCAVANS,

POUR L'ANNÉE M. DCC. XLIV.

JUIN.

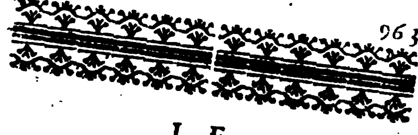


A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS

JUIN, M. DCC. XLIV.

HISTOIRE GÉNÉRALE d'Espagne, traduite de l'Espagnol de Jean de Ferreras, enrichie de Notes Historiques & Critiques, de vignettes en taille douce, & de Cartes Géographiques. Par M. d'Hermilly. Tome IV. pp. 609, non compris la Préface, & les differentes Tables qui en contiennent 109. A Paris, rue S. Jacques, chez Charles Osmont, Jacques Clousier, Louis-Etienne Ganeau. 1744. in-4°.

Juin.

LA Préface que le Traducteur a mise à la tête de ce Volume est encore, comme celle du précédent, une assez longue Dissertation. Dans celle-là, ayant, comme il s'en flatte, prouvé d'une maniere incontestable, qu'avant l'année 857 de J. C. la Navarre ne formoit point un Royaume particulier, il avoit insinué que le Païs de Sobrarves n'avoit point encore eu alors de Rois propres. Mais comme il n'a traité que légérement ce dernier point, il lui a paru qu'il ne seroit pas inutile d'entrer dans une nouvelle discussion à ce sujet. Il fait donc voir que c'est sans aucun fondement que plusieurs Ecrivains s'obstinent à soûtenir, que le Royaume de Navarre doit son origine à celui de Sobrarves, & que quelques-uns d'entr'eux parmi lesquels se trouve M. de la Martiniere, le font commencer du tems que Dom Pélage regnoit dans les Asturies.

Du reste pour montrer le peu de fonds qu'il faut faire sur la plûpart des anciens monumens qui nous restent de l'Histoire d'Espagne, & avec quelle précaution on doit en faire usage, il cite un long morceau tiré de l'Histoire du Royaume de Navarre par le Pere Abarca Jesuite, dont l'Ouvrage, quoique très-estimé en Espagne, est peu connu des Sçavans de France. Ce morceau dont nous allons donner l'Extrait, sera, comme le remarque M. d'Hermilly, un préservatif assuré contre les faussetés introduites, ou adoptées par plusieurs Historiens Espagnols ; s'il est permis, dit-il, de donner ce nom à ceux qui sacrifient tout à la prévention, ou à une envie désordonnée d'illustrer leur patrie.

Le Pere Abarca, après s'être plaint que, quelques recherches qu'on ait faites jusqu'à present, il a été impossible de s'assurer de la vérité des évenemens arrivés en Espagne dans les premiers siécles

qui ſuivirent la deſtruction de la Monarchie des Goths par les Sarazins, & ſur-tout de ce qui s'eſt paſſé alors dans l'Arragon & la Navarre, s'exprime ainſi :

» On ne peut travailler à l'Hiſ- » toire de ces tems ſans ſe trouver » enveloppé de ténébres épaiſſes, & » ſans être arrêté à chaque pas par » differentes queſtions ſur leſquel- » les il y a tant de confuſion, de » contradiction, & même de paſ- » ſion parmi les Ecrivains Natio- » naux, qu'à peine y remarque-t- » on autre choſe. .... Tout le fruit » d'une étude infatigable ſe reduit » à faire le triſte, mais neceſſaire » aveu, qu'il n'eſt point d'Auteur » qui s'accorde avec un autre. Les » perſonnes des Rois, leurs noms, » leur nombre, leur ordre, leur » ſucceſſion ; le tems, le lieu où » ils ont regné, le titre qu'ils ont » porté, enfin tout eſt marqué dif- » feremment.

Il parcourt enſuite les differentes cauſes des erreurs dans leſquel-

les tombent ceux qui entreprennent d'écrire sur l'Histoire ancienne d'Espagne. Ces causes sont l'ignorance, la crédulité, la vanité, la mauvaise foi de la plûpart des Auteurs, aussi-bien que de leurs Copistes. Les injures que le tems a faites aux anciens Manuscrits, la difficulté de les lire, & sur-tout la confusion qui s'est glissée dans les chiffres, principalement dans ceux qui sont en caractéres Lombards ou Gothiques, l'embarras où l'on est pour distinguer les Ouvrages supposés d'avec ceux qui sont véritables; embarras dont on ne peut, selon le P. Abarca, presque sortir, sur-tout lorsqu'il est question des autorités qu'on tire des Chartres & des priviléges que les Eglises & les Monasteres se vantent de posseder; pieces, dit-il, dont la plûpart doivent être rejettées, ou plûtôt qui sont presque toutes indignes de fournir matiere à la dispute.

De-là vient, continue-t-il, que

» Mariana indigné de trouver par-
» tout tant d'obſcurité & de con-
» tradiction n'a pû s'empêcher de
» dire que les Hiſtoires de Navar-
» re ſont farcies de fables & de
» contes de bonnes femmes. Et
» quoique je diſe ſeulement avec
» Garibay, *continue le P. Abarca*,
» qu'elles ſont pleines de confuſion
» & de doutes, j'avoüerai qu'elles
» laiſſent à la fin le Lecteur auſſi
» incertain & auſſi mécontent que
» les fables & les contes de vieilles
» femmes pourroient faire. Com-
» me l'Arragon a eu preſque le
» même ſort dans ces ſiécles d'igno-
» rance, c'eſt-à-dire depuis le
» commencement ou environ du
» 8me ſiécle juſque vers la fin du
» 10me; on admire, quoiqu'avec
» douleur, le jugement profond
» & ſain de Zurita, qui le fait paſ-
» ſer d'un vol rapide les trois cens
» premieres années de ſes Annales
» en moins de ſix feuillets, diſant
» que vouloir s'appeſantir ſur un
» prodigieux nombre de faits ſi an-

» ciens, c'eſt conſtruire un édifice
» ſur un fondement ruineux.

Le Pere Abarca remarque cependant que ce même Zurita, qu'il appelle le plus célébre des Hiſtoriens Eſpagnols modernes, s'eſt évidemment trompé auſſi-bien que Don Roderic Archevêque de Tolède, un des meilleurs Ecrivains anciens, dans la Chronologie & la ſucceſſion des premiers Rois.

Un témoignage ſi éclatant de l'incertitude & de l'obſcurité qui regnent dans les anciens monumens de l'Hiſtoire d'Eſpagne, ſuffira pour faire voir combien la Diſſertation préliminaire que nous venons d'annoncer, a dû coûter de recherches au Traducteur; nous nous contenterons de dire qu'il recule l'origine du Royaume de Sobrarve & de Ribagorce juſqu'à l'an 1035, & qu'il entreprend de prouver que ce Pays, après avoir juſqu'alors porté le titre de Comté, dut celui de Royaume à l'envie qu'eut Sanche le grand de laiſ-

ſer une couronne à chacun de ſes quatre enfans. Don Gonçale, qui hérita de celle de Sobrarve, ayant péri malheureuſement, les Etats reconnurent pour Souverain Don Ramire Roi d'Aragon, & ceſſerent pour toûjours d'être un Royaume particulier, après avoir eu cette gloire ſeulement durant trois ans.

M. d'H. eſt perſuadé que c'eſt là tout ce qu'on peut dire de plus ſûr au ſujet du Royaume de Sobrarve à cauſe du ſilence des monumens & des Hiſtoriens anciens. Cependant pour ne rien laiſſer à deſirer, il marque comment cet Etat & celui deRibagorce paſſerent àDon Sanche le Grand Roi de Navarre ; mais en donnant, dit-il, toûjours quelque choſe à la conjecture & à la probabilité pour les points hiſtoriques ſur leſquels les Ecrivains ne s'expliquent pas poſitivement.

Nous venons maintenant à la ſixiéme Partie de cette Hiſtoire par

laquelle commence ce Volume. Il comprend l'Histoire de ce qui s'est passé en Espagne dans le cours du treiziéme siécle. Sans suivre l'Auteur pas à pas, vû la multiplicité & la diversité des faits qu'il fait entrer dans cette Histoire : nous nous contenterons, comme nous l'avons fait dans nos Extraits précedens, de remarquer quelques-uns des traits qui nous ont paru les plus propres à donner une idée de ses recherches & du caractere qui le distingue des autres Ecrivains qui ont couru la même carriere.

Nous observerons d'abord que Don Ferreras se trouve assez souvent en contradiction avec les nouveaux Ecrivains de l'Histoire de Languedoc. Ainsi tandis qu'il prétend que Don Pédre Roi d'Aragon fit la guerre aux habitans de Montpellier pour les punir du zéle avec lequel ils avoient pris contre lui les interêts de Doña Maria sa femme & héritiere du Comte de

Montpellier. Ces Hiſtoriens ſoûtiennent que le Roi d'Arragon vivoit encore pour lors en parfaite union avec cette Reine, & que la guerre que ce Prince fit aux habitans de Montpellier, avoit tout un autre objet, comme on le peut voir par ce que M. d'Hermilly rapporte d'après eux, dans une aſſez longue note, où cependant il ne prend aucun parti entre l'Hiſtorien Eſpagnol & ces Auteurs.

Don Ferreras fixe au premier Fevrier 1207 la naiſſance de Don Jayme qui ſúcceda au Roi Don Pédre dans le Royaume d'Arragon; mais il obſerve que tous les Hiſtoriens ſont d'autant moins d'accord ſur ce point, qu'il y avoit près d'une année que le Roi qui pourſuivoit à Rome la caſſation de ſon mariage avec cette Princeſſe, ne vivoit point avec elle; il préſume que dans l'eſperance de les reconcilier, on ménagea entre eux quelque entrevûe dans laquelle Doña Maria devint enceinte. Du

reste je m'en rapporte, dit Don Ferreras, à de plus grands éclairciſſemens.

On les trouvera dans une note du Traducteur ; il nous apprend que ce point hiſtorique & critique eſt parfaitement diſcuté dans la nouvelle Hiſtoire de Languedoc. Il y eſt, ſelon lui, ſolidement démontré que la naiſſance de Don Jayme tombe en l'année 1208.

Ce Prince fut ainſi nommé, » parce que la Reine ſa mere voulant lui faire prendre le nom » d'un des douze Apôtres, fit allu- » mer douze cierges d'un égal » poids & d'une égale groſſeur, à » chacun deſquels on attacha le » nom des mêmes Saints, afin de » lui donner celui de l'Apôtre dont » le cierge brûleroit plus long- » tems, & que celui qui avoit le » nom du glorieux Apôtre S. Jac- » ques finit le dernier. C'eſt là ce » que ſignifie *Jayme*. Quoique l'Auteur n'en diſe rien, il n'eſt pas inutile d'avertir ici que cette grati-

que étoit en uſage dans ces tems en pareilles occaſions.

Les Auteurs de la nouvelle Hiſtoire du Languedoc ſont encore ici en contradiction avec Ferreras, ils placent la mort de cette Princeſſe en 1213, au lieu que notre Auteur, appuyé ſur l'autorité de Zurita, la fait vivre juſqu'en 1219, année dans laquelle, ſelon lui, elle mourut en odeur de ſainteté à Rome, où elle s'étoit renduë pour ſoûtenir la validité de ſon mariage. M. d'Hermilli ſe contente de dire ici, qu'il laiſſe aux Critiques plus éclairés que lui à décider, qui l'on doit préferer dans cette conjecture de la nouvelle Hiſtoire de Languedoc, ou de l'autorité citée en marge, ou de Zurita. Il en uſe ordinairement avec la même retenue dans la plûpart des difficultés ſur leſquelles les Hiſtoriens & les Chronologiſtes ſe trouvent partagés.

Don Jayme qui en vertu d'un *Traité* avoit été remis au Comte

Simon de Montfort, ſucceda par l'entremiſe du Pape au Roi Don Pédre ſon pere tué à la bataille de Muret que ce Comte gagna contre le Comte de Toulouze au ſecours duquel le Roi d'Aragon avoit cru devoir marcher. Le Comte de Toulouſe étant regardé comme le chef des Albigeois, Simon de Montfort ſe ſervit de ce prétexte pour refuſer de rendre ce jeune Prince à ſes ſujets; mais en reconnoiſſance de ce que Don Pédre, en ſe faiſant ſacrer à Rome, avoit rendu ſon Royaume tributaire au S. Siége d'une redevance annuelle & perpétuelle de 250 doubles, redevance contre laquelle les Etats du Royaume proteſterent, ſous prétexte, dit Ferreras, que le Roi n'avoit pû s'y engager ſans leur conſentement, le Pape Innocent agit ſi puiſſamment par le Cardinal Bonaventure ſon Légat, que Simon de Montfort fut obligé de remettre Don Jayme entre les mains des Aragonnois, & des Catalans

qui le reconnurent pour leur Souverain ſous la tutelle de Don Sanche ſon oncle Conte de Rouſſillon auquel on donna deux Collégues, dont l'un devoit régler avec lui les affaires d'Aragon, & l'autre celles de la Catalogne ; mais en même tems la perſonne & l'éducation du jeune Roi furent confiées au grand Maître du Temple qui eut ordre de le garder dans le Château de Monçon. Cette précaution étoit d'autant plus neceſſaire que Don Sanche entreprit, mais ſans ſuccès, d'enlever le Roi ſon pupille. Pluſieurs autres tentatives que le Comte de Rouſſillon fit encore contre la perſonne & contre les Etats de Don Jayme, ne lui ayant pas mieux réuſſi, on lui fit enfin de ſi grands avantages qu'il renonça aux droits qu'il pretendoit ſur la Couronne d'Arragon, & qu'il prêta ſerment de fidélité au jeune Roi.

Nous remarquerons que Ferre-*ras* en racontant les victoires que

les differens Rois d'Eſpagne remporterent ſur les Mahométans, leur donne preſque toûjours l'épithéte de *miraculeuſe*. Ainſi en parlant de la bataille qu'un des Généraux de Don Jayme Roi d'Arragon, qui n'avoit que 2000 Fantaſſins & 200 chevaux, gagna contre Zaen Roi Mahométan de Valence, dont l'armée étoit forte de 40 mille hommes d'Infanterie, & de 600 de Cavalerie, il s'exprime ainſi : » On croit que le » Glorieux S. Georges combattoit » viſiblement pour les Chrétiens, » parce que la victoire parut d'au- » tant plus miraculeuſe, qu'outre » leur infériorité en nombre aux » Mahométans, on aſſure qu'elle » ne leur coûta que trois hommes. » Toute la petite Armée Chrétienne » remercia Dieu d'une faveur ſi ſi- » gnalée, reconnoiſſant qu'elle en » étoit redevable à l'interceſſion » de la Ste Vierge & de S. Georges » leur Protecteur.

» Mariana, *dit M. d'Hermilly* » *ſur cet endroit*, raconte auſſi

» comme un fait douteux le se-
» cours visible qu'on dit que Saint
» George donna aux Chrétiens
» dans cette occasion. Ferreras ne
» l'assure pas non plus ; il se con-
» tente de dire, qu'on le croit,
» d'où l'on paroît être en droit de
» conclurre que s'il parle de cette
» particularité, c'est moins pour
» la faire recevoir aveuglément,
» que pour ne pas blesser la pieuse
» crédulité des peuples, dont il
» décrit l'Histoire, & qui sont de
» même que ceux des autres pays,
» toûjours attachés à leurs pre-
» miers préjugés, & portés à regar-
» der comme merveilleux ce qui
» semble surpasser les forces natu-
» relles.

Au reste, Ferreras, à l'exemple des autres Historiens Espagnols, raconte une infinité d'apparitions semblables, s'étend sur un grand nombre de découvertes d'Images miraculeuses & de Reliques, donne le détail de differens prodiges, *tels* que des Hosties baignées de

sang & changées en chair, & de plusieurs autres évenemens non moins merveilleux, dont il assure qu'il y en a un très-grand nombre qui peuvent soûtenir l'examen de la Critique la plus exacte; ne pourroit-on pas dire que Dieu se seroit plû à signaler les effets de sa toute-puissance dans un pays où ils étoient d'une si grande utilité, pour soûtenir la foi des Chrétiens répandus parmi les Mahométans, & pour inspirer à ceux-ci du respect pour une Religion qui n'auroit pû se conserver au milieu de tant de persécutions, si Dieu ne lui avoit donné de fréquentes preuves d'une protection particuliere.

On ne peut s'empêcher de la reconnoître dans les conquêtes que Ferdinand Roi de Castille mis depuis au nombre des Saints, fit dans ce siécle sur les Mahométans. Il leur enleva les Royaumes de Cordoue, de Jaën & de Séville, & obligea le Roi de Grenade à se déclarer son Vassal. Ferreras s'é-

tend assez au long sur les vertus de ce grand Prince, il s'en excuse même en ces termes : » quoique » cet éloge soit infiniment inférieur à son grand mérite, peut-» être me reprochera-t-on de m'y » être trop arrêté, & m'être par-» là écarté des bornes que je me » suis prescrites ; mais outre que » c'est l'effet de ma grande devo-» tion pour ce saint Monarque, » l'honneur que j'ai d'être né son » Pays suffit pour me disculper.

Don Alphonse fils aîné de Saint Ferdinand, lui succeda, & fut proclamé à Séville. Il fut surnommé *le Sage* à cause de sa Science & de son amour pour les Belles-Lettres. » Ce Prince, » *dit notre Historien*, fut malheu-» reux, non pas tant pour la va-» rieté des évenemens de son re-» gne que par la malice & l'igno-» rance de son Chroniqueur, qui a » renversé l'ordre de ses véritables » actions, & a laissé sa mémoire » en mauvaise odeur à la posterité

» par les calomnies qu'il a débi-
» tées contre lui. Il faut voir dans l'Ouvrage même avec quel zéle il entreprend de réhabiliter la mémoire de ce Roi. » Toûjours va-
» leureux, *continue t-il*, ainsi que
» toutes ses actions le publient. Il
» ne fut pas moins magnifique &
» amateur de la gloire, pour la-
» quelle il se montra même si pro-
» digue, que par sa profusion il s'a-
» liena l'esprit & le cœur de ses
» Sujets.... Ce qui fut la cause des
» troubles dont son regne fut agi-
» té. Quelques-uns assurent qu'il
» s'enorgueillit si fort de sa science,
» qu'il dit, que s'il devoit faire le
» monde, il auroit observé un or-
» dre beaucoup plus beau; ce qui
» lui attira le châtiment du Ciel,
» mais je tiens ceci, *dit-il*, pour
» un conte fait à plaisir.

Dans sa jeunesse il s'appliqua avec beaacoup de soin aux Lettres Sacrées & Profanes, & sur-tout à l'Astronomie, & à l'Histoire. Il mit la derniere main au Livre de la

Compilation des Loix intitulé : *las sete Partidas*, les ſept Parties. Il fit achever à grands frais les Tables Aſtronomiques appellées de ſon nom *Alfonſiennes*. On lui a pareillement obligation de l'Hiſtoire d'Eſpagne en Langue vulgaire. Il ordonna qu'elle ſeroit dans la ſuite la Langue ordinaire de tous les Tribunaux & de tous les Actes publics, au lieu que juſqu'alors ils ſe faiſoient en Latin.

Dans la ſeptiéme & derniere Partie de cette Hiſtoire, par laquelle finit ce Volume, Don Ferreras a renfermé les évenemens arrivés pendant le 14me ſiécle. Un des plus célébres furent les pourſuites qu'on y fit contre les Templiers. Don Ferreras, ſans entrer dans le détail de cette affaire ni des crimes qu'on leur imputoit, ſe contente de dire qu'ils ne furent pas mieux traités en France qu'en Arragon, que tous les Châteaux, toutes les Places & généralement tous les biens qu'ils y poſſedoient, furent au

commencement de Décembre de l'année 1307 confiſqués par le Roi Don Jayme à la ſollicitation du Pape ; que pluſieurs de ces Chevaliers prirent la fuite, & que d'autres demeurerent ſur leur parole.

Il paroît qu'on n'en uſa pas ſi rigoureuſement avec eux en Caſtille. Comme on avoit découvert en France, dit Ferreras, les crimes des Templiers, le Pape, ſoit qu'il crût que les Chevaliers de cet Ordre en Eſpagne étoient infectés de la même contagion, ſoit qu'il le craignît, écrivit à tous les Rois de cette Peninſule de mettre en ſequeſtre tous les biens que les Templiers poſſedoient juſqu'à ce qu'on eût pleinement inſtruit leur affaire, & ſur la ſommation que le Roi de Caſtille en fit en 1308 au grand Maître du Temple, il remit, avec l'agrément du Roi Ferdinand, toutes les places qui appartenoient à l'Ordre entre les mains de l'Infant ſon frere, qui s'engagea de les gar-

der ; il ne paroît pas cependant qu'on fît aucunes procedures contre les Chevaliers.

Mais le peuple qui les regardoit comme des Hérétiques, les accablant de mauvais traitemens, pour se garantir de ses insultes, ils se refugierent dans leurs Forteresses. Sans nous apprendre comment les Templiers purent y entrer, puisque, selon lui, en Arragon le Roi s'étoit emparé de toutes leurs Places, & que dans la Castille elles avoient été mises en sequestre, Ferreras dit simplement qu'à cette occasion le vulgaire ignorant se persuada que ces Chevaliers se revoltoient; que le Roi Don Jayme, trompé par ces faux bruits, alla pour les y assieger. Que le Chevalier qui commandoit dans la premiere Place devant laquelle ce Prince se presenta, la lui remit en lui disant, que la seule nécessité de se mettre à couvert des persécutions du peuple, avoit obligé ses confreres à s'y fortifier; qu'il le supplioit

supplioit en leur nom de les faire juger à toute rigueur ; mais qu'il n'étoit pas juste avant ce tems là de les confondre avec quelques-uns ou plusieurs des Chevaliers de leur Ordre, qui avoient été convaincus en France des crimes qu'on leur imputoit ; & que Don Jayme touché de ces remontrances, après s'être fait livrer tous les Châteaux & toutes les forteresses que les Chevaliers possedoient, rendit un sévére Edit par lequel il deffendit sous de rigoureuses peines de faire à ces Chevaliers la moindre insulte, ni de les taxer d'hérésie, permettant toutefois de déposer contr'eux, mais avec menaces de faire éprouver un rude châtiment à quiconque ne prouveroit pas le fait dont il les auroit chargés. Par-là, dit l'Historien, les Chevaliers furent délivrés des persécutions du peuple.

Il auroit été à souhaiter que Don Ferreras se fût un peu plus étendu sur une affaire qui n'a encore jamais été bien éclaircie. Peut-être

que dans les Volumes ſuivans dont M. d'Hermilly promet de nous donner la Traduction, cet Hſtorien aura ſuppléé à ce qu'il auroit dû naturellement dire à ce ſujet.

En voilà aſſez pour donner une idée de ce 6[me] Volume & pour faire voir, qu'on peut en général regarder cet Ouvrage plûtôt comme un exact & laborieux aſſemblage d'excellens Materiaux pour compoſer l'Hiſtoire d'Eſpagne, que comme une excellente Hiſtoire en elle-même.

BIBLIOTHE'QUE FRANÇOISE, ou *Hiſtoire de la Litterature Françoiſe, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut tirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie pour la connoiſſance des Belles-Lettres, de l'Hiſtoire, des Sciences & des Arts ; & où l'on rapporte les jugemens des Critiques ſur les principaux Ouvrages en chaque genre, écrits dans la même*

[redacted]

Langue ; par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital. in-12. *Tome VII.* pp. 448. *& Tome VIII.* pp. 473. A Paris, ruë S. Jacques, chez *Piere-Jean Mariette*, & *Hyppolite-Louis Guerin.* 1744.

MONSIEUR l'Abbé Goujet rend compte dans la plus grande partie du 7me Volume des Traductions Françoises des Poëtes Latins modernes ; mais au lieu que son premier dessein étoit de faire préceder la Notice historique & critique des Poëtes qui ont écrit en notre Langue, de la Notice des Traités qui concernent l'Histoire de notre Poësie, il nous apprend dans une courte Préface, placée à la tête de ce Volume, qu'il a changé son plan sur l'avis de quelques personnes, dont le goût est reconnu pour sur ; ainsi il a fait suivre dans ce Volume les Traductions des Poëtes Latins modernes

de celles des Poëtes étrangers, c'eſt-à-dire des Italiens, des Eſpagnols, des Portugais, & des Anglois.

Il lui a paru qu'il étoit dans l'ordre de parler des ſources avant que de faire connoître ceux qui y ont puiſé. Cr perſonne n'ignore que nos plus grands Poëtes ſe ſont non ſeulement formés par la lecture des anciens Poëtes Grecs & Latins, mais qu'ils ſe ſont encore enrichis chez les Poëtes modernes qui parmi nos voiſins ont excellé dans leur genre. » Dante & Pétrarque, » Arioſte & le Taſſe n'ont pas, » *dit il*, été inutiles à pluſieurs de » nos Poëtes ; & l'on ſçait que » quelques uns de nos Poetes Co- » miques & de nos Tragiques les » plus fameux, ont ſouvent pris » les ſujets & le plan de leurs Pie- » ces dans les Poëtes Eſpagnols & » Italiens, & ſi ces propoſitions » avoient beſoin de preuves, « il aſſure qu'on en trouvera plus d'une dans ces deux Volumes & dans les

suivans. C'est pour cette raiso[n]
qu'il termine ces deux Volume[s]
par la Notice des Traités qui re-
gardent l'Historique de notre
Poësie; & il renvoye nos Poëtes
François aux Tomes suivans.
Il a mis à tête de celui-ci quel-
ques additions & quelques correc-
tions qui serviront de Supplément
aux deux derniers. Ces additions
sont une nouvelle preuve de la
candeur & du zéle avec lesquels
Monsieur l'Abbé Goujet cherche
à rendre son Ouvrage utile au pu-
blic. Plus sévére pour lui-même
que pour les autres, il ne sort
jamais dans le jugement critique
qu'il fait de leurs Ouvrages des
régles que la modération prescrit
à ceux qui n'ont en vûë que l'a-
vantage des Lettres; mais sans
exiger pour lui la même attention,
il assure que comme en général il
y a toûjours à profiter dans la
censure, de quelque maniere
qu'elle soit faite, il profitera avec
reconnoissance des critiques qui

paroîtront contre ſon Ouvrage.

Il remarque dans le Chapitre premier de la 6me partie par laquelle commence ce Volume, que quelques Critiques ont penſé qu'il auroit dû ſe reſſerrer un peu davantage & paſſer ſous ſilence differens Traducteurs de nos anciens Poëtes, peu connus, & qui, ſelon eux, méritent peu de l'être. Il reconnoît que la curioſité même la plus loüable a neceſſairement des bornes. Mais » cette curioſité, » *dit - il*, ne reçoit pas quelque- » fois moins de ſatisfaction à exa- » miner d'anciennes ruines qu'à » contempler de ſuperbes édifices » nouvellement conſtruits ; les » goûts ſont differens, « & il cite pour appuyer le ſien, la déciſion d'un Critique, qui a eu la bonne foi d'avoüer qu'une *Hiſtoire de la Litterature Françoiſe* telle que celle que M. l'Abbé Goujet a entrepriſe, » n'eſt qu'un Catalogue rai- » ſonné (c'eſt-à-dire hiſtorique & » *critique*) de tous les Ecrits en

» tout genre publiés dans cette
» Langue. Qu'ainsi il falloit pour
» remplir le devoir d'un Historien
» exact, *n'omettre aucun de ces*
» *Ecrits*, & faire mention de tous
» les Auteurs anciens & moder-
» nes, bons & mauvais. « Il est vrai qu'il avertit que comme ce Critique ne se pique pas d'une scrupuleuse constance dans ses principes, il a combattu ailleurs ses premieres décisions.

Avant que de parler des Traductions des Poëtes Latins modernes qui font l'objet de ce premier Chapitre, nôtre sçavant Bibliothécaire demande la permission de revenir sur ses pas, pour parler de la Traduction du seul Poëme de Juvencus qui nous reste, & qu'il avoit oubliée, parce qu'il ne s'étoit point rappellé qu'il avoit été traduit.

Cet ancien Poëte Ecclesiastique vivoit sous les regnes des Empereurs Constantin & Constance; il ne nous est connu aujourd'hui que

par ſon Poëme de la Vie de J. C. diviſé en quatre Livres, & compoſé en vers Hexamétres ; il ne fait, ſelon M. l'Ab. Goujet, preſque que rendre mot pour mot le Texte des Evangeliſtes. Ses vers, dit-il, n'ont rien d'élevé ; quand on ſuppoſeroit que Juvencus, quoique d'ailleurs capable d'approcher du ſublime de la Poëſie, en auroit exprès négligé les ornemens, pour ne point dépoüiller la vérité de ſa ſimplicité naturelle, pourroit-on excuſer par la même raiſon ſes fautes de quantité & ſes termes peu latins. Pour moi je ſerois bien tenté de croire, ajoûte-t-il, qu'il n'a pas mieux réuſſi, que parce qu'il n'étoit pas capable de mieux faire.

Son Poeme de la Vie de J. C. n'a eu qu'un ſeul Traducteur, qui eſt Pierre Tamiſier Préſident en l'Election du Maconnois. Il a rendu aſſez fidellement & aſſez litteralement ſon Auteur. Sa verſification qu'on trouvera dure & un

peu barbare en beaucoup d'endroits, ressemble par ces défauts à celle de son original. C'est le dernier Ouvrage de Tamisier dont notre Auteur nous a déja fait connoître la Traduction de l'*Anthologie* & de quelques autres Ouvrages des anciens.

M. l'Abbé Goujet vient ensuite aux Poëtes Latins qui parurent dans le 15me siécle, quoique ce ne fût, selon lui, que dans le 16me que la Poësie Latine commença à se montrer dans tout son lustre. Ces Poëtes sont Maphæus-Végius, dont l'Ouvrage le plus connu est le 13me Livre qu'il eut la présomption d'ajoûter à l'Enéide de Virgile; Michel Verin, né à Florence, qui composa des Distiques moraux, que leur utilité jointe à un style naturel & facile a rendus célébres. Fausto-Andrelini, dont il nous reste aussi des Distiques moraux; ce Poëte quitta l'Italie pour venir en France, & l'on pretend que sa Muse faisoit autrefois les

délices de Charles VIII, de Louis XII, & de François I. Paroissent ensuite Simon Nanquier, surnommé *le Coq* ou *du Coq*; Jean Tixier, Seigneur de Ravisy, connu des Sçavans sous le nom de Ravisius-Textor, Henry Bébelius, Elisio-Calentio Napolitain, dont notre Auteur est surpris que M. Baillet n'a point fait mention, quoiqu'il valût bien ceux qu'on vient de nommer. Nous avons de Calentio quelques Elégies & diverses autres Pieces en vers, entre autres un Poëme plus imité que Traduit d'Homére sur le combat des Rats & des Grenouilles. Le dernier des Poëtes mentionnés dans ce Chapitre est Philippe Béroald, qui a trouvé jusqu'à six Traducteurs François, parmi lesquels on compte Clément Marot.

M. l'Abbé Goujet, ainsi qu'il en a usé dans les Volumes précedens, nous apprend d'abord les principales circonstances de la vie de ces differens Auteurs, entre dans le

détail de leurs Ouvrages, donne ensuite le précis des jugemens que les Sçavans en ont portés, & finit par les Traductions Françoises qu'on en a faites.

Il parle dans le Chapitre second des Traductions du Mantouan, de Sannazar & de Palingenius; dans le 3me de celles de Marc-Antoine-Flaminius, de Jean second, Jean Vouté, Salmon-Macrin, Etienne Dolet, Jean Olivier, Pierre Coustau, Guillaume de la Perriere, André Alciat, & Gabriel Faerne.

Il est question dans le 4me des Traductions de Jerôme Vida, de Georges Fabrice, de Jacques Meïer, de Joachim du Bellay, de Louis Vivés, de Cornelius Gemma, & de Michel de l'Hôpital. M. l'Ab. G. s'étend particulierement sur le dernier, qu'on peut appeller à juste titre l'ornement & la lumiere de son siécle. » Il fut, » *dit-il*, nommé Chancelier dans » le tems des plus grands troubles » du Royaume, mais l'opinion

» qu'on avoit de ſa vertu & de ſa
» fermeté étoit ſi grande que les
» fauteurs mêmes de nos diviſions,
» ne purent lui refuſer leurs ſuffra-
» ges. L'envie qui s'attache toû-
» jours à la vertu, s'oppoſa à ſes
» deſſeins : il lutta long-tems con-
» tre elle avec un courage invinci-
» ble, & l'on peut dire, qu'il lui ce-
» da plûtôt en vainqueur qu'en
» vaincu : car ayant pris le parti de
» vivre tranquille dans ſa maiſon,
» il y paſſa le reſte de ſes jours dans
» un repos glorieux.

Nous devons le Recueil que nous avons des vers de cet illuſtre Magiſtrat aux ſoins de Guy du Faur, pour qui il eut toute ſa vie une amitié particuliere ; l'Auteur qui négligeoit ces ſortes de productions, les avoit diſperſées de tous côtés ; du Faur les raſſembla, & les mit en ordre avec le ſecours de Scevole de Ste Marthe. M. de Thou ajoûte, qu'il les aida auſſi autant qu'il put pour l'arrangement de ces Pieces, qui ſont, dit-il, com-

parables pour la pureté, l'élégance, la finesse, & la solidité des pensées à tout ce que l'antiquité nous a laissé de plus parfait en ce genre. » On ne peut faire un plus » grand éloge de ces Poësies, mais » je le croirois, *dit notre Auteur*, » un peu outré; elles approchent » des meilleurs modéles; c'est trop » dire qu'elles les égalent dans ce » que ceux-ci ont de plus parfait. Ce qui en a été traduit est peu propre, selon lui, à nous satisfaire; il ne connoît d'ailleurs que deux Pieces du Chancelier de l'Hôpital, à qui l'on ait entrepris de faire parler le langage de notre Poësie; son *Epître au Cardinal de Lorraine sur le Sacre de François II. & sur la maniere dont ce Prince devoit gouverner son Royaume*, & l'Epître que M. de l'Hôpital addressa *à ses amis*, dans laquelle il se peint lui-même, & qui paroît avoir été une des dernieres productions de sa Muse. Cette Epître a été traduite en vers par Nicolas Rapin, l'un

des Auteurs de la Satyre Menippée.

La premiere a eu trois Traducteurs qui l'ont renduë en vers François, ſçavoir, Joachim du Bellay, Claude Joly Chanoine de Paris ſi connu par le nombre de ſes Ouvrages, & Charles Perraut de l'Académie Françoiſe.

Le Chapitre 5[me] où l'on trouvera quelques anecdotes très-curieuſes, ainſi qu'en pluſieurs autres endroits de cet Ouvrage, renferme ce qui regarde les Traductions de Buchanan, de Muret, de Dorat, de Turnébe, de Joachim du Bellay, &c. On en peut dire autant du 6[me], où il s'agit des Traductions de Paſſerat, de Béze, de Bonnefons, d'Owen, & de M. de Thou. Ce dernier, dit M. l'Ab. G. » conſideré comme Poëte eſt » fort different d'Owen. Celui-ci a » plus d'une fois violé dans ſes » Epigrammes le reſpect dû à la » vérité, & à la ſageſſe des mœurs; » M. de Thou n'a compoſé la plus » grande partie de ſes vers, que

» pour loüer & faire honorer l'une
» & l'autre.... On ne lit aucune de
» ses poësies, où l'on n'admire en
» même tems l'homme de génie &
» l'Ecrivain Religieux. Formé sur
» les grands modéles de l'Antiqui-
» té, doüé d'une imagination aussi
» belle que féconde, il est presque
» aussi grand Poëte que grand Hi-
» storien. Il est étonnant qu'au mi-
» lieu des troubles, où il a vécu,
» des chagrins qu'on lui a susci-
» tés, des affaires importantes &
» presque continuelles, dont il
» s'est vû chargé une grande partie
» de sa vie, des recherches, & des
» soins que son Histoire ont dû
» lui coûter, il ait trouvé assez de
» loisir pour composer un si grand
» grand nombre de vers, & assez
» de ressources dans son esprit,
» pour surpasser souvent & toû-
» jours pour égaler les meilleurs
» Poëtes de son siécle.

Pour abréger, nous ne dirons rien du Chap. 7me qui traite des Traductions des Poësies de Mrs de

Ste Marthe, de Nicolas Bourbon, d'Herman Hugon, de Jacques Regnier, de Hugues Grotius, & de plusieurs autres qui ont fleuri au commencement du dernier siécle. L'Auteur avertit que comme on ne met pas au rang des Poëtes ceux qui n'ont composé qu'une ou deux Pieces fugitives peu considerables par leur étendue, & qu'on se contente de dire, qu'ils auroient pû y tenir une place distinguée, s'ils s'étoient livrés à leurs talens, il n'a pas cru devoir parler des Traductions Françoises qui ont été faites de quelques-unes des ces Pieces, son dessein n'ayant été que de faire entrer ici les Traductions de ceux qui font, pour ainsi dire, corps avec les Poëtes.

Tels ont été, dit-il, dans le dernier siécle & dans le nôtre ces habiles Jesuites, Lucas, Commire, Rapin, de la Rüe, Sanadon, Brumoy, Vanieres & Oudin; tels ont été M. Huet, & le célébre Santeuil; & avant eux Alphonse

du Fresnoy par lequel il commence le 8me Chap. sans pretendre cependant décider du rang & de la supériorité du mérite d'aucun de ces Poëtes; ce Chapitre contient quelques particularités assez interessantes, dont la plûpart avoient échappé à ceux qui ont le plus cultivé cette partie de la Litterature, & renferme en même tems une infinité de principes aussi utiles à ceux qui s'appliquent à la Poesie Latine, qu'à ceux qui veulent en juger avec goût & avec discernement.

C'est par ce Chapitre que finit tout ce qui regarde les Traductions des Ouvrages des Poetes Latins modernes. » Quelque plaisir, » *dit M l'Ab G* que l'on ait en » entendant parler de tant de beaux » génies, quelque loüable qu'il » soit de vouloir au moins connoî» tre une partie de leurs produc» tions, je sens qu'un détail où » l'on ne peut éviter une certaine » sécheresse, a toûjours besoin » d'un Lecteur indulgent, comme

» il a fallu pour le faire un Ecri-
» vain complaiſant. Car c'eſt ce-
» lui-ci qui ſent le premier l'ennui
» & le dégoût. Au reſte s'il n'a pû
» prendre l'un & l'autre tout en-
» tier ſur lui, ſans les partager
» avec ſes Lecteurs, il les prie de
» ne point oublier qu'il fait les
» fonctions de Bibliothécaire, &
» qu'on a exigé de lui qu'il les
» exerçât. Il ſera libre de paſſer lé-
» gérement ſur tout ce qu'il vient
» de dire, & de ſe contenter d'y
» avoir recours lorſque la néceſſité
» ou le deſir de connoître quelques-
» unes des Traductions dont il a
» fait mention, obligera d'y faire
» une attention expreſſe.

Il ſe flatte qu'on ſera peut-être plus ſatisfait de l'examen qu'il fait dans le Chapitre ſuivant des Traductions des Poëtes qui nous ſont étrangers, c'eſt-à-dire, des Italiens, des Eſpagnols, des Portugais & des Anglois; la matiere eſt plus nouvelle, & offre pluſieurs choſes, ſinon plus dignes, du

moins plus capables d'exciter la curiosité de ceux qui aiment la Litterature. Avant que de parler des Poëtes Italiens, il a cru qu'il ne seroit pas inutile pour l'intelligence de ce qu'il en dira dans ce Chapitre, de toucher en passant les régles de leur Poësie & de leur versification d'après le Traité que nous en a donné M. l'Abbé Antonini.

De-là il passe aux Traductions du Dante, de Pétrarque, & de Bocace. Poëtes, dit-il, qui ont si bien possedé leur Langue, & l'ont parlé avec tant d'élégance, qu'encore aujourd'hui en Italie, c'est-à-dire, après plus de 400 ans, leurs Ecrits font encore régle.

Il remarque cependant que le Dante appartient autant au 13me siécle qu'au suivant, puisqu'il naquit à Florence en 1265, & qu'il mourut à Ravenne en 1321. Le plus fameux de tous ses Ouvrages est la *Comédie de l'Enfer, du Purgatoire, & du Paradis.* Il l'hono-

roit du titre de Poëme Epique ou Héroïque ; & c'eſt ainſi que l'ont qualifié après lui Caſtelvetro , l'Auteur de la Grammaire Italienne de Port-Royal & pluſieurs autres, quoiqu'il ne tienne nullement de ce genre de Poeſie.

» Le titre de *Comédie*, qu'on lui » donne dans toutes les Editions » qui en ont été faites , ne lui con» vient, qu'en ce que le Poete amene » ſur la ſcéne un grand nombre de » perſonnes de tout état , à qui il » diſpenſe à ſon gré la loüange ou » le blâme , peut être plus ſouvent » ſelon ſes préventions que ſelon » la vérité ; c'eſt une eſpéce d'Hiſ» toire des ſiécles paſſés & de celui » où vivoit l'Auteur, dont le but » politique eſt de ſapper la puiſſan» ce des Guelphes ; auſſi les met» il preſque tous dans l'Enfer avec » leurs partiſans.

M. l'Abbé Goujet refute enſuite l'opinion du P. Hardouin qui comprenant le Dante dans la Liſte de ſes prétendus Auteurs ſuppoſés , a

essayé de prouver que le Poëme dont il est question, étoit d'un faussaire qu'il ne nomme point, & qu'il place au commencement du quinziéme siécle. Mais c'est une discussion qu'il faut lire dans l'Ouvrage même, aussi-bien que tout ce qui regarde les Traductions Françoises qui ont été faites des Ouvrages du Dante, de Pétrarque & de Boccace; ce dernier a plus écrit en prose qu'en vers, & tout le monde convient qu'il n'étoit pas excellent Poëte. Cependant il fut un des Triumvirs, ou des trois Princes des Poëtes de ce siécle-là. Il est vrai que l'on s'accorda à ne lui donner que le dernier rang de ce Triumvirat Poëtique.

Enfin M. l'Abbé Goujet a rassemblé dans le 10me & dernier Ch. qui termine ce Volume, ce qui concerne les Traductions du Boiardo, & de l'Arioste, du Sannazar, du Tansillo & du Trissin. Tous Poëtes qui vécurent dans le 16me siécle & sur lesquels l'Auteur entre

dans des détails qui nous ont paru aussi curieux qu'instructifs ; c'est ce que nous ferions voir avec plaisir, si les bornes qui nous sont prescrites ne nous obligeoient de finir ici cet Extrait. Nous donnerons celui du 8me Volume dans le Journal suivant.

QUÆSTIO MEDICO - CHIRURGICA.... discutienda in Scholis Medicorum.... Præside M. JACOBO BENIGNO VINSLOW, Doctore-Medico, Regiæ Scientiarum Academiæ Socio Anatomiæ & Chirurgiæ in Horto Regio Professore, Linguarum Danicæ, Suecicæ, Germanicæ, & Belgicæ interprete Regio, &c. *An ad servandam præ fœtu matrem obstetricium hamalile minus anceps & æque insons, quam ad servandum cum matre fœtum sectio Cæsarea.*

C'est-à-dire : *These de Chirurgie, soûtenuë dans les Ecoles de la Faculté de Medecine sous la Presi-*

dence de M. JACQUES-BENIGNE WINSLOW, *Docteur de cette Faculté, de l'Academie Royale des Sciences, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin Royal, Interprete du Roi pour les Langues Danoise, Suedoise, Allemande, & Hollandoise, &c. sur la question*, si l'usage du Crochet est moins hazardeux, & aussi innocent pour sauver la mere préférablement à l'enfant que l'operation Césarienne pour sauver l'un & l'autre. *in*-4°. pag. 8.

ON ne reprochera point à M. Winslow d'occuper ses Lecteurs de discussions purement curieuses, ou amusantes. Ce deffaut seroit aussi peu assorti à son caractere, & à ses vûës, qu'à l'étenduë de ses connoissances. Il discute dans la presente Thése deux questions extrêmement importantes de la Chirurgie des accouchemens; & fixe les idées qu'on doit se faire

de l'uſage du Crochet,& de l'operation Céſarienne.

Les obſtacles qui empêchent l'accouchement ſont de deux ſortes (§ I.). Ils viennent de la part de l'enfant, qui eſt d'un volume trop conſiderable, hydropique de la tête ou du bas-ventre, monſtrueux par la multiplicité des parties les plus groſſes, &c. ou de la part de la mere, quand elle a les os innominés mal conformés, les ſymphyſes des os du baſſin trop dures; le coccyx trop courbé en dedans, l'orifice de l'uterus trop étroit, le paſſage rétréci par des tumeurs contre nature, &c. Ne croiés point, ajoûte M. Winſlow, que ce ſoit à tort que je parle ici des obſtacles que forme la dureté des ſymphyſes des os innominés. Il en appelle à tous les accouchemens & Sages-femmes; il cite entre les Anatomiſtes modernes M. Bouvard qui dans une Théſe & une diſſection publique a démontré cette vérité. Il cite Riolan qui a

remarqué

remarqué que ces ſymphyſes é-toient plus épaiſſes & plus molles avant l'accouchement, & fait voir plus de trente fois à des Medecins & Chirurgiens preſens à ſes diſſections un écartement ſenſible, non-ſeulement des os pubis, mais des os ilium & de l'os ſacrum. Or dans ces circonſtances fatales, le crochet ou l'operation céſarienne ſont les deux ſeuls moiens auſquels on puiſſe avoir recours.

M. Winſlow (§ II.) fait l'énumération des differentes eſpéces de crochets inventés par differens Auteurs, & de quelques autres expediens imaginés pour parvenir à l'extraction de l'enfant. Puis, parlant de l'operation céſarienne, dont le nom, ſuivant Schmit, Auteur Allemand, vient d'un Cordonnier, nommé *Céſar*, qui le premier en fit l'épreuve avec ſuccès ſur ſa femme qui étoit prête à mourir, il fait le dénombrement des Inſtrumens de Chirurgie qui y ſervent, & ne ſont pas dif-

differens de ceux qu'on emploie ordinairement pour les blessures des tégumens du bas-ventre.

Le crochet ne s'emploioit dans son institution (§ III.) que pour faire l'extraction d'un fetus mort, & l'on s'en servoit avantageusement, quand il étoit manié par une main habile, versée dans la pratique des accouchemens, & guidée par une connoissance anatomique des parties au milieu desquelles l'Operateur est obligé de travailler. Mais combien de femmes ont été les victimes de la témerité & de la maladresse! combien de fois l'uterus, la vessie, le rectum, & toutes les parties du voisinage, déchirés, ou blessés, n'ont-ils point causé la mort aux meres! combien d'enfans encore vivans dans le tems de l'operation n'ont point été privés du baptême! Aussi le célébre Heister ne veut-il pas qu'on emploie cet Instrument meurtrier, sans qu'on soit sûr de la mort de l'enfant; & à quels si-

gnes certains, ajoûte le Docteur Allemand, peut-on la connoître lorsqu'il est encore dans la matrice? Aussi avoüe-t-il avec autant de candeur que Peu, l'un de nos plus fameux Accoucheurs, qu'après toutes les attentions possibles, il a eu le désagrément de tirer avec le crochet des enfans qui sont venus en vie. Donc les signes de la mort de l'enfant étant équivoques, & le crochet leur étant souvent funeste, & blessant la mere, il est évident que c'est un secours non-seulement hazardeux, mais bien éloigné d'être entierement innocent. Il est vrai qu'il y a des Instrumens moins dangereux, par exemple, le crochet odontoïde (*) de Peu. Mais si les enfans pour lesquels on l'a emploié n'ont gueres survecu plus d'une semaine à l'operation, est-il permis de s'en servir? Quant aux cuilliers imaginées par Palfin, perfectionnées avec

(*) C'est-à-dire, de la forme d'une dent.

assez peu de succès par M. Heister, leur secours est incertain; mais M. Gregoire leur a donné une forme nouvelle dont les avantages sont constatés par plus de soixante & dix operations, toutes faites heureusement; & ceux que M. Mesnard a fait dessiner, leur sont fort inférieurs de tous points.

L'opération césarienne (§ IV.) a été tentée originairement dans l'esperance de sauver la vie à un enfant après la mort de sa mere. L'évenement heureux d'une operation faite au hazard, aiant fait faire de justes réfléxions, les Législateurs deffendirent d'enterrer aucune femme grosse, sans avoir fait cette operation. Car comme le principe de la vie de l'enfant est indépendant de celui de sa mere, on conclut avec raison qu'il pouvoit lui survivre. Mais pour plus de sureté M. Heister veut qu'on fasse une Loi non-seulement pour obliger d'ouvrir toutes les femmes grosses, avant de leur donner la

ſépulture, mais de leur faire cette operation le plûtôt qu'il ſera poſſible.

C'eſt ſans contredit un grand avantage de l'opération céſarienne de ſauver la vie à l'enfant ; mais des réfléxions judicieuſes ont fait penſer à des Auteurs qu'elle réuſſiroit ſur des femmes vivantes, & d'autres plus hardis l'ont entrepriſe avec ſuccès. M. Winſlow cite en preuve les Hiſtoires rapportées par Rouſſet, & fait voir, contre le ſentiment de M. Bianchi que nous avons rapporté dans notre Journal du mois d'Octobre 1742, que la cinquiéme Hiſtoire racontée par Rouſſet ne laiſſe aucun doute que l'uterus n'ait été inciſé auſſi-bien que les tégumens. Mais ce qui acheve de démontrer l'erreur de M. Bianchi, c'eſt l'exemple de cette operation pratiquée avec ſuccès en 1740 par M. Soumain, Chirurgien de Paris, en preſence de pluſieurs de ſes Confreres, & dont l'Hiſtoire fut imprimée dans le tems.

Et, ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'elle cauſa beaucoup moins de douleurs à la femme, qu'elle n'en avoit euës dans une fauſſe couche anterieure, & dans le travail qui avoit précedé l'operation. Il faut encore remarquer qu'il ne ſe fit pas une effuſion de ſang plus conſiderable qu'il n'en arrive communément aux femmes dans un accouchement ordinaire. Auſſi toute délicate qu'étoit la malade, & même mal conformée, ſe retablit-t-elle parfaitement. Pour l'enfant il vint dans le meilleur état qu'on peut ſouhaiter. On peut voir dans la Théſe pourquoi les douleurs de l'operation céſarienne ſont ſi ſupportables, & pourquoi l'épanchement du ſang eſt ſi peu conſiderable. M. Winſlow conclud de ces obſervations, & de pluſieurs autres qu'il pourroit citer, que l'operation céſarienne eſt moins hazardeuſe qu'innocente.

Avec quelque eſperance raiſonnable de ſuccès qu'on puiſſe prati-

quer l'operation césarienne, M. Winslow (§ V.) n'a garde de prêter des armes à la témerité, ou à la politique. Comme l'Ecriture nous apprend qu'*il ne faut pas faire mourir le juste & l'innocent*, Exod. 23. on ne peut risquer la vie de la mere pour sauver celle de l'enfant, ni risquer celle de l'enfant pour sauver la mere. Ce n'est donc que dans le cas de necessité qu'il faut avoir recours à l'operation césarienne, & l'objet que M. Winslow s'est proposé est de prouver cette proposition de Helvétius premier Medecin de la Reine, qu'*on a des esperances fondées dans l'operation césarienne entreprise au deffaut de toute autre ressource*. Nous finirons en rapportant un Decret du Sénat de Venise qui ne veut pas *qu'on fasse une incision cruciale aux femmes grosses mortes, ou reputées telles; mais veut qu'on se contente d'une simple incision, comme il se pratique quand on fait l'operation césarienne aux femmes vivantes, afin qu'il soit plus aisé*

de conserver & de guerir la femme, si de hazard elle venoit à donner des signes de vie.

DISSERTATIONS SUR l'Histoire Ecclesiastique & Civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'Histoire de France. Ouvrage enrichi de figures en taille-douce. Par M. l'Abbé LE BEUF, *Chanoine, & Sous-Chantre de l'Eglise d'Auxerre, in-12. Tom. II.* A Paris, ruë S. Jacques, chez *Lambert* & *Durand*, Libraires, au Griffon, & à Saint Landry. 1741.

Troisiéme Extrait de la Dissertation sur l'état des Sciences en France depuis la mort du Roi Robert, arrivée en 1031 jusqu'à celle de Philippe le Bel arrivée en 1314.

THEOLOGIE.

ALAIN de Lisle plaçoit la Théologie au-dessus de toutes les Sciences dans une espece de

firmament, où il la faiſoit arriver dans un char dont les roües étoient les ſept Arts Liberaux. Ce n'eſt pas pour ſe conformer à cette penſée que M. l'Ab. le Beuf traite de la Théologie immédiatement après avoir traité des ſept Arts Liberaux, mais c'eſt pour ſuivre l'ordre des études que l'on obſervoit dans les Ecoles. On vit, dit M. l'Ab. le B., arriver à la Théologie ce qui étoit arrivé à la Philoſophie. Comme il y eut une Logique de Platoniciens, une de Péripatéticiens, & une troiſiéme de faux Dialecticiens & de grands parleurs, de même il y eut des Théologiens qui s'en tinrent comme leurs prédeceſſeurs à l'Ecriture S^te & aux Peres, d'autres y mêlerent un peu des principes d'Ariſtote, & d'autres enfin employerent par-tout le le langage de ce Philoſophe, ne connoiſſant qu'à peine les ſources de la vraye Théologie, & y mêlant beaucoup de queſtions purement philoſophiques. Ce deſordre

vint par degrés, on gardoit encore quelque retenuë dans le onziéme ſiécle, mais au douziéme on franchit toutes les barrieres. Ce fut encore pis dans le treiziéme ſiécle, on ne s'occupoit preſque plus que de queſtions frivoles, & la maniere dont on s'exprimoit étoit ſi barbare que la plûpart des Docteurs d'alors n'étoient guéres moins ridicules qu'inſenſés. La queſtion de l'Euchariſtie occupa la fin de l'onziéme ſiécle; quelques Ouvrages de S. Anſelme occaſionnerent auſſi d'autres diſputes, les erreurs d'Abaillard, de Gilbert de la Porée, de Pierre Lombard & de Pierre de Potiers firent beaucoup de bruit, on vit vers ce tems-là mettre en queſtion ſi J. C. comme homme étoit quelque choſe, ceux qui diſoient qu'il n'étoit rien furent appellés *Nihilianiſtes*. Jean de Sariſbéry ne pouvoit ſouffrir qu'on mît en queſtion ſi Dieu exiſte, s'il eſt bon, ſage, &c. Il traitoit ces queſtions d'irré-

ligieuſes, & il auroit voulu qu'on eût puni ceux qui les propoſoient, c'eſt une preuve qu'elles étoient nouvelles au milieu du douziéme ſiécle. La Théologie d'Abaillard fut juſtement qualifiée de *Frivologia* par Hugues Métellus; la plûpart des Sommes que l'on compoſa au treiziéme ſiécle ne méritoient pas une dénomination plus honorable & le deſordre alloit en s'augmentant malgré les plaintes des gens pieux & éclairés. En 1228. le Pape Gregoire IX. écrivit aux Docteurs de Paris qu'ils euſſent à enſeigner la Théologie dans ſa pureté, ſans aucun mélange de ſcience prophane, & ſans corrompre la parole de Dieu par des fictions philoſophiques. On ſe flatta que la Somme de Pierre Lombard dégoûteroit de ces vaines ſubtilités, on croyoit que le nombre & le poids des autorités qu'il avoit raſſemblées dans cet Ouvrage l'emporteroit ſur de frivoles raiſonnemens, mais la méthode de ce

Théologien déplut bien-tôt, on voulut faire parade de son esprit, & l'on en revint à la Dialectique. Il est vrai cependant que Pierre Lombard ne fut pas le seul qui lût les Peres & qui s'attachât à leur autorité. M. l'Ab. le B. nomme plusieurs Ecrivains de ce tems-là qui avoient aussi composé des Ouvrages assez solides, tels sont Lambert Abbé de S. Ruf de Valence, Arnould Abbé de Bonneval, Guillaume de Champeaux, Alulfe Moine de S. Martin de Tournay, Garnier Sousprieur de S. Victor, &c.

La Somme de Pierre Lombard l'emporta néanmoins à la fin sur toutes les autres, on le citoit communément & on l'expliquoit dans les Classes de Théologie; comme les Livres coûtoient alors beaucoup, on étendoit sur les murs des Ecoles de grands parchemins, sur lesquels on representoit en forme de Tables ou d'arbres ce que l'on vouloit enseigner. Sur les uns, par

exemple, étoient representées les Histoires & les Généalogies de l'Ancien Testament, on voyoit sur d'autres le Catalogue des vertus & des vices, &c. On peut voir un modéle de ces sortes de placards dans les Œuvres de Hugues de S. Victor. Pierre Lombard avoit, à ce que l'on croit, établi dès le milieu du douziéme siécle plusieurs sortes de degrés en Théologie à l'imitation de ceux de Boulogne qui vénoient d'être institués, ce qui produisit à Paris un grand nombre de Professeurs en Théologie, mais parce que plusieurs d'entre eux furent soupçonnés d'être dans les erreurs des Albigeois, le Pape Innocent III. les reduisit à huit. M. l'Ab. le Beuf remarque que Guillaume d'Auxerre, Professeur à Paris, s'est servi le premier des termes de *Materia & forma* dans le sens qu'ils sont employés au Traité des Sacremens. S. Louis ne goûtoit pas beaucoup les Scholastiques de son tems, *non libenter*

legebat, dit Godefroy de Beaulieu, *in Scripturis Magiſtralibus, ſed in Sanctorum Libris autenticis & probatis.* On ſçait néanmoins quel fut ſon zéle pour la ſaine Théologie, il fit faire des recherches des Livres du Talmud & ordonna que de tout le Royaume on les apportât à Paris pour les brûler. L'année de ſa mort (1270) il y eut une aſſemblée chez l'Evêque de Paris, où entre autres choſes il fut deffendu aux Profeſſeurs de Philoſophie de traiter d'aucune matiere de Théologie. Ce fut alors qu'on vit paroître de tous côtés des Sommes qu'on appelloit *Quodlibetiques*, parce qu'on y traitoit de toutes ſortes de queſtions, mais la Somme de S. Thomas d'Aquin prit bien-tôt le deſſus dans les Ecoles ſur tous les autres Ouvrages de Théologie, parce qu'on reconnut qu'il n'y avoit point de Corps de Théologie tant pour le fonds que pour la forme qui fût comparable à cette Somme.

[redacted]

Etat de la Science de l'Ecriture Sainte & de celle de la Liturgie, &c.

Quoique les Docteurs de Paris se fissent appeller *Magistros in Sacra Pagina*, aussi-bien que *Docteurs en Divinité*. Les études qu'ils faisoient au onziéme, douziéme, & treiziéme siécle ne pouvoient pas les rendre fort habiles dans l'intelligence des Saintes Ecritures. Aussi s'appliquoient-ils plûtôt à subtiliser sur des mots & en inventer tous les jours de nouveaux, il y eut pourtant toûjours quelques Commentateurs de la Bible, & des personnes qui travaillerent à en rendre les exemplaires exacts. M. l'Ab. le B. parle de ces Commentateurs qui sont en petit nombre & peu importans. Etienne Abbé de Citeaux fit corriger le Texte de l'Ancien Testament, de la Bible de son Monastere, & se servit pour ce travail de Juifs versés dans l'Hé-

breu & le Chaldaïque. Hugues de S. Cherfs ou de Vienne, Cardinal de l'Ordre de S. Dominique, au 13me ſiécle, ayant revû & corrigé la Bible en entier, & mis en marge les variantes des manuſcrits Hébreux, Grecs & anciens Latins écrits ſous Charlemagne, fit travailler à la concordance de tous les Textes par des Religieux du Couvent de S. Jacques de Paris, ce qui fit appeller cette Concordance *Concordantia Sancti Jacobi.* Dès le ſiécle précédent on avoit une Concordance des quatre Evangeliſtes, les Sçavans ne ſont point d'accord ſur l'Auteur du partage de la Bible en Chapitres, ſans quoi il eſt impoſſible de faire une Concordance. Génébrard croit que ce partage s'eſt fait au 13me ſiécle. M. l'Ab. le B. obſerve que preſque dans tous les ſiécles on s'eſt cru proche du tems de l'Antechriſt. Cette opinion ne fut pas ſi commune dans l'onziéme qui ſuivit immédiatement l'époque que l'on avoit cru

devoir être la fin du monde, mais dès le douziéme & dans le suivant on recommença à dire que l'Antechrist alloit paroître, & on interprétoit l'Ecriture conformément à cette opinion. Ce qu'on appelloit *Sortes Sanctorum & Judicia Dei* furent fort communs dans ces siécles. On comprend aiſément que les prédications n'étoient pas d'un fort bon goût, on prêchoit dans un ſtyle bas & rampant, & on s'imaginoit que l'arrangement méthodique des diviſions & des ſouſdiviſions étoit toute l'éloquence. Un Dominiquain dreſſa des *Canevas* de toutes ſortes de Sermons. Pluſieurs Evêques rédigerent alors eux-mêmes leurs Sermons par écrit & les léguérent à des Abbayes dont les Bibliothéques étoient célébres. La Théologie Morale ſuivit le ſort de la Théologie Scolaſtique. M. l'Ab. le B. remarque qu'elle fut ſur-tout cultivée à l'Abbaye de S. Victor de Paris; pour ce qui eſt des Auteurs

de Liturgie, le plus considerable de ceux qui parurent dans l'onziéme siécle fut Jean Evêque d'Avranche, il s'attache à la lettre, & n'a pas recours à des raisons mystiques, la plûpart fausses ou arbitraires qu'employent presque toûjours les Auteurs du XIIme & du XIIIme siécle. Les principaux de ces Auteurs sont l'Abbé Rupert, Hugues de S. Victor, Beleth, Pierre Chancelier de Chartres, Guillaume d'Auxerre, Durand de Mende & Gilbert de Tournay. On disputa beaucoup sur les Rites pendant les trois siécles que nous venons de nommer, une question assez singuliere qui fut beaucoup agitée fut de sçavoir s'il étoit permis de dédier des Eglises sous le titre du S. Esprit. Les Breviaires ou Extraits des Livres de Chœur connus dès avant l'onziéme siécle se multiplierent extrêmement dans les siécles suivans.

Connoiſſance de l'Hiſtoire, état de la Critique, Science des Antiques.

Il y a eu un grand nombre d'Hiſtoriens pendant les ſiécles dont traite M. l'Ab. le B. une infinité de Moines ſe ſont attachés à écrire l'Hiſtoire de leur Monaſtere, de leurs Abbés, de leurs Saints; quelques Eccleſiaſtiques ont rédigé des Annales de leurs Princes & de leurs Egliſes; au XIme ſiécle Foulque Comte d'Anjou travailla lui-même à une Hiſtoire, & au XIIme ſiécle Lambert Prêtre d'Ardre écrivit l'Hiſtoire des Comtes de Ghines. Les Religieux de S. Benoît ſur Loire & ceux de S. Denis écrivirent les évenemens de leurs tems & les actions de nos Rois, & on peut compter ſur leurs Ecrits, il n'en n'eſt pas de même de quantité d'autres Hiſtoriens qui ont rempli leurs narrations de fables & de puerilités, telles ſont celles de Céſaire d'Heiſterbach & de

Thomas de Cantimpré. M. l'Ab. le B. eſtime cependant que ces Hiſtoires, toutes fabuleuſes qu'elles ſont, peuvent être lûës avec utilité, parce que leurs Auteurs en rapportant des faits fabuleux n'ont pû ſe diſpenſer de les revêtir de circonſtances qui indiquent les uſages de leurs tems. Quant à l'Hiſtoire ancienne on en avoit une très-médiocre connoiſſance. Il y eut cependant quelques Auteurs qui donnerent des preuves qu'ils avoient du jugement & quelque critique, M. l'Ab. le B. cite entre autresGérard Evêque de Cambray. Robert du Mont S. Michel, Robert d'Auxerre, Abaillard, Sariſberi; ce dernier, par exemple, regarda l'Hiſtoire de S. Euſtache comme une Hiſtoire pieuſe, mais non autoriſée, & rejetta le Livre intitulé *Conjectorium Danielis*. Guigues Général des Chartreux ſçut diſcerner les vrayes Lettres de S. Jerôme d'avec les fauſſes, mais les exemples de fauſſe critique & de

méprises insignes furent bien plus communs sans comparaison. Les Sçavans du onziéme & du douziéme siécle exercerent quelquefois heureusement leur critique sur des fausses Bulles de Pape ou sur des Chartes des Rois ou des Seigneurs, Dom Mabillon a fait observer que dans l'XIme siécle on ne se laissoit plus surprendre par les faussaires. M. l'Ab. le B. rapporte en effet plusieurs exemples de suppositions & de fabrications de titres découvertes & punies vers ce tems-là. On n'eut pas moins de vigilance sous le regne de Philippe Auguste qui concourut avec le Pontificat d'Innocent III. Ce Pape donna des régles suivant lesquelles on pouvoit reconnoître les faux titres. Sous le regne de S. Louis & sous ses Successeurs on devint encore plus clairvoyant, la coûtume de s'assurer par les sceaux de la vérité des Traités faits entre les Communautés & les Seigneurs ne s'introduisit que peu à peu dans les siécles dont

il eſt ici queſtion , & comme on en abuſa encore , on inventa les contre-ſeaux , dont les plus anciens ſont du douziéme ſiécle. Comme on étudioit peu alors l'antiquité , il n'eſt pas étonnant qu'on négligeât auſſi les antiques ; ce que M. l'Ab. le B. dit à ce ſujet ſe reduit à fort peu de choſes & ne regarde que la découverte de Médailles ou de ſtatuës dont on n'eſtimoit que la matiere.

GEOGRAPHIE.

La Géographie fut une des Sciences les plus négligées dans l'onziéme ſiécle & les deux ſuivans: alors on ne ſçavoit pas trop ſi la Terre étoit ronde ou quarrée. Le même goût pour le fabuleux & pour l'extraordinaire qui regnoit dans l'Hiſtoire regnoit auſſi dans la Géographie. Sous le regne de S. Louis on connut un peu mieux le Globe terreſtre. Par le moyen des Croiſades & des Miſſions , on eut d'aſ-

sez bons Mémoires sur les pays d'Orient, sur l'Arménie, sur les Indes & sur la Tartarie, cependant lorsqu'on entreprenoit de dresser des Cartes Géographiques on y réussissoit très-mal, on peut consulter l'*Image du Monde* écrite en vers François par Gautier de Metz l'an 1245. Cet Ouvrage est orné de figures du Globe du Monde & des differens peuples barbares, sauvages, & monstrueux qu'il place tous dans les Indes. Il fait aussi mention d'autres Provinces, mais par rapport aux animaux extraordinaires & aux plantes qu'on y voit ; il dit, en parlant de l'Isle de Meroés, qu'en plein midi il n'y a point d'ombre ; il donne le nom de *Quanonille* à celle où il y a six mois de jour & six mois de nuit, il n'oublie pas l'Isle *Perduë* trouvée, à ce qu'il dit, par S. Brendant : & en traitant de l'Irlande il y place sérieusement le Purgatoire de S. Patrice. M. l'Ab. le B. finit cet article en rapportant les con-

testations qui s'éleverent en France au ſujet des limites de quelques Diocéſes.

PHYSIQUE.

On ne parla guéres de Phyſique dans le onziéme ſiécle, mais dès le douziéme & encore plus dans le treiziéme ſiécle on commença à devenir un peu plus curieux, les queſtions de Phyſique devinrent à la mode, & on fit pluſieurs Livres ſur cette maniere; aujourd'hui ces Livres nous paroiſſent pitoyables & on ne daigne pas les lire, autrefois on les regardoit comme des merveilles, & leurs Auteurs paſſoient pour des prodiges de ſcience. Les principaux Ouvrages de Phyſique dont parle M. le B. ſont les Queſtions Phyſiques d'un nommé *Adelard* Anglois, celles du Docteur Alain, la Phyſique de Garnier de S. Victor, le Traité d'un nommé *Guillaume* qui a pour titre : *Microſcomographie*, les Traités

Traités d'Albert le Grand, *de Scientiâ Falconum secundum antiquos, de Anatomiâ, de Insectis, Arboribus, Herbis.* Saint Thomas n'écrivit pas seulement sur le Ciel & sur le monde, & sur le corps humain; il traita encore de la construction des canaux & acqueducs. Pierre d'Auvergne son Disciple acheva ses Livres sur la Physique d'Aristote & sur les météores qu'il avoit laissé imparfaits. Gervais de Tillebery vers la fin du regne de Philippe-Auguste ramassa tout ce qu'il put trouver de prodigieux & d'extraordinaire en fait de Physique, sur-tout dans les Provinces méridionales de la France. Voici quelques-uns de ces prodiges que nous avons copiés d'après M. le B. & qui feront connoître quel étoit le goût de ce siécle. Il parle au Chap. 9. *d'une fenêtre du Prieuré de S. Michel de Camissa proche Grenoble, où quelque grand que soit le vent il ne peut éteindre une chandelle.*

Au Chap. 20. *d'une Tour du châ-*

teau dit Livornis au Diocése de Valence, ceux qui y couchent se trouvent descendus insensiblement du haut en bas durant la nuit.

Chap. 22. *d'un Rocher d'Embrun qu'on fait remuer du bout du doigt.*

Chap. 122. *de la Vallée de Lentuscle dans les Alpes, où lorsque l'on tousse ou que l'on crie on fait détacher des monceaux prodigieux de neige.*

Chap. 129. *d'une Fontaine du Diocése d'Uzez qui change de place lorsqu'on y jette quelque chose de sale.*

Les Historiens de ces tems-là racontent de même une infinité de prodiges & de choses monstrueuses que l'on croyoit voir communément durant ces siécles d'ignorances, que personne ne revoquoit alors en doute & qui ne reparoissent plus depuis que la Physique s'est perfectionnée.

MEDECINE.

M. le B. nomme plusieurs Me-

decins célébres du XIme siécle, il en trouve encore un plus grand nombre dans le douziéme & le treiziéme siécle. Il paroît qu'alors les Medecins étoient tous ou Ecclesiastiques Séculiers, ou Moines, ou Juifs. Tout le monde s'en servoit & tout le monde en parloit fort mal; on disoit que leurs remedes renfermoient toûjours beaucoup de malignité, & qu'ils produisoient de très-mauvais effets lors même qu'ils paroissoient faire du bien: que pour eux c'étoient des Charlatans qui ne cherchoient qu'à en imposer par leur exterieur grave & sérieux & par leurs discours emphatiques. Qu'ils sçavoient à merveille s'attribuer la guérison des maladies que la seule nature avoit operée & que pour les mauvais succès ils ne manquoient pas de les rejetter sur la conduite des malades. Que n'ayant dans leur art aucune connoissance assurée ils débitoient des espéces d'oracles, c'est-à-dire de ces discours ambigus dont ils ti-

roient avantage quelque iſſuë qu'eût la maladie ; qu'une marque évidente qu'ils n'avoient aucune régle certaine, c'eſt que ſi on en faiſoit venir trois ou quatre les uns après les autres pour voir un malade, ils n'étoient jamais du même ſentiment ni ſur la cauſe du mal, ni ſur le remede. Voilà ce que l'on diſoit des Medecins de ce tems-là. M. le B. rapporte les déciſions de pluſieurs Conciles qui défendent aux Moines l'exercice de la Medecine, mais il ne paroît pas que ces défenſes ayent été obſervées. Notre ſçavant Auteur penſe qu'il n'y a point eu d'Ecole de Medecine à Paris avant le treiziéme ſiécle, il penſe auſſi que la plûpart de ces Medecins étoient en même tems Chirurgiens & Apoticaires. On mettoit ſouvent à la tête des Calendriers des receptes de ſanté. M. le B. a copié une de ces Liſtes de Régles pour la conſervation de la ſanté pour chaque mois de l'année écrite vers la

fin du treiziéme siécle, nous y renvoyons nos Lecteurs, ils y verront clairement en quel état étoit la Medecine sous le fils & le petit-fils de S. Louis.

Etat de la Science du Droit Canon.

Ce fut vers la fin de l'onziéme siécle que l'on reconnut de plus en plus combien il étoit utile de réunir en un corps les Décretales des Papes & les Conciles. Hugues Evêque de Grenoble ramassa les Décretales d'Urbain II. dans les premieres années du douziéme siécle; Yves de Chartres fut un des plus grands Canonistes de son tems, & on ne lut pendant longtems dans les Ecoles que son Decret & l'abrégé qu'il en fit. Mais depuis que Gratien, Moine Italien, eut redigé son Decret sous le titre de *Concordia Discordantium Canonum*, & qu'on eut commencé à l'enseigner à Boulogne, on l'étudia bien-tôt après à Paris. Cette étude

du Droit Canon s'y accrédita beaucoup, & les Livres ſur cette ſcience ſe multiplierent à l'infini, mais les mêmes défauts qui s'étoient introduits dans la Philoſophie & dans la Théologie ſe gliſſerent auſſi dans l'étude du Droit Canon, on voulut ſubtiliſer, non ſeulement dans la ſpéculation, mais encore dans la pratique. Les Profeſſeurs ajoûterent Concordance ſur Concordance & rendirent l'étude du Droit Canon d'une extrême difficulté, M. le B. nous inſtruit en peu de mots des principaux Ouvrages que l'on fit vers le douziéme & le treiziéme ſiécle ſur cette Science.

DROIT CIVIL.

Dans l'onziéme ſiécle il n'y avoit point en France de Maître pour le Droit Civil, il falloit aller l'étudier en Italie où on avoit découvert depuis peu les Inſtituts de Juſtinien, & même après que l'on

eut établit en France des Ecoles de Droit, on ne ceſſa pas pour cela de paſſer les Monts pour aller l'étudier ſous les Maîtres célébres qui ſe ſuccederent à Piſe & ailleurs. Tels furent, entr'autres, Irnere ou Wernier au XIIme ſiécle, & au XIIIme. Accurſe & Odofred de Benevent. M. le B. après avoir remarqué les principaux abus qui s'introduiſirent alors dans l'étude Droit Civil & cité les Loix tant Eccleſiaſtiques que Civiles qui tendoient à les reformer, finit ainſi cet article.

» Si quelqu'un ſouhaite de ſçavoir juſqu'où les plus laborieux » Juriſconſultes François pouſſerent leurs travaux ſous Philippe » le Hardi & Philippe le Bel, il » peut conſulter la Liſte des Ouvrages de Pierre de Belle-Parole » qui devint Doyen de l'Egliſe de » Paris, puis Evêque d'Auxerre. Il » connoîtra par là l'immenſité de cette » étude, & il apprendra avec com- » bien de raiſon le Maître Vaccarius Anglois avoit entrepris l'an

» 1149 en faveur des pauvres Eco-
» liers un extrait en neuf Livres
» des endroits du Code & du Di-
» geste qui se voyoient plus com-
» munément aux Ecoles. Ce Livre
» passa bien-tôt en France, & les
» Légistes l'enseignerent avec suc-
» cès sous les regnes des prédeces-
» seurs de S. Louis & de ses succes-
» seurs.

Remarques sur l'Architecture, la Peinture, l'Oféverie & autres Arts.

La plûpart des Architectes du xI^me^, du xII^me^ & du xIII^me^ siécle étoient des Moines, ils étoient même souvent Maçons. On lit dans Yves de Chartre, que certains Moines s'étoient engagés à fermer eux-mêmes de murs le Bourg de Courville. Les Ouvrages du xI^me^ siécle & du commencement du xII^me^ étoient plus grossiers que ceux que l'on fit depuis, on faisoit alors entrer dans le chapiteau d'un pilier une ou plusieurs

Histoires sculptées ou au moins des paysages. Ensuite on plaça ces Histoires dans des endroits moins resserrés comme aux portiques des Eglises & aux vitrages. On y representa souvent le Jugement dernier & la Resurrection des morts à cause des Héréfies qui s'éleverent dans ces tems-là ; on n'observoit guéres les proportions dans les statuës. Sous le Roi Henri I. les Eglises de pierre étoient rares dans la campagne. Mais elles s'y multipliérent bien-tôt après, & dans le XIIIme siécle, quoiqu'on ne connût pas les régles de la belle architecture ancienne ; on bâtit de grands Edifices avec beaucoup de goût & de délicatesse. Un grand nombre d'Eglises construites vers ce tems-là en sont une bonne preuve, telles sont les Cathédrales d'Amiens, de Bourges, de Beauvais, d'Auxerre, de Nevers, de Troyes, la Ste Chapelle de Paris, &c. On bâtit aussi un grand nombre de Palais & de Châteaux.

La Peinture ne se perfectionna pas au même point que l'Architecture. Cependant il y avoit beaucoup de Peintres, on peignoit à fresque les murs des Chœurs & des Chapelles, on peignoit aussi les vitres & on embellissoit les Livres de miniatures. C'étoit pour la plûpart des Moines ou des Ecclesiastiques qui faisoient ces sortes d'ouvrages, qui tous étoient fort grossiers, Geoffroy de Champaleman, Evêque d'Auxerre, avoit destiné des prébendes de sa Cathédrale pour des Ecclesiastiques dont l'un seroit Peintre, l'autre Vitrier & le 3me Orfévre. Sous le regne de Philippe-Auguste parut un Peintre qui eut beaucoup de reputation. Mais comme il fut convaincu d'hérésie, il fut brûlé à Braine en Soissonnois, on ne voit pas non plus qu'il y eut en France des Orfévres fort habiles dans les tems dont nous parlons. L'Abbé Suger *fit venir* de Lorraine les sept Or-*févres* qu'il employa à faire so[...]

grand Crucifix, & Yves de Chartres parlant d'un Vaſe *Criſmal* qu'un Evêque d'Angleterre lui avoit envoyé, dit qu'il étoit d'un travail inconnu aux Ouvriers de France. On peut dire en général que preſque tous les Arts étoient à peu-près ſur le même pied.

M. le B. finit cette longue & ſçavante Diſſertation en obſervant qu'il auroit pu encore parler des femmes lettrées qui ont brillé dans le XIme, le XIIme & le XIIIme ſiécle, comme de Ste Hildegarde, d'Héloïſe, de Margueritte de Lyon, Prieure des Chartreuſes de Poletin, qui compoſa des Ouvrages de pieté, d'Iſabelle ſœur de S. Louis qui écrivit une infinité de Lettres en Latin, d'Agnès d'Harcourt Religieuſe de Longchamp, qui écrivit la Vie de cette même Iſabelle, &c. Mais il n'a pas voulu rendre ſa Diſſertation d'une longueur exceſſive, & il a mieux aimé reſerver pour un autre Ouvrage les recherches qu'il

a faites sur toutes ces Femmes sçavantes.

TRAITE' DES MOYENS DE dissoudre la pierre , & de guerir cette maladie, & celle de la goute par le choix des alimens ; par M. THEOPHILE LOBB , *Docteur en Medecine , de la Societé Royale de Londres ; traduit de l'Anglois par M. T. A.* A Paris, chez *Durand* , ruë S. Jacques , à S. Landry & au Griffon. 1744. vol. *in*-12. de 501 pag. y compris la Table des matieres , & non compris la Préface & la Table des Chapitres qui en contiennent 27.

ON a vû dans ce Journal differens Traités qui indiquent des moiens pour guerir les malades attaqués de la pierre ; mais les uns épouvantent les malades par des douleurs qu'ils s'imaginent être plus cuisantes que celles qu'ils souffrent ; tels sont les Traités sur



les operations chirurgicales pour l'extraction de la pierre; d'autres les rebutent par la longueur du tems qu'il en faut faire usage, & par le dégoût que causent les remedes qu'il faut emploier; le Traité que nous annonçons aujourd'hui n'est sujet à aucun de ces inconveniens. Il faut user d'alimens pour entretenir sa vie; il suffit de les choisir d'un certain caractere pour dissoudre la pierre. Cela s'appelle conduire à la santé par un chemin semé de fleurs; avantage rare en Medecine!

M. Lobb fut déterminé à approfondir la matiere des dissolvans de la pierre par quelques attaques de néphretique dont il appréhendoit les suites. Mais il ne trouva dans les Livres rien de ce qui peut dissoudre la pierre qu'on pût faire entrer sans risque dans le corps; & ce qui pouvoit y entrer lui paroissoit devoir perdre sa vertu dissolvante par les alterations qu'il devoit necessairement souffrir a-

vant que de parvenir aux reins, ou à la vessie. Fesant ensuite réfléxion que la pierre est produite par quelque espéce d'alimens, il trouva vraisemblable que quelque autre aliment pût la dissoudre.

Il paroît par les expériences de l'Auteur que le vin n'en est point a cause, mais plûtôt l'usage de la chair des animaux, & le deffaut d'exercice. Il ne faut pourtant pas conclurre de-là que ceux qui ne vivent que de végétaux en soient exempts; l'expérience prouve le contraire; mais il faut en conclurre que ceux qui en sont atteins ont usé de végétaux de vertu pétrifiante, ou d'une eau ainsi constituée. L'Auteur préfere celle de riviere à toute autre.

La pierre & la goute étant deu[x] compagnes assez communémen[t] unies, il n'est pas étonnant que l[es] remedes qui dissolvent la premie[re] soient salutaires à la seconde. M[ais] l'Auteur ne s'est point borné à c[e] ... Il fait voir que ... deux maladies.

alimens lithontriptiques, ou dissolvans, peuvent conduire à la guérison des catarrhes, fievres, squinancies, toux, asthmes, coliques, maux d'estomac, constipations, maladies nerveuses, cachexies, icteres, hydropisies, enflures, scorbuts; avertissant pourtant qu'ils n'excluent pas les remedes propres à ces maladies.

Telle est en général l'idée de l'Ouvrage de M. Lobb, Ouvrage adopté par la Societé Roiale de Londres, dans les assemblées de laquelle on en a lû la meilleure partie. Nous allons tâcher de le faire connoître plus en détail.

Les pierres de la vessie sont composées de beaucoup d'air, de beaucoup de sel alcali volatil, de quelques parties d'huile, & d'un peu de terre. On est sujet à cette maladie dans les païs où il n'y a pas d'eaux pétrifiantes, quand on use de vin pur, ou trempé; mais comme dans les païs dont le vin est la *boisson* ordinaire il devroit y avoir

beaucoup plus de pierreux qu'il n'y en a, si sa force pétrifiante n'étoit contre-balancée par quelque aliment lithontriptique, l'Auteur commença ses expériences par le jus de limons, dont on fait grand usage, ainsi que du vin, en Espagne & en Italie.

Pour juger de sa qualité dissolvante en général, il l'essaia d'abord sur des morceaux de pierres fossiles, qui furent dissouts très-promptement. Il n'en fut pas de même des pierres tirées du corps humain; cependant elles y devinrent extrêmement friables, ou elles y perdirent leur dureté, & se reduisirent comme en gelée. La raison qui détermina l'Auteur à tenter ces expériences avec le suc de limons, est que la pierre contenant beaucoup d'alcali, & croissant par l'addition de matieres homogénes, les alimens doüés d'une qualité opposée doivent être propres à en diminuer le volume, & à la dissoudre par degrés. Il n'y avoit

qu'une difficulté à ſurmonter, c'eſt l'alteration que les alimens ſouffrent dans les premieres voïes & le ſang, avant que d'arriver à la veſſie. Mais on a l'exemple de pluſieurs alimens & remédes dont les vertus y parviennent ſans être alterées. Il faut pourtant remarquer que le jus de limon ne diſſout pas également toutes les pierres, & qu'il communique ſa vertu lithontriptique aux liqueurs dans la compoſition deſquelles il entre, comme le punch, bien qu'elle y ſoit plus foible. Il ſuit de ces expériences que pour que les alimens puiſſent diſſoudre la pierre, il faut qu'ils communiquent à l'urine une qualité diſſolvante.

M. Lobb fit enſuite des expériences avec le ſuc de rhue, & de raves, le cidre de pommes, & le ſuc exprimé des pommes cuites, dont le reſultat eſt que la rhue, malgré ſes parties extrêmement déliées & pénétrantes, eſt incapable de diſſoudre la pierre, pendant

que les raves, le pommé, & le ſuc de pommes, la diſſolvent aſſez promptement.

Les expériences qu'il fit avec le ſuc de mures réuſſirent encore bien-mieux, & tout ce qui étoit composé du même ſuc avoit de même un effet aſſez prompt ſur les pierres de toute eſpéce ; d'où l'Auteur conclut que la mure, & tout ce qui en eſt tiré, eſt un aliment fort utile aux calculeux.

Mais, s'objecte-t-il, le ſang ne donne jamais aucun ſigne d'acidité; il en eſt de même de l'urine; il n'eſt donc pas poſſible que les acides communiquent à l'urine leur qualité lithontriptique.

A cela l'Auteur répond que quoique l'acide ſoit tellement abſorbé dans les premieres voies, qu'il ne donne dans le ſang aucune marque de ſon exiſtence, l'alteration qu'il cauſe au chyle rend cette liqueur diſſolvante; ce qui ſe prouve par l'effet des acides ſur un ſang épais & viſqueux, & ſur le ſang

oëſneux qu'on tire dans certaines
naladies, & qui a toûjours été
ondu par l'uſage des acides ; &
ce qui ſe confirme par les maladies
colliquatives que produiſent les
alimens acides à ceux qui en font
excès pendant l'été ; d'où l'Auteur
conclut que bien que les acides ne
paſſent pas dans le ſang tels qu'on
les a avalés, ils donnent au chyle
une qualité diſſolvante. Or ſi cela
eſt, pourquoi l'urine ne l'auroit-
elle pas ?

Il réſulte des expériences que
l'Auteur a faites ſur l'eau-de-vie
de fraiſes, l'eſprit de fraiſes pur,
& mêlé avec l'eau, ſur le vinai-
gre, le ſuc de baies de ſureau, les
bergamottes, le raiſin, le vin rou-
ge de montagne, ou de Porto,
l'hydromel, l'eau de riviere, que
les fraiſes ſont lithontriptiques, &
que leur eſprit mêlé avec l'eau l'eſt
dans un degré éminent; qu'il en eſt
de même du vinaigre, des baies
de ſureau, des bergamottes, du
raiſin blanc, de l'hydromel, mais

foiblement; mais que les vins rouges, & l'eau de riviere ne l'ont pas; bien qu'on donne à la liqueur un degré de chaleur égal à celui du ſang ; ce qui augmente pourtant l'énergie de toutes les liqueurs lithontriptiques.

L'aſperge , le jus de feuilles & de racines de perſil , ont la même vertu, mais ces derniers n'operent pas à froid , & ne touchent pas à certaines pierres. L'Auteur paſſe enſuite en revûë pluſieurs ſortes de pommes , dont les unes ſont totalement dénuées de vertu diſſolvante, & d'autres en ont un peu; mais il remarque que la décoction de tous les fruits qui ont cette vertu , eſt beaucoup plus efficace que leur infuſion , ou leur ſuc ; d'où l'Auteur conclut que les décoctions de toutes les parties des végétaux emploïés dans la Medecine pourroient produire des effets que leur ſimple infuſion ne produiroit pas , & par conſéquent méritent la préference. Il ajoûte que les pommes mêmes

qui n'ont pas de vertu lithontriptique ſont un aliment avantageux aux calculeux, en diminuant la quantité des alcalis qui fourniſſent des accroiſſemens aux pierres.

Il paroît par les expériences que l'Auteur a faites ſur le pain, la bierre, le thé, le caffé, le chocolate, le coco, le lait, que la vertu diſſolvante eſt dans un degré éminent dans le pain, & l'eau panée; qu'elle ne ſe trouve pas dans la bierre, ni dans le thé verd, ni dans le caffé, bien que ce dernier, en empêchant l'adheſion des parties qui compoſent la pierre, puiſſe en empêcher l'accroiſſement; que le chocolat, le coco, & le lait, ont la vertu lithontriptique, qu'on ne s'attendroit pas d'y trouver, ſur-tout dans le dernier.

Les choux, le perſil, les carottes, les concombres, les groſeilles, paſſent enſuite en revuë. Le choux ordinaire ne diſſout que foiblement, le rouge eſt plus effica-

ce, quoiqu'il n'agiſſe pas ſur toutes les pierres ; le panais eſt foible, le perſil vaut mieux ; les concombres ſont fort efficaces ; le jus & le vin de groiſeilles ſans vertu ; mais il y en a dans les petits raiſins paſſes. Entre les laituës la pommée eſt celle qui agit le plus puiſſamment, bien qu'elle ne diſſolve pas toutes les pierres. Les poireaux produiſent cet effet avec force, mais leur décoction eſt plus efficace, que leur ſuc. Leur infuſion à la maniere de thé fait auſſi fort bien. L'oignon fait de même, mais ſon jus opere foiblement, & ſon infuſion à la maniere du thé eſt ſans vertu.

Les expériences que l'Auteur a faites ſur le jus & la décoction de carottes, de perſil, de topinambours, de pois, & de raiforts de jardin, prouvent que la carotte diſſout certaines pierres, & que ſon jus a plus de vertu que celui des autres végétaux ; que la décoction de la racine de perſil fait le

même effet ; que la décoction de ses feuilles a plus d'efficacité que l'infusion ; que les topinambours sont lithontriptiques ; ainsi que le raifort de jardin ; car le sauvage n'a pas la même vertu, non plus que les pois.

Il paroît par les experiences faites avec de gros raisins passes, des figues, des épinars, de l'oseille, & des oranges, que les deux premiers sont dissolvans ; d'où il suit qu'ils doivent être d'excellens pectoraux, comme on l'observe, puisqu'il est plus aisé de dissoudre la lymphe que les pierres. Quant aux épinars, ils ne sont pas dissolvans, mais l'oseille l'est dans un degré éminent, soit qu'on emploie son suc, ou sa décoction. Il en est de même de l'alleluia ; mais les oranges douces ne sont propres qu'à dissoudre certaines pierres.

L'Auteur a trouvé, en essaiant la mauve, l'avoine, l'orge perlé, le froment, le ris, le millet, l'orge, le marc, ou la décoction d'or-

ge préparée comme il faut pour faire la bierre, le houblon; qu'outre le bien que la mauve peut faire aux calculeux en relâchant les conduits urinaires, elle peut être utile en dissolvant certaines pierres; que la décoction d'avoine est inutile dans ce point de vûë; que celle d'orge perlé a quelque vertu; que celle de ris la possede dans un plus haut degré; que le froment & la graine de millet n'y font rien; qu'il en est de même du marc de l'orge, & que le houblon a une vertu puissante & bien averée pour dissoudre la pierre.

Quant aux vins rouges de Porto, de Tinto, de Madere, des Canaries, blanc de Porto, du Rhin, de Montagne, de baies de sureau, de raisins passes, & aux differentes sortes de cidre; il paroît que le vin rouge de Porto dissout certaines pierres mêlé avec l'eau; qu'il en est de même de celui de Tinto, de celui de Madere, & de celui des Canaries; que le blanc de Por-

to



ro est plus efficace que les précedens; que celui du Rhin l'est moins qu'aucun de ceux dont on vient de parler; que celui de Montagne ne touche pas à un grand nombre de pierres; que le vin de passes dissout la pierre, mais plus efficacement quand il est trempé de trois quarts d'eau; que le vin de sureau trempé a la même vertu; que le pommé dissout un grand nombre de pierres, bien qu'il ne les dissolve pas toutes, & que sa boisson est avantageuse aux calculeux, pourvu qu'ils n'aient point de douleurs néphretiques. Car le cidre picotte certaines personnes. Au reste tous les pommés n'ont pas une égale vertu; & par conséquent il y a du choix.

M. Lobb interrompt ici la suite de ses expériences pour faire quelques observations sur le vin, le cidre, & l'eau-de-vie.

Il est persuadé que le vin ne contribue pas à la formation de la pierre, parce qu'il y en a des es-

péces qui la diſſolvent, & qu'il ne contient pas ni l'alcali, ni le ſouffre animal, qui entrent dans ſa compoſition. Au reſte le vin eſt une liqueur acide,qui peut faire du bien quand le ſang regorge d'alcalis, & par conſéquent empêcher l'augmentation de la pierre. Auſſi l'Auteur regarde-t-il l'uſage de la viande comme propre par les principes dont elle eſt compoſée à la génération des élemens pierreux, & veut-il que ceux qui ſont attaqués de pierre,ou de goute,s'en abſtiennent, du moins juſqu'à ce qu'ils ſoient guéris. Mais il pretend que le vin eſt utile à ceux qui ne vivent que de végétaux, pour leur donner des forces. A ce titre il eſt également bon aux convaleſcens, & à ceux qui ſont fatigués.

Pour connoître la vertu du cidre en général, il ſuffit de connoître celle des pommes. Outre les experiences de l'Auteur qui établiſſent leur qualité diſſolvante, il rapporte des obſervations qui prouvent

qu'elles font beaucoup de bien aſthmatiques ſoit hommes,ou chevaux, qu'elles ſont bonnes pour la phthiſie, & pour les maladies produites par un ſang viſqueux, ou alcalin. D'où il conclud que le cidre a les mêmes vertus. Il donne la préference à celui qui eſt fait,& cependant doux, & prouve qu'il doit être ſalutaire aux ictériques, & aux mélancholiques, parce que chez les premiers la bile, & chez les autres le ſang, peche par ſon épaiſſeur.

Quant à l'eau-de-vie, l'Auteur blâme ceux qui en font habituellement uſage, mais il la regarde comme fort utile dans pluſieurs cas, comme les fievres accompagnées de lienterie, ou de flux colliquatifs, & dans les alterations conſiderables, quand on a l'eſtomac relâché par les acides, ou que des ſucs de cette nature y croupiſſent. Alors on met dans une quantité de bonne eau ce qu'il faut d'eau-de-vie pour en faire une li-

queur aussi forte que la bierre legére ; & suivant ce procedé, on n'en a point de retour fâcheux à craindre. L'Auteur applique à toutes les liqueurs analogues à l'eau-de-vie ce qu'il dit de celle-ci.

Nous voici aux dernieres expériences de l'Auteur sur les dissolvans alimenteux de la pierre. Il en résulte que le verjus n'a point de qualité dissolvante ; que le gruau d'avoine froid en a ; qu'il en est de même du lait, comme on l'a déja vû ; que la solution du sel d'absynthe est sans vertu dissolvante, mais que le jus de limons qu'on y mêle la lui communique;que ce suc produit le même effet détrempé dans l'eau ; que c'est le levain qui la donne au pain, puisque le froment ne l'a pas ; que la solution de sel marin ne dissout pas la pierre; que la simple infusion de thé n'a pas plus de vertu, mais que sa décoction en a, ce qui est confirmé par la maniere dont Kempfer raconte qu'on prend le thé au Japon & à la



Chine; que l'eau de chaux ne dissout pas la pierre; qu'il en est de même de l'eau de savon, & de celle où l'on a mêlé l'esprit de corne de cerf, ou de sel ammoniac.

Les expériences que nous avons rapportées donnent lieu à M. Lobb de faire plusieurs réfléxions que nos Lecteurs verront avec plaisir.

Il y a, dit-il, quatre substances qui entrent dans la composition des pierres du corps humain, l'air, le sel alcali, le souffre, & la terre. Tout ce qui sera propre à détacher une de ces parties pourra donc être regardé comme dissolvant de la pierre. On a vu dans les expériences de M. Hales rapportées dans notre Journal du mois de Janvier 1743 ce qui en détachoit l'air; il y a lieu de croire que les acides qui ont réussi dans les experiences précédentes ont attaqué la partie alcaline de la pierre; que la partie sulphureuse a été dissoute par les poireaux, les oignons, les choux, & autres substances analogues. Quant

à la partie terreuse, l'Auteur dit seulement qu'il faudroit trouver un dissolvant capable d'agir pour leur désunion plus fortement qu'elles ne s'attirent. Si le hazard, ou les recherches, produisent cette découverte, à la bonne heure ; mais on peut être content si l'on a des dissolvans pour les autres parties.

M. Lobb fait suivre cette discussion d'une autre fort importante. Il examine si la prudence veut qu'on employe pour dissoudre la pierre les vegetaux qui lui ont paru les plus actifs, & il conclut qu'il [illegible]

reduisent la pierre successivement en farine. Mais il observe que comme il y a des pierres de plusieurs natures, il n'est pas possible, à moins d'en avoir déja rendu des morceaux, de sçavoir qu'elle est celle de la pierre dont on est attaqué. On ne peut donc parvenir à cette connoissance qu'en tâtonnant.

On peut regarder comme purement spéculatif tout ce que M. Lobb a rapporté jusqu'à present sur les dissolvans de la pierre. Car de ce que la vertu de quelques alimens passe dans le sang sans alteration, on n'oseroit en conclurre qu'il en soit de même de tous. Il étoit donc à desirer que des observations sur l'effet des alimens reconnus lithontriptiques vinssent lever tous les doutes; & c'est de ces observations que le reste de l'Ouvrage est presque entierement composé.

La premiere observation est celle d'un homme de qualité de la

Province de Kent, observation attestée par M. Mortimer, qui ne voulant point souffrir une seconde fois l'operation de la pierre qu'on lui avoit faite dans l'enfance, prenoit de deux jours l'un jusqu'à une chopine de jus d'oignons, qui le soulagea tellement qu'en l'espace de six ou sept ans il ne fut pas obligé de garder le lit pendant deux ou trois jours, bien qu'il sentit toûjours une pierre dans sa vessie. Ce remede étoit aidé par un régime fort exact. La réfléxion de M. Lobb est que ce malade auroit mieux réussi, suivant ses experiences, s'il eut délaié son jus d'oignons avec deux fois autant d'eau, & qu'il auroit pu prendre la même quantité tous les jours, sans crainte de s'échauffer.

La seconde est d'un enfant âgé de neuf ans qu'on étoit prêt à tailler de la pierre, & à qui l'eau d'oignons l'a dissoute, si l'on en juge par la cessation des symptomes.

La troisiéme est d'une personne

qui fut ſoulagée des douleurs de néphretique en prenant une bouchée de pain ſec à déjeuner, & la mâchant juſqu'à ce qu'elle fût bien détrempée de la ſalive avant que de l'avaler. Huit ou dix jours de l'uſage de ce remede calmerent les douleurs, & les reſſentimens qui ſurvinrent cederent au même ſecours. Cette obſervation eſt confirmée par pluſieurs autres dans la ſeule Ville de Briſtol, & le ſuccès du remede a été le même dans toutes les circonſtances.

Nous avons déja remarqué que la goute & la pierre ſe réuniſſent aſſez ordinairement pour le ſupplice des malades; M. Lobb obſerve que la ſeule difference qu'il y ait entre les concrétions plâtreuſes des gouteux, & les concretions calculeuſes, eſt que les premieres ſont empreintes d'un peu plus de lymphe; ce qui doit donner encore une entrée plus facile aux diſſolvans; d'où il conclud que les lithontriptiques peuvent auſſi, &

doivent être des remedes contre la goute. Une preuve générale de cette vérité est que plusieurs personnes s'en sont guéries en se reduisant tout simplement aux végétaux, sans aucun choix. Que ne seroit-il pas arrivé, s'ils eussent préferé ceux dont la vertu dissolvante est certaine ? mais voici des détails plus convainquans que ces généralités.

M. Lobb rapporte 1°. la guérison d'une personne qui, après avoir laissé prendre assez de force à sa maladie pour avoir des accès de trois mois, se sévra de toutes espéces de viandes, & après avoir continué ce régime pendant deux ans & demi, sans faire aucun choix des végétaux dont il usoit, fut gueri de sa goute, & d'une tumeur, ou concrétion plâtreuse, qu'il avoit au coude. Mais la goute revint quelque tems après qu'il eut repris l'usage de la viande.

La seconde Histoire est celle d'un homme perclus de goute, &

qui ne s'expoſoit jamais à l'air ſans en avoir des reſſentimens, lequel a été guéri par l'uſage des végétaux pris indifferemment, & qui fut perclus d'un accès de goute pour avoir repris l'uſage de la viande.

Le célébre M. Deſaguliers, de la Societé Roïale de Londres, eſt le Héros de la troiſiéme Hiſtoire. Il y fait celle de ſa goute qui étoit parvenuë juſqu'au point d'en avoir neuf à dix attaques par an, qui ſe reduiſirent à un ſimple reſſentiment par l'uſage des végétaux, qu'il ne quitta qu'à cauſe de deux attaques de paralyſie qu'il en accuſa. Depuis qu'il a repris au diner le genre de vie ordinaire, continuant toûjours au ſouper l'uſage du lait & des végétaux, il a eu une attaque de goute qui n'a pas eu de ſuites conſiderables, la partie s'étant promptement enflée.

La quatriéme concerne un Officier des Gardes du Roi d'Angleterre, qui, après avoir inutilement

essaié de beaucoup de remedes qu'on lui indiquoit pour le guérir d'une colique gouteuse d'estomac invéterée, au lieu d'aller, comme on le lui conseilloit, prendre les eaux d'Aix la Chapelle, se mit aux végétaux, & fut parfaitement guéri depuis le 24 Juillet 1724 jusqu'à la fin de Novembre de la même année. Il mangeoit sur-tout beaucoup de pommes, ce que M. Lobb a soin de remarquer de plusieurs des malades dont il a précedemment raconté les Histoires.

Ce n'est pas assez de connoître les remedes & leurs effets ; une application aveugle pourroit les rendre inutiles. Pour prévenir ce malheur, voici les attentions qu'il faut faire, il faut 1°. changer la qualité, & diminuer la quantité des sels alcalis du sang ; à quoi les liqueurs acides, ou qui tirent à l'acide, sont propres ; 2°. augmenter la force des fibres, lorsqu'elles sont trop foibles ; c'est ce que le vin & les aromates opereront : 3°.

diviser les liqueurs visqueuses ; ce que feront les liqueurs légérement acides ; 4°. détruire l'assemblage des parties qui forment les concrétions gouteuses ; c'est a quoi l'on réussira par l'usage des lithontriptiques végétaux.

Un régime convenable contribuera aussi beaucoup à la dissolution de la pierre. M. Lobb le reduit à quatre observations, I. de faire tous les matins un peu d'exercice ; II. de ne point user, ou de n'user que peu, des alimens propres à augmenter la pierre, ou l'humeur gouteuse ; III. d'user des alimens lithontriptiques propres au temperamment du madade ; IV. de s'abstenir même de ces alimens, s'ils causent quelque incommodité, ou douleur.

Dans le dernier Chapitre l'Auteur entre dans le détail du régime convenable pour guérir, & prévenir la pierre & la goute. Voici le précis de ses régles.

I. Le déjeuner ne doit être com-

posé que d'alimens legers qui puiſ-
ſent contribuer à la guériſon de la
goute & de la pierre. Tel eſt le lait
de vache chaud avec la mie de
pain. L'Auteur fait ſur le lait bien
des obſervations utiles, qu'il faut
lire dans l'Ouvrage même. Il y re-
marque entre autres proprietés
qu'il fait beaucoup de bien aux
épileptiques. Tel eſt le pain & le
beurre, en buvant du thé vert
bouilli, & édulcoré avec du ſucre
ou du miel, ou de la limonade,
ou de l'eau dans laquelle on aura
mis du jus d'oranges de Portugal;
du chocolate au lait, &c. choiſiſ-
ſant dans les alimens lithontrip-
tiques ceux qui conviennent à la
diſpoſition du ſang,& du tems.

II. Au diner, il faut ſe retran-
cher abſolument toute la viande,
ou ſi on ne le fait tout à coup, le
faire inſenſiblement; &, ſi on ne
peut s'y reſoudre, ſe reduire à la
moindre quantité, comme de qua-
tre onces, & ſubſtituer les alimens
qui ont une vertu diſſolvante

comme le ris, le gruau d'avoine, l'orge mondé, &c. qui commenceront le dîner; manger avec la viande des feuilles de raves de jardin, de ſenevé, de creſſon à la noix, de laituë, de perſil, d'oſeille, &c. des ſalades de laituë pommée, de concombre au vinaigre. Au deſſert on mangera des tourtes, ou compotes de pommes, des ceriſes, fraiſes, framboiſes, mures, raiſins, &c. Les boiſſons ſeront de la limonade, de l'eau d'oranges, de l'eau de pommes, de fraiſes, de mures, de miel, de figues, de raiſins, &c. du lait coupé plus ou moins, ſelon le goût; ou quelques liqueurs chaudes, comme le vin blanc de Porto, &c. ſe réglant ſur la temperature de l'air, & le temperamment des perſonnes.

III. Le ſouper doit être compoſé de lait chaud ſans avoir bouilli, de pommes cuites, de fraiſes, de ſalade de concombre, de marmelade de pommes, de compotes de

pommes, d'aſperges, de pain & de beurre, de gruau d'avoine, de petits raiſins cuits, d'une rotie de pain avec du miel étendu deſſus, &c. avec quelque boiſſon convenable.

L'uſage des alimens végétaux expoſe certains temperammens à deux inconveniens, à la lienterie, & aux coliques venteuſes. Au premier cas il faut s'abſtenir de tous végétaux acides, & leur ſubſtituer des diſſolvans d'une autre eſpece, tels que les farineux; boire quelques verres de vin de Porto, & même les animer avec quelques aromates. Quant aux vents, ils demandent l'abſtinence des fruits d'été, l'uſage du vin pur, ou de l'eau chaude, & ſi cela ne ſuffit pas une demi cueillerée d'eau-de-vie, ou autre liqueur forte dans un demi-ſeptier d'eau chaude.

Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans le détail des obſervations qu'il a faites ſur l'uſage avantageux des alimens lithontriptiques dans

toutes les maladies où nous avons dit ci-devant qu'il les jugeoit ſalutaires. Il faut recourir à ſon Ouvrage pour ces articles, & bien d'autres que nous n'avons pas même indiqués, renfermés dans les bornes étroites d'un Extrait. Il nous paroît qu'on doit ſçavoir gré à M. Lobb de la peine qu'il a priſe à découvrir & fraier une route auſſi aiſée, & auſſi commode, pour remedier à des maladies également cruelles & dangereuſes. Il eſt à ſouhaiter que ſon travail ſoit recompenſé dans tous les païs par les heureux ſuccès d'une pratique qui lui doit la naiſſance.

HISTOIRE ROMAINE, depuis la Fondation de Rome juſqu'à la Bataille d'Actium, c'eſt-à-dire juſqu'à la fin de la République. Tome X. Par M. CREVIER, *Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Beauvais, pour ſervir de Continuation à l'Ouvrage de M. Rollin.* A Paris, chez la

Veuve *Etienne* & fils, Libraires, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë du Plâtre, à la Vertu; & Jean Desaint, ruë S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége. 1744. *in*-12. pag. 492.

L'AUTEUR a mis à la tête de ce Volume un Avertissement dans lequel il refute l'opinion d'un Ecrivain moderne, qui dans un petit Ecrit intitulé: *Considerations sur l'Histoire*, imprimé à la suite de la Mérope Françoise, a avancé que *traiter l'Histoire Ancienne c'est compiler quelques vérités avec mille mensonges, que cette Histoire ne peut être utile, que de la même maniere dont l'est la Fable, qu'il faut sçavoir les Exploits d'Alexandre comme on sçait les travaux d'Hercule.*

M. Crevier convient que l'on a besoin de Critique dans l'étude de l'Histoire Ancienne, & que l'on ne doit pas ajoûter foi à tout ce que l'on trouve écrit dans les Li-

vres, mais il dit que s'il y a de la simplicité à tout croire, il y a de la témerité à tout rejetter. Il remarque judicieusement que ce n'est point l'éloignement des tems, mais le défaut d'Ecrivains contemporains qui rend les faits incertains. Il ajoûte que lorsque des *hommes de sens ont consigné* à la posterité des évenemens dont ils ont été témoins, ou du moins à portée de s'instruire avec exactitude, nous devenons en lisant leurs Ecrits en quelque façon contemporains nous-mêmes de ces faits : qu'ainsi il ne croit pas qu'il nous soit plus permis de douter de ce que Polybe nous a appris touchant la guerre d'Annibal, que de ce que Commines a écrit sur celle du bien public. « Cela posé, pourquoi relé-
» guerions-nous, *ajoûte-t-il*, l'Hi-
» stoire d'Alexandre au pays des
» Fables, & la mettrons-nous de
» niveau avec les travaux d'Her-
» cule? Sans parler de mille autres
» preuves, cette Histoire avoit été

» écrite par Ptolémée fils de Lagus
» & par Ariſtobule compagnon de
» toutes les expéditions de ce fa-
» meux Conquerant : & Arrien
» dont nous avons l'Ouvrage, a
» travaillé d'après les Mémoires de
» ces deux Ecrivains contempo-
» rains. Auſſi l'Hiſtoire d'Alexan-
» dre eſt conſtante, & le Pirroniſ-
» me le plus outré ne peut en
» ébranler la certitude.

On en peut dire autant de l'Hiſtoire de la Guerre des Perſes contre les Grecs écrite par Hérodote, de celle de la guerre du Péloponnéſe par Thucydide & de la continuation de cette Hiſtoire par Xénophon. Et ce même principe appliqué à l'Hiſtoire Romaine ne nous permet pas de douter de la vérité des faits rapportés par Céſar, Saluſte, Tacite, Suétone, & en remontant plus haut par Polybe Ecrivain judicieux dont l'autorité a toûjours été extrêmement reſpectée.

En parlant de Polybe M. Cre-

vier ſe rappelle une plaiſanterie, que le Cenſeur des Ouvrages de M. Rollin a faite à l'occaſion d'un trait d'Hiſtoire que M. Rollin a rapporté d'après Polybe. Ce trait regarde le Tyran Nabis & la machine cruelle dont il ſe ſervoit pour tourmenter ceux qui refuſoient de lui donner de l'argent. Il a plû au Cenſeur de faire dire à M. Rollin, que le Tyran Nabis *faiſoit embraſſer ſa femme par ceux qui lui apportoient de l'argent*, mais ni Polybe ni M. Rollin n'ont parlé de la ſorte. » C'eſt une indécente addition, » *dit M. Crevier*, à la narration » de ces Hiſtoriens. Au reſte quelle difficulté y a-t-il à comprendre que l'on faſſe mouvoir par le » moyen de quelques reſſorts une » machine figurée en femme & armée ſous ſes habits de pointes de » fer, & qu'en la preſſant contre » la poitrine d'un homme on le » faſſe beaucoup ſouffrir. Voila ce » que raconte M. Rollin ſur l'autorité de Polybe, qui avoit pû

» voir Nabis, & qui avoit paſſé ſa » jeuneſſe avec des hommes dont » Nabis avoit été parfaitement » connu.

» Je ne mets pas dans le même » rang, *continue M. C.*, les faits » de Curtius, des boucliers deſ- » cendus Ciel & autres ſemblables » juſtement rejettés par l'Ingénieux » Cenſeur. M. Rollin les a rappor- » té tels qu'il les trouvoit dans les » originaux, mais ſans y ajoûter » foi, ni encore moins obliger ſes » Lecteurs à les croire. Dans Hiſ- » toire Romaine il n'étoit pas poſ- » ſible de les omettre. Cela ſuffit » pour le juſtifier.

Le reſpect que l'Auteur conſer- ve pour la mémoire de M. Rollin le rend extrêmement ſenſible à tout ce qui peut y donner la moin- dre atteinte. Sa délicateſſe ſur ce point a été bleſſée par l'affectation du Cenſeur à ne déſigner le plus ſouvent M. Rollin que par la ſeu- le qualité de *Rhéteur*. Ce n'eſt pas qu'il croye que M. Rollin eut été

offensé de ce titre, qui n'est pas moins honorable que celui de Poëte. » Mais il est si aisé, *dit-il*, » d'y ajoûter d'autres caractéres, » celui d'Ecrivain poli, animé, » plein de feu, d'Auteur dont les » Ouvrages inspirent l'amour de » la vertu, & le respect pour la » Religion, d'amateur du bien pu- » blic, de Censeur modeste, d'ame » noble & généreuse, qui dispense » la loüange avec joye, & la criti- » que avec reserve & avec repu- » gnance. Il est, *dit-il*, si aisé de » le désigner par ces traits & par » un très-grand nombre d'autres, » qui lui ont mérité les suffrages » de toute l'Europe, que je suis » étonné de ne le trouver défini » que par le plus *mince* de ses ti- » tres. Quand on se croit obligé de » censurer un tel Ecrivain, il me » semble, *poursuit toûjours M. C.*, » qu'on ne peut faire moins que » de commencer par lui payer le » tribut de loüanges qui lui est dû, » & que c'est être soigneux de sa

» reputation que de faire homma-
» ge à celle d'un homme si univer-
» sellement estimé.

Après avoir ainsi marqué son respect pour la mémoire de son maître, M. C. répond aux autres Critiques du Censeur, & il s'excuse ensuite sur ce que M. Rollin ayant écrit avant lui la guerre de Mithridate, il ose traiter le même sujet d'une façon nouvelle. Il dit que sa premiere *inclination* avoit été de respecter un sujet manié & executé par son maître, & de profiter de ses richesses autant qu'il lui auroit été possible; mais ayant fait réflexion, qu'en suivant cette conduite il auroit offert au public un bien dont il étoit déja en possession, il a cru que c'étoit un mérite de faire autrement, *même en faisant moins bien.* Ces considerations & l'autorité de quelques amis respectables l'ont, dit il, engagé à donner ici le commencement de la guerre de Mithridate traité à sa façon, & il déclare qu'il en usera de

même

même à l'égard des autres ſujets qui appartiennent à l'Hiſtoire Romaine, & que M. Rollin a déja traité dans ſon Livre de l'*Hiſtoire Ancienne*.

Après l'Avertiſſement on trouve une Liſte des noms des Conſuls & des années que comprend ce Volume. La partie de l'Hiſtoire qui y eſt rapportée commence en l'année 664 de la fondation de Rome, & elle finit en 681. Elle eſt intereſſante par les grands évenemens qu'elle contient. Nous n'entrerons point dans le détail des faits qui y ſont contenus, parce qu'ils ſont trop connus. Nous nous contenterons de repreſenter au Lecteur la maniere dont M. C. les a diſpoſés & racontés. On peut dire qu'il a puiſé dans les meilleures ſources, & qu'il a recueilli avec ſoin tout ce que les differens Auteurs ont écrit ſur les tems que cette partie de l'Hiſtoire embraſſe. Il a diſpoſé les faits avec beaucoup d'ordre, & lorſque la multitude

des évenemens lui a causé quelque embarras, il a suivi la route que lui a tracé M. Rollin, qu'il regarde en tout comme son maître & son modéle. A son exemple il ne s'est pas tellement astraint à l'ordre Chronologique qu'il n'ait eu égard en même tems à la liaison des faits.

L'Histoire Romaine n'est pas toûjours également abondante en évenemens. Il est des tems sur lesquels les Historiens ne nous ont presque rien appris, mais il en est d'autres où les évenemens se multiplient en si grande quantité qu'on ne peut les rapporter tous suivant l'ordre de leurs dattes sans jetter de la confusion dans l'Histoire. M. C. témoigne au commencement de la seconde Section du 34me Livre la difficulté qu'il a éprouvée en écrivant cette Histoire par rapport à la multitude des faits arrivés presque dans le même tems. Il avoit à parler tout à la fois de la guerre de Spartacus qui concourt

avec la fin de celle de Sertorius, de la guerre des Pirates, qui a duré pendant une longue ſuite d'années avant & après beaucoup d'autres évenemens dont il a été obligé de rendre compte; de la troiſiéme guerre contre Mithridate qui commence deux ou trois ans avant la mort de Sertorius. Dans ces mêmes tems les Romains ont fait la guerre en Macédoine & dans la Trace. Ajoûtez à cela les faits qui regardent l'interieur de la Republique & qui ſe paſſent dans Rome & les traits particuliers qui concernent d'illuſtres perſonnages & qui ſont trop intereſſans pour être paſſés ſous ſilence. Il a paru à M. C. que le parti le plus convenable qu'il y avoit à prendre pour éviter la confuſion étoit de renoncer à l'ordre Chronologique & de dégager les grands objets autant qu'il eſt poſſible, & comme la guerre de Mithridate eſt la plus importante de toutes celles que nous venons d'indiquer, il s'eſt

reſervé à la traiter ſéparément. Il *fait marcher devant* celle des Pirates qui eſt d'une datte plus ancienne, au moins pour tout ce qui précede le commandement de la mer accordé à Pompée, & il commence par la guerre de Spartacus, qui fait comme un corps à part. Il place à la ſuite de cette guerre un article où il fait mention des autres guerres moins conſiderables, & où il rapporte un aſſez grand nombre de faits détachés qui n'auroient pû être placés ſuivant le rang de leurs dattes ſans interrompre le fil de la narration.

On peut juger par ce que nous venons de dire du plan que l'Auteur a ſuivi en compoſant cette Hiſtoire. Il nous reſte à donner une idée de ſon ſtile & des réfléxions dont il a accompagné ſa narration. Le Lecteur en jugera par les exemples que nous allons mettre ſous ſes yeux.

Un des endroits les plus curieux de ce Volume c'eſt la deſcription

de la fuite de Marius ; » ses avan-
» tures, *dit l'Auteur*, fourni-
» roient la matiere d'un Roman
» des plus interessans. Au sortir de
» Rome tous ceux qui l'accompa-
» gnoient s'étant dispersés, il se
» retira avec son fils dans une
» maison de campagne qu'il avoit
» près de Lanuvium ; son dessein
» étoit de gagner la mer & de sor-
» tir de l'Italie. Mais comme il
» n'avoit aucunes provisions, il en-
» voya son fils à une terre de Scé-
» vola son beau-pere, qui étoit
» voisine, afin qu'il y prît tout ce
» qui seroit necessaire pour le
» voyage. Pendant que le jeune
» Marius faisoit ses préparatifs la
» nuit se passa : & le jour étant ve-
» nu on apperçut de loin des Ca-
» valiers, qui suspectant une mai-
» son si liée aux Marius s'avan-
» çoient pour y faire la recherche.
» Mais le Fermier ou Intendant de
» Scévola aussi fidéle que son maî-
» tre avoit été généreux, cacha le
» fugitif dans une charette rem-

» plie de féves & menant sa char-
» rette vers Rome, il passa tout au
» travers de ceux qui cherchoient
» Marius & qui le laisserent con-
» tinuer sa route sans en avoir le
» moindre soupçon. . . .

» Son pere ne fut pas si heureux.
» De sa premiere retraite il n'avoit
» pû rester long tems sans être dé-
» couvert, il s'étoit rendu à Ostie,
» & là ayant trouvé un vaisseau,
» qu'un de ses amis lui avoit fait
» tenir prêt, il y entra avec Gra-
» nius son beau fils. . . . . . Marius
» côtoya le rivage, ayant d'abord
» un assez bon vent. Mais bien-tôt
» le vent fraîchit, la mer devint
» furieuse, & les Mariniers ayant
» beaucoup de peine à manœuvrer
» & craignant que leur bâtiment ne
» pût pas resister aux vagues, vou-
» loient aborder. . . . Enfin le gros
» tems ne cessant point, & même
» augmentant, & de plus Marius
» se trouvant violemment incom-
» modé des nausées qui fatiguent
» ordinairement ceux qui se met-

: fur mer, il fallut ceder à la
effité & Marius fut débarqué
rre avec toute fa compagnie.
ls ne fçavoient quel parti
ndre ni de quels côtés tour-
leur pas. Tout leur étoit
traire : la terre, où ils appré-
doient d'être furpris par les
iemis, la mer, parce qu'elle
it toûjours orageufe. Ren-
itrer des hommes étoit pour
un fujet de crainte, n'en
it rencontrer c'étoit manquer
i fecours neceffaire ; car ils
voient plus de vivres & com-
içoient à fentir la faim. Dans
e détreffe ils apperçurent des
gers dont ils s'approcherent
ir leur demander quelque
lagement. Mais ces pauvres
s n'avoient rien à leur don-
. Seulement ayant reconnu
rius, ils l'avertirent de fe fau-
promptement, parce qu'ils
ient vû peu auparavant des
aliers qui le cherchoient. Il
tta donc le grand chemin &

» s'enfonça dans un bois épais où
» il passa la nuit fort mal à son aise
» d'autant plus que la faim tour-
» mentoit ceux qui étoient avec
» lui & les mettoit de fort mauvai-
» se humeur. Marius les exhortoit
» à ne point renoncer à une der-
» niere esperance qui lui restoit &
» pour laquelle il se reservoit lui-
» même, c'étoit un septiéme Con-
» sulat qu'il pretendoit lui être as-
» suré par les destins. Et à cette
» occasion il leur raconta un fait
» ou une fable plus propre que les
» meilleures raisons à inspirer de
» la confiance à des esprits super-
» stitieux.

» Il leur dit que lorsqu'il étoit
» encore enfant il vit tomber un
» nid d'aigle & le reçut dans un
» pan de sa robe, qu'il y avoit
» sept aiglons, & que son pere &
» sa mere ayant consulté les De-
» vins sur cet évenement qui leur
» parut un prodige, il leur fut ré-
» pondu que leur fils deviendroit
» le plus illustre des hommes &

ſſederoit ſept fois la Souveraine
lagiſtrature. Quoiqu'il en ſoit
: ce fait, duquel même les Na-
ıraliſtes conteſtent la poſſibilité,
retendant que les aigles n'ont
ımais que deux aiglons ou trois
u plus, nous ſçavons à quoi
ous en tenir ſur ces pretendus
:éſages, amorces des Charla-
.ns & amuſemens des Dupes.
Après avoir raconté pluſieurs
res ſituations malheureuſes où
t trouvé Marius, l'Auteur nous
repreſente couché près d'un
rais dans un endroit creux où
Bucheron le couvre de feuilles
roſeaux & de joncs, & s'arrê-
t un moment pour le conſide-
, il s'écrie : » me ſera-t-il per-
ıis ici d'inviter le Lecteur à con-
derer attentivement Marius
ans le déplorable état où nous
: voyons en ce moment ? Quel-
es pouvoient être alors ſes pen-
ées ? Combien devoit-il deteſter
ıne ambition funeſte, qui du
àîte de la grandeur & de la gloi-

» re, l'avoit précipité dans un abî-
» me de misere au-dessous de la
» condition du dernier des hom-
» mes ? Quelle leçon pour ceux
» qui ne sçavent jamais être con-
» tens de leur sort, & qui s'imagi-
» nent manquer de tout, dès qu'un
» seul objet manque à leur insatia-
» ble cupidité ?

L'Auteur ayant rapporté les malheurs arrivés à Marius & raconté comment il revint à Rome & remplit cette Ville de carnage & d'horreurs, il termine son recit par les réfléxions suivantes.

» Presque tous ceux qui ont
» parlé de Marius ont observé
» qu'il ne fut pas moins funeste à
» ses citoyens dans la paix qu'utile
» dans la guerre. Valere-Maxime
» va plus loin, & juge avec raison
» que ses victoires ne sont pas une
» suffisante compensation pour les
» horreurs dont il s'est rendu cou-
» pable, & qu'il mérite moins
» l'admiration pour ses grandes ac-
» tions contre les ennemis de Ro-

[redacted]

» me, que la haine & la detesta-
» tion publique pour les crimes
» qu'il a commis contre la Patrie.
» En effet il eut tous les vices des
» grands scélerats; il fut sans foi,
» sans honneur, sans humanité,
» ingrat, ennemi de toute vertu,
» jaloux de tout mérite, cruel
» comme une bête féroce. Qu'on
» traite encore après cela Marius
» de grand homme & de Héros,
» c'est peut-être l'exemple le plus
» marqué de l'imbécilité du genre
» humain, qui entend assez peu
» ses interêts pour attacher l'idée
» de l'héroïsme à l'art funeste de
» le détruire, & qui veut que cet
» héroïsme subsiste avec les vices
» les plus nuisibles à Societé, &c.

Ensuite tournant ses réflexions sur la Ville de Rome :

» Qu'il me soit permis, *dit-il*,
» de porter ma vûë encore plus
» loin & de joindre à l'exemple de
» Marius celui de la République
» elle-même, dont il fut & le sau-
» veur & le bourreau. Quelle af-

» freuſe ſituation que celle de Ro-
» me au milieu de toutes ſes proſ-
» perités & de toutes ſes gran-
» deurs. Elle eſt victorieuſe de tous
» ſes ennemis & tyranniſée par ſes
» propres Citoyens. Elle fait fuir
» & taille en pieces les armées
» étrangéres & elle eſt noyée dans
» ſon propre ſang. Elle donne des
» Loix à tous les peuples & elle ne
» peut maintenir les ſiennes qui
» changent à chaque inſtant ſelon
» les caprices des Tyrans qui l'op-
» priment ; & c'eſt de ſes proſperi-
» tés mêmes que naiſſent tous ſes
» maux. Modeſte & heureuſe tant
» qu'elle a été foible, c'eſt ſa for-
» tune qui introduit chez elle & les
» vices & les calamités les plus
» horribles. Tant il y a d'erreur &
» d'incertitude dans les choſes hu-
» maines, tant les hommes ſe con-
» noiſſent peu dans ce qui fait le
» véritable bonheur ! Concluons
» qu'il n'y a de félicité ſolide, ni
» pour les Etats, ni pour les parti-
» culiers que dans la pratique de la

» vertu, & que la vertu eſt bien
» plus amie de la médiocrité que de
» la trop grande élevation.

TRAITE' PHILOSOPHIQUE des Loix Naturelles, où l'on recherche & l'on établit par la nature des choſes, la forme de ces Loix, leurs principaux chefs, leur ordre, leur publication & leur obligation; on y refute auſſi les élémens de la morale & de la politique de Thomas Hobbes: par le Docteur Richard Cumberland, depuis Evêque de Peterborough, traduit du Latin par M Barbeirac Docteur en Droit, & Profeſſeur en la même Faculté dans l'Univerſité de Groningue, avec des notes du Traducteur, qui y a joint celles de la Traduction Angloiſe. A Amſterdam, chez Pierre Mortier, *& ſe vend à Paris chez Huart, Imprimeur-Libraire de Monſeigneur le Dauphin, ruë S. Jacques à la Juſtice.* 1744. *in-4°. pag.* 425.

LES véritez les plus intereſſantes pour la Societé ſont la matiere de cet Ouvrage. L'Auteur commence par examiner quelle eſt l'eſſence de la Juſtice ; il entreprend de faire voir par les lumieres de la raiſon, 1°. que le juſte & l'injuſte ſont indépendans de toutes Loix Civiles, 2°. qu'il y a naturellement des recompenſes deſtinées à ceux qui reſpectent la juſtice & des punitions reſervées à ceux qui la mépriſent, d'où il conclut que la juſtice indépendamment de toutes Loix humaines ou révélées impoſe une véritable obligation ; l'Auteur ſe propoſe d'établir la vérité la plus importante, c'eſt-à-dire que le bien particulier de chaque homme ſe trouve toûjours dans la recherche du bien commun.

Pour déterminer la nature du juſte & de l'injuſte, Cumberland examine la nature du bien & du mal, & combat à ce ſujet les prin-

cipes de Hobbes. Hobbes a pretendu que le bien & le mal dépendent des opinions & des Loix humaines; *le bien & le mal varie*, dit-il, *selon le goût de chacun*, *les Loix Civiles sont les règles du bien & du mal*, *ainsi il faut tenir pour bon ce que le Législateur a ordonné & pour mauvais ce qu'il a deffendu.*

Comberland au contraire fait voir que le bien & le mal sont tels par leur nature, & que les pensées des hommes, ni les Loix des Princes ne peuvent pas changer la nature des choses. La repugnance d'un malade qui s'obstine opiniatrement à rejetter un remede comme mauvais n'empêche pas que ce remede ne soit bon; un furieux qui pense joüir de sa raison n'en est pas moins privé. Un Prince qui pour la sureté de ses Etats, deffendroit d'executer les conventions ne réussiroit pas mieux que si pour conserver la santé de ses Sujets il ordonnoit l'usage des poisons; de *pareilles Loix*, dit Cum-

berland, *auroient une efficace, aussi certaine & aussi invariable pour produire parmi les hommes les maux de la discorde, les meurtres & les rapines, que les venins & la peste en ont pour corrompre le sang.*

Il y a donc un bien & un mal indépendamment des opinions & des Loix humaines; cela supposé, il est facile de faire voir qu'il y a aussi un juste & un injuste indépendamment des Loix Civiles. Qu'est-ce que le juste & l'injuste? il est fondé sur un rapport de convenance ou de disconvenance des actions ou des pensées des hommes au bien commun; ainsi puisqu'il y a un bien commun indépendant des Loix Civiles, il y a un juste & un injuste indépendans de ces Loix.

L'essence du Juste ainsi expliquée, la question est de sçavoir si un homme dans l'état naturel, c'est-à-dire, ne connoissant ni Loix Civiles ni Loix révélées, seroit obligé de suivre la justice, lorsqu'il croi-

roit que son interêt particulier exigeroit qu'il fit une injustice ; l'Auteur soûtient que même dans ce cas cet homme seroit obligé de prendre le parti le plus juste.

Cumberland convient qu'il n'y a point d'obligation que celle qui impose la necessité de faire une chose par la crainte d'un mal ou par l'esperance d'un bien. En partant de ce principe il entreprend de prouver que dans l'état naturel on seroit obligé de pratiquer la justice. Dans cet état il seroit de l'interêt commun que la justice fût pratiquée, puisque la justice n'est autre chose qu'un rapport au bien commun ; & l'Auteur se propose de faire voir que même dans cet état chaque homme pour son interêt particulier seroit obligé de rechercher le bien commun.

Cet interêt particulier que l'on auroit à rechercher, le bien commun même dans l'état naturel, s'établit, selon l'Auteur, de trois manieres differentes. Malheureux,

dit-il, celui qui n'aime que soi ! La félicité la plus complette consiste dans la bienveillance la plus étanduë cette vérité, ajoûte Cumberland ; se confirme par l'expérience qui nous fait trouver ún grand plaisir dans les actes d'amour, d'esperance, non-seulement dans ceux qui se rapportent à notre propre bien, mais dans ceux qui se rapportent au bien d'autrui ; ces *sortes de sentimens*, dit-il, *sont des parties essentielles du bonheur, & ont par eux-mêmes quelque chose d'agréable : nous éprouvons tous les jours que la vûë du bonheur d'autrui est capable de les exciter en nous ; ainsi ôter à l'homme les devoirs de la bienveillance envers les autres, & la joye qu'il ressent de leur bonheur, c'est le dépouiller d'une grande partie de sa félicité : les sujets de joye que nous pouvons avoir eu égard à notre avantage seul sont très bornés, mais il y en aura une très ample matiere si nous avons à cœur la félicité de tous les autres. Qu'est-ce que la*

heur d'un homme uniquement oc-
é de lui-même! naturellement en-
ux & malveillant, la haine &
vie dont est rempli son cœur en-
nent necessairement après soi le
grin & la tristesse, la crainte,
es choses naturellement contrai-
au bonheur de la vie.

L'Auteur entreprend de prou- que les actions opposées à l'in- êt commun ne peuvent jamais e impunies. Son objet est de fai- voir que les sentimens d'inquie- e & de trouble accompagne- ent ces actions dans tout état, que c'est la nature & non l'édu- ion, qui nous inspire les re- rds. Il observe ensuite que le s grand de tous les biens, un me inalterable est le partage de ix qui recherchent le bien com- n.

L'Auteur ne se contente pas d'é- lir la necessité de rechercher le n général, par les sentimens e nous éprouvons en nous-mê- s, il passe à un second genre de

preuve, & il ſe fonde ſur ce que nous devons craindre de la part des autres hommes. Il entre dans le détail des malheurs infinis auſquels on devroit s'attendre de la part des hommes, même dans l'état naturel, ſi l'on n'étoit animé d'aucun autre interêt que du ſien propre ; & il ſoûtient que quand même il y auroit des actions impunies de la part des autres, ce ſeroit un évenement ſi rare qu'il ſeroit déraiſonnable de ſe flatter d'une pareille impunité, que d'ailleurs on eſt toûjours puni en contractant par des actions injuſtes l'habitude d'en faire de ſemblables qui ſeront tôt ou tard découvertes. Ce qui fait que les hommes n'apperçoivent pas ces ſuites éloignées, ajoûte l'Auteur, c'eſt qu'ils ne penſent point à toute leur vie, mais ſeulement à quelques portions de leur vie. *Ideò peccamus*, dit Seneque, *quia de partibus vitæ omnes déliberamus, de totâ nemo deliberat.*

ımberland, après avoir fait
ɔître ce que nous aurions à
dre de la part des hommes,
e dans l'état naturel, si nous
s injustes, se propose de faire
ndépendamment de la révéla-
ce que nous avons à craindre
part de Dieu, si nous mépri-
le bien commun. Il soûtient que
veut le bien commun, &
est essentiel à la Divinité de
r ceux qui négligent ce bien &
ecompenser ceux qui le re-
:hent. Pour établir ces pro-
ions l'Auteur forme une chaî-
: raisonnemens métaphysiques
est à propos de voir dans
vrage même ; il nous seroit
ɔssible de les rapporter tous
passer les bornes d'un Extrait.
s nous contenterons d'exposer
ques principes de Cumberland
rapport à Dieu, mais avant
de le faire il est à propos d'ob-
er que Hobbes lui-même con-
ıt de l'existence d'un premier
teur. Voici de quelle maniere

il s'explique dans son Léviatan.
» La connoissance d'un Dieu uni-
» que, éternel, infini, tout-puis-
» sant, pourroit se déduire plus ai-
» sément de la recherche qu'on
» fait des causes, des qualités &
» des operations des corps natu-
» rels que de l'inquietude pour l'a-
» venir; car quiconque remonte-
» roit de chaque effet qu'il voit à
» sa cause prochaine, & à la cause
» prochaine de celle-ci & s'enfon-
» ceroit ainsi de suite profonde-
» ment dans l'ordre des causes
» trouveroit enfin avec les plus
» judicieux des anciens Philoso-
» phes, qu'il y a un premier mo-
» teur, c'est-à-dire, une cause
» unique & éternelle de toutes
» choses.

Tel est l'aveu de Hobbes; voici quelques-uns des raisonnemens métaphysiques de Cumberland. » Il
» faut necessairement concevoir,
» dit-il, le Créateur de l'Univers
» comme doüé de raison, de sagesse,
» de prudence & de constance au

» suprême degré ; car ce sont des
» perfections dont nous sentons
» quelque partie en nous-mêmes
» qui sommes son Ouvrage, & il est
» impossible qu'il y ait dans les ef-
» fets quelque perfection qui ne se
» trouve pas dans la cause.

» Le jugement droit de l'homme
» & le jugement de Dieu à l'égard
» du même objet doivent être sem-
» blables, car le jugement de l'un
» & de l'autre, par cela même qu'il
» est droit, est conforme à la même
» chose, ainsi l'un ne peut être
» different de l'autre. Un homme
» juge comme il faut, que le bien
» commun est un plus grand bien
» que le bonheur d'un seul hom-
» me. Il n'y a point de doute que
» Dieu ne prononce de même. On
» ne sçauroit concevoir que Dieu
» agisse raisonnablement sans se
» proposer quelque fin à lui-même,
» il ne peut y avoir de plus grande
» fin que le bien commun de tous
» les êtres raisonnables ; nous
» concluons donc qu'il juge cette

» fin la meilleure de celles qu'il
» peut se proposer, & comme il
» est souverainement parfait, on
» doit être assuré qu'il veut recher-
» cher une fin qu'il a jugé la plus
» excellente. Or posé que Dieu se
» propose pour fin le bien com-
» mun, il résulte de-là par une
» conséquence necessaire qu'il veut
» que les hommes recherchent la
» même fin, & il est clair que la
» distribution des peines & des
» recompenses entre les hommes
» est un moyen souverainement
» necessaire pour les engager le
» plus efficacement à concourir
» avec la volonté de Dieu; Dieu
» veut donc décerner les peines &
» les recompenses qu'il sçait être
» suffisantes pour empêcher que
» les hommes ne négligent une
» telle fin. D'où l'on peut inférer
» que si dans cette vie il manque
» quelque chose de ce qui est ne-
» cessaire pour cette fin Dieu y
» suppléera dans une vie à venir,
» c'est la principale raison sur la-
» quelle

» quelle les Payens se sont fondés
» pour en tirer des présages de l'E-
» tat des morts heureux ou mal-
» heureux, selon que leur con-
» duite dans le monde aura été
» bonne ou mauvaise.

Après plusieurs autres raisonnemens sur la nature de Dieu, l'Auteur conclut, qu'indépendamment de toute Loi Civile ou révélée, chaque homme pour son bien particulier doit rechercher le bien commun, & c'est en quoi consiste l'obligation des Loix naturelles entendues dans le sens de Cumberland. Selon cet Auteur, » les idées
» qui en conséquence d'un mou-
» vement naturel produit par les
» choses exterieures dans nos sens,
» presentent à notre ame quelque
» vérité touchant les actions les
» plus propres à avancer le bien
» commun sont autant de Loix
» naturelles écrites dans nos cœurs
» & par là suffisamment publiées.

Cette définition des Loix naturelles est opposée à l'idée qu'en

ont donné les Juriſconſultes Romains; mais l'Auteur entreprend de faire voir qu'ils ſe ſont trompés; & il joint à ſes raiſons l'autorité de Juſtinien, qui effectivement paroît avoir penſé (*) ſur le point dont il s'agit, d'une maniere ſemblable à celle dont penſe notre Auteur.

Cumberland, après avoir travaillé à établir la neceſſité de ſuivre la Loi naturelle en recherchant le bien commun, s'attache à faire ſentir la fauſſeté d'une opinion aſſez accréditée par Hobbes & par pluſieurs autres Philoſophes ſur la nature humaine; ces Philoſophes en raiſonnant ſur la nature de l'homme, ont évité l'illuſion du peuple, & ont adopté un Syſtême beaucoup plus dangereux que cette illuſion. Le commun des eſprits qui jugent des choſes par la ſurface & non par le fonds, ſéduits par de fauſſes vertus regardent les hommes comme beaucoup meil-

(*) Inſt. Liv. II. Tit. 1. §. 11.

[redacted]

leurs qu'ils ne ſont. La plûpart des Philoſophes au contraire occupés à ſonder le cœur de l'homme, trop flattés peut-être du mérite & de la pretenduë profondeur de leurs découvertes ont cru les hommes plus méchans qu'ils ne ſont en effet. Erreur d'autant plus dangereuſe qu'elle tend à inſpirer de l'averſion pour des hommes à qui l'on doit de la bienveillance.

Cumberland a évité ces deux écueils. Il avoüe que toutes les fois que l'interêt particulier d'un homme lui paroît opposé à l'interêt particulier d'un autre, le bonheur perſonnel l'emporte ſur le bonheur d'autrui. Mais il prouve qu'il y a une infinité d'occaſions où l'on fait ſon bonheur du bonheur d'un autre, & qu'ainſi il arrive très-ſouvent que les hommes ſe portent à des actes de bonté réciproque infiniment utiles à tous. Il fait voir qu'une reſſemblance de nature auſſi-tôt qu'elle eſt connue contribue à faire naître des ſentimens de

bienveillance entre ceux qui se ressemblent ainsi, à moins que la ressemblance ne soit alterée par quelque difference particuliere qui ait plus de force pour produire de l'inimitié. En un mot Hobbes a pretendu que les hommes sont faits pour se haïr, & Cumberland soûtient qu'ils sont faits pour s'aimer.

Notre Auteur, après avoir expliqué les motifs qui doivent nous porter à la recherche du bien commun & répondu aux difficultés qui pourroient nous en détourner avertit d'une erreur dans laquelle on pourroit tomber sur la nature du bien commun; ce n'est point, dit-il, le bien d'un seul être, ni même de plusieurs, c'est le bien de tous les êtres raisonnables que l'on doit rechercher.

Cumberland explique comment les vertus morales, & les régles du Droit des Gens découlent de ce principe, qui est le fondement de tout l'Ouvrage. Il fait voir en très-

peu de mots l'entendue & les bornes des droits des Souverains ſur leurs ſujets, les devoirs des Sujets envers les Souverains, & quoiqu'Anglois il entreprend de prouver que les Sujets n'ont jamais droit de punir les Rois.

L'Auteur enſeigne quelles ſont les régles qu'on doit ſuivre, non-ſeulement quand on connoît ce que demande le bien commun, mais même quand on ne le connoît pas. Et les réfléxions qu'il fait à cet égard peuvent ſervir beaucoup à faire prendre le parti le plus ſage dans les circonſtances les plus embarraſſantes; » dans les » cas, *dit l'Auteur*, où l'on ne » ſçait point ce qui arrivera, on » peut ſçavoir ce qui eſt poſſible, » comparer enſemble pluſieurs » poſſibilités & conclure avec cer» titude non-ſeulement laquelle de » deux choſes poſſibles aura plus » ou moins d'efficace, ſuppoſé » qu'elles viennent à exiſter, mais » encore laquelle des deux peut

» être produite par plus ou moins
» de causes qui existent actuelle-
» ment ou qui existeront, & par
» conséquent ce qui arrivera plus
» vraisemblablement ; & quand
» une chose peut se faire par un
» plus grand nombre de voies, ce-
» la fonde une attente plus ferme
» & d'un plus grand poids. Or il est
» très - utile dans la pratique de
» sçavoir au moins avec certitude
» que l'esperance de telle ou telle
» chose, ou de tel ou tel effet est
» plus grande & plus considerable
» en elle même que celle d'un au-
» tre. Car telle est la condition de
» la vie humaine que nous devons
» presque necessairement employer
» notre peine, & faire souvent
» des dépenses, ou exposer même
» notre vie à des dangers dans l'es-
» perance de choses qui servent à
» notre félicité, quoique cette es-
» perance ne soit que probable.

Cette Traduction de M. Barbeirac ne dispense point d'avoir la Traduction Angloise du même

[redacted]

Ouvrage de Cumberland; à la tête de cette Traduction qui a été faite par Jean Maxvel Chapelain du Lord Carterel, & imprimée à Londres en 1727. On trouvera deux Traitez préliminaires intitulés : *Introductory Essay*, le premier concernant la Cité ou le Royaume de Dieu dans le monde rational ou intellectuel & les défauts du Déisme des Payens.

Le second concernant l'imperfection de la morale payenne, deux Ouvrages qui font tous deux connoître la grande utilité de la révélation.

A la fin du Traité de Cumberland on a ajoûté dans la Traduction Angloise deux Discours ou Dissertations comme pouvant servir à confirmer ou à fortifier les principes de Cumberland, l'un est un abrégé de la dispute du Docteur Clarck avec un Auteur anonyme sur l'immaterialité de la substance pensante.

L'autre est un Traité concernant

l'obligation, la promulgation & l'obſervation de la Loi de Nature.

D'ailleurs Cumberland, ayant été trouvé très-diffus, Tirel en a donné un abrégé.

ΛΟΥΚΙΑΝΟΥ ΣΑΜΟΣΑΤΕΩΣ ΑΠΑΝΤΑ.

LUCIANI SAMOSATENSIS Opera cum nova verſione Tiberii Hemſterhuſii & Jo. Matthiæ Geſneri, Græcis Scholiis ac notis omnium proximæ Editionis Commentatorum, additis Jo. Brodæi, Jo. Jenſii, Lud. Kuſteri, Lamb. Boſii, Hor. Vitringæ, Joan. de la Faye, Ed. Leedes, aliiſque ineditis, ac præcipue Moſis Solani & J. M. Geſneri. Tomus I. Cujus priorem partem ſummo ſtudio curavit & illuſtravit Tiberius Hemſterhuſius. Cæteras inde partes ordinavit, notaſque ſuas adjecit Joannes Fredericus Reitzius. Amſtelodami, ſumptibus Jacobi We-

ſtenii. Tomus II. & Tomus III. 1743.

C'eſt-à-dire : *Les Œuvres de Lucien de Samoſate, avec une nouvelle verſion par Tibere Hemſterhuis, & Jean Matthias Geſner, les Scolies Grecques & tous les Commentateurs de la derniere Edition. On a ajoûté dans cette nouvelle Edition les notes de Jean Brodeau, Jean Jens. Louis Kuſter, Lambert Bos, Horace Vitringa, Jean de la Faye. Edme Leedes. On y a joint des remarques de pluſieurs Auteurs, & en particulier de Moïſe du Soul & de Jean Matthias Geſner, remarques qui n'avoient point encore été imprimées. Tome I. dont M. Hemſterhuis a revû, corrigé, & éclairci la premiere partie. M. Frederic Reitz a pris ſoin de l'Edition du reſte du premier Volume & des deux Volumes ſuivans & les a enrichis de ſes notes.* A Amſterdam, aux frais de Jacques We-

ſtein. 1743. 3. vol. *in*-4°. Le premier de 882. pag. le ſecond de 953 pag. le troiſiéme de 860 pag. Sans compter les Préfaces, la Vie de Lucien & la Table de ſes Ouvrages qui ſe trouvent à la tête du premier vol. qui comprennent 72 pag.

NOUS avions déja un grand nombre d'Editions de Lucien, mais il n'y en avoit eu aucune juſqu'ici qui pût ſatisfaire les Sçavans ; l'Edition de Paris de Bourdelot eſt remplie de fautes ; celle de Saumur de Benoît eſt moins mauvaiſe, & juſqu'ici elle a été la plus eſtimée : cependant Benoît n'avoit point les ſecours neceſſaires pour donner un Texte bien correct de Lucien ; d'ailleurs il ne poſſedoit pas la Langue Grecque dans un degré aſſez éminent. Il retoucha la même verſion Latine de Lucien qui étoit de differens Auteurs, mais cette Verſion corrigée

fourmilloit encore de fautes ; on l'adopta néamoins dans l'Edition de Lucien faite à Amſterdam en 1687. C'eſt dans cette derniere Edition qu'a paru pour la premiere fois le Scoliaſte Grec de Lucien, on l'enrichit auſſi de notes d'un grand nombre de Sçavans : elle eut ces deux avantages ſur l'Edition de Benoît, mais en recompenſe le Texte de Lucien & la Traduction Latine furent imprimés avec une telle négligence que c'eſt une des Editions de Lucien que l'on mépriſe le plus. On voit par ce détail que ce n'eſt pas ſans raiſon que l'on a entrepris en Hollande de nous donner de nouveau cet Auteur célébre : il s'eſt fait attendre long-tems ; en 1720 M. Hemſterhuis, le même qui a concouru à nous donner la belle Edition de Julius-Pollux de 1706, ſe chargea de cette entrepriſe. Il fut dix ans entiers à faire ſes préparatifs, & ce ne fut qu'en 1730 qu'il commença à faire imprimer, & il

n'a conduit l'Edition qu'environ au tiers, car étant parvenu en 1736 à la page 525 du premier Volume, il n'a pas voulu continuer ſon travail, & on a été obligé d'en charger M. Reitz qui l'a entierement fini. C'eſt grand dommage que M. Hemſterhuis ait ainſi abandonné ce qu'il avoit ſi bien commencé, c'étoit un homme très-habile dans la Litterature Grecque, qui travailloit avec lenteur à la vérité, mais avec beaucoup d'intelligence, d'application & d'exactitude. Les Sçavans ont auſſi obligation à M. Reitz d'avoir bien voulu prendre ſoin de ce qui reſtoit à faire pour procurer au public une ſi belle Edition d'un des plus agréables Auteurs de l'Antiquité. Voici tout ce qu'elle contient ; après une Epître Dédicatoire à la Reine de Hongrie ſe trouve la Préface de M. Reitz dans laquelle il rend compte des ſecours qu'il a eu & de l'uſage qu'il en a fait pour rendre ſon Edition de

Lucien la plus parfaite qu'il lui a été possible, 1°. il a conferé le Texte de Lucien avec presque toutes les Editions de cet Auteur: 2°. il a fait usage des remarques d'un grand nombre de Sçavans, les unes avoient déja été imprimées dans des Editions précédentes, sur-tout dans la derniere Edition d'Amsterdam; les autres ont été communiquées à M. Reitz & paroissent pour la premiere fois. 3°. Notre sçavant Editeur a eu soin de ramasser de toutes parts les diverses leçons de Lucien, soit qu'elles fussent extraites de quelques Manuscrits, soit qu'elles fussent le fruit des conjectures des Sçavans, & il les a placées au bas des pages ausquelles elles ont rapport, mais il a été très-fidéle à donner le Texte de son Auteur tel qu'il se trouve communément imprimé, n'y ayant rien changé que ce qui étoit évidemment fautif; il donne des exemples de ces sortes de corrections qu'il a faites

& qui nous ont paru judicieuses. 4°. Il s'est donné la peine de transcrire de sa propre main le Scoliaste Grec de Lucien, & il le donne pour ainsi dire au public pour la premiere fois. Car ce Scoliaste avoit été imprimé avec tant de négligence dans l'Edition de 1687. qu'il étoit difficile de le bien lire, au lieu que dans celle-ci il est imprimé très-correctement. 5°. M. Reitz a fait lui-même un très-grand nombre de remarques sur Lucien. Ces remarques sont ou Grammaticales ou Historiques, ou Géographiques, ou Critiques; on peut dire que M. Reitz s'est appliqué à marcher sur les traces de M. Hemsterhuis & à suivre la méthode de ce sçavant homme dans l'interprétation de Lucien. M. Hemsterhuis a donné une Traduction toute nouvelle & de sa façon des Ouvrages de Lucien dont il a procuré l'Edition. M. Reitz a fait aussi une nouvelle Traduction du reste des Ouvrages de Lucien, cette

Traduction est de M. Gesner. 6°. Après la Préface se trouve une Liste de tous les Commentateurs de Lucien, suivant l'ordre chronologique, avec une note des manuscrits que M. Dusoul & M. Jens avoient conferés avec leurs exemplaires imprimés & dont M. Reitz a fait usage, il donne aussi une note des Manuscrits de Lucien de la Bibliothéque du Vatican que M. Jean Masson avoit consulté. M. Reitz a fait imprimer ensuite 1°. une Lettre de M. le Clerc à Isaac Vossius avec la réponse de Vossius, ces deux Lettres sont fort courtes & ont été écrites à l'occasion de l'Edition de Hollande de 1687. 2°. Une Lettre adressée à M. Reitz par M. Gesner qui a achevé la nouvelle Traduction de Lucien commencée par M. Hemsterhuis. Ce sçavant M. Gesner pense avec raison que la Traduction de Benoît fourmille de fautes de toutes les espéces, & qu'il étoit necessaire de traduire de nouveau Lu-

cien. Il nous assure que non-seulement il s'est appliqué à rendre fidellement la pensée de Lucien, mais qu'il s'est encore étudié à exprimer son caractére & à prendre dans sa Version le style de son original, il parle avec beaucoup de mépris de la Traduction Françoise de M. d'Ablancourt. Dans le reste de sa Lettre il se justifie du crime de plagiat qui lui a été imputé par un Sçavant d'Italie, mais comme cette querelle n'a aucun rapport à Lucien, nous n'en dirons rien. 3°. Une courte Préface de M. Hemsterhuis, dans laquelle il s'explique avec ses Lecteurs sur la prolixité & l'abondance de ses notes & sur ce qu'il a abandonné l'Edition de Lucien & l'a laissé achever à un autre, il avertit que la Traduction du Dialogue intitulé *Nigrinus* est de M. du Soul, à peu de choses près, & qu'il a conservé en son entier la Traduction de Timon par M. le Fevre. Il finit par quelques corrections & quelques additions qu'il a

[redacted]

jugé à propos de faire à ses notes sur Lucien. 4°. La Préface de Benoît telle qu'elle se trouve à la tête des Editions de Saumur & de Hollande de 1687. 5°. Les passages des Auteurs tant anciens que modernes, où il est fait mention de Lucien. 6°. Enfin une Dissertation assez étendue sur Lucien & sur ses écrits par M. Reitz. Ce Sçavant y soûtient que Lucien étoit dans sa grande reputation sous les Antonins. Les preuves sont les personnes connues que Lucien dit lui-même avoir été ses contemporains. Tels sont l'imposteur Alexandre, Apollonius de Thyane, Arrien Disciple d'Epictete ; Celse, Peregrin, &c. mais on ne peut rien déterminer positivement sur l'année de sa naissance ni sur celle de sa mort ; il paroît plus vraisemblable qu'il naquit sous le regne d'Adrien que sous celui de Trajan, comme l'a avancé Suidas. Lucien étoit de Samosate Ville de Syrie, ses parens étoient pauvres & vou-

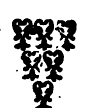
lurent le faire Sculpteur, mais il ſe dégoûta bien tôt de ce métier, & ſe livra tout entier aux Lettres, il quitta de bonne heure ſa patrie & s'en alla à Antioche dans le deſſein d'y exercer la profeſſion d'Avocat, mais n'ayant pas réuſſi dans ce projet il ſe fit Rétheur; ſoit pour ſe perfectionner dans cet art, ſoit pour trouver les moyens de ſubſiſter, il courut les Gaules, l'Italie, la Gréce, la Macedoine; enfin il obtint de l Empereur Marc-Aurele un emploi aſſez conſiderable en Egypte, il parvint à une extrême vieilleſſe. Suidas dit qu'il fut devoré par des chiens en punition de ſon impieté; mais c'eſt le ſeul Auteur qui rapporte ce fait, & M. Reitz n'y ajoûte aucune foi. Nous ne dirons rien ici du caractere de Lucien ni de ſa façon de penſer. M. d'Ablancour l'a aſſez fait connoître; quoique ſa Traduction ſoit fort infidelle, & qu'il ajoûte & qu'il retranche à ſon original tout ce qui lui plaît, elle a dû

cependant être goûtée des gens du monde, & elle leur suffit pour sçavoir quels sont les sujets que Lucien a traités & de quelle maniere il les a traités. M. Reitz soûtient que le Dialogue intitulé *les Amours* n'est pas de Lucien, il le croit plûtôt d'Aristenet, il se fonde sur le style de cet Ouvrage qui en effet est fort different du style des autres Dialogues de Lucien. Notre sçavant Dissertateur finit en examinant si Lucien a été Chrétien, comme quelques-uns l'ont prétendu; il se détermine pour la négative sur ce que Lucien en parlant des Chrétiens paroît n'être pas assez au fait de leur Religion; & qu'il semble les confondre avec les Juifs, erreur dans laquelle sont tombés la plûpart des Auteurs Prophanes qui ont parlé des premiers Chrétiens.

Apres tous ces préliminaires suivent les Ouvrages de Lucien en deux colonnes, le Texte Grec est d'un côté & la Version Latine de

l'autre, les variantes ſont au-deſſous du Texte, & les remarques, qui ſont ſouvent aſſez longues & en aſſez grand nombre, ſont au-deſſous des variantes. A la fin du premier Volume ſe trouvent les notes de M. le Fevre ſur le *Timon*. On a mis à la fin du ſecond Volume un Diſcours Latin d'Eraſme qui répond à une Déclamation de Lucien intitulé : *le Meurtrier du Thyane*. Ce Diſcours d'Eraſme ſe trouve dans les Editions précédentes de Lucien, auſſi-bien que deux Dialogues Latins qui ſe trouvent à la fin du troiſiéme Volume qui ont été compoſés dans ces derniers ſiécles, & qui n'ont rien de commun avec Lucien ſi ce n'eſt qu'on s'y eſt propoſé d'imiter cet Auteur. Après ces deux Dialogues vient une Diſſertation de M. Geſner ſur le véritable Auteur du Dialogue intitulé : *Philopatris* ; mais nous ne pourrions en rendre compte aujourd'hui ſans nous étendre au-delà des bornes qui nous ſont

prescrites. Le tout est terminé par cinq Index, 1°. l'Index des Dialogues & Opuscules de Lucien. 2°. Index des Auteurs cités par Lucien, Index des principales choses contenuës dans les Ouvrages de Lucien. 4°. Index pour les Scolies & les diverses Leçons. 5°. Index Grec des notes sur Lucien. Ces deux derniers Index sont du frere de M. Reitz, qui en a encore composé un troisiéme fort ample de tous les mots & de toutes les phrases de Lucien on n'a pu le faire entrer dans cette Edition, mais M. Reitz se promet de le faire imprimer dans peu dans la même forme que le Lucien qu'il vient de donner, & cet Index pourra tenir lieu d'un Lexique de Lucien.



NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

IL a paru au commencement de cette année de nouveaux Elémens d'Arithmétique sous le titre suvant : *Institutiones Arithmeticæ, cum Appendice de naturâ atque usu logarithmorum ; Auctore Paulino à S. Josepho Lucensi Clerico Regulari Scholarum Piarum, & in Archigymnasio Romano Eloquentiæ Professore.* Romæ, 1743. *in-4°.* L'Auteur y prouve la nécessité d'apprendre l'Arithmétique, parce que, selon lui, il ne peut y avoir aucune Science, ni aucune societé humaine sans la connoissance des nombres, & que l'intelligence des Ecritures révélées en dépend en bonne partie. Il dédie cet Ouvrage à Dieu comme source de toute lumiere.

Les Freres Nicolas & Marc Pagliarini, Libraires, ont imprimé & débitent quelques Ouvrages qui

méritent d'être annoncés. Le premier regarde les Temples, les Autels, les Habits Sacerdotaux, des Vases & diverses Cérémonies des Payens, que l'Eglise Chrétienne a cru pouvoir consacrer à son usage sans aucune superstition, il est intitulé: *Delle Cose Gentilische, e profane transportate ad uso e ornamento delle Chiese opera di Giovanni Marangoni Sacerdote Vicentino &c.* In Roma, nella Stamperia di Nicolo Marco e Pagliarini. 1744. *in*-4°.

Le second est une Brochure contenant des Observations sur la Comète qui a paru au commencement de cette année sous ce titrre: *Osservazioni sulla Cometa comparsa nel principio di quest'anno* 1744. *fatte nel Collegio degl'Inglesi in Roma, e rapportate alla Teoria di M. Newton dal P. Cristofòro - Maire Gesuita.* in-4°.

Le troisiéme est la traduction des Discours du P. Feijoo Bénédictin Espagnol sur les erreurs vulgaires, intitulée : *Teatro Critico*

universale per disinganno del publico su i communi errori, di D. Benedetto Girolamo Feijoo Maestro Generale dell'Ordine di S. Benedetto di Spagna, tradotto dallo Spagnuolo nell'Italiano da Marc' Antonio Franconi, il quale v'aggiugne il Catalogo delle donne Celebri, che Vivono Tom. I. Roma, appresso i Fratelli Pagliarini. 1744. *in-4°.*

On débite chez Bernabo & Lazzarini, Imprimeurs Libraires de cette Ville le 17me Vol. des Annales des FF. MM. contenant les Tables de ce grand Ouvrage, sous le titre suivant : *Syllabus universus Annalium Minorum P. Lucæ Wadingi in tres partes digestus, in quarum prima res notatu digna; in secunda, ea quæ ad trium Seraphicorum Ordinum Hierarchiam pertinent; in tertia demum Provinciæ, Regiones, Oppida cæteraque loca ad eosdem Ordines quoquomodo Spectantia perspicue accurateque indicantur : confectus à P. F. Josepho Maria de Ancona, Ordinis Minorum*

rum Regularis Obſervantiæ, S. Theologiæ Lectore Jubilato, Provinciæ Marchiæ ex-Miniſtro, &c. Tom. 17. Romæ, Typis Bernabo & Lazzarini. 1741. *in-fol.*

DE VENISE.

On a publié depuis peu en cette Ville un nouveau Recueil de Lettres des Hommes Illuſtres du dix-ſeptiéme ſiécle, intitulé : *Lettere d'Uomini illuſtri che fiorirono nel principio del ſecolo xvij non piu ſtampate.* Venezia, nella Stamperia Baglioni. 1744. *in-8°.* Ces Lettres ont été tirées des Manuſcrits des PP. *Samaſchi di S. Maria della Salute della Citta di Venezia.* Elles forment, avec les notes de l'Editeur, un Volume de 516 pages d'impreſſion ; à quoi on a joint deux Tables, l'une pour les principales matieres ; l'autre pour les noms des Auteurs. Cette derniere eſt accompagnée d'un abrégé hiſtorique de la Vie des mêmes Auteurs.

Etienne Monti, Imprimeur-Li-

braire, a publié un Programme pour donner avis qu'il a entrepris d'imprimer en Langue Italienne un Dictionnaire de Commerce, d'Œconomie, d'Hiftoire naturelle & des Arts. Le deffein de l'Editeur eft de fondre dans un feul Livre le Dictionnaire de Commerce de Savari, avec les additions qui fe trovent dans l'Edition de Geneve, le Dictionnaire Œconomique de Chomel, avec les dernieres augmentations ; & d'emprunter des Ouvrages compofés fur la Marine, fur les arts & les Sciences, ce qui conviendra à fon fujet. Et comme les Auteurs de ces divers Ouvrages fe font appliqués plus particulierement à ce qui regarde les ufages, les coûtumes, & les mœurs de leur nation, & qu'ils ont omis beaucoup de chofes touchant l'Italie & les autres Pays ; l'Editeur y fuppléera fur-tout pour l'Italie, ce qu'il jugera neceffaire. Il aura foin de mettre chaque chofe fous le *nom* Italien le plus propre à l'ex-

primer ; & ſi le mot Italien manque, il aura recours aux autres Langues. Cet Ouvrage, qui ſera encore enrichi d'un grand nombre de figures, s'imprime *in*-4°. grand papier par Souſcription. Chaque Volume contiendra au moins quatre-vingt feuilles d'impreſſion, dont le prix eſt de deux ſols de Veniſe par feuille.

DE LUCQUES.

On a publié ici depuis peu le ſecond Volume des Mémoires de Phyſique & d'Hiſtoire naturelle, intitulé : *Memorie ſopra la Fiſica e Iſtoria naturale di diverſi Valentuomini con tavole in Rame*, *Tome* 2. In Lucca, per li Salani e Giuntini. 1744. *in*-8°. Le premier Volume de ce Recueil parut l'année derniere ; nous l'avons annoncé dans les *Nouvelles* du Journal du mois de Juin de la même année. Voici les Pieces qui compoſent ce ſecond Recueil, & qui ſont au nombre de ſept :

1°. Un Mémoire écrit en Fran-

çois par M. des Landes, Commiſſaire de la Marine, tiré principalement d'un Diſcours Latin de M. Muſſchenbroek prononcé à Utrecht en 1730, touchant la maniere de faire utilement les expériences.

2°. Deux Mémoires ſur les Cométes qui ont été obſervées à l'Obſervatoire de Boulogne par M. Zanotti & M. Mateucci. Le premier de ces Mémoires regarde la Cométe qui parut en 1739 aux mois de Mai, de Juin, de Juillet & d'Août; le ſecond, celle qui parut en 1742 aux mois de Mars & d'Avril.

3°. Une Théſe ſoûtenuë au Collége Romain ſous la Préſidence du P. Boſchowich Jeſuite, Profeſſeur de Mathématique, augmentée & miſe en forme de Diſſertation, dans laquelle ce même Profeſſeur prétend prouver que le Globe de la Terre eſt ſenſiblement ſphérique, & qu'on ne peut démontrer que ſon axe ſoit plus long ou plus

court vers les pôles.

4°. Le quatriéme Mémoire contient les Ephémérides de 1742 calculées à Rome par le R. P. Revillas Profeſſeur au Collége de la Sapience.

5°. Une Lettre Latine de M. Gualtieri Florentin à M. Bianchi, Profeſſeur d'Anatomie à Sienne, touchant une nouvelle Etoile de Mer dont on n'avoit point encore donné la deſcription. Cette Etoile de Mer, qui a été apportée de Goa par le P. *del Roſſo* Jeſuite à ſon retour des Miſſions, a quinze raïons, & a le dos armé de pointes aiguës, à peu-près comme un hériſſon de Mer.

6°. Un Recueil d'Obſervations Latines touchant les maux du foïe & des autres viſceres, par M. Gaet. Tacconi Boulonois.

7° Une ſuite d'Obſervations Aſtronomiques faites par le P. Ch. Maire Jeſuite Anglois depuis 1727 juſqu'en 1743.

DE FLORENCE.

On a imprimé & publié en cette Ville depuis peu une Brochure de vingt-quatre pages d'impreſſion *in*-4°. contenant un Poëme Latin; en voici le titre, & en même tems la dédicace: *Admodum Rever. Patris Aloyſii Mazzoni Senenſis ex Minori Obſervantium familia in Ambroſiana Baſilica an.* MDCCXLIV. *Oratoris eximii de Beatitudine Animæ Somnium, Marcello Malaſpina Senatori ampliſſimo ex Marchionibus Philacteriæ Joſephus Tanzini Sacerdos Florentinus A. A. P. A. Candidum ac devotum grati animi pignus dedico conſecroque.* Florentiæ. 1744. *in*-4°.

M. Brocchi, Prêtre, Directeur du Séminaire de Florence, donnera dans peu de tems la ſeconde partie de l'Hiſtoire des Saints de l'Egliſe & du Diocéſe de Florence. La premiere partie a été annoncée avec le plan de tout l'Ouvrage, dans les *Nouvelles* du mois de Novembre 1742.

Le même Auteur vient de faire imprimer la Description de cent vingt Réliquaires enchassés dans une grande Croix qu'on voit dans une Eglise de cette Ville. Cette Description est intitulée : *Descrizione delle Reliquie de' Santi, che si venerano in cento venti Reliquiari collocati in una gran Croce, &c.* In Firenze, da Anton-Maria Albizzini. 1744. *in*-4°.

Le xvme Volume des Observations Historiques de M. Dominique-Marie Manni sur les Sceaux anciens des bas siécles, vient d'être mis au jour. 1744. *in*-4°.

Breve Ragionamento sopra il contagio pestilenziale & sopra i metodi da mettersi in uso per prevenirlo; dato in luce dal Dottor Riccardo Mead. . . . tradotto dal linguaggio Inglese nel Toscano, dal Dottor Gio. Gentili Fiorentino . . . . colla giunta d'altri discorsi Spettanti a questa materia indicati nella Prefazione. In Firenze. 1744. *in*-4°.

DE COME.

De suppostitiis militaribus stipendiis Benedicti Odescalchi Patricii Comensis, qui Pontifex Maximus anno MDCLXXVI. *Innocentii pranomine fuit renunciatus. Auctore J. C.C. Antonio Joseph Comite à Turre Rezzonici, Comitis Joannis Paulli F. Comitis Caroli Aloysii Nepos.* Comi anno vulgaris æræ 1743. *fol.* Cet Ouvrage est une Dissertation qui a été lûë à Come en 1742 à la premiere séance d'une illustre Académie instituée en mémoire du Pape Innocent XI. par l'Evêque de Come, & appellée pour cette raison *Innocenzana.* Elle a été imprimée & dédiée au Pape regnant. Il s'y agit de sçavoir si le Pape Innocent XI, connu sous le nom de Benoît Odescalchi, avant qu'il fût élevé à la Chaire de S. Pierre, avoit suivi, ou non, le parti des armes. L'Auteur se déclare fortement pour la négative. On trouve à la suite de cette Dissertation, un Recueil de Pieces de Poësie Tosca-

ne, qui furent recitées dans la même Séance.

DE MODENE.

On vient de publier ici une vingt-sixiéme Edition, la plus belle de toutes celles qui ont paru jusqu'à present, du Poeme, d'Alexandre Tassoni, intitulé : *La Secchia rapita, Poëma Eroi-comico di Alessandro Tassoni Patrizio Modenese, colle dicchiarazioni di Gaspar Salviani Romano ; s'aggiungono la Prefazione, & le annotazioni di Giannandrea Barrotto Ferrarese, le varie lezioni de Testi a penna, e di molte edizioni ; e la Vita del Poeta, composta da Lodovico Antonio Muratori, &c.* In Modena, per Bartolomeo Soliani. 1744. *in*-4°. M. Barrotti, qui est l'Editeur, a profité de toutes les Editions précedentes & des Manuscrits, pour donner le Texte le plus correct ; il y a joint beaucoup de variantes, avec les notes des meilleurs Commentateurs. Après la Préface de M. Barrotti, on trouve la Vie du Tas-

soni composée par M. Muratori. Cette Edition où l'on a employé le meilleur papier & les plus beaux caractéres, est embellie par un frontispice, & des vignettes avec des lettres initiales au commencement de chaque Livre. Outre ces ornemens qui servent encore à éclaircir le fond de l'Ouvrage, on y a mis deux Cartes Géographiques dressées par M. Vandinelli, Professeur de Mathématique dans l'Université de Modéne, le portrait du Tassoni, une Table généalogique de sa famille, un Catalogue raisonné des diverses Editions de ce Poëme, & l'explication de toutes les tailles-douces qui sont dans celle-ci. Cette derniere Edition est dédiée au Pape regnant.

DE BOULOGNE.

Barthélemi Borghi, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a publié tout nouvellement un Programme, pour donner avis qu'il a recueilli de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie des Sciences, les

Differtations de M. Winflow qui peuvent fervir de Supplément, ou donner encore une plus grande perfection à fon *Expofition Anatomique de la ftructure du corps humain*. Il y a joint quatre planches gravées en cuivre par le célébre Euftache, qui avoient été données par M. Winflow, & les planches de Myologie de M. Drake Chirurgien Anglois, avec des explications pour les unes & pour les autres. Cette Collection fera traduite avec foin en Italien, & formera un fixiéme Volume dont le prix fera de trois Paoli (1 liv. 11 f. 6 d. environ monnoye de France) pour ceux qui voudront s'affocier à l'Edition de ce dernier Volume des Œuvres de M. Winflow, ou les prendre en entier ; & de cinq *Paoli* pour les autres.

DANNEMARCK.

DE COPENHAGUE.

On acheve d'imprimer ici l'Hiftoire Litteraire Cimbrique de M. Jean Moller intitulée. Cimbria Lit-

terata , *sive* Historia *Scriptorum Ducatûs utriusque*, *Slevicensis & Holsatici*, (*quibus Lubecenses etiam & Hamburgenses merito accenseantur*) *literaria tripartita*, *tres circiter illorum exhibens Chiliadas & centurias quatuor* , *opus assidua* 44 *annorum congestum industria* , *& à temporibus* , *quorum memoria superest* , *antiquissimis* , *ad sæculi usque Æræ Christianæ xviij initia continuatum*. Cette Histoire , qui va jusqu'en 1720 & même au-delà , est divisée en trois parties ; la premiere contient les Vies de plus de deux mille Auteurs nés dans le Dannemark , & dans les Provinces, Villes & Duchés de Slefwick, de Holstein, de Stocmare, de Ditmarse, de Wagrie , de Hambourg , de Lubec, &c. La seconde comprend les Vies de ceux qui se sont établis dans le même Pays , ou qui y ont fait un séjour considerable ; & la troisiéme embrasse celles des Ecrivains les plus illustres de l'Histoire Litteraire Cimbrique , tant naturels

qu'étrangers, que l'Auteur n'a pas jugé à propos de placer dans les deux premieres classes, à cause de l'étendue & de la diversité des matieres qui les regardoient en particulier. On nous marque que cet Ouvrage est en même tems une Histoire Litteraire, Ecclesiastique, Civile & Politique de Dannemark, qu'on l'imprime avec beaucoup de soin, & de fidélité sur les manuscrits de l'Auteur ; qu'il comprendra plus de six cens feuilles d'impression, qui formeront trois Volumes *in-fol.* de plus de huit cens pages chacun, sans y comprendre les Préfaces ni les Tables.

ALLEMAGNE.

DE HALLE DE MAGDEBOUG.

Il paroît ici une nouvelle Edition des Harangues que Dudith prononça au Concile de Trente ; on la doit à la découverte qui a été faite depuis peu dans le Royaume de Hongrie, de deux de ces Harangues, qui n'avoient point encore été imprimées : en voici le

titre: *Andreæ Dudith ab Horehowieza Domini in Smigla, trium Imperatorum Ferdinandi I, Maximiliani II, & Rudolphi II, Consiliarii & Oratoris primarii, Episcopi tunc Tinniensis, Orationes quinque in Concilio Tridentino habitæ, quarum posteriores duæ nunc primum è Mst°. prodeunt; cum appendice Orationum duarum, quas Georgius Drascowith Episcopus tunc Quinqu.-Ecclesiensis in eodem Concilio habuit. Præfatus est ac Dissertationem de Vita & Scriptis Ill. Auctoris Historico-criticam adjecit Lorandus Samuelfy* Halæ-Magdeburgicæ; prostat in Officinâ Rengerianâ. 1743. *in-4°.*

On trouve aussi chez le même Libraire la seconde partie du Traité de M. Chrétien Wolff, touchant le droit de la Nature ; elle est intitulée : *Jus Naturæ methodo scientifica pertractatum. Pars secunda in quâ agitur de Dominio ac inde resultantibus juribus, cumque iis connexis obligationibus. Auctore Christiano Wolfio Potent. Borussorum Regis*

Consiliario intimo, *&c.* Halæ-Magdeburgicæ, in Officinâ Librariâ Rengerianâ. 1742. *in-4°.* Dans la premiere partie de ce Traité qui a été donné à Francfort & à Leipsic en 1740. L'Auteur considere l'essence & la nature de l'homme, & en déduit le droit & les obligations nés pour ainsi dire avec l'homme, d'où il établit ensuite les fondemens de la morale : dans la seconde dont on vient de rapporter le titre, il traite de la puissance ou du domaine de l'homme, des droits qui en résultent, & de ses obligations en conséquence.

DE LEIPSICK.

Callimachi Hymni & Epigrammata, maximam partem ex interpretatione Nicod. Frischlini, & cum Scholiis veteribus. Adjectus est Luciani Timon sive Misanthropus, cum latina versione Erasmi Roterodami, & succinctis Joannis Bourdelotii & aliorum notis. In usum auditorum suorum edidit, præfatus est, & Indices addi curavit M. Jo. Friedlieb Stube-

lius Annebergensis, Scholæ Provinc. Cortensis Conrector. Lipsiæ, ex Officinâ Breitkopfianâ. 1741. *in-8°.*

Le même Libraire a imprimé & débite une Dissertation sur la Loi *Julia, de Ambitu.* Elle est dédiée au Prince Royal Electoral de Saxe ; le titre est tel : *Josephi Gabaleonis Comitis Sarmatorii ad Legem Juliam de Ambitu Commentatio* Lipsiæ, Typis Bernh. Christoph. Breitkopfii. 1743. *in-4°.*

Aquilonales Marchiones Electores Brandeburgici Documentorum auctoritate asserti à Jo. Ludov. Lev. Gebhardi. Lipsiæ, apud Jo. Christian. Langenhemium. 1742. *in-4°.* C'est le titre d'une Histoire généalogique des Marquis de Brandebourg fort estimée ici. Elle est enrichie des Tables Généalogiques des differentes Maisons qui ont eu ce Marquisat successivement : & une Table Chronologique des principaux évenemens qui y sont arrivés depuis la fin du IXme siécle *où commence* cette Histoire, jus-

.412 où elle finit. L'Auteur
ûte un Catalogue des Ecri-
& des divers monumens ſur
ls il appuye ſes recherches ;
nis au commencement une
Géographique qui repre-
l'étenduë du Territoire qu'oc-
oient les peuples appellés *Re-*
i.

n va imprimer ici un manuſcrit
c très-entier, écrit au douziéme
e, contenant un Cérémonial
eſiaſtique & Politique de Con-
tinople, composé par l'Empe-
r Conſtantin Porphyrogenéte.
n y trouve ce qu'on doit obſer-
er à l'égard de l'Empereur, lorſ-
ı'il va à la guerre, les Céré-
onies pratiquées aux principales
êtes de l'année dans la grande
glife de Conſtantinople, à l'or-
dination du Patriarche, à l'inſtal-
lation des Officiers de l'Empereur,
au Sacre & Couronnement de
l'Empereur, au Sacre & Couron-
nement de l'Imperatrice, aux Jeux
publics de l'Hyppodrome, à la

réception des Ambassadeurs, & aux Entrées triomphantes des Empereurs, & en général tout le Cérémonial observé à la Cour de Constantinople pendant les 9me & 10me siécles. L'Edition de ce précieux manuscrit, qu'on croit être unique, sera accompagné d'une interprétation latine & d'amples remarques, où l'Editeur fera voir que les anciens Rois de France & les Empereurs d'Occident ont emprunté de la Cour de Constantinople plusieurs de leurs Cérémonies; elle sera précedée de la Vie de Constantin Porphyrogenéte, & suivie d'un Glossaire Grec dans lequel on donnera l'explication de quatre cens mots grecs qui ne se trouvent point dans celui de M. du Cange; Gliditsch, Imprimeur-Libraire, de cette Ville, qui s'est chargé de cette Edition, s'engage à l'imprimer parfaitement conforme, soit pour le papier soit pour les caractéres, à celle du Louvre de l'Histoire Bysantine, & il prie ceux

qui seront bien aises de se procurer ce nouvel Ouvrage, de le lui faire sçavoir, en lui envoyant leurs noms pendant le cours de cette année, afin que sans Souscription, il puisse sçavoir le nombre d'exemplaires qu'il faudra imprimer, & s'assurer par ce moyen du débit.

D'IENE.

On a donné en cette Ville, il y a déja quelque tems, la premiere partie de l'Histoire de la Philosophie, sous ce titre : *Historia Philosophia, Auctore Joanne Ernesto Schuberto. Pars I.* Ienæ, sumptibus Viduæ Croekerianæ. 1742. 8°. M. Schubert se renferme dans l'exposé des Sectes, des noms, de l'âge des Philosophes, & de leurs opinions, sans en examiner la vérité ou la fausseté. Cette premiere partie embrasse l'Histoire des Philosophes que les Grecs appelloient *Barbares*: c'est-à dire, des Philosophes Chaldéens, Persans, Phéniciens, Arabes, Hébreux, Indiens, Chinois, Egyptiens, Ethio-

piens, Druides, Scythes, & Italiens.

Il paroît une ſeptiéme Edition de la Bibliothéque de Droit de Struvius, qu'on nous aſſure avoir été conſiderablement augmentée, & être beaucoup plus correcte que les précedentes. En voici le titre: *Bibliotheca Juris ſelecta, ſecundum ordinem Litterarum diſpoſita, & ad ſingulas Juris partes directa; acceſſit Bibliotheca ſelectiſſima Juris Studioſorum, quam primum digeſſit B. Burcardus Gotthilf Struvius; emendavit, & copioſe locupletavit Chriſtianus Gottlieb Buder Sereniſſ. Saxoniæ Ducum Conſil. Aul. Juris publici feudalis, &c.* Ienæ, apud Chriſt. Henr. Cuno. 1743. *in*-8°.

HOLLANDE.

DE LEYDE.

Jean & Herman Verbeck, Imprimeur-Libraire de cette Ville, ont publié tout nouvellement un Ouvrage ſur l'Hiſtoire naturelle intitulé: *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du genre de Polypes d'eau dou-*

[redacted]

ce à bras en forme de cornes, par M. A. Trembley de la Societé Royale de Londres, avec treize planches gravées sur les desseins de M. Lyonnet; les cinq premieres par M. Vander-Schley; & les huit dernieres par M. Lyonnet lui-même, & avec plusieurs vignettes de goût. 1744. *in*-4°.

Specimen Calculi fluxionalis, quo exhibetur generalis methodus, duarum pluriumve quantitatum variabilium in semet multiplicatarum, fluxiones & fluentes cujuscunque ordinis ope serierum infinitarum adinveniendi. Accedunt alia quædam miscellanea. Auctore Gerardo Meermann J^{cto}. Lugduni - Batavorum, apud Danielem Coetval. 1742. *in*-4°. Ce Traité est précedé d'une Préface dans laquelle l'Auteur donne l'Histoire de l'Algébre.

DE LA HAYE.

On trouve en cette Ville une Brochure de 170 pag. contenant un Recueil de divers morceaux de l'Histoire de France nouvellement

réimprimés sous le titre de *Supplément aux Mémoires de Condé, quatriéme partie, &c.* 1744. *in*-4°.

Le second Volume de l'*Histoire de Charles XII. traduite du Suedois* de M. Norberg paroîtra incessamment. *in*-4°. chez Jean Martin Husson.

On trouve aussi chez le même Libraire un Ouvrage curieux & interessant. C'est un Traité Historique du Sang qui est le fruit des expériences & des observations, ainsi que des leçons publiques de son Auteur; il est intitulé : *Thomæ Schwencke Professoris Anatomiæ & Chirurgiæ Hag. Hæmatologia, sive Sanguinis Historia experimentis passim superstructa. Accedit Observatio Anatomica de Acetabuli ligamento interno, caput femoris firmante, cum binis Tabulis adjectis.* Hagæ Comitum, apud Joannem Martinum Husson. 1743. *in*-8°.

FRANCE.

D'ARLES.

Panégyrique de la Ville d'Arles,

nonce le 25. Avril 1743. jour de Marc, dans l'Eglise Collégiale de ôtre - Dame la Major, suivi de narques Historiques pour prouver faits avancés dans le Discours, pour servir à l'Histoire de cette lle. Par le P. Fabre de Tarascon, ligieux Grand Carme de la Proace de Provence. A Arles, chez ıspard Mesnier, Imprimeur du oi & de la Ville. 1743. *in*-8°.

Ce même Panégyrique se trou- à Paris chez *Chaubert*, Libraire ce Journal, Quai des Augustins.

DE PARIS.

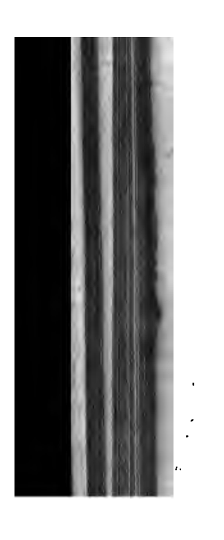
Ch. David, Libraire à Paris, uai des Augustins, vient de puier une nouvelle Edition Latine *Saluste*, d'une grande beauté, it pour le choix du papier & l'égance des caractéres, soit pour s tailles-douces dont elle est or- e. Elle est imprimée chez C. F. mon en petit *in*-8°. 1744. On y joint la Vie de Saluste, & les ju- mens que les anciens en ont rté, avec ses Fragmens; une

Table des matieres, & un petit Catalogue des Editions les plus estimées de cet Historien.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Juin, 1744.

Fin de la Table.



[redacted]

